

## Le dollar s'effondre à son plus bas niveau: 89.88

Le dollar canadien est retombé sous la barre des 90 cents américains, atteignant le taux de 89.88 cents, à la fermeture de la bourse de New York lundi soir.

Il s'agit d'un record depuis septembre 1939. Un "gros vendeur" de dollars canadiens aurait précipité la baisse de la monnaie en début d'après-midi. Selon un vendeur new-yorkais, il pourrait s'agir d'une

compagnie américaine qui vendrait une partie de son actif au Canada. Certains vendeurs ont aussi attribué la baisse du dollar d'une part à la décision du gouvernement du Québec d'acheter Asbestos Corporation, d'autre part aux mises à pied annoncées récemment par l'International Nickel Company en Ontario et au Manitoba.

L'ouverture des transactions à 90.44 reflétait une certaine baisse de la monnaie, mais ne laissait pas présager un tel "effondrement". Mardi dernier, le dollar canadien était déjà descendu sous la barre des 90 cents, mais était remonté rapidement pour se stabiliser entre 90 et 90.50 cents américains.

On se souvient que le ministre fédéral

des Finances, M. Jean Chrétien, n'avait annoncé aucune mesure pour éviter la baisse du dollar canadien, préférant le voir continuer à flotter librement. Il espérait quand même voir remonter le dollar canadien avec l'annonce des mesures telles la réduction de taxes et les programmes d'emplois. La baisse du dollar favorise aussi la reprise économique et les ex-

portations.

La baisse du dollar canadien a surpris bien des observateurs financiers. La baisse subie en juillet et en août aurait été due à des "spéculateurs internationaux", selon la société Nesbitt, qui prévoyait début octobre une stabilisation autour de 92.75 cents américains.

L'on n'a pas fini de mesurer les effets

négatifs de la baisse du dollar, en particulier sur les emprunts publics à l'étranger. Le Rassemblement des citoyens de Montréal avait récemment estimé à \$130 millions le montant perdu par la Ville à cause des effets de la dévaluation du dollar sur le paiement des intérêts de ces emprunts. La Ville a emprunté treize fois à l'étranger.

Voir page 2: Le dollar

## Denis Vaugeois Réformer le système du député fainéant

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Inquiet du poids qu'il juge excessif de la fonction publique dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, déçu du rôle fort mineur pour ne pas dire presque insignifiant que le système parlementaire laisse aux back-benchers ministériels, le député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, a récemment proposé à ses collègues péquistes un ambitieux projet de réforme parlementaire qui, s'il était adopté, modifierait sensiblement toute une série de règles du jeu dont ministres et hauts fonctionnaires de l'État sont traditionnellement les grands bénéficiaires.

Car pour ce nouvel élu de 42 ans, historien et éditeur, fonctionnaire de métier

jusqu'à novembre dernier, une réforme parlementaire, pour être autre chose que le délicat objet des élégantes conversations de salon qu'elle a suscitées depuis une bonne dizaine d'années, doit aller au coeur des problèmes et créer un nouvel ordre politique qui permettra à la fois de mieux établir les nécessaires distinctions entre le législatif et l'exécutif et de raffermir le pouvoir des élus vis-à-vis l'administration publique.

"Notre système parlementaire actuel est aussi dépassé et vétuste que la constitution canadienne. Il privilégie indûment les ministres et députés d'opposition, condamne pratiquement les députés ministériels à la fainéantise et ne constitue pas un contre-poids réel à une administration gouvernementale qui n'a cessé de croître

au cours des quinze dernières années", d'affirmer M. Vaugeois lors d'une entrevue accordée au DEVOIR.

Toutes critiques qui sont, bien sûr, loin d'avoir été inventées sous le gouvernement du Parti québécois et qui sembleraient même, du moins jusqu'au milieu de l'été dernier, laisser passablement indifférent ce député péquiste au surplus adjoint parlementaire de son vieil ami Claude Morin, dont il a longtemps partagé les grandeurs et les misères aux Affaires intergouvernementales.

Au milieu de l'été cependant, en pleine chaleur parlementaire, dans la fournaise procédurière de la loi 101, ce député, excédé par la lenteur du système, par les "pertes de temps" que lui occasionnaient ses présences obligatoires à l'Assemblée nationale, sort de l'ombre et a maille à partir avec le président de l'Assemblée au sujet de l'interprétation d'un sombre article du règlement.

Avant tout protecteur des droits de l'opposition, conservateur comme tout président de cette Assemblée, ce dernier, M. Clément Richard, lui explique alors, sur un ton plutôt octueux, que ses prétentions de nouveau député ne sont pas fondées et le renvoie carrément à ses affaires de back-bencher, c'est-à-dire à peu près rien du tout. Ulcéré par cet échec, c'est à ce moment-là, explique-t-il qu'il a commencé à s'intéresser de plus près au fonctionnement du parlementarisme, dans le secret espoir d'y apporter quelques réformes à la fois originales et significatives.

Ses travaux devaient aboutir il y a quelques semaines dans un court document qu'il soumettait à l'ensemble de ses collègues du caucus lors de la réunion de deux jours de Sainte-Marguerite, document que le premier ministre a lui-même qualifié d'intéressant et qui pourrait peut-être servir de base à quelques réformes importantes.

Sous ce chapitre, le texte, après avoir rappelé que la plus grande qualité du député est d'être un élu et par conséquent un homme attentif aux besoins immédiats de la population, propose deux séries de réformes qui seraient de nature non seulement à augmenter l'efficacité de l'institution.



Lettre à la main, ce facteur de Lethbridge (Alberta) affronte un sérieux dilemme. Doit-il ou non laisser quand même le courrier à cette maison qu'on vient de démolir? Où sont rendus les anciens occupants? Heureusement, la maison doit être reconstruite bientôt, sous forme d'un duplexe.

(Téléphoto CP)

La crise d'octobre

## Bourassa s'en tient à la version officielle

par la Presse Canadienne

L'ex-premier ministre libéral du Québec, M. Robert Bourassa, est disposé à collaborer à toute enquête "destinée à faire la lumière" sur les événements d'octobre 1970.

"Certainement, je n'ai pas d'objection", a répondu l'ancien premier ministre au journaliste de télémea, M. Raymond Saint-Pierre, au cours de la deuxième d'une série de cinq interviews diffusées sur les ondes de ce réseau radio-phonique.

"Cela, a-t-il poursuivi, me permettrait de démontrer que mon action a servi le Québec et que les décisions que j'ai prises ont mis fin à la crise politique et au terrorisme."

M. Bourassa, dont LE DEVOIR affirmait la semaine dernière qu'il avait été invité, par le gouvernement fédéral, à s'autocensurer a repris au cours de cette émission diffusée hier l'essentiel de la version officielle des événements d'octobre et il a qualifié de "volume diffamatoire" l'ouvrage dans lequel Pierre Vallières exposait le printemps dernier une série d'allégations, notamment en ce qui a trait à la mort de l'ancien ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Pierre Laporte, dont le corps était découvert dans la nuit du 18 octobre 1970, sur les terrains de la base militaire de Saint-Hubert, sur la rive sud de Montréal.

M. Bourassa a réaffirmé que l'ancien ministre du Travail a bel et bien été la victime du Front de libération du Québec auquel l'assassinat a d'ailleurs été attribué.

L'ancien chef du gouvernement québécois, qui fut en poste du 29 avril 1970 au 26 novembre 1977, a soutenu n'avoir jamais affirmé à Mme Laporte que les autorités savaient qu'il était détenu ou mari pendant sa détention, du 10 au 18 octobre 1970.

Il a aussi répété que c'était son gouvernement et non le gouvernement fédéral qu'il avait pris la décision de requérir les services de l'armée et de décréter l'application de la loi des mesures de guerre.

L'ex-premier ministre libéral a déclaré qu'il avait "pris très au sérieux" les événements dès le début de la crise.

"C'était, a-t-il dit, une nouvelle étape de violence politique sérieuse. Cela se faisait en d'autres pays, mais, a-t-il poursuivi, pas au point d'annuler un voyage important", faisant allusion au voyage qu'il avait fait à New York auprès des milieux financiers, au début de la crise.

De ses collègues du gouvernement québécois, M. Bourassa ne dit à peu près rien sur ce qu'ont été leurs attitudes pendant la crise.

"Je ne porterai pas de jugement sur

Voir page 6: Robert Bourassa

Voir page 6: Denis Vaugeois

Un Livre vert de Mme Campagnolo

## Ottawa veut se doter d'une politique des sports

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Des compagnies commanditaires aux parents d'un futur prodige du hockey, ce sera un véritable sport d'apporter tout ce monde y compris leurs divers papiers de gouvernement à définir "l'avenir du sport au Canada". C'est pourtant là le principal objectif d'un livre vert "pour une politique nationale sur le sport amateur" déposé hier aux Communes par Mme Iona Campagnolo, ministre d'État (santé et sport amateur).

Volontairement flou, presque humble et n'insistant pas sur les propositions, le livre vert se contente de passer en revue les problèmes de quatre secteurs d'une future politique: l'administration et le financement du sport amateur, son développement technique, sa promotion, et deux formations d'extrême droite. Là aussi, plus ou moins discrètement, le président Kekkonen est intervenu depuis les dernières élections, anticipées, de l'automne 1975. Face à la crise économique mondiale et à ses répercussions sur la Finlande, il souhaitait que les principaux partis, et surtout toute la gauche qui domine dans les syndicats, aient des responsabilités gouvernementales plutôt que la liberté de se livrer à des surenchères. Et le gouvernement minoritaire centriste de

du financement, à peine esquissé pour le moment.

Partisane de la consultation dans tous les domaines, au ministère d'État qui a été créé au moment de son accession au cabinet il y a un an, Mme Campagnolo estime qu'il faut plutôt laisser la parole à ses nombreux interlocuteurs.

Son livre vert sous le bras, elle entreprendra donc une tournée de toutes les capitales canadiennes, de la fin novembre jusqu'en janvier prochain, sans oublier de se rendre jusqu'aux Territoires du Nord-

ouest et au Yukon, ce Nord canadien qu'elle en veut aux tenants des "cinq régions" d'oublier si facilement, comme elle le répétait hier encore aux Communes.

L'une des premières clarifications à opérer, comme on le sent un peu partout à la lecture du livre vert, est celle des compétences des divers paliers de gouvernement, du rôle même du gouvernement fédéral, étroitement mêlé à celui des provinces et des municipalités, en matière de sports et de loisirs.

Déjà les provinces ont fait montre d'une certaine mauvaise humeur devant le fait que Mme Campagnolo ait rédigé en solitaire son livre vert. Le comité inter-provincial des ministres des sports et loisirs a protesté par lettre il y a quelques semaines et pour ne pas être en reste avec la tradition de son gouvernement, M. Claude Charron, ministre délégué au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, a doublé cette missive par un télégramme sur le même thème la semaine dernière.

M. Charron, semble-t-il, ne conteste pas la compétence du fédéral dans ce domaine, mais se plaint lui aussi du manque de consultation.

Mme Campagnolo ne s'émue guère pour autant, dit-on, puisque son livre vert n'est pas contraignant et qu'il ouvre la voie à toutes les suggestions pour la véritable définition d'une politique.

C'est le financement du sport amateur qui fait le plus évidemment problème, constate le livre vert. Le ministère d'État dispose cette année d'un budget de \$31 millions, soit six fois plus que ce qu'il était au moment de l'adoption de la Loi sur la santé et le sport amateur en 1961, mais cela reste bien maigre, et surtout bien menacé dans un secteur auquel les ministres des Finances ont tendance à penser en priorité quand ils veulent faire des coupures budgétaires.

Une politique canadienne devrait donc continuer à faire largement place à l'apport du secteur privé, aux contributions volontaires, et "se méfier de toute règle empirique". Mme Campagnolo propose

service postal, a-t-il fait savoir.

Il y a quelque 10 millions de lettres qui doivent être réadressées chaque année, soit parce que l'adresse est incomplète, ou que le code postal est erroné, a expliqué M. Parrot.

À la suite de la disparition du service, les lettres mal adressées seront retournées à l'expéditeur, ce qui retarde la livraison.

Voir page 2: Les Postes

## La Finlande à la recherche de l'avenir

La Finlande célèbre cet hiver le soixantième anniversaire de son indépendance, proclamée le 6 décembre 1917 après sept siècles de domination suédoise et cent huit ans d'existence en tant que grand-duché autonome de l'Empire de Russie. Encadrée entre la Suède à l'ouest, la Norvège au nord, et l'U.R.S.S. à l'est, la République de Finlande est dirigée depuis 1956 par le président Urho Kekkonen, né avec ce siècle et dont les pouvoirs sont bien plus vastes que ceux du roi de Suède ou de Norvège. Il détermine la politique étrangère du pays et a, depuis vingt et un ans, détourné toute menace de crise grave avec la superpuissance voisine. Sa politique de "neutralité active" l'a placé parfois dans des situations délicates, voire désagréables, mais il est toujours parvenu à s'en sortir.

Aussi est-il assuré d'être réélu pour six ans, lors de l'élection présidentielle (au suffrage indirect) au mois de janvier prochain, car il est le candidat des principaux partis politiques du pays, à l'exception de deux formations de droite marginales. La

stabilité des relations étrangères est ainsi préservée. Le seul souci des états-majors politiques est de savoir si la population, devant ces jeux faits d'avance, ne rechignera pas trop à se rendre aux urnes pour choisir les grands électeurs.

À l'abri de la personnalité hors du commun du président Kekkonen, les partis politiques (une dizaine pour les quatre millions sept cent trente-cinq mille habitants du pays) ont pu durant des décennies se livrer avec délices aux jeux parlementaires. Ceux-ci se sont traduits par maintes élections anticipées et par de nombreux changements de gouvernements. Actuellement, depuis le 15 mai 1977, le soixantième gouvernement finlan-

dais, dirigé par le social-démocrate Kalevi Sorsa, est une coalition de centre gauche allant des communistes aux trois partis du centre. N'en sont exclus que les conservateurs qui, pour l'instant, n'ont pas encore droit de cité dans le gouvernement, et deux formations d'extrême droite. Là aussi, plus ou moins discrètement, le président Kekkonen est intervenu depuis les dernières élections, anticipées, de l'automne 1975. Face à la crise économique mondiale et à ses répercussions sur la Finlande, il souhaitait que les principaux partis, et surtout toute la gauche qui domine dans les syndicats, aient des responsabilités gouvernementales plutôt que la liberté de se livrer à des surenchères. Et le gouvernement minoritaire centriste de

Défense d'une neutralité

voir page 2

### au sommaire

- Les centres d'accueil contestent l'orientation du projet de loi de protection de la jeunesse — page 3
- Les "confidences" de M. Bourassa: un éditorial de Michel Roy
- Le défi canadien entre Noir et Blanc: une analyse de Georges Vigny — page 4
- Les polyvalentes, cet autre troupeau d'éléphants blancs — page 13
- Les relations s'agrippent entre les dictatures latino-américaines — page 16
- Une entrevue des trois candidats à la mairie de Québec — page 26

# LA FINLANDE: DÉFENSE D'UNE NEUTRALITÉ

par  
**Bernard Feron**  
Le Monde diplomatique

La Finlande moderne est l'enfant émancipé de la révolution d'Octobre. Aussitôt après la conquête du pouvoir, les bolcheviks prenaient au sérieux leur mot d'ordre sur l'émancipation des peuples. Les Finlandais, jusqu'alors soumis à l'empire des tsars, surent profiter de la chance. Le refroidissement n'allait pas tarder à apparaître. Les disciples de Lénine proclamaient le principe du droit à l'autonomie. En même temps, ils affirmaient qu'aucun régime autre que le leur ne faisait le bonheur des peuples. En soutenant, au besoin avec l'armée rouge, dans des régions qui avaient pris leur autonomie, les communistes locaux qui entendaient se rattacher au nouveau système soviétique, ne regagnaient-ils pas ce que la Russie avait perdu?

Beaucoup de Finlandais crurent, jusqu'à la guerre de 1939-1945 et aussitôt après, que l'indépendance était précaire. Les hommes politiques qui les représentaient étaient amenés à chercher, à l'extérieur, des concours pour faire face à la puissance voisine, et le cas échéant pour prévenir ses attaques. De part et d'autre de la frontière, la méfiance était générale. À Helsinki, on était persuadé que, tôt ou tard, les Soviétiques chercheraient à récupérer ce qu'ils avaient abandonné en 1917. À Moscou, on avait la quasi-certitude que la Finlande se rangerait aux côtés des ennemis de l'U.R.S.S. Dans un tel contexte les négociations ne pouvaient être que dialogues de sourds. L'U.R.S.S. exigeait les concessions territoriales qu'elle jugeait indispensables à sa sécurité, et plus particulièrement à la sauvegarde de Leningrad. La Finlande avait l'impression que les Russes se préparaient à la dépecer, et elle n'avait pas l'intention de se laisser faire. Ainsi éclatèrent les guerres de 1939-1940 et 1941-1945.

Après l'effondrement des puissances de l'Axe, auxquelles elle avait lié son destin, la Finlande ne risquait-elle pas d'être as-

sojetée comme l'étaient à cette époque des États d'Europe centrale et orientale? Le pire fut évité grâce surtout au président Paasikivi. Tirant les leçons de la défaite, il posa en principe que son pays devait avoir toujours de bonnes relations avec l'U.R.S.S. Par chance, les Russes entrèrent dans son jeu. Il est vrai que les autorités d'Helsinki firent ce qu'il fallait pour inspirer confiance à leurs interlocuteurs. La puissance victorieuse avait imposé des conditions draconiennes: l'abandon d'un dixième du territoire national et le versement d'une indemnité de 200 millions de dollars, somme considérable pour une nation dont le potentiel économique avait été dévasté par la guerre. Les Finlandais s'appliquèrent à verser dans les délais requis ce qui leur était demandé. En même temps qu'ils donnaient la preuve de leur bonne volonté, ils se montraient résolus à maintenir leur indépendance et leurs institutions. En 1948, par exemple, fut déjouée une tentative de coup d'État communiste et les Soviétiques assistèrent sans réagir à l'éviction du gouvernement de leurs camarades finlandais.

C'est d'ailleurs en cette même année que fut signé l'acte fondamental qui définit les rapports entre la Finlande et l'U.R.S.S.: le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle. Dès lors, l'effort des dirigeants finlandais allait tendre à donner de ce texte une interprétation satisfaisante pour leur pays. L'entreprise était d'autant plus délicate que le Kremlin se méfiait d'une partie du personnel politique. Les socialistes, notamment, faisaient l'objet de vives attaques parce que, d'une façon générale, les léninistes se déchaînaient contre les sociaux-

démocrates, accusés de trahir la classe ouvrière, plus que contre les conservateurs. Et aussi parce que des socialistes avaient joué un rôle pendant les guerres des années 40. En revanche, le président Kekkonen, bien qu'il se situât au centre de l'échiquier politique, bénéficiait d'un préjugé favorable: il n'était pas apparu aux côtés des adversaires de l'U.R.S.S. Élu chef de l'État en 1956, il annonça sa volonté de poursuivre et même de développer la politique Paasikivi. L'acte notoire de cette politique était évidemment le traité de 1948. M. Kekkonen définissait en ces termes sa méthode: "Nous devons faire en sorte de n'avoir jamais à dire non aux Soviétiques et d'amener les Soviétiques à dire toujours oui à la Finlande".

Encore lui fallait-il convaincre tous ses concitoyens du bien-fondé de cette méthode. Ne jamais dire non, cela signifiait au moins faire silence, par raison d'État, sur des pratiques qu'une partie de l'opinion jugeait condamnables. Comment faire accepter ce parti pris de réserve à une société légitimement fière de ses moeurs démocratiques et non moins légitimement désireuse d'user de toutes les libertés conquises?

Peut-on commenter avec les mêmes accents à Helsinki, à Londres ou à Paris les troubles du camp socialiste, traiter de la même façon du sort des "dissidents"? Pendant toute une période, des Finlandais disaient que leur président était beaucoup trop complaisant à l'égard de l'U.R.S.S. Aujourd'hui, son réalisme est mieux compris parce qu'après deux décennies son utilité a pu être démontrée.

On peut distinguer deux grandes périodes dans la diplomatie finlandaise sous la conduite de l'actuel chef de l'État. La première correspond à la guerre froide. En ce temps-là, les superpuissances n'avaient aucune tendresse pour les neutres. Cette neutralité, disait l'ancien secrétaire

d'État J.-F. Dulles (à propos de Nehru), est "immorale". Staline, lui, avait décidé que, quand on n'appartenait pas au camp socialiste, on était valet de l'impérialisme. Le climat commença d'ailleurs à changer peu après l'accession de M. Kekkonen à la présidence: la déstalinisation était inaugurée.

Pourtant la situation restait tendue. Un problème délicat se posait au gouvernement d'Helsinki. Il fallait continuer à diversifier les échanges économiques, notamment avec les voisins nordiques. Mais comment négocier les accords avec les pays de la zone de libre-échange sans susciter la méfiance des Russes? De plus, la santé de l'économie nationale dépendait des relations avec Moscou. A cause des réparations, une bonne partie de l'industrie s'était équipée pour fabriquer les biens dont avait besoin l'U.R.S.S. En refusant les commandes, voire en les supprimant, Moscou pouvait asphyxier son partenaire. La menace fut même, une fois, suffisamment sérieuse pour que les sociaux-démocrates renoncèrent à participer au gouvernement.

L'inquiétude fut grande surtout en novembre 1961. En pleine crise de Berlin, Nikita Krouchtchev pria les Finlandais de négocier un nouvel accord. Ils devaient s'engager à organiser avec l'U.R.S.S. une défense commune contre l'Allemagne. Si le chef du gouvernement soviétique avait obtenu gain de cause, la Finlande aurait cessé par le fait même d'être neutre. Comment expliquer cette pression? Alors que l'Union soviétique était engagée dans une guerre des nerfs avec les Occidentaux, la Finlande pouvait lui servir d'otage. Les Nordiques n'inciteraient-ils pas alors Washington à jeter du lest?

Visée tactique mais aussi stratégique. La neutralité de la Finlande était admise dans les faits, mais non reconnue dans des textes signés par Moscou. Krouchtchev n'entendait-il pas alors créer une situa-

tion nouvelle? Le président Kekkonen se rendit en U.R.S.S. et sut convaincre les Russes d'abandonner leur projet: on n'entendit plus parler de l'accord de défense commune.

À la période de guerre froide correspond, pour la Finlande, une politique marquée essentiellement par la prudence. Il s'agissait de maintenir la neutralité. À la faveur de la détente, le président Kekkonen allait définir et appliquer une conception plus ambitieuse. Il l'avait d'ailleurs définie dans son message du Nouvel An de 1961: "N'est-il pas temps pour la Finlande de changer ce qui a été jusqu'alors un "statut spécial" imposé par le destin en quelque chose de bénéfique pour elle-même et pour les autres, de construire des ponts entre l'Est et l'Ouest?" Cela marque le passage du non-engagement au non-alignement.

Pour mener à bien cette politique, il fallait à la fois conserver la confiance des Soviétiques et s'assurer de la compréhension des Occidentaux. Toujours en 1961, M. Kekkonen disait à Washington: "Mieux nous réussissons à montrer à l'Union soviétique que la Finlande est un voisin pacifique et meilleures sont nos chances de coopération pacifique avec les pays occidentaux". Ainsi fut-il amené à prendre certaines initiatives qui allaient au-delà du désir des Russes. Il condamna la participation de militaires allemands aux manoeuvres de l'OTAN dans la région nordique. M. Sorsa, dirigeant social-démocrate, et actuellement premier ministre, a écrit que le but principal de la politique finlandaise "a été de créer des conditions telles qu'on évite des conflits armés qui puissent nous affecter directement ou indirectement". Et, ajoutait-il, ce qui est primordial pour la sécurité finlandaise, ce sont les pays nordiques, ceux qui bordent la Baltique et la partie septentrionale de l'U.R.S.S.

Le rôle d'Helsinki dans la préparation et le déroulement de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est également significatif. Cette conférence n'était-elle pas d'origine soviétique? Elle avait pour M. Brejnev un double avantage: à court terme, elle permettait de briser l'isolement dans lequel il se trouvait après l'intervention en Tchécoslovaquie. A long terme, et alors qu'il était impossible de conclure un véritable traité de paix, elle apportait une reconnaissance solennelle du statu quo en Europe orientale.

Certains pouvaient alors se demander si en prenant des initiatives pour la convocation et le déroulement de la conférence, M. Kekkonen ne se faisait pas l'instrument du Kremlin. C'était oublier une question fondamentale pour les Finlandais et non encore résolue. En garantissant le statu quo, la C.S.C.E. n'amenait-elle pas les Russes à reconnaître la neutralité de leur pays?

Il fut beaucoup question à cette occasion de menaces de "finlandisation" du continent. En faisant adopter un nouveau code de coopération, les Soviétiques ne réussiraient-ils pas à amener les Européens de l'Ouest à s'imposer la même réserve que les Finlandais? C'est un risque en effet. Encore ne faut-il pas oublier que pour le Kremlin une "finlandisation" européenne pourrait avoir d'autres risques: les Tchécoslovaques, par exemple, aimeraient peut-être partager le sort des Finlandais. Du point de vue d'Helsinki il ne s'agissait nullement de servir de "modèle" à Rome ou à Paris: les servitudes géographiques ne sont tout de même pas comparables. Beaucoup plus simplement, il importait de faire confirmer que la Finlande peut continuer à être ce qu'elle veut être depuis trente ans et à créer, sur le continent, les conditions nécessaires à cette existence-là.

**suites de la première page**

**LE DOLLAR**

ger depuis 1972. La situation est identique pour l'Hydro-Québec ou le gouvernement du Québec, car la baisse du dollar américain et celle du dollar canadien doit affecter le cours des euro-dollars.

La baisse du dollar américain s'est poursuivie hier sur la majorité des marchés de changes mondiaux, tandis que l'or, en hausse, semble s'installer durablement au-dessus du cours élevé de 160 dollars l'once.

Après une petite reprise technique à la fin de la semaine dernière, le dollar a de nouveau été coté en baisse contre le yen à Tokyo. La devise américaine a terminé la séance à 253,3 yens contre 254,95 vendredi, tandis que le gouverneur de la banque centrale nipponne affirmait que rien ne serait fait pour enrayer la hausse du yen, les interventions sur le marché n'étant destinées qu'à éviter de trop fortes fluctuations.

Le dollar a également été coté en baisse à Londres, où la livre s'est avancée de 1,7735 à 1,7741 dollars, à Paris où le dollar a été coté 4,835 FF (contre 4,864 vendredi) et à Francfort où il est tombé en-

dessous de 3,26 DM malgré des interventions de la Bundesbank supérieures à 100 millions de dollars.

Les cours de l'or ont partout monté. L'once a été cotée 162,625 dollars à Londres au plus haut depuis deux ans, 163 dollars à Zurich et 163,45 dollars à Francfort.

On attribue ce nouveau recul à la déclaration du secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, qui a dit vendredi que les États-Unis n'interviendraient pas sur le marché des changes tant que la valeur du dollar continuerait à refléter la force de l'économie nationale.

Les inquiétudes qu'inspire le déficit du commerce des États-Unis avec le reste du monde ont été aggravées par un article du magazine "Business Week", paru pendant le week-end, écrivant que l'économie américaine était en train de "patauger".

## LES POSTES

core plus le service de livraison.

"Il est évident, qu'en dépit des déclarations du ministère des Postes, les améliorations du service public sont très minimes sur la liste des priorités de la gestion", a déclaré M. Parrot.

Les changements technologiques menacent déjà quelque 6.000 emplois alors que 500 autres postes sont appelés à disparaître, ce qui est tout à fait inacceptable, a soutenu le président syndical.

Les négociations devraient reprendre aujourd'hui à Ottawa et M. Parrot s'est contenté de dire que les pourparlers se déroulent assez lentement alors que seulement six ou sept clauses ont été paraphées et qu'il s'agit de clauses du statu quo.

Plus tôt en journée, le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, a rejeté, une fois de plus, la suggestion d'un député de l'opposition, voulant que son ministère

devienne une société de la Couronne.

"Il est essentiel que le gouvernement continue de contrôler l'exploitation des Postes afin de s'assurer que les dépenses restent à leur plus bas niveau", a-t-il expliqué aux Communes en précisant que le déficit des Postes est passé de 70 millions à quelque 560 millions en cinq ans.

Le député conservateur, M. Walter Dinsdale, a alors accusé le ministère des Postes d'être responsable de cette situation, à cause de sa mauvaise administration, son inefficacité, et au climat de confrontation entre le ministère et ses employés.

M. Blais a soutenu que la hausse du déficit a été causée par l'augmentation du coût des salaires et du transport.

Appelé à commenter, hier au cours de la conférence de presse, M. Parrot a rejeté les affirmations du ministre.

Il a rappelé que, depuis 1969, 12 études du gouvernement ont recommandé la transformation du ministère en société de la Couronne, mais que M. Blais refuse d'accepter cette seule solution.

## LES SPORTS

entre une loterie nationale et le financement des sports amateurs". Ici, c'est la réaction des provinces, jalouses de leurs propres loteries, qu'on semble craindre le plus.

Outre le financement, le livre vert s'intéresse aussi à l'administration du sport amateur et prévoit que d'ici 1981, le Centre national du sport et de la récréation, créé en 1970, pourra intégrer les quelques 88 fédérations sportives du Canada. On y retrouve actuellement 54 fédérations.

En matière d'entraînement sportif, le fédéral, qui a créé l'Association canadienne des entraîneurs en 1971, voudrait notamment maintenant intensifier son effort pour le recrutement et la formation d'entraîneurs "de classe mondiale" au

Canada, tandis que les provinces prendraient graduellement à leur charge la formation des instructeurs provinciaux et locaux. On devrait créer un "programme national d'apprentissage" pour les entraîneurs de classe mondiale.

L'élite sportive se voit tracer un fort ambitieux programme, que Mme Campagnolo a fixé d'autorité. Qu'on en juge: le Canada devra être premier aux Jeux du Commonwealth l'été prochain à Edmonton, deuxième aux Jeux panaméricains de 1970 à Porto Rico, neuvième "ou mieux si possible" aux Jeux Olympiques de Moscou en 1980 (il a été dixième en 1976 à Montréal).

Le "Plan des Jeux" passe par un programme en huit points touchant tant au recrutement des futurs champions, qu'à leur entraînement, à leur participation aux compétitions diverses, à leur soutien médical et paramédical.

Le livre vert laisse aussi entrevoir la

création d'un organisme de promotion du sport amateur, pour coordonner les initiatives actuelles qui se chevauchent. On l'appellerait "la Société nationale d'information et de promotion sportives".

Sous le titre "autres programmes", le livre vert entretient brièvement ses lecteurs de bien d'autres espoirs au sujet du sport pour les handicapés et les personnes d'âge mûr, des Jeux du Canada, de l'enseignement des techniques sportives, du Canada comme hôte de rencontres internationales, des activités sportives interuniversitaires, des besoins des régions nordiques et isolées (le ministre est d'une constance qui ne se dément jamais là-dessus), et de la présence régionale du gouvernement fédéral en matière de sport.

Même si la Loi sur la santé et le sport amateur a été adoptée en 1961, ce n'est qu'en 1968, alors que M. John Munro (maintenant ministre du Travail) accédait

au poste de ministre de la Santé, qu'on a créé une Direction générale de la santé et du sport amateur, qui devait elle-même se muer en ministère d'État en 1976, toujours en appendice au ministère de la Santé.

Le ministère d'État a vite fait de se creuser une niche relativement indépendante cependant, sous la solide poigne de Mme Campagnolo. Même si la rumeur publique veut que celle-ci se présente au leadership du Parti libéral du Canada quand M. Trudeau l'aura laissé vacant, et c'est une rumeur qu'elle n'a jamais niée vraiment, le ministre aurait instamment demandé au premier ministre de ne pas changer de fonctions, lors du dernier remaniement ministériel, pour mieux consolider ses acquis.

Mme Campagnolo prépare en effet un autre livre vert sur l'aspect "loisirs" de son ministère, et prévoit pouvoir le déposer aux Communes dans six mois environ.

**Vente-réclame pour un temps limité!**

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Service de 4 pièces: théière, cafetière, pot à crème et sucrier.  
Prix courant \$185. EN SOLDE, \$139.50

AUSSI, plateau de 20", prix courant \$125, EN SOLDE, \$93.75 et pot à eau chaude, prix courant \$62.50, EN SOLDE, \$46.50

Tous ces articles sont en plaqué argent Primrose de bonne qualité, au décor melon très apprécié.

**BIRKS**  
JOAILLIERS

**Achetez votre maison en toute quiétude.**

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous - nous sommes là pour assurer votre quiétude.

**IMMEUBLES**

**Nous sommes là pour**

assurer votre quiétude.

**Trust Royal**  
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

**Trust Royal**  
SERVICES IMMOBILIERS

## Protection de la jeunesse

# Les centres d'accueil contestent l'orientation du bill 24

par Marie Laurier

L'Association des centres d'accueil du Québec conteste vivement l'orientation du projet de loi 24 portant sur la protection de la jeunesse. Elle s'estime lésée et traitée comme une ressource de seconde zone dans sa vocation thérapeutique auprès notamment de l'enfance en difficulté.

C'est ce que cet organisme qui regroupe 105 centres d'accueil logeant 8,000 enfants, fait valoir dans son mémoire présenté devant la Commission parlementaire qui s'ouvre ce matin à Québec, pour étudier cette législation déposée en juin. La commission a été convoquée conjointement par les ministères de la Justice et des Affaires sociales, et entendra entre autres, les mémoires de l'ACAQ et de l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Tout en reconnaissant l'urgence et l'importance de cette loi, et en approuvant l'esprit qui privilégie une approche plus humaine que judiciaire à l'endroit des jeunes ayant besoin d'encadrement, l'ACAQ souligne toutefois qu'elle perpétue le concept de la punition particulièrement pour les enfants perturbés.

Ces derniers, fait-on remarquer, ont besoin avant tout d'une intervention spécialisée et c'est ce que les professionnels des centres d'accueil font précisément. Mais on ne le reconnaît pas dans les dispositions de la loi et l'association s'interroge également sur l'absence de celles qui pourraient aider les parents à assumer leurs enfants dans leur milieu naturel.

Le mémoire fait état du fait que les centres d'accueil, si l'on s'en tient au projet de loi, perpétueront le système du simple hébergement des enfants puisqu'il ne prévoit ni ne formule aucunement les traitements appropriés pendant le séjour des enfants. Selon l'ACAQ, les centres d'accueil ne seront plus alors que les succursales des centres de services sociaux.

La loi prévoit la nomination d'un directeur de la protection de la jeunesse dans chacun des 14 centres de services sociaux

du Québec et que ce responsable déterminera la durée du séjour d'un enfant dans un centre d'accueil. Cette disposition ne fait nullement état des traitements qu'il est en droit de recevoir à cet endroit et c'est cela qui inquiète l'association. L'article 48 de la Loi sur les services sociaux et de santé prévoit bien cette technique de réinsertion sociale. Mais les auteurs du mémoire se demandent quelle loi va pré-

voir à ce moment car le fait de ne pas mentionner la vocation thérapeutique dans la loi 24 risque d'annuler ou de saper l'action accomplie dans les centres d'accueil par les professionnels qui y travaillent. Cette crainte est d'autant plus justifiée que le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, a annoncé une refonte de l'article 48 au début de l'année 1978.

Aussi, selon l'ACAQ, le projet de loi 24 ne contient pas de véritable charte des droits de l'enfant tant réclamée par tous genres d'organismes. On souligne dans le mémoire que le législateur est plus préoccupé alors de protéger l'enfant contre les abus possibles d'un système que d'affirmer, de façon positive, les besoins de l'enfant à partir desquels tous les intervenants devraient se rallier.

Le document fait remarquer également le peu d'utilisation qui a été faite des travaux du comité Batshaw, travaux d'ailleurs commandés et financés par le MAS. Le groupement demande donc au gouvernement d'apporter les amendements qui s'imposent dans la formulation de la loi de façon à reconnaître le rôle essentiel du centre d'accueil, et qu'à défaut d'être considéré comme des alliés, il devra son-

ger à mobiliser ses troupes dans une forme d'action plus énergique.

De son côté, l'Association des hôpitaux de la province de Québec constate dans son mémoire que certaines mesures préconisées dans le projet de Loi 24 ne tiennent pas compte des droits et obligations énoncés dans d'autres textes législatifs. Elle fait notamment référence à la Loi 65 sur les services de santé et les services sociaux, qui gouverne les établissements hospitaliers.

Ses principales recommandations portent sur la confidentialité des dossiers médicaux reconnue dans la loi 65 alors qu'une disposition du projet de loi sur la protection de la jeunesse permet la consultation de ces dossiers par le Comité de protection de la jeunesse quand il s'agit de ceux des enfants.

L'AHPQ s'en prend aussi à l'article obligeant "un adulte à apporter l'aide nécessaire à un enfant qui désire saisir les autorités compétentes d'une situation compromettant sa sécurité ou son développement ou ceux de ses frères et sœurs". L'organisme estime qu'une telle obligation existe moralement mais il s'interroge sur l'impact d'en faire une "obligation légale sans discernement". Il propose l'abrogation de cette disposition.

Le pouvoir du directeur de "faire héberger l'enfant" dans un centre hospitalier apparaît discutable à l'AHPQ. Celle-ci estime plutôt que la loi 65 prévoit que la prestation de soins médicaux pour un enfant âgé de plus de 14 ans n'est possible que sujet à l'obtention du consentement de ce dernier.

Enfin, les défenseurs du mémoire voudraient voir dans le texte de loi une définition claire et précise du terme "professionnel". Ils réclament aussi une véritable protection des enfants âgés de 14 ans et plus qui seraient susceptibles d'être placés dans une unité sécuritaire afin qu'ils ne soient pas en contact avec un ou des prisonniers adultes ni être traités comme tels.

Deux autres organismes ont été invités à présenter leurs réflexions sur le projet de loi 24 aujourd'hui. Il s'agit de l'Association des services sociaux du Québec et de la Fédération des CLSC du Québec.

## À l'hôpital Sainte-Justine

# Les employés ont leur propre garderie

par Renée Rowan

Après plus de deux ans d'efforts, les employés de l'hôpital Sainte-Justine — dont la grande majorité sont des femmes comme partout ailleurs dans le secteur hospitalier — ont enfin leur garderie sur les lieux mêmes du travail.

En effet, Marmoville qui ouvrait ses portes il y a quelques semaines déjà,

accueille maintenant, à plein temps, 36 enfants de trois mois à cinq ans, et 24 à temps partiel, soit une moyenne de 40 enfants par jour. "La capacité d'accueil est de 50. Nous devrions très bientôt atteindre cet objectif puisque nous recevons de nouvelles inscriptions presque chaque jour", commente la directrice de la garderie, Raymonde Thiotte.

Sainte-Justine devient ainsi le premier hôpital de soins à courte durée à offrir à ses employés — depuis le balayeur de plancher jusqu'au plus grand spécialiste — un service de garde.

L'idée d'une garderie a d'abord été lancée par un homme, un père de famille, qui a réussi à former un comité d'une quinzaine de personnes pour étudier plus à fond la question pour ensuite mettre sur pied le projet.

"L'hôpital n'a jamais été défavorable à l'idée, mais n'a pas non plus poussé la chose, souligne Raymonde Thiotte. L'administration a préféré nous laisser voler de nos propres ailes".

Sainte-Justine fournit les locaux qui sont à l'intérieur même de l'hôpital, ce qui inclut l'électricité et le chauffage. Il a redécouvert les lieux, mais c'est Marmoville, corporation à but non lucratif en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, qui a acheté l'aménagement et tout le matériel éducatif nécessaire. Les enfants, toutefois, ont accès à l'auditorium et à la piscine de l'hôpital et les diététistes-nutritionnistes surveillent de près leur alimentation.

Fait intéressant à noter: le contrôle pédagogique de la garderie est assuré par le personnel et les parents. Pour l'instant le personnel de Marmoville est de cinq — jardinières, puéricultrices et moniteurs — en plus de la directrice.

Pour les tout-petits, un programme est prévu au cours de la journée selon leur développement moteur, mental, verbal, de même que social. Pour les plus grands, les activités favorisent l'éducation sociale, de langage, l'apprentissage de la musique, des arts plastiques, des activités scientifiques et de l'éducation physique.

Pour l'instant, la garderie est ouverte de 7 h à 18 h du lundi au vendredi. "Nous avons déjà reçu beaucoup de demandes pour que Marmoville demeure ouverte en soirée et les fins de semaines. Le milieu, ici, bénéficierait sûrement de telles heures. Toutefois, avant de penser à élargir nos heures d'ouverture, nous voulons roder parfaitement notre service de jour", souligne Raymonde Thiotte.

Le tarif est basé sur le revenu familial avec un minimum de \$25 par semaine et un maximum de \$45. Cette mesure favorise les familles à faibles revenus et les familles monoparentales.



Visser des écrous est un travail sérieux quand on a à peine trois ans.

(Photo Jacques Grenier)

## Une note réduite pour les sourds ?

FULDA, Allemagne de l'Ouest (AP) — Des délégués représentant 68,000 Allemands de l'Ouest durs d'oreille ont adopté, dimanche, une résolution demandant au gouvernement une réduction de leur note de téléphone, estimant qu'ils n'avaient qu'une jouissance réduite de ce moyen de communication.

La résolution ne précise pas l'importance de l'abatement réclamé. Le congrès a par ailleurs demandé la mise aux programmes des émissions de télévision avec sous-titres, comme il en existe déjà dans certains pays à l'intention des sourds.

# Les professeurs de mathématiques doutent que les objectifs du livre vert seront atteints

par Paule des Rivières

L'Association mathématique du Québec se demande s'il sera possible de réaliser, à l'intérieur des cours de mathématique obligatoire, les objectifs proposés pour cette discipline dans le livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec préparé par le ministère de l'Éducation.

L'Association a exprimé cette réserve lors de son 20ème congrès national qui s'est déroulé au cours du week-end à Granby et qui a réuni environ 500 professeurs des niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire. L'Association se prononcera plus en détail sur le livre vert cet hiver mais un premier coup d'oeil n'a pas complètement satisfait les enseignants.

Ainsi, si les enseignants sont d'accord avec les objectifs suggérés pour le cours secondaire, ils soutiennent que ceux-ci ne pourront être atteints que si l'élève choisit un ou plusieurs cours de mathématique facultatif.

À titre d'exemple, le vice-président aux services de l'Association, M. Marcel Bri-

sebois, a affirmé que les trois heures de cours de mathématiques des secondaires IV et V ne sauraient permettre à l'élève "d'appliquer les concepts mathématiques dans les situations se rapportant à divers métiers ou professions" ni de "poursuivre l'étude du fonctionnement des ordinateurs", deux des objectifs suggérés dans le livre vert pour le deuxième cycle du cours secondaire.

M. Brisebois a toutefois ajouté que les professeurs ne sont pas trop inquiets car les exigences du cégep obligent nécessairement un grand nombre d'élèves à choisir un ou plusieurs cours de mathématique facultatif.

"On pense que les objectifs sont tout simplement énormes et plus particulièrement en ce qui a trait au cours secondaire; c'est très bien mais il faut s'assurer que ces objectifs pourront être atteints", a déclaré hier M. Brisebois.

Les professeurs de mathématique ont aussi, lors de leur congrès, discuté des façons de rendre l'enseignement de la mathématique plus vivant, plus concret et plus près de la réalité quotidienne des élèves.

Pour ce faire, les congressistes se sont engagés à promouvoir dans leurs régions l'utilisation de jeux mathématiques, tels le jeu de tic-tac-toe à trois dimensions, les jeux avec l'ordinateur, etc. et à encourager une participation plus active des élèves.

"Ce n'est pas la première fois que nous discutons de l'utilisation des jeux mais il faut avouer qu'ils ne sont pas encore très populaires auprès du personnel enseignant", de dire M. Brisebois. Toujours selon ce dernier, l'utilisation du terminal en classe entraînera une démythification souhaitable des appareils électroniques.

L'Association mathématique du Québec conclut que l'activité mathématique ne se porte pas trop mal au Québec.

# Ottawa cède l'hôpital Reine-Marie au Québec

L'hôpital Reine-Marie est devenu officiellement hier la propriété du gouvernement du Québec. Cette institution appartenait au fédéral qui l'avait ouverte en 1945 pour y accueillir les blessés de guerre.

Un accord vient d'être conclu en ce sens en vertu duquel cet hôpital devient la propriété et la responsabilité administrative de la province de Québec. Il a été signé conjointement par le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Daniel J. MacDonald, les ministres des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, et des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. Cet accord qui prend effet le 26 décembre entre dans le cadre de la politique du gouvernement fédéral portant sur la cession des hôpitaux.

L'entente prévoit que les anciens combattants admissibles pourront disposer en priorité de 55 lits dans les hôpitaux de Montréal pour le traitement des maladies aiguës. De plus, le personnel affecté obtiendra des conditions d'emploi comportant tous les avantages auxquels il a droit dans la fonction publique fédérale. Ce transfert assurera 450 lits additionnels dans la région de Montréal pour le traitement des maladies chroniques.

L'hôpital Reine-Marie accueillait ses premiers patients, des anciens combattants, au lendemain de la guerre, en 1945 et assumait la responsabilité de dispenser des soins de première qualité aux hommes et aux femmes blessés au cours de leur service militaire, ou atteints de maladies aiguës.

Au cours de son histoire, l'hôpital a joué un rôle de premier plan auprès des titulaires d'une pension de la région de Montréal qui ont été rendus invalides pendant la guerre.

Grâce à la direction de médecins compétents de Montréal, et plus tard à son as-

sociation avec l'Université McGill et l'Université de Montréal, ce centre hospitalier spécialisée a joué dès ses débuts d'une réputation enviable, particulièrement par son travail d'avant-garde dans la réhabilitation des grands blessés de guerre.

La cession de l'hôpital Reine-Marie prendra effet le 26 décembre lorsque le ministre des Affaires des anciens combattants cédera le lot, les immeubles et les installations au gouvernement du Québec contre la somme d'un dollar. La province recevra également du gouvernement du Canada une subvention en immobilisation indexable de \$9 millions en vue de la reconstruction des immeubles ou des installations.

## aujourd'hui

À 12 h 30 à l'hôtel Mont-Royal, M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, est conférencier au déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal.

À 12 h 30 à l'hôtel Château Champlain, M. Victor-C. Goldbloom, député libéral à l'Assemblée nationale, est conférencier au déjeuner du club Rotary.

À 20 h au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, débat sur le rôle des institutions éducatives à l'égard du troisième âge.

À 20 h à la bibliothèque municipale de Saint-Léonard, causerie sur la graphologie. Invitée: Mme Yolande Gervais.

Clinique de la Croix-Rouge, à Montréal, au Cégep Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, de 13 h à 20 h 30.



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 25 OCTOBRE 1977



M. JACQUES PARIZEAU  
Ministre des finances

Titre: Pour la suite du débat

Hôtel Sheraton Mont-Royal  
12h30

Le public est admis

Billets à l'entrée: \$8.00

Encore quelques places disponibles.  
Renseignements: 866-2861.

# 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE LES ANCIENS DU COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS

SONT CORDIALEMENT INVITÉS À LA  
CÉLÉBRATION DU 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE FONDATION DU COLLÈGE

LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 1977  
À COMPTER DE 14h00

RENCONTRE — CONCÉLÉBRATION  
VIN D'HONNEUR — BUFFET — DANSE

POUR INFORMATION:  
TÉL. 381-4293

N.B. PRIÈRE DE CONFIRMER  
VOTRE PRÉSENCE  
LE PLUS TÔT POSSIBLE.

**9½%**

6 ans

**10%**

10 ans

payable semi-annuellement

**OBLIGATIONS**

MUNICIPALES, SCOLAIRES,  
HÔPITAUX, CÉGEPS  
DEMANDEZ NOTRE LISTE

**Mantha** 845-8201  
210, rue St-Jacques

Membre de la Bourse de Montréal  
et de l'Association Canadienne  
des Courtiers en valeurs mobilières.

Nom .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

# 4<sup>e</sup> COLLOQUE AUGUSTIN-FRIGON LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL 27 ET 28 OCTOBRE 1977

Ce colloque réunissant quinze éminents conférenciers s'adresse aux ingénieurs, architectes, constructeurs et entrepreneurs et à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes actuels et futurs liés aux matériaux de construction.

Madame Jocelyne Ouellette, Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement au gouvernement du Québec sera le conférencier invité au déjeuner du 28 octobre au Centre communautaire de l'Université de Montréal.

Madame Ouellette parlera de la politique d'achat du gouvernement du Québec.

Les frais d'inscription pour les deux jours sont de \$70.00.

Renseignements  
(514) 344-4915



éditorial

Les "confidences" de M. Bourassa

En diffusant sur l'ensemble de son réseau une série d'interviews exclusives avec M. Robert Bourassa, Télémedia fait évidemment une bonne affaire. En effet, pour la première fois depuis sa défaite de novembre 1976, l'ancien premier ministre consentait, du fond de son exil, à s'expliquer longuement et de vive voix au cours d'un entretien recueilli en Belgique et en France. Il avait bien donné ces derniers mois quelques entrevues à des journalistes de passage, dont l'une à notre confrère Jean-Claude Picard qui fut publiée dans LE DEVOIR cet été, mais il ne s'était pas confié comme il vient de le faire au cours de ses conversations avec Raymond Saint-Pierre, directeur de l'information de Télémedia. Notre confrère aura donc réussi à convaincre M. Bourassa de se prêter à cette opération, annoncée à grands renforts de publicité et qui fera l'objet d'une retranscription complète qu'une maison d'édition doit publier incessamment. Au plan journalistique comme au plan commercial, c'est une performance digne de mention.

Le journaliste qui a ainsi interrogé l'ex-chef libéral durant 18 heures, réduisant ensuite l'interview à cinq heures de diffusion, a expliqué à la presse que son objectif primordial, d'un point de vue professionnel, était d'aider les auditeurs à mieux comprendre le Québec d'aujourd'hui à la lumière des explications apportées par M. Bourassa sur les événements qui ont marqué son mandat, en particulier les élections de 1976 et les événements d'octobre 1970, c'est-à-dire les deux tranches principales de la semaine, celles que l'on a jusqu'ici entendues.

Télémedia et M. Saint-Pierre ont assurément réalisé un bon coup comme en témoigne le foisonnement des commerciaux qui hachent le déroulement du récit; mais il est douteux que l'on puisse en dire autant de l'ancien premier ministre.

A l'audition des entrevues et à la lecture des transcriptions, on ne voit guère d'éléments vraiment inédits qui soient de nature à éclairer le Québécois sur la société politique d'aujourd'hui.

L'impression la plus forte que l'on retire de ces deux premières heures, qui portent sur des sujets aussi majeurs que la défaite de 1976 et la crise de 1970, c'est que le temps et l'éloignement n'ont rien changé chez M. Bourassa. Il est probable que l'homme a beaucoup réfléchi depuis 12 mois, qu'il a dégagé de ses sept années de pouvoir quelques idées, quelques leçons. Mais cela n'apparaît pas dans les propos qu'il tient à son interlocuteur. A vrai dire, on entend M. Bourassa sur un ton quasi anecdotique parler de novembre dernier et de la tragique affaire des enlèvements de l'automne 1970 comme s'il était encore au gouverne-

ment, dans son bureau de Québec, multipliant les interviews dominicales comme il était accoutumé de le faire. On dirait presque, par moments, qu'il s'agit d'une série de "flash-back" dans un passé encore familier: pas de recul, pas de perspective, pas d'élevation. Où donc est passé l'inspiration qui, d'ordinaire, naît de la défaite acceptée et de l'exil consenti?

Car, sur les raisons qui l'auront poussé à déclencher des élections précipitées, M. Bourassa répète encore — au point qu'il a fini par le croire lui-même — qu'il aura voulu faire échec aux velléités de rapatriement unilatéral de la Constitution par M. Trudeau, comme si avec son écrasante majorité d'alors et l'état d'esprit régnant au Québec à ce moment-là il n'était pas en son pouvoir à l'automne de 1976 d'empêcher le gouvernement d'Ottawa de mettre à exécution un projet dont il n'a jamais démontré au cours de sa campagne électorale la véritable portée ni les dangers qu'il y voyait. La seconde raison invoquée, c'est-à-dire la rupture du contrat social et l'extrême difficulté où se trouvait l'État d'assurer la gestion des relations de travail dans le secteur public, M. Bourassa la rappelle, bien sûr, mais reconnaît qu'elle n'aurait pas été suffisante pour justifier le recours au peuple puisque son gouvernement avait déjà le mandat de surmonter ces obstacles.

L'homme est plus réaliste quand il admet que le chômage, la stagnation et l'inflation dont les effets s'accumulaient depuis trois ans constituent la cause principale de sa défaite. Curieusement, l'année écoulée ne lui aura pas suffi à mesurer l'ampleur du mécontentement que la loi 22 et sa réglementation avaient suscité dans la communauté anglophone. Là encore, on eût souhaité que M. Bourassa se dégage de l'événement immédiat, du contexte quotidien, des explications spacieuses et propose une analyse plus large, plus lucide du sort advenu à son équipe.

En revanche, c'est avec une grande dignité qu'il parle des hommes dont les paroles et le comportement ont pu lui être préjudiciables avant et pendant sa dernière campagne. Sur l'incident au cours duquel M. Trudeau lui a proféré publiquement son mépris, M. Bourassa évite de se prononcer; à ses co-équipiers libéraux qui l'ont trompé ou trahi, il accorde immanquablement le bénéfice du doute. Il n'y a en lui ni rancune ni amertume. On ne peut qu'admirer sa faculté de détachement, sa capacité de récupération après les batailles, une qualité de réalisme et de respect envers les autres qui font de lui un démocrate libéral.

Sur le déroulement de la campagne de 1976, les raisons qui l'ont amené à déclencher des élections, les discussions à l'intérieur de son cabinet, les causes de la défaite, son échec personnel dans Mercier, l'auditeur n'apprend

rien qui n'avait déjà été évoqué, ou bien par M. Bourassa lui-même, ou bien par d'autres témoins de ces événements. A noter encore qu'il s'est abstenu de toute critique envers la personne de M. René Lévesque.

Sur la crise d'octobre 1970, ce n'est plus une interview que présentait hier Télémedia, mais un interrogatoire en règle, très serré, et parfois agressif. A quelques détails anecdotiques près, M. Bourassa n'a rien appris à ceux qui, ces dernières années, auront lu ou entendu tous les témoignages recueillis sur ces événements. L'ancien premier ministre, poussé dans ses derniers retranchements par M. Saint-Pierre, proteste avec plus de vigueur contre des interprétations que lui propose le journaliste; il réaffirme que la décision touchant la proclamation des mesures de guerre fut la sienne et celle de son gouvernement, non pas celle des autorités fédérales. Il se dit convaincu que l'histoire lui donnera raison, sa thèse de fond étant que l'action de Québec au cours de la crise aura contribué à éliminer la violence politique dans cette société par la suite.

Mais, ici encore, l'auditeur aura eu l'impression que M. Bourassa, puisqu'il ne révèle rien de nouveau, n'a pas dit toute la vérité ou qu'il persiste à la maquiller en partie. Il se défend comme s'il était encore au gouvernement. Et comme il n'avait manifestement rien d'inédit à offrir au sujet des événements d'octobre, ni au plan des faits ni en matière d'analyse ou d'interprétation, on se demande pourquoi il a consenti à donner ces interviews. Il ne pourra résoudre véritablement le problème que pose sa crédibilité publique d'homme politique que le jour où il se résignera à répondre sans détour aux questions, à prendre quelque recul à l'égard de son mandat, à se situer davantage à l'extérieur de l'actualité pour en tirer des réflexions personnelles.

Bref, cette série est décevante jusqu'ici parce que M. Bourassa ne s'est pas encore dégagé de la conjoncture qu'on l'invite à décrire. Et s'il ne prend pas plus de distance, s'il parle encore comme s'il participait toujours à la vie politique d'aujourd'hui, c'est que l'ancien premier ministre, encore jeune et vigoureux, envisage certainement un retour à la carrière. C'est pourquoi il mesure encore avec précaution ses déclarations et joue à faire des confidences plus qu'il n'en livre. C'est une ambition très légitime que nul n'a le droit de lui contester. Mais, alors, il ne peut à la fois jouer au sage qui raconte ses souvenirs au coin du feu et préparer une rentrée éventuelle dans l'arène politique que son coeur, son esprit et ses intérêts n'ont jamais vraiment quittées. S'il n'a rien d'autre à dire pour l'instant, il vaut mieux ne plus parler. Chacun respectera son silence.

Michel ROY

L'ACTUALITÉ

Réhabiliter la culture

par FERNAND COUTURIER

Rien n'a probablement mieux réussi à galvaniser la culture, nom et chose, que l'expression "révolution culturelle". Elle renvoie à une critique particulière de l'idéologie qui ne retient en pratique que la dimension sociale de la culture et qui perçoit en elle un dressage raffiné utilisant les valeurs libérales et humanistes pour sauvegarder le pouvoir des puissants et contribuant ainsi à maintenir les hommes ou les travailleurs dans un état d'aliénation. Mais l'histoire montre déjà que là où la révolution culturelle a tenté de renverser le soi-disant dressage culturel, elle a fiché des "tuteurs" auxquels il est interdit de ne pas rester accroché et qui prescrivent le sens de la croissance ainsi que la couleur de la floraison.

Il se pourrait aussi que la "production culturelle" poursuive maintenant à sa manière le même galvaudage. Selon cette expression, la culture comprendrait un ensemble déterminable d'activités ayant pour résultats un ensemble correspondant de produits spécifiques distinguables d'autres produits qui seraient, eux, de l'ordre du non-culturel, voire de l'anti-culturel. C'est la culture production. Un Ministère de la culture pourrait se concevoir dans cette optique restrictive, et on pourrait aussi l'obliger, en pratique, à se comprendre ainsi par la nature et la véhémence des réclamations qu'on lui adresse.

Trouver un sens convenable à la culture est une tâche présente. Il serait peut-être utile alors de se rappeler l'ascendance géorgique de ce mot et de cette chose. On apprendrait probablement ainsi que la culture ne saurait être réduite à une activité spécifique et encore moins à un dressage sociologique, mais qu'elle est avant tout la manière d'habiter le monde. Qu'est-ce à dire?

Habiter un monde, habiter un pays, habiter une maison, c'est fondamentalement la même chose. C'est ouvrir et aménager un espace pour le temps de la vie. Comment se font cette ouverture et cet aménagement? Toujours de la même manière, mais toujours aussi, différemment. De la même manière, en ce que cet espace résulte d'une avancée de projet vers l'avenir par laquelle l'homme est toujours au-delà de lui-même, de son présent et de son passé. C'est toujours en relevant de cette sorte que l'homme s'adonne, au fil des jours, à ses occupations multiples. Celles-ci reçoivent leur sens de cette sorte. Différemment aussi, en ce que l'avancée n'est jamais un saut gratuit ni un bon aléatoire, mais plutôt un écart rendu possible par une tenue bien enracinée dans une terre, dans un langage, dans des coutumes et des manières plongeant loin dans le passé, écart marqué ineffaçablement par cette tenue. Il est impossible au niveau de l'existence même de lévirer dans l'avenir, sans attaches à ce qui fut et qui est. L'homme est toujours en instance de dépassement, mais ce dépassement est toujours mien ou nôtre, c'est-à-dire marqué par des appartenances diverses

et inaliénables à un fonds de réalité. Redonner un sens à la culture, ce serait d'abord la replacer dans cette spatialité et dans cette temporalité propres à l'existence humaine. Il faudrait qu'elle s'habitue à montrer comment l'homme enraciné se devance et avance dans ses productions et son être-ensemble avec les autres. Ainsi la culture ne serait pas un secteur d'activités parmi d'autres, mais caractériserait toutes les manières concrètes de l'homme d'être quelque part pour le temps de sa vie; elle ne serait pas non plus un procédé tout simplement plus présentable que la milice pour fouler les hommes sous l'"imperium" de quelque houlette dogmatique et politique, mais plutôt le rassemblement qui résulte de la volonté et du besoin de présence quelque part, d'une certaine manière ou selon un mode déterminé, avec d'autres, pour le temps et non seulement pour quelque instant.

Ce besoin et cette volonté sont l'expression toute simple de la répudiation de l'indéterminé ou, dit positivement, de la reconnaissance de la finitude humaine. Cette finitude n'est pas un défaut. C'est l'éclat, l'éclatement et manifestation distincte, des caractéristiques propres aux multiples singularités et particularités. C'est l'explicitation des diverses possibilités, peut-être incommensurables tant en nombre qu'en qualité, d'être homme ou d'habiter le monde. Ainsi il y a une parenté très étroite entre culture et finitude. Toute détermination particulière, individuelle ou collective, toute espèce d'activité, de l'ordre de l'imaginaire ou du non-imaginaire, toute modalité de présence et d'absence qui sont autant de manières selon lesquelles la finitude se raconte, relève de la culture en tant qu'elles s'inscrivent toutes dans les possibilités multiples et variées qu'a l'homme d'habiter sa maison, son pays, son monde. La finitude de l'homme assumée en culture souhaite l'identification ou l'accession à l'être propre; mais elle parle tout autant contre l'individualisme clos, le nationalisme exalté ou plissé, le totalitarisme réducteur que contre l'universalisme éctectique indifférenciable.

"Dégalauder" la culture, c'est ne pas prendre au sérieux les phénomènes de lévitación culturelle ou les transports échelés dans le neuf; c'est dénoncer l'ineptie des fabricants et des marchands de produits dits culturels; c'est aussi reconnaître que la culture, en raison de sa coextensivité avec l'existence, échappe au manège de la spécialisation moderne et que, dans cette mesure même, elle peut bien se passer de spécialistes, quels que soient les manteaux dont ils s'affublent; et c'est voir en même temps qu'elle ne saurait que s'embêter des épithètes "élitiste" et "populaire".

La culture serait peut-être la distinction... dans tous les sens du terme, de tous. Et la reconnaissance de cette distinction.

lettres au DEVOIR

Des accusations sans fondement?

Monsieur Clément Trudel,

Suite à notre récente conversation téléphonique, veuillez trouver ci-inclus copie d'une mise en demeure que nous adressons ce jour même au docteur Robert Lussier. Tel qu'entendu, également ci-inclus copie photostatisée de l'offre d'achat dûment acceptée concernant la transaction du 10 mars 1977, document indiquant hors de tout doute que le courtier a été la compagnie Jarmax Ltee et que monsieur Norred Ladoceur, notre client, n'a rien eu à faire avec les deux transactions du 10

mars 1977. Nous avons été surpris de constater que la déclaration du docteur Lussier a été rapportée, quant aux accusations formulées, intégralement le 17 octobre sans qu'aucune vérification ne soit faite auprès de notre client. Notre client était à son domicile dimanche, le 16 octobre, et vous auriez pu l'y rejoindre et il vous aurait alors rapidement éclairé sur la situation et fourni toutes les informations et documents nécessaires pour faire éclater la vérité. Nous espérons donc que les informations contenues dans la pré-

sente vous permettront de faire les rectifications nécessaires et ainsi atténuer en partie les dommages causés à la réputation de notre client par les informations erronées, calomnieuses et libelleuses de monsieur Lussier. En espérant que vous trouverez le tout conforme, veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments. Bien vôtres, Pour de Grandpré, Colas, Amyot, Lesage, Deschênes & Godin, avocats Richard DAVID Montréal, le 19 octobre 1977

Une association vicieuse

Au Conseil de la Radio et de la Télévision Canadiennes,

Par la présente je porte plainte contre l'émission CTV Reports du canal 12, dimanche le 9 octobre à 10 h p.m., émission intitulée "une société multiraciale peut-elle fonctionner?". Cette émission, à mon avis, a été faite de manière à suggérer d'établir des liens entre le nationalisme québécois du gouvernement Lévesque et le nazisme des chambres à gaz. Je suis prêt à démontrer à quiconque possède un minimum de bonne foi que cette association d'idées a été clai-

rement faite par l'émission. Comme, à mon avis, cette association n'a aucun fondement dans la réalité québécoise de 1977, comme aucun fait n'a été apporté pour justifier la suggestion que les Juifs du Québec sont menacés, j'affirme que cette émission est malhonnête et discriminatoire envers un mouvement politique qui vise à la souveraineté du Québec. L'association purement verbale entre nationalisme, national-socialisme et nazisme est vicieuse et inacceptable; elle confond sciemment le nationalisme de

pays puissants avec le nationalisme décolonisateur de nations en voie d'acquiescer leur indépendance comme cela est arrivé pour maints pays d'Afrique. L'équipe de CTV Reports s'est engagée sur une voie dangereuse. J'invente le CRT à y voir au plus tôt pendant qu'il est encore temps d'intervenir. L'émission que je dénonce doit être sévèrement blâmée et ce en public. J'attends de vos nouvelles, Robert BARBERIS Montréal, le 14 octobre 1977.

Le Devoir et les Gai(e)s du Québec

M. le directeur,

Je m'étonne que LE DEVOIR n'ait pas fait le moindre compte rendu du premier Congrès national des Gai(e)s du Québec qui se tenait les 16 et 17 octobre derniers à Montréal. Ce congrès, une première chez-nous, rassemblait plus d'une centaine d'homosexuels et de lesbiennes de la plupart des régions du Québec. La majorité d'entre eux et celles-ci appartenaient à des groupes et à des associations qui travaillent à la fois pour faire cesser l'injuste discrimination qui s'applique encore à leur endroit et pour fournir aux homosexuels/les un certain nombre de services (y compris religieux) dont la société actuelle, qui fonctionne pourtant aussi avec leurs taxes, les prive encore trop souvent. (Mais oui, il semble bien que les homosexuels puissent faire autre chose que de séduire

les petits garçons!) Il est vrai que ceux-ci ne représentent, dans notre société, qu'une minorité de 10%. Ce qui, statistiquement, devrait quand même faire, quand on y pense, à peu près une personne sur deux foyers où entre LE DEVOIR.

ne souffre d'aucune asphyxie de l'information? Mais y a-t-il au moins place, dans LE DEVOIR, pour cette opinion d'un de ses lecteurs? Paul BEAUDRY Montréal, le 18 octobre 1977.

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

Le défi canadien entre Noir et Blanc

Les États-Unis ont rappelé en consultations leur ambassadeur en Afrique du sud, de même que l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas; la Grande-Bretagne, elle, a retenu son ambassadeur qui se trouvait déjà à Londres. À l'heure où ces lignes sont écrites, un débat de quatre jours était demandé au Conseil de sécurité par les 49 pays du groupe africain et l'ambassadeur américain, Andrew Young, partait pour Washington afin de s'entendre sur l'attitude à suivre en cas de demande de sanctions contre le régime de l'apartheid. Apparemment, M. Young ne mettrait pas ou, du moins, ne souhaiterait pas mettre, son veto dans une telle éventualité.

On n'en est pas encore là, mais on imagine difficilement cette fois un triple veto franco-anglo-américain comme celui de 1975... En fait, il faut un texte exceptionnellement radical (en fonction des normes onusiennes!) pour qu'un tel esprit de solidarité négative se manifeste. Pendant ce temps, Ottawa se contente de "suivre" (attentivement bien sûr) "l'évolution de la situation", au moment où M. Don Jamieson part pour le Proche-

Orient. Il n'est certes pas responsable de ce déphasage, mais il y a urgence à New York.

Avant d'évoquer le dilemme de l'Administration Carter devant la brusque dégradation de la situation en Afrique australe, il faut réaliser qu'il y va aussi de la crédibilité du Canada!

Ainsi, de par sa qualité de membre occidental non-permanent du Conseil de sécurité, le Canada fait partie de la mission des Cinq chargée de désamorcer l'explosif namibien... Jusqu'à son dernier coup de force du tandem Vorster-Kruger à Johannesburg, on avait même l'impression que cette mission progressait de manière satisfaisante. Qu'en reste-t-il aujourd'hui que l'Afrique du sud a tenu la gageure de faire l'unanimité contre elle aussi bien de ses adversaires que de ses amis? On peut, dans une approche cynique, prétendre que la répression policière et le muselage de la voix de la conscience noire est un élément de marchandage dans les manœuvres de M. Vorster en ce qui a trait à l'avenir de la Namibie. On peut, dans une approche catastrophiste, affirmer que tout est bloqué aujourd'hui en Afrique aus-

trale, qu'il s'agit de la Namibie ou même de la Rhodesie, et que seul un coup de force à l'initiative des Africains peut rompre (et à quel prix?) l'impasse. Mais, d'une manière ou d'une autre, l'impératif qui en découle, principalement pour les Cinq de la mission namibienne, est de tenter encore de sauver les meubles. Ce qui, faut-il le répéter, suppose de la part d'Ottawa autre chose qu'une attitude d'expectative.

Il y a plus contraignant encore, et M. Jamieson le sait bien, lui qui, devant les parlementaires du Commonwealth, a eu le mérite de dénoncer l'apartheid et les violations des droits de l'homme noir en Afrique australe! Pour être conséquent avec lui-même, le Canada n'a pas d'autre choix aujourd'hui que de fournir l'illustration concrète de cette philosophie explicitement énoncée. Non seulement pour démontrer son attachement à la défense des droits de la majorité noire en Afrique du sud mais aussi à cette contrepartie que M. Jamieson lui-même fixait au respect de ces droits en Ouganda d'Idi Amine Dada! La crédibilité ne peut en aucune manière se fonder sur une approche sélective tant il est vrai que la

liberté ne peut être fractionnée. Ottawa est sommé de réagir, et bien naïf qui croit encore qu'une abstention est en l'occurrence une réaction recevable!

C'est à ce point précis qu'on cerne tout le champ où le rôle du Canada peut être déterminant.

Ce champ est délimité par deux constatations. D'une part, le groupe africain ne peut ne pas relever le défi lancé par l'Afrique du sud à la conscience internationale et, plus particulièrement, aux Africains eux-mêmes; c'est donc dire qu'on n'échappera pas au laminoin d'une majorité poussant une résolution comportant des sanctions; d'autre part, les Occidentaux, et en particulier les Cinq qui se retrouvent dans la mission namibienne, ne peuvent rejeter les arguments des Africains, sous peine de passer pour complices — et protecteurs — de l'Afrique du sud; mais inversement, ils ne peuvent plus jouer le rôle d'intermédiaires si Pretoria se rebiffe contre des sanctions adoptées par défaut de veto. Quelle place laissent ces balises?

D'abord, rien ne dit que les sanctions d'ordre militaire seront écartées, surtout qu'elles sont sélectives. Les États-Unis et la Grande-Bretagne respectent déjà sur base volontaire un embargo sur les fournitures d'armes; on peut difficilement comprendre qu'ils aillent bloquer une résolution demandant une mesure qu'ils ont déjà prise; ici, il s'agit d'éviter les formules démagogiques qui attireraient un veto qu'à la forme!

De même, il est possible de forger un projet de résolution réclamant des sanctions économiques, mais différenciées et surtout conditionnelles. Une telle formulation aurait l'avantage de pouvoir s'appliquer à double sens: à l'"aller" comme pénalisation, au "retour" comme encouragement sinon comme récompense puisqu'elle serait sans objet si l'Afrique du sud s'engageait dans la bonne voie. Sans parler encore de l'aspect dissuasif: le régime Vorster n'aurait qu'à s'en prendre à lui-même en remplissant les conditions d'application des sanctions!

En fait, la cassure africaine est aux arêtes vives et l'urgence qui en découle aujourd'hui pour nous est de prendre l'Afrique du sud au piège de son propre défi.

Georges VIGNY

la parole du jour

"Il y a plusieurs membres, et cependant un seul corps. L'oeil ne peut donc dire à la main: Je n'ai pas besoin de toi; ni la tête à son tour dire aux pieds: Je n'ai pas besoin de vous" — 1 Corinthiens 12.20-21.

La Thaïlande en quête de stabilité

Pour la seconde fois en un an, l'amiral Sangad Chaloryu, à la tête d'une junte représentant les trois armes, s'est emparé du pouvoir en Thaïlande, renversant le gouvernement de M. Thanin Kraivichien, dont il était le ministre de la Défense. Le 6 octobre 1976, il avait mis fin à trois années d'expérience démocratique quelques heures après le massacre des étudiants de l'université de Thammasat.

L'an passé, l'amiral Sangad vouait aux gémonies la démocratie, fourrier du communisme et coupable de tous les maux. Il annonce aujourd'hui que des élections seront organisées en 1978. Il faut, semble-t-il, accueillir avec la plus grande circonspection de telles promesses émanant de militaires putschistes.

Une nouvelle Constitution va être mise en chantier. Ce sera la onzième depuis que, en 1932, une coalition d'officiers et de civils libéraux renversa la monarchie absolue. Depuis lors, le royaume a été, la plupart du temps, gouverné par des dictateurs en uniforme. La prochaine loi fondamentale aura pour objet, disent les nouveaux maîtres et le bonheur du peuple. Mais est-elle assurée d'une durée d'application plus longue que les deux pré-

cedentes, celles de 1974 et de 1976?

Choisi par les militaires comme simple exécutant, M. Thanin Kraivichien avait pris au sérieux ses fonctions de premier ministre. Entouré de collaborateurs sélectionnés parmi ses amis personnels, mais aussi inexpérimentés que lui, il avait, en un an, réussi le tour de force de s'aliéner la quasi-totalité de la classe politique, sans remporter de succès notable. Ses rares initiatives, en particulier en faveur des investissements étrangers, s'étaient perdues dans les sables d'une bureaucratie devenue un véritable État dans l'État. En supprimant toute démocratie, même formelle, il avait donné aux marquisards du P.C. thaïlandais, auxquels se sont joints un certain nombre d'opposants, des arguments de propagande dont ils ont su jouer avec une grande habileté.

La politique de confrontation avec les pays communistes indo-chinois s'est située à l'opposé des patients efforts diplomatiques poursuivis, non sans succès, par les gouvernements civils précédents. Les Américains s'inquiétaient d'ailleurs du regain de tension dans la région.

Sentant le danger, l'armée, qui avait soutenu sinon dicté ses options à M. Thanin Kraivichien, a fait volte-face et

s'est débarrassée d'un allié devenu gênant dont elle fait aujourd'hui un bouc émissaire. Mais serait-il devenu premier ministre sans l'appui de la cour et des casernes?

Il est temps pour l'état-major de reprendre les choses en main avant que la situation ne se dégrade outre mesure. Telle est la tâche du général Kriangsak Chamarnand, commandant suprême des forces armées, qui apparaît, derrière l'amiral Sangad, comme l'homme fort du régime. Le général n'ignore pas la menace que font peser les "jeunes Turcs" de l'armée, avides de participer au pouvoir et d'en partager les profits. Il faut maintenir l'unité de l'armée et galvaniser une opinion de plus en plus apathique, alors que la lutte anticommuniste se développe, avec son cortège de "bavures".

Le changement de régime — ce n'est sans doute pas un hasard — intervient à un moment où Bangkok semble amorcer un rapprochement tant avec Pékin qu'avec les capitales indo-chinoises. Les généraux réalistes voudraient négocier avec Hanoi une sorte de "modus vivendi" qui leur permettrait de renforcer leur pouvoir. S'ils n'y parvenaient pas, le royaume risquerait de s'installer dans l'insécurité. (Le Monde)

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

# Vers une nouvelle pensée stratégique canadienne

par

RICHARD BRÛLÉ

■ L'auteur de cet article qui a d'abord paru dans la Revue canadienne de Défense est capitaine au sein des Forces armées du Canada.

Nous assistons présentement à un grand changement d'orientation du sein du cabinet et du ministère de la Défense nationale. Le gouvernement s'apprête à dépenser des millions de dollars pour l'achat de nouvel équipement (Aurora, Léopard). Déjà, il prépare des plans pour l'achat de nouveaux chasseurs-intercepteurs ainsi que pour le rajoutement de notre flotte en étanche. Il est de nécessité absolue que le Canada repense sa stratégie dans un monde nouveau, accéléré et instable.

Il serait décevant et inacceptable qu'avec son piètre budget militaire, le Canada n'achète que pour acheter, pour rajouter, pour flatter, pour amadouer ou pour relancer l'économie. Tout achat, par lui-même, doit être justifié à l'intérieur d'une stratégie intégrée, pratique et réaliste. Il ne faut pas que notre stratégie se développe à partir de l'équipement disponible. L'inverse devrait plutôt se produire.

## Le Canada et les trois blocs

Pour peser une stratégie, il faut d'abord connaître l'univers dans lequel on vit. Avant d'énoncer mes conceptions stratégiques, je dois exprimer ma perception du monde. Celui-ci m'apparaît comme un monde à trois blocs, représentés par les U.S.A., l'U.R.S.S., et les pays non-alignés. On attache souvent au premier la qualité d'être défensif; au deuxième, d'être offensif; et au troisième d'être arrogant.

Le Canada, par son histoire, sa géographie et sa situation démographique, appartient bon gré mal gré au premier. Dans cette optique, nous partageons la caractéristique d'être défensif: qualité que nous devons naturellement conserver. Je ne veux donc pas remettre en question la participation canadienne à l'OTAN, à NORAD, et à ALCANUS.

L'attitude du Canada envers le deu-

xième bloc doit, à mon avis, être ferme mais réaliste. Même si nous le voulions, nous ne pouvons pas élever une muraille d'équipement militaire pour nous séparer du bloc communiste. Je ne crois évidemment pas qu'il faille être mou et se laisser imposer des décisions que l'on jugerait d'abandon à cause de la puissance communiste. Il faut plutôt être réaliste et accepter que devant la fermeté dans les décisions et les actes, l'ennemi, s'il est raisonnable et conscient, n'attaquera pas. Il n'y a aucun doute à ce sujet, car l'ennemi éventuel n'a pas la puissance nécessaire pour enrégimenter à la fois l'Europe ou l'Amérique ou les deux à la fois. A la longue, nous gagnerons la guerre, comme nous l'avons toujours fait. Donc — et c'est mon premier point — l'ennemi peut songer à une guerre éclair pour s'approprier une partie de terrain et puis négocier; mais il ne pourrait pas soutenir une guerre de longue haleine.

Cela ne signifie évidemment pas que cet ennemi, raisonnable et conscient, ne tâtera pas le terrain, ne tentera pas la subversion, seul moyen raisonnable et efficace qui lui restera de contrôler, sinon d'envahir les pays de l'ouest. Il nous faut évidemment tenir compte de tout cela dans notre stratégie. J'en traiterai plus loin.

Que dire du troisième bloc, celui des pays non-alignés? Celui-ci se manifeste surtout dans deux genres de situations. Il est arrogant parce qu'il est pauvre ou parce qu'il est en proie à des difficultés internes ou externes qui le traumatisent. Du point de vue militaro-stratégique, il faudra l'aider soit par la force onusienne (si nécessaire), soit par notre pouvoir économique.

## Les structures nécessaires

Très succinctement, tout cela implique, dans une optique stratégique-militaire, une

structure opérationnelle à trois volets. D'abord, le Canada devra maintenir une force militaire permanente, active, bien entraînée, bien équipée, prête à combattre immédiatement un assaut puissant, rapide et qui vient par surprise. Une partie de cette force devra être toujours prête à se déployer immédiatement n'importe où dans le monde pour répondre à une invitation de l'ONU. Cette force devra donc commander un équipement surtout défensif qui sera utilisé avec une attitude ferme et sûre.

Deuxièmement, il nous faudra une force semi-permanente, active, bien entraînée, bien équipée, capable par son organisation de s'intégrer à la force permanente mais aussi capable de fracturation, de dispersion et d'action individuelle. En somme, je pense à une force d'arrière-garde, une force nationale capable soit de s'unir à la première en cas de nécessité, soit de défendre le territoire contre l'infiltration, le sabotage ou la subversion. Une force loyale, sincère, patriotique. Une telle force, équipée légèrement, sera capable de mouvements rapides sur son propre terrain. Elle sera une force de protection pour la nation en danger.

Enfin, il faudra aussi une force en puissance, comme celle de la Suisse, c'est-à-dire non-active, non-armée, mais bien entraînée et hautement motivée. Cette force, c'est la patrie prête à prendre les armes, à prendre la forêt ou la montagne; c'est le peuple qui, devant l'ennemi, s'engage et grâce à une éducation sociale et militaire, se trouve toujours prêt à offrir à l'ennemi le spectacle d'un groupe homogène, uni par la force du droit et de la justice. C'est la patrie derrière chaque citoyen, c'est une volonté, un moral inébranlable qu'aucune armée du monde ne pourra jamais vaincre.

Que signifie tout cela pour le Canada? D'abord, que le pays doit posséder une

force active, déployée sur trois grandes aires d'activité: une partie en Europe; une partie prête à répondre à des appels d'urgence (au service de l'ONU ou non), stationnée soit en Europe soit au Canada; et une troisième partie au Canada pour servir de cadre permanent de la force semi-permanente. La deuxième partie, lorsqu'elle se trouvera au Canada, et la troisième, offriront donc une unité cadre à la force active semi-permanente dont je traiterai plus bas. Elle servirait aussi à l'aménagement du territoire dans les régions semi-désertes et dans le Grand Nord, par exemple, durant les périodes creuses et avec la participation de la force semi-permanente, et de la population locale.

Ensuite le pays doit posséder une seconde force active, semi-permanente. Elle équivaudrait plus ou moins à notre force de réserve actuelle, mais elle serait mieux entraînée et mieux équipée. Elle serait constituée d'un élément très important de la population locale, celle qui connaît très bien son territoire, et elle serait intégrée à la force permanente, sur papier en temps de paix et possiblement dans le champ (si absolument nécessaire), en temps d'hostilité.

Cette seconde force serait une force réceptive aux besoins immédiats de la population parce qu'elle en ferait partie intégrante. Elle répondrait aux appels à l'aide émanant du pouvoir civil pour contrôler des inondations, par exemple, ou des feux de forêts.

Par sa présence au sein de la communauté comme Monsieur Tout-le-Monde, cette force serait certes plus facilement perçue comme active que ne le sont des soldats en uniforme, qui ne sortent de leur caserne que pour parader ou pour créer la discorde, ou selon certains, pour opprimer le peuple. Cette force équivau-

draît en gros à la garde nationale aux Etats-Unis, mais elle serait mieux entraînée. Elle suivrait un peu le modèle de l'armée française qui, une fois les manœuvres terminées, oeuvre à des tâches de reconstruction civile pour des communes dans le besoin (par exemple dans l'aménagement de sentiers, dans le nettoyage d'une forêt, la construction ou la réparation d'un pont, ou dans la reconstruction de lieux historiques).

Cette seconde force active signifierait cependant certains changements dans la politique sociale du Canada. Il faudrait de nouvelles lois pour protéger l'emploi de ces travailleurs semi-permanents, un nouveau taux de solde, une reconstruction de leurs établissements et l'injection dans leurs rangs, d'une nouvelle motivation et d'un nouvel esprit.

La troisième force, celle qui serait non-active, et non-armée sera cependant la plus difficile à éduquer. Ce sera la patrie armée de force morale, consciente de son indépendance et soucieuse d'être toujours fidèle à elle-même d'être libre. Ce sera un peu la nation britannique des années quarante, inspirée par ses chefs, et prête à tout pour assurer sa survie et son indépendance dans la liberté. La troisième force découle du concept de la nation en armes, sinon physiquement, du moins psychologiquement; celle qui assure sa

propre existence en acceptant, en comprenant, et en appuyant ses forces permanentes et semi-permanentes. Par exemple, si le Canada devait être envahi par une puissance étrangère, il incomberait à tous les soldats, ceux qui survivraient de la force permanente et semi-permanente; de prendre les armes avec les appuis et les renforts de la population en général, pour une guerre de guérilla dont la durée et l'intensité dépendront de la force de l'agresseur.

Les Forces armées canadiennes ont fait un pas dans cette direction quand elles ont établi récemment une armée de l'est, une armée de l'ouest et une Force spéciale et quand elles ont décidé de conserver la brigade canadienne en Europe tout en revitalisant lentement la milice. En mettant sur papier ses buts et intentions, en les publiant et en rationalisant ses achats et ses interventions (tel le déplacement du Régiment aéroporté du Canada), le Quartier général pourrait non seulement allier la population en général mais aussi relever encore plus le moral de ses troupes en s'assurant leur compréhension et leur loyauté.

Possédons-nous une stratégie réelle et active pour l'avenir? Si oui, il est grand temps de l'exprimer. Les Canadiens de toutes origines seraient rassurés de savoir...

## Une institution plus originale qu'on ne veut le croire

# La Couronne du Canada, réalité vivante ou pur symbole?

par

JACQUES MONET

■ Historien de profession et directeur jusqu'à l'été dernier du département d'Histoire à l'Université d'Ottawa, Jacques Monet, jésuite, publiait dans un récent numéro de l'excellente Revue d'Études canadiennes (Journal of Canadian Studies, Trent University, Peterborough) une substantielle recension d'un ouvrage du politologue James MacKinnon, de l'Université de Calgary, intitulé *The Crown in Canada*. Par-delà la recension de l'ouvrage de MacKinnon, M. Monet livrait ses propres vues sur la Couronne du Canada. Voici de larges extraits de son article, qu'on lira sans doute avec intérêt à la suite du passage de la reine au Canada, où elle a inauguré la semaine dernière la session du Parlement à Ottawa.

Royaume-Uni; elle n'est même pas la Reine Elisabeth II du Canada. C'est plutôt une de ces nombreuses formes et structures, politiques et sociales à la fois, que nos ancêtres ont apportées d'Europe et que nous avons façonnées selon notre volonté propre jusqu'à ce qu'elles revêtent une nouveauté authentiquement canadienne.

## Une institution originale

Sur le plan constitutionnel, la singularité de notre Couronne saute aux yeux. À la différence de la Couronne du Royaume-Uni, la Couronne du Canada s'incarne dans des personnes distinctes. Elle est rendue visible dans le Souverain qui la porte par droit héréditaire; dans le Gouverneur général qui l'exprime pleinement par droit de nomination; et dans les Lieutenants-Gouverneurs qui participent à sa souveraineté. Toutes ces personnes ont les mêmes devoirs constitutionnels, et toutes disposent de mêmes prérogatives. Toutes trois sont des expressions également valables de la même institution.

Cette adaptation de la Couronne britan-

nique comme lien constitutionnel en régime fédéral est probablement la création la plus audacieuse et l'invention la plus heureuse des Pères de la Confédération.

Dans la vie politique et même dans la société, les fonctions de ces trois représentants de la souveraineté canadienne sont inséparables. La fonction du Gouverneur général et celle du Lieutenant-Gouverneur perdraient beaucoup de leur prestige si on les séparait des valeurs qui entourent, au Canada et dans le monde entier, l'idée de la royauté héréditaire. De même la fonction du Souverain dépend entièrement des deux autres: c'est en elles que la souveraineté s'exerce régulièrement; et c'est en elles que les diverses expressions de l'expérience canadienne s'intègrent à la monarchie. Dans d'autres monarchies, et notamment en Grande-Bretagne, le Souverain est représenté localement par les membres de sa famille. C'est par des mariages, ou par l'anoblissement que les diverses expressions de la vie politique et sociale sont incorporées à l'institution. Au Canada la monarchie a ceci de spécial, qu'elle accorde la possibilité de changer régulièrement la personnalité qui est à la tête même de l'État. Et ainsi la Couronne intègre directement les diverses contributions de ses titulaires, tirés, à tour de rôle, de la vie artistique, littéraire, philanthropique, agricole, militaire, ou diplomatique. Par rapport aux autres monarchies, ceci constitue une originalité distinctive de la Couronne canadienne.

Au niveau du symbolisme — et à mon sens la monarchie canadienne en ce dernier quart du XXe siècle a une fonction surtout représentative — la Couronne joue un rôle très complexe, qui n'est pas étranger aux difficultés de l'expérience qu'est le Canada. Les Lieutenants-Gouverneurs sont des symboles de fidélités particulières. Chacun possède son caractère propre, et, dans la tradition de sa province, exprime à sa manière l'héritage et l'idéal de ses compatriotes. Le Souverain, qui réside habituellement en dehors du pays, représente le prolongement vers l'extérieur du Canada de son idéal et de ses affections. Le Gouverneur général lui, est le signe principal de l'unité du Canada, et l'incarnation de son autorité. Séparés l'un de l'autre, pris isolément chacun dans son poste, ces trois personnages donneraient de la réalité canadienne, une image incomplète, partielle, et fautive. Ensemble, dans leurs offices constitutionnels, et dans leurs relations mutuelles, ils personnifient le pays tout entier, et proclament l'identité propre du Canada, ce pays qui déborde les nationalismes, et qui est un et multiple à la fois.

## La Couronne et le Québec

Depuis le début de la Révolution tranquille, alors que s'est éteint au Québec le

grand consensus social et politique élaboré durant les années 1840-50, aucune des institutions n'a échappé à la contestation. Plusieurs sont disparues, d'autres ont été profondément transformées. Jusqu'ici la Couronne est demeurée. C'est en partie parce que les priorités de la Révolution tranquille se sont portées vers d'autres objectifs; mais aussi parce qu'aucun autre consensus ne s'est imposé autour de valeurs perçues comme incompatibles avec le présent régime. Au contraire, les aspirations liées à la démocratisation, à l'option fédéraliste, et à la stabilité politique, ces trois qui semblent encore rejoindre des majorités assez considérables, se rattachent toujours d'une manière ou d'une autre à l'institution monarchique. Et le nouvel enthousiasme qui s'est affirmé depuis 10 ans autour de la défense de la langue et de la culture françaises, à lui aussi, des appuis dans l'histoire de la monarchie au Canada.

Les garanties de l'Acte de Québec sont reliées à la Couronne, comme le geste de Lord Elgin qui, en lisant le discours du Trône en français, a donné de sa propre initiative, dès 1849, une sanction toute royale à l'utilisation officielle de la langue française au Canada. L'est aussi l'établissement à Québec par Lord Dufferin de la seule résidence permanente du Gouverneur général en dehors d'Ottawa, et la confirmation comme co-capitale du Canada de cette ville que la Reine Elisabeth a appelée "la capitale de la civilisation française en Amérique". Tous les Gouverneurs généraux ont parlé français à l'occasion d'événements officiels où que ce soit au Canada; et l'alternance au poste de Gouverneur général entre un anglophone et un francophone signifie au fait même de l'État, l'égalité des deux langues. En fait, à travers l'histoire du Canada la Couronne a ratifié les droits du Canada français comme aucune autre institution canadienne ne l'a fait.

Cela, les Canadiens français ne le savent sans doute pas explicitement. Mais au moins ils semblent comprendre que la Couronne est une institution qui ne leur a jamais nu.

Certains se souviennent peut-être, en plus, que c'est à l'intérieur du régime dont la Couronne est le principal symbole, que leurs ancêtres ont goûté pour la première fois à un gouvernement à base démocratique. Loin de s'être fait imposer cette institution, ils ont vu assez clairement — en raison de leur foi religieuse et surtout de leur intérêt politique — que la monarchie constituait pour eux ce que Maurice Duplessis devait appeler "le boulevard de nos institutions démocratiques et de nos libertés constitutionnelles".

Les Canadiens français ne sont pas tous de ces complexes qui, avec trois générations de retard, s'affairent à mener le dernier combat anti-impérialiste. La plupart savent communier à ces valeurs que la Couronne incarne toujours pour l'ensemble des Canadiens. La première de celles-ci est sans doute le principe de la dignité de la personne humaine et de son égalité devant la loi. En elle-même, sans considération de classe, d'influence, ou d'origine ethnique. La monarchie signifie cela au Canada d'une manière toute particulière: un roi est roi, non pas en vertu de son intelligence ou de son instruction, ou encore à cause de sa fortune et de son influence; il n'est pas roi parce qu'il est habile ou parce qu'il professe une religion particulière, ou encore parce qu'il appartient à un groupe ethnique privilégié. Il est roi par le pouvoir de sa simple naissance; à cause de sa personne. Parce qu'il est lui-même. Et en choisissant de laisser la désignation d'un des titulaires de l'autorité royale à ce plus commun dénominateur du monde: la naissance, les Canadiens proclament implicitement cette vérité que chacun de leurs a sa souveraineté

intrinsèque qui lui vient, à lui aussi, de par le pouvoir de sa simple naissance, à cause de sa personne. Parce qu'il est lui-même.

## Un pays pas comme les autres

De plus, la Couronne du Canada permet aux Canadiens de proclamer aussi l'égalité de chacune des composantes sociales,

ethniques, ou régionales de leur pays. Par la rotation des titulaires aux postes de Gouverneur général et de Lieutenant-Gouverneur, ils reconnaissent solennellement, successivement, et dans une égale dignité, la contribution de chacune des sphères de l'activité canadienne, et les plusieurs composantes de notre personnalité.

Voir page 6: Couronne

Des lits en laiton de toutes grandeurs. Lintres, horloges, glaces, bronzes et fourrures, divans, lampes, tables, chaises, tableaux, papiers, chevaux, matelas, antiquités, verre, porcelaine, cadeaux et une foule d'autres objets.

Heures d'ouverture: de 10 h 30 à 18 h les lundi, mardi, mercredi et samedi, et de 10 h 30 à 21 h les jeudi et vendredi.

La maison du laiton

Aussi articles en laiton importés.

Le 14 rue laiton 2105, rue de la Montagne (entre Sherbrooke et de Maisonneuve)

844-8553

Certificats de dépôts garantis de 5 ans

9 1/2 %

Intérêts payables annuellement  
Dépôt minimum: \$1,000.  
Autres dépôts disponibles à taux variés  
Pour de plus amples renseignements  
appelez votre courtier ou—

La Compagnie de Fiducie Morgan

Montréal — 1 Place Ville Marie, Suite 1440  
Beverly Bishara — 1-514-878-3861  
Toronto — Toronto Dominion Bank Tower  
Suite 2710, Toronto Dominion Centre  
Dorothy de Munick — 1-416-362-1177

Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

LA COMPAGNIE DE  
**Fiducie Morgan**  
au service des Canadiens depuis 1916

**Le Relais CHEVROLET LTÉE**

**roulez à bon compte dans une voiture de location du Relais Chevrolet**

(Taux basés sur 36 mois - Location nette)

DIVISION LOCATION	Ciude Desjardins	276-2541
MONTE CARLO	\$165 <sup>00</sup>	
IMPALA	\$160 <sup>00</sup>	
MALIBU	\$152 <sup>00</sup>	
CAMARO	\$155 <sup>00</sup>	
NOVA	\$145 <sup>00</sup>	

9 1/4

Echéance: 5 ans

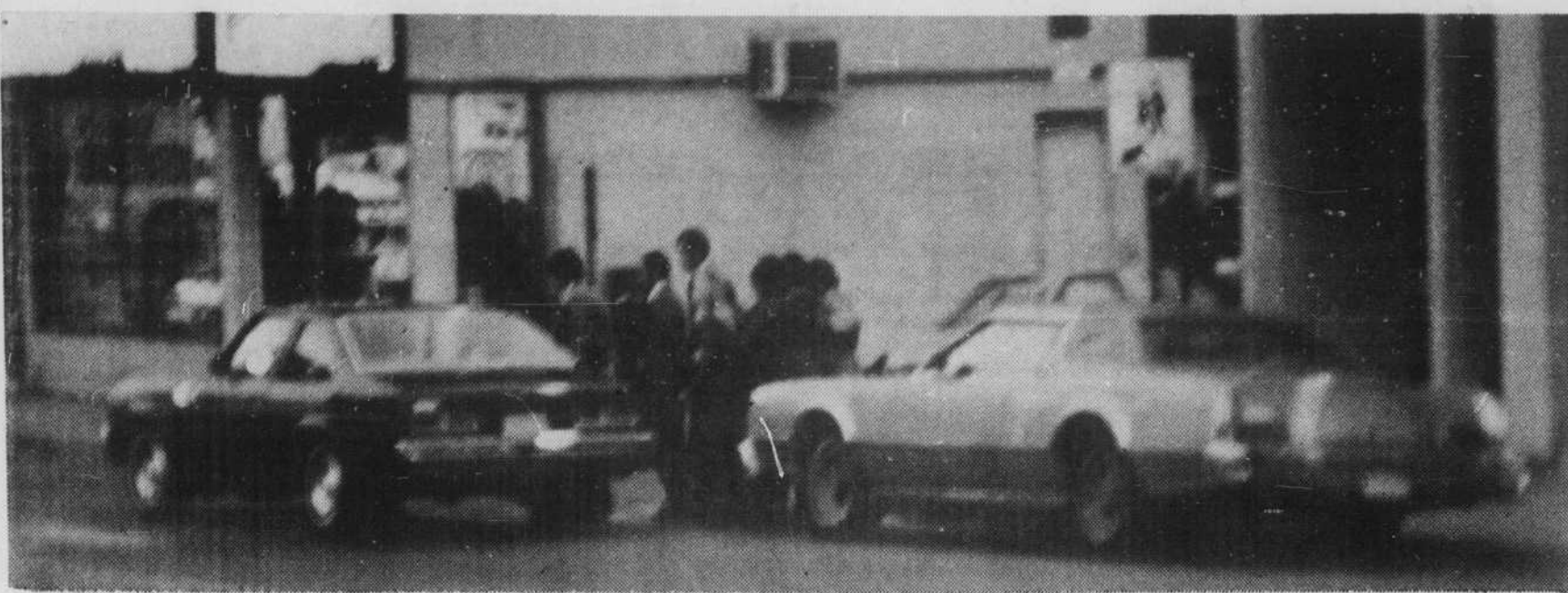
Certificats de placement garanti

Intérêt: mensuel, trimestriel, semi-annuel, annuel, ou composé annuellement jusqu'à l'échéance

**Trust Commerce Capital**

1450 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal, Qué.  
H3G 1R3 (514) 861-9446

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada



Le voleur entouré de quatre otages et du journaliste Serge Labrosse quitte les lieux de son méfait après avoir accepté en échange de libérer les autres otages qu'il détenait dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, rue Masson à Montréal.

(Photo Daniel Labelle)

### Un voleur s'échappe avec trois otages

MONTRÉAL (PC) — Quatre otages ont été libérés sains et saufs, hier soir, dans le nord de la métropole, après dix heures de captivité, à la merci d'un voleur de banque armé qui les avait emmenés en automobile. Selon la police de la CUM, le gérant de la banque attaquée et deux de ses employés de même qu'un journaliste du Journal de Montréal ont été relâchés un après l'autre à mesure que le voleur fuyait les lieux du crime, une succursale de la Banque canadienne nationale du quartier Rosemont. Le suspect a été appréhendé peu après avoir libéré son der-

nier otage. Tout l'argent dérobé a été retrouvé.

L'affaire a débuté dans l'après-midi au moment où la police allait arrêter un cambrioleur dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, rue Masson, dans le quartier Rosemont. Pris sur le fait, le voleur s'est réfugié dans l'immeuble en se barricadant avec une douzaine d'otages.

À la suite de pourparlers, le voleur a accepté de relâcher trois personnes, un homme, une femme et un enfant. Un journaliste, Serge Labrosse, du Journal

de Montréal, a agi à titre de médiateur entre le bandit et la police.

En début de soirée, la police acceptait de laisser le voleur et quatre personnes, dont le journaliste Serge Labrosse, quitter l'île de Montréal dans une voiture à la condition qu'il laisse la vie sauve à tous ses otages. Le voleur devait permettre à ses otages de quitter un à un la voiture aussitôt qu'il se trouvait hors de l'île de Montréal.

La police, dont certains agents étaient armés de mitraillettes, avait encerclé six pâtés de maisons autour de la banque.

juin); une meilleure utilisation du feuillet de l'Assemblée de manière à y inscrire plusieurs affaires qui doivent actuellement faire l'objet de motions un peu formelles tels les dépôts de documents et annonces diverses; le vote électronique des députés, sans qu'ils aient nécessairement besoin d'être présents, etc...

Toutes ces réformes, d'expliquer M. Vaugeois, visent essentiellement à faire gagner du temps à l'Assemblée Nationale de manière à dégager des périodes plus substantielles à consacrer aux séances de commission parlementaire, là où les députés ministériels peuvent véritablement se faire valoir.

Certaines de ces réformes techniques font d'ailleurs l'objet depuis quelque temps de discussions avec les partis d'opposition au sein d'un comité restreint de l'Assemblée, discussions dont on pourrait connaître certains aboutissements dès aujourd'hui, par la voix du leader parlementaire de la majorité et ministre d'Etat à la réforme parlementaire, M. Robert Burns.

Toutefois, quoi qu'il en soit du résultat de ces entretiens, M. Vaugeois estime qu'il faut dépasser ces aménagements de premier niveau et s'attaquer le plus rapidement possible à une deuxième série de réformes, beaucoup plus substantielles parce qu'elles touchent au coeur même de l'institution parlementaire en remettant en question une partie du rôle actuel du ministre.

Ainsi, en vertu de ce projet, chaque ministre serait doté d'un adjoint législatif chargé de piloter, en commission parlementaire, l'étude article par article d'un projet de loi.

Ce rôle d'adjoint législatif n'a rien à voir avec celui d'adjoint parlementaire, auquel M. Vaugeois ne semble d'ailleurs pas accorder de grande utilité. De plus l'adjoint législatif n'est choisi par le ministre que pour la défense d'un seul projet de loi et doit céder se placer à un autre lors de l'examen d'un projet de loi subséquent.

Selon M. Vaugeois, les avantages d'une telle réforme seraient nombreux: d'abord, le législatif serait mieux distingué de l'exécutif, le simple député serait davantage associé publiquement à l'élaboration et à la discussion des lois (lui qui doit actuellement se contenter des comités et caucus privés), enfin les ministres seraient libérés d'une tâche qui demande beaucoup de temps et pourraient ainsi se consacrer davantage à leurs ministères.

À cet égard, le député de Trois-Rivières ne se gêne pas pour affirmer que les ministres ne sont pas assez présents à l'intérieur de leurs ministères respectifs, qu'ils ne peuvent en conséquence donner "l'impulsion politique" au travail administratif.

M. Vaugeois prend bien garde de critiquer ouvertement la haute fonction publique, qu'il juge d'ailleurs compétente et soucieuse du bien public, mais n'en es-

time pas moins qu'il appartient aux élus de gouverner et de diriger l'appareil administratif.

Ainsi, il se plaint que la fonction publique, tout experte qu'elle soit, demeure souvent insensible aux représentations des députés qui ne songent qu'à transmettre les besoins réels de la population.

À ses yeux, il faudrait que les ministres aient davantage de temps à consacrer à l'administration de leur ministère, de manière à diriger véritablement le travail plutôt qu'à ne superviser de loin les tâches dirigées et orientées par d'autres.

Au surplus, M. Vaugeois estime que les commissions parlementaires ne devraient pas se limiter au seul examen de projets de lois ou de réformes proposées dans des savants livres de diverses couleurs.

À cet égard, il désire que, comme en régime présidentiel, les commissions parlementaires aient le pouvoir d'examiner certaines politiques gouvernementales, d'en élaborer de nouvelles au besoin ou encore d'enquêter sur certaines questions particulières. Il suggère ainsi que ces commissions soient dotées d'un "staff" permanent qui, autant pour le compte des députés ministériels que pour ceux des partis d'opposition, ferait la recherche, monterait les dossiers et fournirait tout le soutien nécessaire au travail des élus.

En plus de valoriser grandement le rôle des députés, ces commissions parlementaires nouveau style auraient, selon M. Vaugeois, le grand avantage de concrétiser les vœux de transparence de l'administration actuelle en soumettant les politiques gouvernementales à un examen public.

Enfin, une dernière suggestion: la création d'une nouvelle catégorie de ministres, les secrétaires d'Etat, qui seraient chargés de piloter la mise en oeuvre de lois touchant deux ministères, comme la loi de protection de la Jeunesse par exemple qui relève autant du ministère de la Justice que de celui des Affaires sociales.

De plus, ces secrétaires d'Etat pourraient être chargés de certaines directions générales de ministères déjà existants (pêcheries, éducation permanente, relations internationales) ou encore de certaines sociétés d'Etat.

Bien qu'ayant des responsabilités ministérielles, ils ne siègeraient toutefois au Cabinet que lorsqu'on discute d'affaires concernant leur secteur, et seraient en fait des ministres juniors faisant l'apprentissage d'une véritable tâche ministérielle.

Il est évidemment trop tôt pour prédire ce qu'il adviendra de ces réformes passablement plus substantielles que tout ce qui a déjà été soumis jusqu'à présent mais il semblerait que, du moins en ce qui concerne les secrétaires d'Etat, le premier ministre n'ait pas écarté l'idée de faire quelques pas en cette direction lors du prochain remaniement ministériel.

### COURONNE

Suite de la page 5

lité collective.

Une autre valeur sur laquelle s'est fondée la société canadienne est celle qui est au coeur de la "nationalité nouvelle": celle-là que Georges-Etienne Cartier évoquait en parlant "d'une nation politique, indépendante de l'origine nationale et de la religion des individus."

Le Canada n'est pas un pays comme les autres. Seul de tous les peuples de l'ère moderne, il a évolué vers un type de citoyenneté basé ni sur une fusion nationale ni sur une idéologie révolutionnaire. Certaines sociétés se sont formées au fil des siècles et des traditions en assimilant des clans et des tribus en un tout assez homogène pour éventuellement constituer une nouvelle et différente nation. D'autres sont nées soudainement du traumatisme de la guerre ou de la révolution, et les générations se succèdent, elles ont su se former une conscience commune à partir de réflexions et d'appréciations renouvelées de ce premier geste de violence. Le Canada n'a suivi aucune de ces voies. À l'exception de quelques aberrations temporaires (qui n'ont d'ailleurs jamais bénéficié de la faveur de la majorité) les Canadiens n'ont recherché ni l'assimilation, ni la révolution. Au contraire, ils ont systématiquement refusé de créer une nation homogène. Chacune de leurs cultures s'est acharnée à survivre distinctement, et le Canada en est venu ainsi à transcender tous les nationalismes. Il est devenu l'expression du pari ouvert le plus fou et le plus exaltant qui soit: celui d'une fraternité bi-nationale, multi-culturelle et multi-confessionnelle, fondée à la fois sur la liberté des individus et sur l'ordre public, et réalisé enfin dans la paix.

La Couronne du Canada reflète tout cela comme bien peu d'autres institutions canadiennes peuvent le faire. Car la monarchie puise dans un trésor de valeurs qui débordent les limites du nationalisme. Elle est fondée sur la dignité et l'égalité des personnes, sur la promotion des cultures, et, pour les Canadiens français en particulier, sur la défense et l'illustration de la langue française. De plus, et de par sa nature même, elle rebute les étroitesse nationalistes et s'entoure de notions plus larges, telles que celle de la famille et de la fraternité universelle.

Une ambiance de famille

Le Canada a mûri graduellement dans une ambiance qui est celle de la famille, celle où chacune des personnalités est appelée à cohabiter dans l'amour et dans la continuité, puis à se développer par le dialogue et l'échange loyal. Ce n'est donc pas tout à fait par hasard que les Cana-

### la météo

Un ennuagement graduel est en voie de couvrir tout le Québec alors que des averses sont prévues en soirée. Les températures seront légèrement au-dessus de la normale. Pour mercredi: retour du soleil.

Outaouais, Montréal: ensoleillé avec ennuagement et averses en soirée. Maximum de 16. Aperçu pour mercredi: beau et doux.

Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé suivi d'un ennuagement et d'averses tard en soirée. Maximum de 14. Aperçu pour mercredi: beau et doux.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie, Laurentides: ennuagement suivi d'averses et vents modérés. Maximum de 12. Aperçu pour mercredi: beau et doux.

Saguenay-Lac Saint-Jean, Rimouski, Sept-Îles, Rimouski, Gaspésie: ciel variable. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour mercredi: beau et doux.

diens placent à la tête de leur État un monarque qui est essentiellement le chef d'une famille. Et qui est désigné, non pas dans la contestation électorale ou le conflit militaire, mais par la nature elle-même, et à cause de ses qualités d'intégrité, de dignité, et de générosité. Ce sont les républiques qui sont issues de la violence.

Ce n'est pas, non plus, par immaturité politique qu'ils ont voulu que leur monarchie les rattache à une communauté internationale qui doit apprendre, elle aussi, à transcender les nationalismes. C'est dans la nature des choses. Vers les années 1840, les Canadiens (et surtout les Canadiens français) se sont fait les artisans de l'émancipation pacifique des colonies. Un siècle plus tard, grâce à la Couronne du Canada, d'autres peuples, en des continents à peine connus de LaFontaine et de ses contemporains, imitèrent leur exemple pour devenir à leur tour les maîtres de leur destinée culturelle. Ainsi le curriculum vitae de LaFontaine (nationaliste radical, prisonnier politique, chef parlementaire modéré, premier Premier ministre d'un pays nouvellement autonome) est-il devenu le modèle classique de l'histoire personnelle des leaders afro-asiatiques dans la plupart des pays du Commonwealth. Il y a là une continuité qui est d'ordre familial.

C'est dans la Couronne, et à cause d'elle, que les Canadiens sont frères, malgré la diversité de leurs origines sociales et ethniques; frères, les uns des autres, et de quelques cinq cents millions d'hommes dispersés aux quatre coins du monde.

C'est la Couronne aussi qui témoigne de leur patrimoine en terre d'Amérique. C'est un roi qui émit ses lettres patentes à Jean Cabot, un autre qui commissionna Jacques Cartier, un autre encore qui récompensa Martin Frobisher. C'est au nom de leurs rois respectifs que trois générations d'explorateurs reportèrent sur la carte de l'Amérique du Nord la fleur de lys royale qui s'étendait de la baie d'Hudson à la Nouvelle-Orléans et de l'Acadie vers l'ouest "tant et avant qu'ils pourront étendre et faire connaître le nom de Sa Majesté". Plus tard, ce sont les institutions britanniques qui protégèrent les colons britanniques contre l'esclavage, le pouvoir militaire, et le "destin manifeste". C'est aux mêmes institutions que les Canadiens français ont eu recours pour protéger leur identité nationale; et c'est par la monarchie que les hommes politiques du XIXe siècle exprimèrent le plus clairement leur désir d'indépendance face à la république voisine. "Nous sommes ici, sous le gouvernement des reine", rappelait Wilfrid Laurier à ses compatriotes en 1877, "nous sommes un peuple heureux et libre".

Le lien de la continuité

En tant qu'héritiers, en lignée ininterrompue, des premiers représentants de la Couronne, — Champlain et Henri IV, Carleton et Georges II, Lord Elgin et Victoria — M. Léger, la Reine Elisabeth, et toute l'équipe des Lieutenants-Gouverneurs actuellement en poste, relient notre génération à ces espoirs du passé. Sous leur règne, nous partageons un sentiment de fraternité avec des hommes sur tous les continents. Par leur succession, ils nous rappellent notre responsabilité envers tous ceux dont ce sera le devoir de conquérir l'avenir. Et déjà, ils font débiter les temps nouveaux.

Cette continuité n'est pas étrangère à la nature même de l'homme. N'est-ce pas le Frère Untel qui notait comment l'un des droits de l'homme les plus fondamentaux est le droit à la continuité? Seules les bêtes, a-t-il dit, recommencent chaque matin à être bête. Aussi la continuité est-elle essentielle à la suite de notre société. Pierre Dupuy l'a bien souligné dans son discours d'inauguration de l'Expo 67, en faisant remarquer que M. Michener l'avait reçu "avec la même bienveillance, la même ouverture, la même générosité, le même accueil" que le général Vanier: "c'est dans la continuité que se forment les grands peuples".

Jusqu'ici le consensus canadien continue heureusement d'entourer ces valeurs signifiées par la Couronne. Et même dans le milieu où la Reine Elisabeth est perçue comme étrangère, une bonne partie de l'opinion considère toujours digne d'admiration l'idéal proposé par l'institution. On se rend compte, au moins implicitement, que notre patrimoine monarchique nous a légué une fortune de valeurs et de vertus qui sont authentiquement les nôtres, et qui sont aussi celles de demain. Cela n'est pas de la théorie, de la science politique. Ce n'est pas non plus de la réaction. C'est la raison du coeur. C'est le défi qui nous est lancé depuis les rivages du XXIe siècle: de nous passer de notre complexe d'ex-colonisés, et de transcender nos nationalismes.

### DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BERTRAND Hector. — A Outremont, le 24 octobre 1977, est décédé, M. Hector Bertrand, comptable agréé, époux de Fernande Gaudois. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses trois filles: Hélène, Maryse et Francine ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée. No 1111 rue Laurier ouest. Outremont à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LALONDE, M. — A Outremont, le 23 octobre 1977 est décédé, M. Maximilien Lalonde époux de feu Jeanette Brousseau. Il laisse dans le deuil sa fille Andrée épouse de Gérard McKenzie, ses fils Jean (époux de Céline Jodoin) et Claude, six petits enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée no 1111 rue Laurier ouest à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC Louis-Philippe, O.P. — Le Père Louis-Philippe Leduc est décédé subitement à Montréal le 23 octobre 1977. Fils de feu François-Xavier Leduc et de feu Rose-de-Lima Boursier. Père Leduc est né à Valleyfield le 21 août 1902. Après ses études secondaires au Séminaire de Valleyfield (1915-1923), il entra chez le 15 avril 1922. Il fut missionnaire au Japon de 1930 à 1938, procureur de l'Oeuvre des Missions Dominicaines de 1938-1963, supérieur de la Maison Ste-Catherine de Sienna de Trois-Rivières de 1963-1964; assistant du Provincial des Dominicains de 1964 à 1972 et Prieur du Couvent Notre-Dame-de-Grâce de Montréal de 1972 à 1975. Il sera exposé au Couvent des Dominicains (5375 avenue Notre-Dame-de-Grâce) à partir de lundi le 24 octobre de 15 à 17 heures et de 19 heures à 21:30 heures. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 octobre à 11:00 A.M. à l'église Notre-Dame de Grâce et l'inhumation se fera à 14 heures au cimetière des Dominicains à St-Hyacinthe.

MÈRE ODILE, (Andrée Valiquette). — Est décédée le 23 octobre, fille de Philippe et Carmen, sœur de Lise, Francine, Luc, Jacques et Marie. Exposée au monastère Ste-Marie des Bénédictines, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Service le 25 octobre à 14:30 p.m.

POUPART, GUERTIN, Jeanne. — A Proulx, le 22 octobre 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée, Mme Jeanne Poupart-Guertin demeurant au 445 boul. St-Joseph ouest à Montréal. Elle laisse ses enfants le Dr. et Mme Jean Guertin de Granby, Mme Marcelle Vermette, M. et Mme Pierre Guertin de Terrebonne, M. et Mme Carole Grenon (Claire) de Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, sous la direction de J.A. Le Sieur Inc. No 855 rue Principale à Granby départ à 9 h 15 pour l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. À la demande de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée.

# L'as-tu ton

1 chance sur 125

## TIRAGE: 4 novembre

Très INTERessant!

# Terre-Neuve revendique la totalité des richesses de son sous-sol marin

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Terre-Neuve a émis hier des règlements pour l'exploitation des richesses du sous-sol marin se proclamant propriétaire des gisements miniers situés au large de ses côtes.

Une brochure expliquant la position de cette province a été présentée à une conférence de presse par le ministre de l'Énergie, M. Brian Peckford, qui a dit espérer une réponse favorable de la part des sociétés pétrolières.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, n'a pas encore émis de règlements.

Dans cette brochure, Terre-Neuve soutient que

ses droits miniers n'ont pas été cédés à Ottawa au moment où la province a accepté de se joindre à la Confédération, en 1949.

Le gouvernement fédéral, de son côté, prétend qu'il est propriétaire de tous les gisements sous-marins du plateau continental de 700,000 milles carrés de la province.

Terre-Neuve rappelle que la province, avant 1949, a signé des accords internationaux à titre d'entité souveraine.

La brochure cite 37 articles de l'union de Terre-Neuve avec le Canada pour montrer que la province

a conservé les droits miniers offshore qu'elle avait, soit par droit coutumier soit par droit international.

Commentant l'affaire, le premier ministre terre-neuvien, M. Frank Moores, a déclaré que son gouvernement était bien déterminé à "protéger les droits des gens de cette province".

Il a ajouté que Terre-Neuve allait "surveiller attentivement toute proposition de modification à la constitution qui pourrait se produire au cours des prochains mois".

Un porte-parole gouvernemental a précisé, par la suite, que M. Moores faisait allusion à une éventuelle séparation du Québec.

# Les hommes politiques comprennent mal les besoins de la recherche fondamentale

OTTAWA (PC) — Les hommes politiques fédéraux se désintéressent de la recherche fondamentale au Canada et en comprennent mal le besoin, ont déclaré lundi deux scientifiques, au congrès de l'association Canadienne pour Health Research réuni pour deux jours à Ottawa.

Le Dr Gerhard Herzberg, lauréat du prix Nobel de chimie en 1971, et membre du Conseil national de la recherche, a déclaré aux journalistes que la plupart des hommes politiques ne pensent qu'à la recherche appliquée qui donne des résultats à court terme.

Quant au Dr Charles Scriber, directeur des Laboratoires de génétique biochimique

de Belle, à Montréal, il rappelle que la recherche fondamentale n'est pas un luxe, mais une nécessité vitale pour assurer la viabilité économique d'une société.

"Le Canada, dit-il, vit dans un état d'insécurité économique. La nation porte toute son attention aux problèmes immédiats en se tournant vers la recherche scientifique qui donne des résultats immédiats, tout en ignorant la recherche fondamentale dont les objectifs sont à long terme."

Le CHR est formé d'organismes volontaires, de spécialistes dans la recherche médicale et autres groupements intéressés. Il a été créé l'an dernier à la suite de la décision du gouvernement fédéral de geler

le budget du Conseil de la recherche médicale, principale source de financement de la recherche médicale au Canada.

S'il est vrai que lundi la plupart des orateurs ont souligné la nécessité pour Ottawa de financer la recherche médicale, les congressistes n'ont pas oublié pour autant la recherche scientifique sous toutes ses formes.

Selon les orateurs, le Canada est en train d'encourager la fuite des cerveaux, puisque faute de travaux de recherche, les meilleurs talents finiront par aller chercher à s'employer sous des cieux plus cléments. Du reste, en négligeant la recherche fondamentale, le Canada esquivé les responsabilités qui lui incombent en tant que pays développé.

Le Dr Herzberg a pris à par-

tie le Parlement fédéral qui, l'an dernier, a retiré au Conseil national de la recherche toute autorité en matière de subventions.

De l'avis de l'orateur, le temps et l'argent que le gouvernement gaspille sur des commissions chargées d'étudier les problèmes de la recherche scientifique seraient plus utiles s'ils étaient utilisés à promouvoir la recherche.

## Le stationnement olympique: une discipline de tout repos

Maintenant ouvert au grand public, le Parc Olympique vous offre une discipline de tout repos: le stationnement. Rejoignez le centre-ville par métro, sans encombrement, sans fatigue et sans payer le coût élevé d'un stationnement que vous auriez cru mieux situé.

Ouvert 24 heures par jour, vous n'aurez plus à vous soucier de l'heure, ni de l'endroit où votre voiture pourrait passer la nuit.

Pour \$25 par mois, vous bénéficiez d'un stationnement

- couvert
- ouvert 24 heures par jour
- sous surveillance continue
- à deux pas du métro
- à quelques minutes du centre-ville.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au **252-4665**

**Régie des Installations Olympiques**

Vous avez accès à votre stationnement en tout temps, y compris pour tous les événements. Le Parc olympique met 4000 places à votre disposition; profitez-en pendant qu'il en reste encore!

# Lyon présente ses 14 ministres

WINNIPEG (PC) — Le nouveau premier ministre progressiste-conservateur du Manitoba a dévoilé hier les noms des 14 députés qu'il a choisis pour faire partie de son cabinet.

M. Sterling Lyon, qui a défait le leader néo-démocrate Ed Schreyer à l'élection du 11 octobre dernier, s'est réservé pour lui-même le ministère des Relations fédérales-provinciales.

Ses collaborateurs seront les suivants:

M. Don Craik, ministre des Finances, ministre responsable de l'Hydro et président du Manitoba Energy Council.

M. Bud Sherman, à la Santé et Développement social et aux Affaires correctionnelles.

M. Ed McGill, ministre de la Consommation, des Sociétés et des Services internes et ministre du Développement

coopératif et des Transports. M. Brian Ransom, au Richesses naturelles.

M. James Downey, à l'Agriculture.

M. Keith Cosens, à l'Éducation.

M. Harry Enns, aux Travaux publics et ministre responsable de la Manitoba Public Insurance.

M. Bob Banman, à l'Industrie, aux Affaires culturelles et au Tourisme et ministre responsable de la société Manitoba Development.

M. Gerry Mercier, aux Affaires municipales et urbaines et procureur général.

Mme Norma Price, au Travail.

M. Ken MacMaster, aux Affaires du Nord.

MM. Sidney Spivak, Warner Jorgenson et J. Frank Johnston, ministres sans portefeuille.

# Lévesque incognito

M. René Lévesque est parti pour la France dimanche soir, plus d'une semaine avant le début de sa visite officielle en France, prévue du 2 au 4 novembre.

M. Lévesque entendait quitter le Québec incognito mais un journaliste de la télévision l'a vu à l'aéroport de Mirabel. Manifestement mécontent que son départ ait été découvert, il s'est refusé à tout commentaire.

Le programme de la visite officielle a été mis au point lundi soir, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la république.

M. Lévesque sera accueilli au pavillon d'honneur de l'aéroport d'Orly, le 2 novembre, par le premier ministre français. Il sera reçu par le président de la république, qui offrira un déjeuner en son

honneur au palais de l'Élysée le jeudi 3. Le premier ministre québécois aura des entretiens avec M. Raymond Barre, ainsi qu'avec MM. Alain Peyrefitte et Louis de Guiringaud.

Mercredi 2, le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, donnera un déjeuner en son honneur. Jeudi matin, M. Lévesque sera reçu à l'hôtel de ville par le maire de Paris, M. Jacques Chirac. Vendredi après-midi, MM. Raymond Barre et René Lévesque assisteront à une séance du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Avant sa visite officielle, M. René Lévesque doit se rendre lundi 31 octobre et mardi 1er novembre à Metz (est de la France), où il sera reçu par la municipalité, et à Colombelles-deux-Eglises où il ira se recueillir sur la tombe du général de Gaulle.

# La célèbre 510 est de retour en meilleure forme que jamais!



**\$4545\*** modèle illustré

à 2 et 4 portières, familiale et sportback

- Moteur de 2000 cc
- Nouvelle suspension arrière à pont flottant
- Freins à disques assistés à l'avant
- Sièges baquet réglables

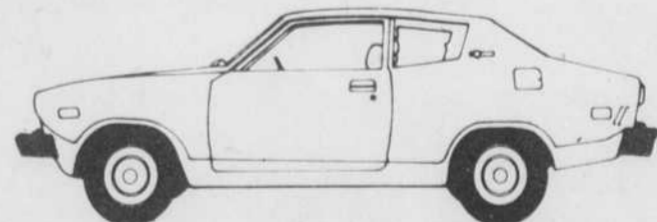
- Dégivreur électrique de lunette arrière
- Dégivreur de glaces latérales
- Traitement anti-rouille d'un pare-chocs à l'autre

Pour un temps limité  
une radio AM-FM gratuite à l'achat d'une 510  
chez les concessionnaires participants

Une B210S ferait-elle votre affaire?

Nous vous l'offrons à **\$3495\***

\*transport et préparation en sus



Ajoutez à la liste de vos amis un concessionnaire Datsun

R. Beaudin Automobiles Inc.,  
10511, Bellevois,  
Montréal-Nord, P.Q.  
Tél.: 321-8600

Datsun at Fairview Ltd.,  
345 boul. Brunswick,  
Pointe-Claire, P.Q.  
Tél.: 697-9141

Micor Auto, Inc.,  
12305 est. rue Sherbrooke,  
Pointe-aux-Trembles, P.Q.  
Tél.: 645-1611

Bellemare Datsun (1976) Ltée,  
10305 ave Papineau,  
Montréal, P.Q.  
Tél.: 382-2780

Downtown Datsun (Mtl.) Ltd.,  
2107 Ste-Catherine O.,  
Montréal, P.Q.  
Tél.: 932-7136

Model Auto Sales Inc.,  
6995 boul. St-Laurent,  
Montréal, P.Q.  
Tél.: 272-5761

Broadway Automobile Ltd.,  
7550 rue Broadway,  
Ville LaSalle, P.Q.  
Tél.: 366-8931

Gar. Dumoulin Ltée.,  
8115 boul. Lévesque,  
St-François, Laval, P.Q.  
Tél.: 665-7450

Snyder Datsun Sales Ltd.,  
2225 rue Notre-Dame,  
Lachine, P.Q.  
Tél.: 634-7211

Automobiles R. Croteau Ltée,  
635 est. boul. Curé-Poirier,  
Longueuil, P.Q.  
Tél.: 677-8979

Elegant Motors Inc.,  
845 boul. Taschereau,  
Greenfield Park, P.Q.  
Tél.: 672-2720

MacDonald Automobiles  
(1971) Ltée,  
4747 est. rue Jean-Talon,  
St-Léonard, P.Q.  
Tél.: 729-5287

Daoust-Datsun (Laval) Inc.,  
3923 boul. Samson,  
Chomedey, Laval, P.Q.  
Tél.: 681-6438

**DATSUN**

de Nissan

**c'est plein de bon sens**

280 Z-B 210-F-10-SPORTRUCK-200 SX-510

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**9 1/2%**

**Garanti pour 5 ans.**

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880  
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309  
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon  
• Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

## La gérance de Terre des Hommes

# Un "paravent juridique", dit le PQ

par Clément Trudel

Le fait de confier à une "quelconque société privée" la gérance de Terre des Hommes constitue un projet "équivoque", selon le Parti québécois de Montréal-Centre. On risque ainsi de susciter des conflits d'intérêts chez les cadres de la ville de Montréal appelés à siéger au conseil d'administration de l'AMARC (Association montréalaise d'action récréative et culturelle); surtout, il apparaît que Montréal veuille, par le biais de cette association, se soustraire à l'obligation qu'elle a de procéder à

des appels d'offres pour tout contrat excédant \$20,000, comme le stipule la Loi 82.

Tel est en résumé le point de vue soutenu hier en conférence de presse par le député de Mercier à l'Assemblée nationale, M. Gérard Godin, ainsi que par Mlle Louise Harel et M. Guy Bisailon, du Parti québécois.

Le PQ soutient que le maire Drapeau s'est servi d'un "paravent juridique" en lançant un appel aux sociétés "responsables" intéressées à la gérance de ce parc socio-

culturel. La décision ne fait aucun doute, affirme le communiqué, c'est l'AMARC qui l'emportera sur ses concurrents et l'on sera encore une fois, à Montréal, devant une politique de fait accompli.

Le PQ de Montréal-Centre ne connaît pas le contenu d'une lettre que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, doit faire tenir aujourd'hui au maire Jean Drapeau, sur la "concertation en cours" au sujet de Terre des Hommes. Puisque Québec aura de toutes manières à participer au

déficit de Terre des Hommes, devenue en quelque sorte "parc national", dira M. Godin, il nous apparaît logique de favoriser l'étude, par un comité conjoint Québec-Montréal, des différentes solutions s'offrant à nous.

Nous favorisons la décentralisation, rappelle M. Godin, nous voulons que les villes assument le plus possible leurs responsabilités mais ce qui est en train de se produire au sujet de TdH peut constituer un précédent dangereux par lequel des villes confieraient à des "sociétés privées" des

pouvoirs qui sont de la prérogative des élus. Voilà pourquoi nous intervenons, ajoute Mlle Harel, en nous étonnant de cette fébrilité de Montréal à agir avant le 8 novembre, jour où doit se réunir le comité chargé d'étudier les amendements à apporter à la charte de la ville de Montréal.

C'est vraisemblablement jeudi soir que le conseil de ville de Montréal sera appelé à ratifier un rapport du comité exécutif sur l'entente à intervenir entre la ville et l'AMARC, pour la gérance de TdH. Ce geste précipité nous apparaît un autre exemple de "délinquance" du maire Drapeau, avance M. Godin. Des négociations sont en cours sur l'avenir de TdH, on s'entend sur la permanence à accorder à ce parc mais tout à coup "M. Drapeau fait un saut de carpe en dehors de la ligue", ce qui ne pourrait que retarder une solution rigoureuse et logique au problème, soutient le député de Mercier.

Le PQ de Montréal-Centre dénonce la stratagème qui consiste, pour M. Drapeau, à emprunter "les chemins tortueux de la Loi des clubs de récréation" pour en venir à ses fins. A l'origine, cette loi était destinée à simplifier la procédure suivie par des organismes paroissiaux. Ce qui n'est pas le cas si on considère les \$300 millions d'actif de TdH.

On doit à TdH gérer un bien public, dit le PQ, et il importe avant tout d'éviter que des hauts fonctionnaires siégeant à l'AMARC à titre personnel prennent hypothétiquement des décisions contraires aux intérêts de la ville. Pour le PQ, tout fonctionnaire, a fortiori s'il s'agit d'un cadre, devrait éviter de siéger à une société privée qui, comme l'AMARC, serait appelée à gérer les propriétés de la ville qui l'emploie.

## Le RCM dénonce l'attitude provocatrice de la CTCUM

(Par Clément Trudel) — On doit épargner à Montréal un autre conflit de travail à la Commission de transport de la Communauté urbaine, estime le RCM, qui prend acte de

"l'esprit de compromis" des syndicats et souhaite une solution négociée au litige.

À la CTCUM, les 2,600 employés de garage et de bureau ont acquis le droit de grève le 15 octobre. Le Rassemblement des citoyens de Montréal juge que les syndicats ont manifesté, par leurs dernières propositions (6% de hausse et indexation), une attitude conciliante qui tranche, selon ce parti, sur l'attitude provocatrice des dirigeants de la Commission de transport, ces derniers "menaçant les droits acquis des travailleurs".

Le syndicat, souligne un communiqué du RCM, a pourtant réduit substantiellement ses revendications sur 12 clauses normatives en plus de couper radicalement dans son projet de rattrapage salarial. Selon le RCM, il est inacceptable que la conférence des maires de banlieue et son pré-

sident, M. Jean Corbeil, suggèrent un gel de salaire ou une diminution des bénéfices marginaux du groupe de travailleurs présentement en négociation.

Il est encore plus inconcevable, disent les porte-parole du RCM, que la Commission de transport s'en tienne à une politique de relations de travail désuète et persiste à vouloir se comporter comme une société privée, faisant fi des comptes à rendre aux collectivités locales.

"On sait qu'actuellement, M. Hanigan (président de la CTCUM) peut même refuser de répondre aux questions" touchant cette commission lorsqu'il siège au conseil de la CTCUM. Le RCM revient sur son leitmotiv de "démocratisation" d'organismes chargés de gérer un service public comme le transport en commun.

Comment la CTCUM menace-t-elle certains droits acquis des travailleurs? En voulant empêcher au salarié l'essai le droit au grief, en voulant supprimer la garantie des huit heures de travail minimum et en réinstaurant le temps supplémentaire obligatoire et le certificat de médecin obligatoire, etc.

Dans la procédure de griefs, poursuit le RCM, il est actuellement important de savoir

que l'employé objet d'une sanction est présumé innocent, tant qu'un arbitre n'a pas tranché le cas. Or, la CTCUM voudrait supprimer cette clause du "statu quo ante"; le RCM s'y oppose fermement et maintiendrait cette opposition, même si la stratégie syndicale menait à l'abandon d'une telle clause.

Après avoir vilipendé les maires de banlieue pour leur "démagogie", le RCM signale les lacunes qui lui paraissent les plus graves à la CTCUM: manque d'action sérieuse visant à préserver la santé et à garantir la sécurité physique des travailleurs.

Dans le groupe d'entretien des véhicules, à la CTCUM, il y a eu en 1975 quatre fois plus d'accidents que la moyenne québécoise. Légitimement, soutient le RCM, les travailleurs ont protesté et se sont montrés déterminés à ne pas se laisser amadouer par des promesses. Ainsi, des suspensions ont suivi des débrayages spontanés visant à alerter les inspecteurs sur l'urgence d'agir dans une ligne sécuritaire.

Le RCM esquisse enfin l'aperçu d'une politique fiscale nouvelle qui déchargerait le petit contribuable et l'usager du fardeau qui devrait porter commerces et industries.

### vient de paraître

La dynamique de la créativité dans les organisations

P. Turcotte et J.-C. Schiétére

perspectives et problèmes psycho-sociologiques

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
TEL: 343-8321

### MAISON DE BEAUJEU



### DÉJEUNERS D'AFFAIRES

LE MIDI SUR SEMAINE

320 est, rue notre dame  
861-0876



## Grands amis, grandes soirées, Grand Marnier

La grande liqueur française à base de cognac\*  
\*Acquitté jaune d'or d'origine



# Certificats d'épargne fixes

# 9%

## 3 ans

dépôt minimum \$500

C'est un avantage de plus que nous vous offrons. Profitez-en!

## LA BANQUE D'ÉPARGNE



Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!



Rabais de 25% sur le

# WATERFORD

le cristal des grandes occasions

Waterford, cristal irlandais de réputation mondiale, grand seigneur des réceptions, est passé maître dans l'art de recevoir. Chaque pièce de cristal Waterford est une oeuvre d'art signée... un hommage à la beauté.

En solde chez Birks, un choix de 22 pièces en cristal Waterford. Nos illustrations présentent le ravissant décor "Lismore", mais nous offrons également à 25% de rabais les décors "Alana" et "Colleen".

Voici par exemple les prix des pièces "Lismore" ci-dessus.

De gauche à droite:	Prix cour.	À rabais
Double Old Fashioned, 12 oz.	\$19.75	\$14.80
Highball, 12 oz.	19.00	14.25
Old Fashioned, 9 oz.	16.50	12.35
Brandy Balloon, 12 oz.	23.75	17.80
Spirit Decanter, 26 oz.	86.00	64.50
Lipped Ice Jug, 36 oz.	53.00	39.75
Ship's Decanter, 26 oz.	94.00	70.50
Carafe, 26 oz. (non illustrée)	85.50	64.10
Verre à vin du Rhin haut sur pied. (non illustrée)	22.50	16.85

# BIRKS

JOAILLIERS

# La Cour d'appel étudie le jugement controversé sur le "cartel du sucre"

"L'affaire du sucre", qui avait provoqué, il y a près de deux ans, une tempête d'importance dans le double milieu politico-judiciaire, dont la démission d'un ministre du cabinet Trudeau, et peut-être abrégé la carrière d'un autre, a refait surface hier, au Palais de Justice de Montréal.

La Cour d'appel a en effet entrepris l'étude de l'appel interjeté par la Couronne contre la décision rendue le 19 décembre 1975, qui acquittait les trois principales raffineries de l'est du Canada de conspiration pour élever le prix du sucre et empêcher la concurrence dans cette industrie.

Les compagnies Atlantic Sugar Refineries, Redpath Industries Ltd, St. Lawrence Sugar et sa subsidiaire, SLSR Holdings Limited, avaient été accusées d'avoir mené à bien cette conspiration du 1er janvier 1960 au 31 mai 1973, dans les provinces d'Ontario, de Québec du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve, et d'avoir fait ainsi payer des dizaines de millions en trop aux consommateurs pendant cette longue période.

Le juge Kenneth C. Mackay les avait toutes acquittées et quelques minutes seulement après sa décision, le ministre des Corporations et de la Consommation, M. André Ouellet

avait vertement critiqué le jugement, en se demandant sans détour... comment celui-ci avait pu être rendu en ce sens.

Le juge Mackay s'était évidemment offensé de ses remarques, et le ministre était rapidement inculpé d'outrage au tribunal, le juge-en-chef James K. Hugessen se chargeant de présider son procès.

Le 23 janvier, il déclarait le député de Papineau coupable, l'obligeant à faire des excuses au magistrat offensé, le mettait sous "probation" pour douze mois, puis lui ordonnait de payer certains frais de cours évalués à \$500.

Le 20 décembre suivant, la Cour d'appel modifiait cette décision en retranchant les "excuses" du "châtiment" imposé, mais en ordonnant que le ministre ait à solder les frais d'expertises d'un arpenteur qui avait dû témoigner sur la

distance séparant l'antichambre de la Chambre des communes de la frontière Ontario-Québec, au cours de l'instance.

M. Ouellet renonçait alors à un dernier appel, en Cour suprême, payait les sommes indiquées, puis quittait momentanément le cabinet, pour y revenir plus tard (la tempête apaisée) comme ministre des Affaires urbaines.

Quant à la Cour d'appel du Québec, il semble qu'elle ait voulu laisser apaiser le tumulte, afin d'étudier le jugement qui l'avait provoqué.

Et hier, ce sont les juges Georges Owen, Albert Mayrand et Laurent Bélanger qui ont entendu le procureur spécial de la poursuite, Me Bruno-J. Pateras, exposer ses arguments contre la décision Mackay.

Au cours de la majeure partie de la journée d'hier, il a tenté de mettre en lumière de nombreuses erreurs en droit qu'aurait commises le juge de première instance, notamment en se disant d'avis que la poursuite se devait de prouver que non seulement les compagnies accusées avaient posé certains gestes définis, mais que, ce faisant, elles avaient eu effectivement l'intention d'obtenir les résultats qu'effectivement ils ont obtenus. Soit l'élimination indue de la concurrence dans le commerce du sucre.

Me Pateras a également soutenu que le juge Mackay avait erré en droit en omettant de considérer comme une cause possible de hausse du prix du sucre la décision des accusées de transporter leurs profits élevés dans des

compagnies-fantômes établies aux Bermudes.

Le procureur de la poursuite s'est également élevé contre le fait que c'est le juge Mackay lui-même qui avait présidé les commissions rogatoires qui étaient allées interroger des témoins à l'étranger, alors qu'il devait subséquemment décider si cette preuve avait été recueillie légalement, et si le "commissaire" avait légalement exécuté son travail.

Me Pateras a dit y voir la source d'un conflit "légal" portant à se demander si, dans ce cas comme dans plusieurs autres, la justice peut... sembler avoir été rendue.

Finalement, il soutient que la Cour d'appel ne devait pas ordonner un nouveau procès, dans ce cas, mais tout simplement substituer un verdict de culpabilité à l'acquiescement prononcé.

## Le tribunal annule la vente d'une maison aux nombreux vices cachés

Un résident du comté de Kamouraska, qui, en septembre 1975, avait acheté une maison sectionnelle mobile, au coût de \$18,600, des Entreprises Marquis, de Laval, dont les

bureaux sont situés à Fabreville, pourra "retourner" cette maison, en raison des nombreux vices cachés qu'elle comportait.

La vente étant tout simplement annulée, on devra lui remettre le comptant qu'il avait versé et les paiements qu'il avait subséquemment effectués. Soit un total de \$4,190.

Au surplus, les Entreprises Marquis, de Laval, et la Bendix Home Systems, de Saint-Jérôme, qui fabriquent ces maisons, devront lui verser \$3,340.78 de dédommagements pour le coût du transport, l'obtention d'un permis, les raccordements électriques, ainsi que pour l'installation sur pilotis et le démontage de ses meubles.

Dès les premiers mois d'occupation, à l'hiver de 1975, M. Jean-Yves Moreau avait noté un abondant écoulement d'eau provenant particulièrement des fixures électriques, au plafond, écoulement qui avait endommagé sérieusement le contre-plaqué des murs, les armoires de cuisine ainsi que les tapis.

Il s'était également rendu compte d'un manque d'étan-

chéité des murs et des ouvertures, par absence d'isolation.

Une défectuosité électrique se produisit aussi, et un électricien appelé d'urgence découvrit qu'une crampe d'acier avait pénétré l'enduit d'un fil électrique, occasionnant un court-circuit et un léger incendie.

L'électricien lui conseilla même de quitter les lieux, en raison des dangers possibles, surtout pour son jeune enfant.

L'absence d'isolation autour du tuyau d'évacuation de la hotte de cuisine avait par ail-

leurs, à un certain moment, provoqué la formation d'un glaçon de... deux pieds de longueur.

Le juge Jules Beauregard soutient, dans sa décision, que la seule condensation excessive constatée dans la maison, en raison du manque de ventilation, d'isolation et d'étanchéité, constituait à elle seule un vice caché assez important pour justifier l'annulation du contrat.

Et un vice qui n'était pas visible, au moment de l'achat, même pour un homme averti.

## Compagnie déboutée en Cour provinciale

La compagnie Alex Bremer Limited, de l'avenue Ducharme, à Outremont, qui voulait se faire payer le reliquat d'un compte de \$721 envoyé à un résident de cette localité pour la pose de huit pouces d'isolant dans le grenier de sa maison, vient d'être déboutée de sa poursuite, par le juge Ronald Halpin, de la Cour provinciale.

Et pour la bonne raison que l'on n'avait pas "soufflé" huit pouces de fibre de verre, sur le plafond, mais seulement deux pouces.

Les préposés de la compagnie ont cependant expliqué au tribunal que c'était la façon "ordinaire" de procéder, lors d'exécution des contrats qui leur étaient confiés.

Ils tablaient tout simplement sur la probabilité que, dans certains secteurs de la ville, il y avait déjà un isolant qui avait été épanché, et la compagnie ne se considérait obligée que de répandre de l'isolant additionnel pour atteindre les huit pouces commandés. En profitant de la couche déjà en place.

Le juge Halpin soumet que cette pratique est non seulement contraire au contrat et à la compréhension ordinaire, mais qu'elle témoigne d'une honnêteté des plus douteuses, surtout lorsqu'elle est érigée en système d'opération courante.

Le client ayant déjà payé \$200 pour le travail au quart exécuté, le tribunal dit que la requérante a été grassement payée, et qu'elle doit se contenter de cette somme déjà reçue.

### POURQUOI CHAUFFER L'EXTÉRIEUR ?

Pour votre maison, cottage ou salle de jeux, les foyers norvégiens Jotul, sans aucune installation spéciale.

VOICI UN APERÇU DU CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL PAR ANNÉE 100,000,000 B.T.U.

Si vous chauffez :	Votre coût du chauffage par année sera :	
	JOTUL	ÉPARGNEZ AVEC JOTUL
électricité	\$586	\$180
huile	\$440	\$180
au bois standard	\$270	\$180

CECI RÉSOUT BIEN DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE AUX PROPRIÉTAIRES — RENDREZ-VOUS SÛR — ÉCONOMIE — INDÉPENDANCE

(basé sur les tarifs courants du chauffage)



JOTUL - 1  
Performance maximale de la capacité du chauffage 3000 pieds cu. BTU 41,825 M. Un foyer otroyant tout en étant efficace avec portes fermées, un poêle à bois des plus sécuritaires.

### ÉQUIPEMENT DE LUXE INC.

(Importateurs exclusifs au Canada)  
8026 Jarry est, Montréal, 354-1155  
330, St-Roch, Québec 529-2911

Canon a incorporé des idées dynamiques dans un nouveau copieur. Si votre bureau n'emploie pas trop de photocopieurs, lisez ce qui suit.

Le nouveau copieur est le Canon NP-50. Fabriqué avec les techniques employées dans l'industrie de l'aérospatial — ou l'exactitude et la certitude sont de rigueur, il est compact et peut s'employer partout où requis... il y a des machines sur

le marché qui occuperaient tout le bureau!

Le Canon NP-50 produit des copies claires et lisibles sur format lettre, legal et état de compte, employant du papier ordinaire sur lequel on peut écrire immédiatement. Il copie aussi sur transparences et sur du papier colorié ordinaire.

Le Canon NP-50 remplace des photocopieurs du même calibre qui

emploient du papier spécial et donne un résultat meilleur.

Le Canon NP50 est toujours prêt à l'emploi, il réduit vos coûts d'opération et vous épargnera des centaines et même des milliers de dollars.

Seulement

**\$77.85** par mois (60 mois)

Pour \$2,995, c'est la plus belle aubaine dans l'histoire du copieur à papier ordinaire



Canon a un photocopieur à papier ordinaire qui conviendra à tous vos besoins!

CIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTEE  
5990 Côte de Liesse, Montréal, H4T 1V7  
Salles d'exposition: 600 Ouest Lagachetière.

Appelez Angie ext. 273 **342-5151**

## LE COLLÈGE MILITAIRE BÂTIT DES HOMMES COMPLETS.



**Officiers de carrière.** Le Collège militaire a pour but premier la formation académique, physique et sociale d'officiers de carrière.

**Formation académique.** Les collèges militaires du Canada dispensent un enseignement universitaire qui les classe parmi les meilleurs centres d'études avancées au pays. Cela s'explique par les exigences du programme académique, par la qualité du personnel et par l'excellence des résultats obtenus par les étudiants.

**Formation physique et sociale.** Pour équilibrer la formation des aspirants-officiers, on accorde une place de choix au développement physique et social. Un minimum d'une heure et trente par jour est consacré aux sports et activités physiques. De plus, la vie de groupe et la structure sociale du collège favorisent l'épanouissement social des étudiants.

**Avantages matériels.** Les cours, les livres ainsi que le matériel scolaire sont entièrement à la charge des Forces. Les aspirants-officiers reçoivent aussi une

solde régulière. Enfin, une intéressante carrière d'officier des Forces canadiennes s'ouvre à eux. Informez-vous! Cela ne vous engage à rien.

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES** SI LA VIE T'INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes

Nom: \_\_\_\_\_  
 Age: \_\_\_\_\_ Scolaire: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Prov: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3 ou consultez les pages jaunes sous la rubrique «recrutement».

# La Presse: les pourparlers se poursuivent avec deux syndicats

par Paule des Rivières

Des rencontres entre la direction de La Presse et deux des 19 syndicats impliqués dans le conflit qui paralyse les quotidiens La Presse et Montréal-Matin, ont eu lieu hier en présence de conciliateurs nommés par le ministère du Travail.

Ces rencontres ont permis aux journalistes du Montréal-Matin et aux employés du bureau de La Presse de continuer les pourparlers entamés la semaine dernière, lors d'une ronde de négociations intensives. Une déclaration d'un négociateur patronal, faite dimanche, selon laquelle l'employeur ne retournerait pas à la table de négociation avant que les employés ne reprennent le travail, n'a pas empêché les rencontres d'hier.

Et l'invitation patronale à retourner au travail n'a pas entraîné de changements d'at-

titude chez les syndiqués qui sont déterminés à ne pas rentrer au travail avant que ne soient signées les conventions collectives des 19 syndicats impliqués dans ce conflit (17 syndicats à La Presse et deux au Montréal-Matin).

La grève déclenchée par les 200 journalistes de La Presse pour appuyer leurs revendications syndicales, dure depuis le 6 octobre.

Quant aux rencontres qui ont eu lieu hier, on signale qu'elles ont d'abord réuni un conciliateur et chacune des parties séparément mais que plus tard elles ont permis aux deux parties de se rencontrer. Il est trop tôt pour savoir si des rapprochements ont eu lieu mais les rencontres doivent se poursuivre aujourd'hui et les journalistes de La Presse doivent participer à ces rencontres.

Rappelons que les conciliateurs ont été nommés il y a quelques semaines par le mi-

nistère du travail qui avait reçu une demande de conciliation de la part du syndicat, demande formulée le 29 septembre dernier. Les conciliateurs sont Claude Defoy pour La Presse et Robert Chagnon pour le Montréal-Matin.

Parmi les points litigieux entre la direction de La Presse et les grévistes, notons l'acceptation des cadres syndiqués par les journalistes, le droit d'un journaliste d'empêcher la publication d'un texte qu'il a écrit dans d'autres journaux de la même chaîne que la Presse et le nombre de congés. La question salariale n'a pas encore fait l'objet de pourparlers officiels mais là aussi il pourrait y avoir écart entre les deux parties. Les journalistes du Montréal-Matin se disent aussi très insatisfaits d'une contre-proposition qui avait été envoyée aux six syndicats d'employés affiliés à la CSN.

Au cours des négociations

de la semaine dernière, quatre de ces six syndicats avaient rencontré la partie patronale.

Quant aux rencontres qui ont eu lieu hier, on signale qu'elles ont d'abord réuni un conciliateur et chacune des parties séparément mais que plus tard elles ont permis aux deux parties de se rencontrer. Il est trop tôt pour savoir si

des rapprochements ont eu lieu mais les rencontres doivent se poursuivre aujourd'hui et les journalistes de La Presse doivent participer à ces rencontres.

Rappelons que les conciliateurs ont été nommés il y a quelques semaines par le ministère du travail qui avait reçu une demande de concilia-

tion de la part du syndicat, demande formulée le 29 septembre dernier. Les conciliateurs sont Claude Defoy pour La Presse et Robert Chagnon pour le Montréal-Matin.

Parmi les points litigieux entre la direction de La Presse et les grévistes, notons l'acceptation des cadres syndiqués par les journalistes, le

droit d'un journaliste d'empêcher la publication d'un texte qu'il a écrit dans d'autres journaux de la même chaîne que La Presse et le nombre de congés. La question salariale n'a pas encore fait l'objet de pourparlers officiels mais là aussi il pourrait y avoir écart entre les deux parties. Les journalistes du Montréal-

Matin se disent aussi très insatisfaits d'une contre-proposition patronale faite la semaine dernière. Une contre-proposition avait été envoyée aux six syndicats d'employés affiliés à la CSN.

Au cours des négociations de la semaine dernière, quatre de ces six syndicats avaient rencontré la partie patronale.

## Les journalistes du Soleil publient un recueil sur les dessous de l'information

QUEBEC — Les 108 journalistes du quotidien québécois Le Soleil, en grève depuis maintenant près de deux mois, ont procédé hier au lancement de "Ecris et tais-toi... pendant l'éclipse du Soleil", un recueil de textes sur les dessous de l'information, à Québec comme ailleurs.

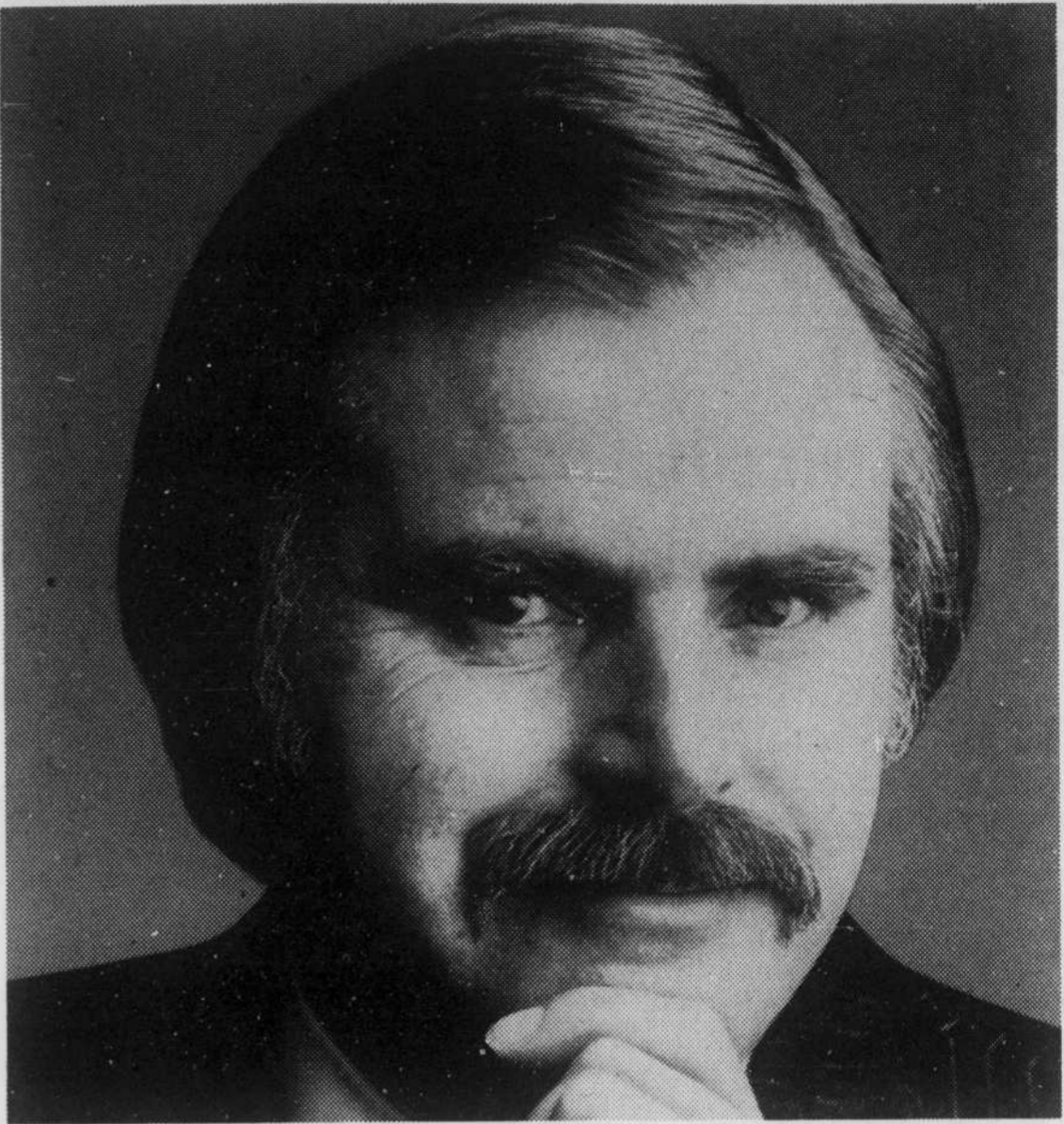
Selon un porte-parole, la revue de 100 pages dénote une inquiétude croissante chez les journalistes devant une presse écrite quotidienne qui parle de tout sauf d'elle-même, et qui tend à subordonner son public et ses rédacteurs à l'information-spectacle, au pouvoir tout puissant de l'argent.

Quelque 20 journalistes ont signé les textes du recueil "dans le but de reprendre le dialogue avec leurs lecteurs". Tantôt sévère, tantôt drôle, la réflexion collective aurait germé sur les lignes

de piquetage dès les tout premiers jours de grève au Soleil, alors que les conflits de La Presse et de Montréal-Matin n'avaient pas encore éclaté.

"Ecris et tais-toi" a été dirigé par un comité de rédaction présidé par M. Claude Tessier, avec l'accord du Syndicat des journalistes de Québec. Il est en vente à \$3 (prix de soutien: \$10) dans la plupart des tabagies; librairies et Cooprix, ainsi qu'au local des grévistes.

Les profits de la vente iront à la caisse du Syndicat des journalistes et à celle du Syndicat des employés de soutien de la rédaction du Soleil. La conception graphique de "Ecris et tais-toi" a été confiée à Ginny Armstrong, et les photos sont de Richard Côté et Paul Roux.



## Il n'y aura plus jamais de vice-président comme Richard.

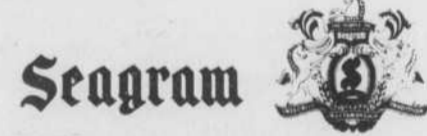
Plus jamais. C'est ce que le président s'est juré à lui-même jeudi après-midi, quand Richard a bousillé son exposé pour un important nouveau client.

Ce n'est pas que Richard manque de talent. Non. L'ennui, c'est sa pause de midi, ou plutôt ce qu'il boit, trop souvent, pendant cette heure-là. Si bien que l'après-midi, il a souvent perdu de sa virtuosité du matin.

Richard joue avec sa santé. Et cette façon de faire à la mode d'autrefois est en train de

ruiner sa carrière. Etant donné la concurrence féroce et les enjeux énormes d'aujourd'hui, la plus indulgente des sociétés ne peut se permettre de garder longtemps un employé dont l'efficacité se termine à midi.

Si Richard est votre ami, il serait bon de lui rappeler le bien-fondé de la modération. Ce n'est certes pas le type qui attend son tour à la vice-présidence qui va le conseiller.



## À l'Université de Montréal 900 étudiants manifestent contre les frais de scolarité

(Par P. des Rivières) — Environ 900 étudiants de l'Université de Montréal ont manifesté hier sur ce campus pour signifier leur intention de continuer à boycotter le paiement des frais de scolarité, pour protester contre l'attitude de la direction de la faculté des sciences de l'éducation et pour appuyer 34 employés du Centre de calcul présentement en conflit avec la direction de cette université.

Cette manifestation avait lieu à la veille de la date à laquelle tous les étudiants de l'université doivent avoir payé leurs frais de scolarité (environ \$300).

La Fédération des associations d'étudiants du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) avait, le mois dernier, encouragé les étudiants à ne pas se plier à cette nouvelle directive de l'université qui avait pour but de mettre un frein à la négligence de ceux qui attendaient jusqu'au prin-

temps pour payer leurs frais. Or, le porte-parole de la FAECUM, M. Michel Girard soutient que près de 40% des 17,000 étudiants inscrits à temps plein n'ont pas payé leur frais et que près de 35% de tous les étudiants sont aux prises avec des difficultés financières.

M. Girard a soutenu que les étudiants ne prenaient pas au sérieux les avertissements de l'université selon lesquels ceux qui n'auront pas payé en date du 25 octobre, n'auront pas le droit de suivre de cours ni de se présenter aux examens.

La FAECUM demande à l'université de faire preuve d'une plus grande compréhension à l'égard des étudiants "qui sont, comme tout le monde, touchés par le chômage et l'inflation."

Quant au deuxième motif de protestation des étudiants, il paralyse présentement la section d'éducation préscolaire et élémentaire de la faculté des

sciences de l'éducation, les 270 étudiants de cette section ayant débrayé mercredi.

Les étudiants veulent que leur soit garanti le maintien de la formule des projets de cours, notamment du projet intitulé "pédagogie progressiste." Ils demandent aussi une plus grande participation à l'élaboration des programmes et soutiennent que la direction de cette faculté tente de mettre un frein à certains projets moins traditionnels.

La semaine dernière la direction a accédé à deux demandes de étudiants, soit le réengagement de deux chargés de cours et le rétablissement, pour cette année, à 24 crédits du projet de cours pédagogique progressiste. Ce projet avait été réduit à neuf crédits au début de l'année. Les étudiants soutiennent que ce débat est de nature idéologique et la direction affirme de façon catégorique qu'il n'y a pas l'ombre d'un conflit idéologique.

# ZURICH

pour les voyageurs à grand rayon d'action

Air Canada assure une liaison quotidienne par gros porteur plein confort, entre Montréal et Zurich, en collaboration avec Swissair. De Zurich, près de 60 villes d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique sont à votre portée grâce au réseau de correspondances pratiques. Ce sont des vols directs qui vous mèneront droit au but, que ce soit Casablanca ou Téhéran. Parlez-en à votre agent de voyage ou Air Canada.

TEL-AVIV  
PRAGUE  
ZAGREB  
BAHREÏN  
ATHÈNES  
BANGKOK  
BIENNE  
MILAN



AIR CANADA



# Québec prépare des amendements à la loi des tutelles

par L.-G. Francoeur

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé hier lors du congrès de la FTQ-Construction que le gouvernement s'appropriait à modifier la loi des tutelles imposée à quatre syndicats de cet organisme.

Interrogé en marge de son allocation aux congressistes, puisque cet organisme tient toujours ses délibérations annuelles à huis clos, M. Johnson devait préciser que le cabinet s'était penché la semaine dernière sur les amendements éventuellement apportés à la loi des tutelles.

De ces amendements, le ministre a donné quelques indications. Le conseil des ministres, a dit M. Johnson, se donnera le pouvoir de mettre fin

lui-même aux tutelles par voie d'arrêté ministériel. Ce changement est important dans la mesure où cette loi, adoptée à la suite des audiences de la commission Cliche, fixait la durée des mandats des tuteurs à trois ans, ce qui ne semble plus suffire dans certains cas.

Invitant les congressistes à sortir de "la psychose de la commission Cliche" d'une part, M. Johnson a dit que le travail accompli dans certains secteurs rendrait inutile le prolongement d'au moins une tutelle. Tout le monde a vu dans les propos du ministre une allusion à la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, un syndicat dont le militantisme lui a valu le leadership des dernières négociations de la construction.

Mais en même temps que le

gouvernement s'approprie à laisser les électriciens à eux-mêmes, il songe à "renforcer la tutelle" là où l'échec des premiers tuteurs est le plus évident: chez les plombiers de la section 144, dont l'Association sportive est toujours présidée par André Desjardins, l'ex-roi de la construction.

M. Johnson n'a toutefois pas voulu préciser les "techniques spéciales" qu'il entendait mettre de l'avant pour permettre aux tuteurs des plombiers de mener à bien leur tâche.

La nomination de nouveaux tuteurs paraît toutefois imminente. En effet, plusieurs représentants syndicaux sous tutelle, ont rencontré dernièrement les deux candidats appelés à remplacer au cours des prochaines semaines le responsable actuel de la tutelle,

M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord et président du Conseil de sécurité publique de la CUM.

Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, il s'agit de Me Gérard Beaudry, un avocat montréalais autrefois de la Commission de contrôle des permis d'alcool. M. Beaudry serait assisté du notaire Yves Gauthier, un membre d'une des plus importantes études de la métropole. La hiérarchie entre les deux hommes n'aurait pas encore été précisée et il se pourrait que l'équipe des nouveaux tuteurs fonctionne de façon collégiale.

La nomination prochaine de ces deux personnes a suscité divers commentaires dans les milieux de la FTQ-Construction. En effet, plusieurs dirigeants de la FTQ-Construction, qui souhaitent le nettoyage du 144, considèrent que ces nouveaux administrateurs "parent perdants" parce qu'on ne leur a pas adjoint un syndicaliste de renom, dont la présence serait plus facilement admise des troupes syndicales appelées à collaborer aux réformes envisagées.

La présence du ministre responsable des tutelles au congrès de la FTQ-Construction a fortement animé le débat entre les réformistes et le clan Desjardins, qui ont chacun leur candidat à la direction de cet organisme. Les élections ont lieu aujourd'hui.

La bataille entre les deux groupes se complique d'autant plus que l'un des candidats, M. Maurice Pouliot, récite toute allégeance à son célèbre beau-frère, André Desjardins, lui-même ancien directeur de la FTQ-Construction. Les partisans de M. Pouliot font état

de ses "possibilités personnelles" et de son "sens de l'organisation", comme ils indiquent que leur candidat a su se démarquer de "Dédé" à l'occasion.

Les partisans du candidat réformiste, M. Jean-Paul Rivard, font de leur côté campagne sur la nécessité de débarrasser la FTQ-Construction de "l'ombre agissante" d'André Desjardins. À leur avis, l'élection du beau-frère de "Dédé" donnerait de telles armes au patronat et aux centrales rivales que cela risquerait de saper la volonté de renouveau, qui est apparue depuis un an à la FTQ-Construction.

Les deux groupes en présence, qui seraient à peu près nez à nez, ont commencé à croiser le fer hier après-midi à propos d'une résolution fort importante, destinée à modifier la structure des deux principaux postes de direction, ceux du président et du directeur général.

L'exécutif sortant a recommandé pour sa part un président libéré à plein temps et un "secrétaire général", appelé à remplacer le directeur actuel. Ce poste de directeur est habituellement comblé par l'exécutif.

Le clan de M. Pouliot voudrait de son côté que le poste de directeur général soit élu. S'il en était ainsi, il y aurait deux élus à la tête de cet organisme et plusieurs prévoient qu'une telle situation engendrerait une division pire encore que celle qui a affligé la FTQ-Construction en pleine négociation.

Le comité des statuts, qui a eu le mandat de reformuler cette résolution, reviendrait ce matin avec une proposition en vue de libérer le président à

plein temps, ce qui était réservé autrefois au directeur. Quant au poste de directeur général, il semblait acquis au niveau du comité qu'il serait toujours comblé par voie d'embauche et non par une élection, qu'on lui conserve son nom actuel ou qu'on le redore sous le vocable de "secrétaire général".

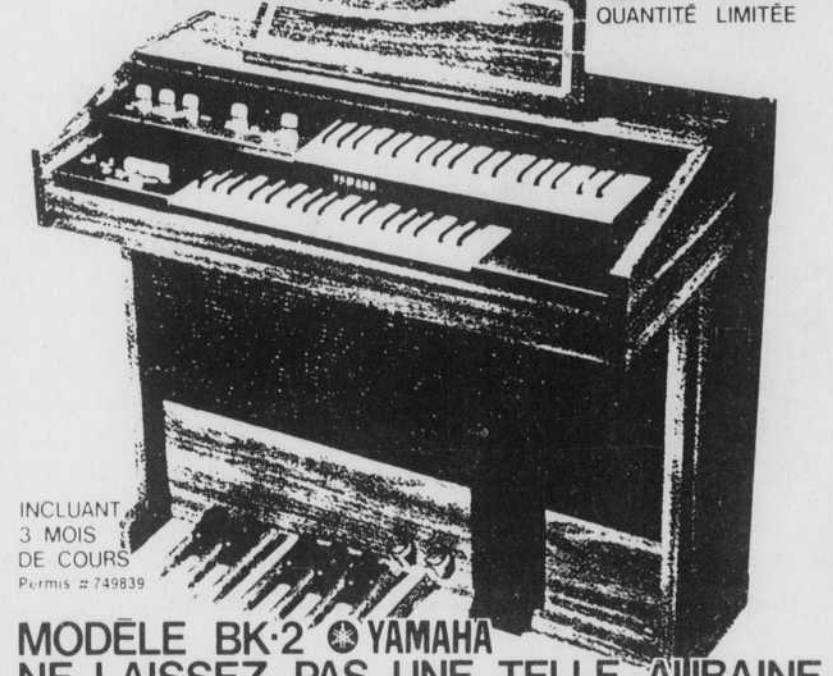
Toute cette guerre de procédure a deux objectifs: d'une part, elle vise à tester la force des deux groupes en présence sur le plancher du congrès. De

plus, dit-on, M. Pouliot, aurait plus de chances d'être élu au congrès, à cause de l'appui de nombreux petits syndicats, que s'il devait être embauché par le prochain exécutif. Toute cette bataille est fondamentalement politique et se résume pour l'essentiel à une guerre de tendances même s'il risque d'en résulter de sérieux problèmes structurels pour la FTQ-Construction.

Ces enjeux électoraux ont relégué complètement dans l'ombre le rapport moral du

directeur sortant, M. Guy Dumoulin, qui adresse un bilan des dernières négociations. M. Dumoulin, qui se présente à la présidence, y affirme la nécessité pour les syndicats de revenir à une négociation décentralisée au lieu de tout laisser à une table centrale. Par contre, il évoque la nécessité pour la FTQ-Construction de refaire son unité, pour faire face à la CSN et à l'association patronale unique, à qui il concède "une très grande force sur le plan du lobbying".

**\$995** REG. \$1149.



MODELE BK-2 \*YAMAHA  
NE LAISSEZ PAS UNE TELLE AUBAINE  
VOUS GLISSER...DES DOIGTS.  
ALLEZ, "ORGU"ANISEZ-VOUS!

CHEZ **Langelier Valiquette** LTÉE

MONTREAL: 100 rue Saint-Catherine, 842-8811  
VILLE LASALLE: Centre Le Cavalier, 363-7421  
SAINT-LÉONARD: Centre Langelier, 294-6096  
LAVAL: Centre Laval, 681-6457

## La Régie des loyers nomme 13 responsables régionaux

La Commission (régie) des loyers poursuit la réorganisation administrative de ses services à travers tout le Québec.

Tel est le sens des diverses actions prises au cours des derniers mois, en particulier par la nomination de treize responsables régionaux qui coordonnent maintenant les activités de tous les bureaux locaux.

Cette initiative permet désormais à la Commission (régie) des loyers d'accroître le rayonnement de ses bureaux et d'assurer une meilleure qualité de service à sa clientèle.

Ainsi, dans le cadre de cette réorganisation, la Commission dessert maintenant sa clientèle de la région de Chibougamau par l'entremise de son bureau de la régie à Roberval.

Marcher, c'est bon marché.

AMPROTECH  
Marcher. Dès aujourd'hui.

CARTES D'AFFAIRES  
ENVELOPPES  
EN-TÊTE DE LETTRES

**SPÉCIAL**  
PAPETERIE COMMERCIALE  
EN THERMOGRAPHIE  
(c'est-à-dire en relief)

MARCEL PERRIER  
1589, RUE SAINT-HUBERT  
MONTREAL, QUEBEC H2L 3Z1  
TEL. 527-9268

UNE PRIMEUR  
CHEZ **H. ROY** LTÉE  
1589, RUE SAINT-HUBERT, MONTREAL  
Papeterie commerciale en thermographie  
sur papier de qualité, modèle No 12 en spécial.

CARTES D'AFFAIRES 2 1/2" x 3 1/2" AVEC ETUI	ENVELOPPES No 10 WHITE WOVE 24 lb	EN-TÊTE DE LETTRES 8 1/2" x 11" CHENEVAUX 20 lb
250 \$10.75	250 \$14.40	250 \$15.48
500 \$12.87	1000 \$15.17	500 \$19.31
1000 \$20.84	1000 \$34.79	1000 \$27.86

(allouer 3 à 4 semaines pour la livraison)

HEURES D'AFFAIRES  
LUNDI, MARDI, MERCREDI 09:30 A 17:30  
JEUDI, VENDREDI 09:30 A 21:00  
SAMEDI 09:30 A 16:00

• OFFRE VALABLE jusqu'au 1er janvier 1978 • Commande au bureau seulement •

**Vous n'en  
reviendrez pas!**

Montréal-Toronto \$27.50  
Montréal-Ottawa \$9.65  
Montréal-Sainte-Foy (Québec) \$13.50

aller-retour

**Les nouveaux tarifs aller-retour 3 jours du CN.**

- Vous ne payez que le tarif Bleu aller simple plus dix pour cent, voyage en voiture coach.
- Tous les jours, à toute heure, mais l'aller ne peut s'effectuer le vendredi ou pendant la période des Fêtes.
- Dans tous les trains, à l'exception du Rapido du matin et du Turbo de l'après-midi, entre Montréal et Toronto.
- Entre toutes les gares du corridor Québec-Windsor.

Pour plus de renseignements, communiquez avec un agent de voyages ou le CN.



**Tout le monde déteste  
les frais de service.  
Nous aussi.**



Voilà pourquoi nous vous offrons la possibilité d'émettre tous vos chèques personnels sans frais. Sans limite. Et sans solde minimum à maintenir.

De plus: vos nom et adresse sont inscrits sur vos chèques, sans frais.

- Vos chèques de voyage vous sont vendus sans commission.
- Vos paiements de services publics sont effectués sans frais. (Sauf en C.-B.)
- Vos chèques peuvent être visés sans frais.
- Vos arrêts de paiement sont effectués sans frais.
- Vos transferts de fonds d'un compte du Trust Royal à l'autre sont gratuits.

Voilà beaucoup de services tout à fait gratuits. Mieux encore, vous êtes assuré d'un taux d'intérêt très élevé lorsque vous ouvrez un Compte d'épargne "vedette".

Et ce n'est qu'un aperçu de nos façons de vous en offrir plus pour votre argent. Nous disposons de tout un réseau de services financiers, allant du plus simple compte d'épargne ou de chèques jusqu'à la gestion d'un portefeuille.

Venez nous rencontrer.  
Vous verrez comment nous pouvons vous aider.

**Le Trust Royal**  
vous en offre plus pour votre argent.

15 bureaux pour mieux vous servir dans le Grand Montréal.

# À Lachine, Guy Descary a entièrement renouvelé son équipe

par Rodolphe Morissette

L'élection du nouveau conseil municipal de la Cité de Lachine, à l'ouest de la métropole, promet d'être mouvementée cette année; le maire Guy Descary se représente devant les électeurs avec une équipe complètement renouvelée, tandis que pas moins de 21 candidats se disputent les six sièges de conseillers.

À la mairie même, M. Descary, pharmacien de son état et maire de Lachine depuis 1973, devra affronter au moins deux adversaires: d'abord, l'ex-maire de Lachine (1966-1973), M. Jean-Guy Chartier, entrepreneur et candidat défait par M. Descary en 1973; ensuite, le conseiller sortant Leonard E. Baxter.

MM. Chartier et Baxter se présentent sans équipe, tandis que M. Descary s'est formé un groupe qui ne comprend aucun des conseillers sortants. Selon son adversaire M. Baxter, qui est l'un de ces derniers, le maire Descary aurait demandé à plusieurs des conseillers actuels de se présenter avec lui et tous auraient refusé.

C'est pourquoi M. Descary s'est recruté une équipe de six nouveaux venus en politique municipale, tandis que des six conseillers sortants, l'un ne se représente pas (M. Robert

Bourgeois), un deuxième se présente à la mairie (M. Baxter) et les quatre autres se représentent comme indépendants.

Ainsi, un total de 21 candidats conseillers sont entrés dans la lutte, à ce jour, qui se disputent les six sièges des trois grands quartiers de Lachine, cette ville de 43.000 âmes qui donne du travail à 40.000 personnes de Lachine et des villes environnantes. En 1973, 27 candidats conseillers étaient sur les rangs et 62% des électeurs se prévalaient de leur droit de vote.

Dans le quartier Rémy, qui couvre le territoire situé au sud de la cour de triage du Canadien National, les deux conseillers sortants, MM. Guy Dicaire et Jean-Marie Bergeron, se présentent à nouveau, comme indépendants, respectivement aux sièges 1 et 2.

M. Dicaire affrontera MM. Jean-Paul Saint-Onge, un syndicaliste, membre de l'équipe Descary, et André Galarneau, indépendant. Au siège 2, cinq candidats feront la lutte à M. Bergeron: l'homme de M. Descary, M. Gilles Béliveau et les quatre indépendants, Philippe Raymond, Roland Farinneau, Pierre Noël et Réjeanne Saint-Michel-Piper.

Dans le quartier Provost, situé au nord de la cour de triage du CN, le conseiller Ro-



Guy Descary

bert Bourgeois, au siège 1 ne se représente pas. M. Guy Martin, de l'équipe Descary, affrontera Stan Megas, Hector Tim Bro et Paul Paradis. D'autre part, le conseiller sortant Léo Bourque, indépendant, Raymond Pagé, de l'équipe Descary, et Mme Lise Allard-Lépine se disputent le siège 2.

Enfin, dans le quartier MacDonald, à l'extrémité ouest de Lachine, le siège 1 fera l'objet d'une lutte à trois: MM. Bill Allison (de l'équipe Descary), Joe Brownrigg et Raymond Golden. C'est le siège du conseiller sortant, M. Leonard Baxter, qui se présente à la mairie. Au siège 2, le conseiller sortant Michael Coleman est de nouveau sur les rangs et le groupe Descary lui oppose le pasteur Tom Miles.

Le style d'administration du maire Descary ainsi que l'ordre de ses priorités forment à coup sûr l'enjeu principal de cette élection.

Du côté de M. Guy Descary, on est fier du surplus de revenus de la ville de \$300.000 par rapport aux prévisions pour l'année 1976 et de dépenses inférieures de \$200.000 à celles prévues pour la même année. Quant au pourcentage du service de la dette par rapport aux revenus, il est passé de 19,11% en 1972 à 12,88% en 1975, avec une légère remontée en 1976 (13,22%). Enfin, le taux de la taxe foncière générale et spéciale est passé de \$1,19 du \$100 d'évaluation en 1973 à \$1,05 pour l'année 1976 et M. Descary annonce qu'il sera de \$0,99 en 1977. Même la taxe foncière en faveur de la Communauté urbaine, à la hausse depuis 1972, diminuerait de 12 cents en 1977.

Le thème favori de M. Descary, en même temps que sa priorité, est certes celui de "la fierté d'être citoyen de la Cité de Lachine". Au-delà de l'entreprise d'assainissement de la situation financière de la ville, c'est en première ligne la "qualité de la vie" qui forme l'objectif premier du maire sortant. Or voilà qui doit se traduire d'abord, selon M. Descary, par l'embellissement de la ville et son réaménagement.

## À la mairie de Québec voir page 26

"La fermeture du canal, dit-il, a modifié considérablement la qualité de la population et a transformé le genre de vie de ses riverains." La ville doit changer, ajoute-t-il, et il faut réaménager la vie de chaque quartier ainsi que son aspect extérieur (ils sont très différents l'un de l'autre) et notamment récupérer les grandes valeurs historiques des abords du canal Lachine. En l'occurrence, l'équipe Descary mise sur des subventions du gouvernement fédéral.

Du point de vue industriel, la situation de la ville paraît plutôt confortable. Le taux de chômage n'y dépasse guère 5,7% et de nouvelles industries ont décidé d'y faire leur nid. Ainsi, les nouvelles installations du Canadien National offriront, dit-on 800 nouveaux emplois dans la ville. Enfin, le maire Descary est plutôt fier d'avoir concouru à développer moult programmes d'activités culturelles (ateliers d'art, concerts symphoniques et spectacles) et sportives (école de voile municipale, terrains de jeux, etc.).

Mais si M. Descary estime qu'il peut compter sur 70% du vote anglophone (environ 36% de la population), il a des adversaires tenaces, tant parmi les conseillers sortants que chez ses colistiers à la mairie.

Les conseillers sortants Guy Dicaire et Léo Bourque, par exemple, reprochent au maire de procéder à des dépenses excessives dans des domaines secondaires et de pur prestige. On mentionne en particulier l'aménagement "fastueux" de la place de l'Hôtel-de-Ville, des dépenses de \$111.000 en congrès de toutes sortes, depuis 4 ans, pour les membres du conseil, un voyage de prestige en Israël destiné à jumeler les deux villes de Lachine et de Holon qui aurait coûté \$65.000 à la ville à la fin de l'année 1975. Pour la plupart des conseillers sortants qui se représentent, il importe de développer chacun des quartiers de la ligne de ce qui a été commencé, de rester des conseillers "de la ville" (entendons: plutôt que du maire même) et de s'engager davantage dans des travaux plus essentiels, tels la restauration des logements et l'amélioration des infrastructures de la ville.

Pour M. Leonard Baxter, candidat à la mairie et conseiller sortant, les dépenses excessives du maire entraîneraient une augmentation des taxes de l'ordre de 30% pour l'année 1978. Il veut notamment réduire les frais, exorbitants à son sens, d'une équipe de consultants professionnels.

Quant à M. Jean-Guy Char-

tier, qui avait été défait à la mairie en 1973 après un règne de sept ans et qui refait surface, il reproche à l'administration Descary de négliger l'équipement et les bâtiments municipaux ainsi que l'entretien des rues et des parcs. M. Chartier promet de faire connaître bientôt des factures im-

portantes qui sont restées impayées (pour les Fêtes récentes de Lachine notamment) ou que les conseillers refusent d'honorer (\$400.000 de réfection de trottoirs, entre autres).

Le dernier mandat de M. Chartier à la mairie avait été marqué par un tiraillement constant entre lui et le directeur des finances de la ville, M. Donat Beauchamp, qui exerce toujours cette fonction. Mais les deux hommes se sont réconciliés dernièrement, non sans s'accorder sur le fait qu'ils avaient tous deux com-

mis des erreurs, et ils se promettent bien de travailler désormais la main dans la main. M. Beauchamp, après avoir été conseiller pendant une dizaine d'années, avait précédé M. Chartier à la mairie dans la première moitié des années 60.

À Lachine, en somme, deux styles d'administration s'opposent, l'ancien, plutôt rude, et le nouveau, plus marqué par les préoccupations que recouvre la tournure multidimensionnelle de la "qualité de la vie".

# À Pierrefonds, jamais un maire n'a pu se faire élire deux fois

par Rodolphe Morissette

La campagne électorale en vue du scrutin du 6 novembre dans la ville de Pierrefonds, au nord-ouest de l'île de Montréal, ne casse rien pour l'heure: l'opposition s'y fait rare et plutôt pâle.

Le maire sortant, M. Cyril W. MacDonald, se présente pour un deuxième mandat. Il n'a à ce jour qu'un seul opposant, à la mairie, soit M. John Labelle, un courtier en valeurs immobilières commerciales et industrielles et qui a été maire de Pierrefonds de 1963 à 1966. Il est intéressant de noter à ce sujet qu'aucun maire de la ville n'a su, depuis que celle-ci existe, être réélu pour un deuxième terme consécutif.

M. MacDonald se présente avec une équipe de six conseillers, tandis que M. Labelle fait cavalier seul, comme, du reste, les trois autres candidats conseillers qui font campagne contre l'équipe du maire sortant. Celle-ci est composée d'abord de trois conseillers sortants qui faisaient partie de l'équipe de l'ex-maire Eddy Lalonde (1969-73), défait par M. MacDonald aux élections de 1973. Il s'agit de MM. Jean et Georges-André Legault et Gilles Groleau. L'équipe MacDonald s'est enrichie de deux nouveaux venus dans la politique municipale: MM. Mario Grilli et Robert Deslauriers. Le premier est un important promoteur immobilier; le second est le président de l'Association du Parti conservateur du comté de Vaudeuil. Seul M. Ken Mann, qui se représente aux côtés de M. MacDonald, faisait partie de l'équipe de ce dernier en 1973.

Trois candidats conseillers indépendants font la lutte aux côtés de M. MacDonald: MM. Gus Klein et Georges Boutillier, dans le quartier centre, et Mme Thea Barker, dans le quartier ouest. M. Boutillier, un conseiller sortant qui avait été élu en 1973 comme membre de l'équipe du maire MacDonald, a décidé de se dissocier de celui-ci cette année. Candidat défait de l'Alliance démocratique aux dernières élections provinciales, M. Boutillier n'a jamais été accepté par l'équipe qui dirige la ville depuis 1973. Quant à

Thea Barker, c'est une journaliste en vacances depuis quelque temps: elle a laissé pour un temps le journal local News and Chronicle pour se présenter aux élections provinciales de 1976 sous la bannière de l'Union nationale dans le comté de Robert-Baldwin, où elle a récolté 11.000 votes et a été défait par 1.600 voix.

Enfin, un seul conseiller sortant ne se représente pas pour l'heure. Il s'agit de M. Ross Saunders, l'un des hommes de l'équipe MacDonald en 1973.

Pour les candidats qui s'opposent cette année au groupe de M. MacDonald, deux questions paraissent retentir l'attention: le fardeau des taxes municipales est de plus en plus lourd; ensuite, on craint l'apparition dans le tableau du grand promoteur immobilier Mario Grilli.

Interrogé sur son "programme électoral", l'aspirant maire, M. John Labelle, répond plutôt vaguement: il s'agit d'améliorer la situation économique générale et "faire

quelque chose" pour aider les propriétaires à surmonter les pressions inflationnistes. M. Labelle se propose également de résister à la croissance des dépenses de la Communauté urbaine de Montréal et d'exercer des pressions auprès de Québec pour que des réformes en profondeur soient apportées au système de financement des municipalités.

Du côté de l'équipe MacDonald, dont les candidats aux deux sièges du quartier est, MM. Jean Legault et Gilles Groleau, n'ont pas encore d'adversaires, on promet de régler le problème du transport en commun en amenant jusqu'à Pierrefonds les autobus de la CTCUM. On veut également stabiliser le taux de la taxe foncière générale. Il est actuellement de 82 cents du \$100 d'évaluation. De 1972 à 1976, les taxes municipales ont accusé une augmentation de 62,3%. Enfin, l'amélioration des parcs fait partie des priorités de l'équipe MacDonald.

Les observateurs de la scène municipale de Pierrefonds estiment pour l'heure que l'élec-

tion du 6 novembre y sera plutôt terne et qu'on y enregistrera un taux de participation très faible, alors que dans le passé, les citoyens de cette municipalité qui compte 35.715 âmes, dont 18.870 électeurs, ont voté généralement à quelque 70%. La population de Pierrefonds est maintenant anglophone à 57%.

Montréal-Ouest — À Montréal-Ouest, où le maire sortant, M. J. Alastair Reekie, ne se présente pas cette année, personne n'a encore déposé son bulletin de présentation auprès du greffier de la ville.

Il est pourtant pratiquement acquis qu'au moins trois des quatre conseillers sortants de cette municipalité de quelque 6.000 habitants seront de nouveau sur les rangs.

Ainsi, Me Stanley Reinblatt et William Moncur, respectivement conseillers dans les quartiers 2 et 4 seront de nouveau candidats, tandis que le conseiller sortant du quartier 3, M. Roy Lock, aspirerait à la mairie.

# «LA LOI SE FAIT NOUVELLE.»

## La loi de l'assurance-chômage est changée pour le mieux.

La Commission d'assurance-chômage n'existe plus. Elle a été fusionnée avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour constituer la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Quand la loi se fait plus humaine, il est bon d'en connaître les améliorations, comme la mise en place de programmes d'emploi et de protection du revenu plus efficaces.

### Des programmes plus efficaces

Le regroupement de l'emploi et de l'assurance-chômage permettra des politiques gouvernementales plus adéquates et mieux éclairées quant au problème du chômage et des possibilités d'emploi. Il simplifiera en même temps la tâche du client, en lui permettant d'obtenir tous les

services d'emploi à un même bureau local: demande de prestations d'assurance-chômage, offres et demandes d'emploi. Encore plus que par le passé, les services d'emploi et d'assurance-chômage uniront leurs efforts pour sauvegarder le bien-être du prestataire et l'aider à réintégrer le plus rapidement possible le marché du travail.

### Le Régime d'assurance-chômage est assoupli

Désormais, le travailleur qui vit dans une région sévèrement touchée par le chômage aura droit plus facilement et plus longuement aux prestations d'assurance-chômage que celui qui habite une région plus favorisée. Ses prestations seront versées en trois phases. La durée variera en fonction du taux de chômage de sa région et du nombre de semaines pendant lesquelles il aura travaillé.

Le taux des prestations ne change pas. Les responsabilités de l'employeur et du prestataire restent les mêmes. Les cotisations à l'assurance-chômage ne sont pas modifiées. Les conditions seront simplement plus souples et mieux adaptées à la difficulté de trouver et de conserver un emploi.

### La loi prévoit aussi des cas particuliers

Avec la nouvelle loi, il sera plus facile d'obtenir des prestations en cas de maladie. Les fonds du Régime d'assurance-chômage pourront également être utilisés pour accroître la réaction d'emploi ou le volume des cours de formation.

### Des décisions fondées sur la loi

Le Régime assure un traitement égal à tous les prestataires. Ce sont des êtres humains qui prennent les décisions d'accorder ou non des prestations et qui en déterminent la durée. Mais ces décisions ne sont pas prises de façon arbitraire. Elles sont fondées sur la loi et la jurispru-

dence. Une étude approfondie précède toute prise de décision et c'est la loi qui en est le point de départ.

### Pour ceux qui cherchent à travailler

Notre grand objectif est la recherche d'un juste équilibre entre le service rapide et courtis que les assurés sont en droit d'obtenir, et le contrôle que nous devons exercer pour empêcher que des abus ne se produisent. Il se glissera toujours des gens qui chercheront à abuser des situations et c'est à cause d'eux que les contrôles sont nécessaires. Empêcher la fraude et les abus, c'est la notre devoir en tant qu'administrateurs des fonds publics.

«AVIS: la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a été créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Les bureaux locaux conserveront pour quelque temps encore les noms de Bureau d'assurance-chômage et de Centre de Main-d'oeuvre du Canada. À leur fusionnement, ils seront connus sous le nom de Centre d'Emploi du Canada.»



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Bud Cullen Ministre

Bud Cullen Minister

## Une hausse de prix ou la disette?

OTTAWA (PC) — Un ancien secrétaire américain à l'Agriculture a prédit hier que les Nord-Américains allaient manquer d'aliments s'ils ne permettaient pas aux agriculteurs de hausser leurs prix.

S'adressant à des agriculteurs, des industriels et des banquiers, M. Earl Butz a rappelé que l'Américain ne dépense que 17 pour cent de son salaire net en aliments et le Canadien 20 pour cent.

"Aucun autre pays, a-t-il noté, ne jouit de prix alimentaires aussi peu élevés tout en mangeant aussi bien."

Cela permet aux Nord-Américains de vivre dans l'abondance, a-t-il signalé, mais ils se plaignent quand même que les prix des aliments sont trop élevés.

# Les polyvalentes

## 1) Cet autre troupeau d'éléphants blancs

par André Tardif

Elles offrent une architecture à la fois sobre et moderne au regard du passant. En les contemplant, il songe que les jeunes d'aujourd'hui sont tellement mieux servis qu'il ne l'a été quant au lieu physique de leur apprentissage scolaire.

Bâties à coups de millions de dollars au cours des dernières années, les polyvalentes actuelles font l'orgueil de ceux qui les ont érigées. Et malgré les maux de tête inhérents à la gestion de ces géants, les administrateurs scolaires n'ont plus, avantage de taille, le problème du manque d'espace de leurs prédécesseurs.

Mais sous plusieurs aspects, les polyvalentes modernes n'en demeurent pas moins des éléphants blancs. Quoi qu'il les ait payées à même des impôts imputoyablement à la hausse, le simple citoyen n'y a généralement pas accès.

Les salles de loisir de ces écoles, spacieuses et bien aérées, sont plus ou moins fréquentées le soir semaine. Elles deviennent quasi désertes au cours du week-end. Et l'été, saison morte au scolaire, l'expression prend toute son ampleur pour ces salles. Les enfants sont en vacances, donc l'école doit demeurer fermée.

Ces propositions sont actuellement réunies en un seul document qui sera discuté en assemblée plénière mardi et remis au pape une fois amendé. Ce document final sera publié à la fin du synode.

Par la même occasion, les pères synodaux ont élu les douze membres de leur conseil permanent qui se compose, pour l'Afrique, du cardinal Otunga (Kenya), du cardinal Thiandoum (Sénégal) et de Mgr Hurely (Afrique du Sud), pour les deux Amériques, du cardinal Lorscheider (Brésil), de Mgr Bernardin (États-Unis), de Mgr Carter (Canada), pour l'Asie et l'Australie, du cardinal Cordeiro (Pakistan), du cardinal Sin (Philippines), du cardinal D'Souza (Inde) et pour l'Europe, de Mgr Etcheagaray (France), Mgr Hoeffner (RFA) et du cardinal Wojtyla (Pologne).

À ces douze membres élus, s'en ajoutent trois nommés par le pape.

— susciter l'établissement de relations étroites entre les ressources scolaires et municipales pour favoriser leur utilisation et celle des services qui en découlent.

Le Conseil a préparé son avis à la demande du ministre Charron, bouleversé par l'absurdité de "la sous-utilisation par la population des équipements existants". Le rapport fait état de cinq grands problèmes: a) le besoin d'éducation à la concertation; b) l'absence de plans directeurs de développement du loisir et des besoins communautaires; c) la complexité de la mise en application de la concertation; d) le manque de planification dans l'utilisation des ressources humaines; e) le manque de planification dans l'implantation des équipements.

préalables, le Conseil québécois traite d'abord de certaines caractéristiques de la concertation scolaire-municipale. "Ayant à vivre quotidiennement dans un contexte de séparation des pouvoirs municipaux et scolaires, il n'est pas de tout évident pour le simple citoyen qu'une collaboration étroite entre les municipalités et les commissions scolaires sur les services offerts, les ressources humaines et physiques, et sur les projets d'implantation d'installations, puisse éventuellement avoir un effet bénéfique sur la qualité de vie de la collectivité dont il fait partie et sur son propre comportement."

Parmi les motifs invoqués pour favoriser la concertation, le Conseil note que l'école s'oriente de plus en plus vers une fonction essentielle de centre d'animation communautaire; que la coordination scolaire-municipale peut aider à trouver des solutions à des problèmes tels que la délinquance, la pollution et la prévention des maladies; que dans un objectif de rentabilité sociale, elle devrait permettre un usage optimal et rationnel des installations publiques et assurer une meilleure accessibilité à toutes les couches de la population, et que dans un objectif de rentabilité économique, elle devrait permettre de compresser certaines dépenses.

Les membres du Conseil québécois n'ignorent pas cependant les difficultés qui limitent la réalisation de la concertation. Elles concernent l'ordre financier, les ressources humaines, l'attitude des administrateurs locaux, l'aménagement des installations, les ressources physiques — on dénonce particulièrement le manque d'accessibilité aux bibliothèques scolaires — de même que la législation et l'information.

Ils considèrent enfin certaines mesures déjà prises par l'État pour favoriser la concertation. Elles concernent entre autres les piscines intérieures des polyvalentes, auxquelles ont maintenant accès les citoyens des municipalités; l'aménagement par ces dernières de patinoires recouvertes, en fonction partielle des besoins scolaires; et la construction de complexes d'éducation physique où la communauté a un accès direct.

(Un second article traitera de 29 recommandations du Conseil québécois pour favoriser la concertation scolaire-municipale.)

— assurer la participation des citoyens à l'élaboration des politiques et des programmes, plus particulièrement ceux qui concernent la mise en place des équipements, leur utilisation et la gestion des ressources communautaires;

— assurer que la prise de décision se fasse au palier local, plus en mesure de comprendre les besoins du citoyen et d'y répondre;

— respecter l'autonomie des gouvernements locaux pour qu'ils puissent prendre les décisions qui s'imposent;

— supporter par des mesures appropriées les initiatives locales;

— respecter les priorités adoptées par les gouvernements locaux et leur fournir les moyens d'assumer pleinement leurs responsabilités;

— assurer la planification de l'utilisation du sol et en prévoir les affectations sur une base de complémentarité des diverses fonctions;

— intégrer à la planification locale le développement des équipements et installations du réseau scolaire;

— assurer la participation des citoyens à l'élaboration des politiques et des programmes, plus particulièrement ceux qui concernent la mise en place des équipements, leur utilisation et la gestion des ressources communautaires;

— assurer que la prise de décision se fasse au palier local, plus en mesure de comprendre les besoins du citoyen et d'y répondre;

— respecter l'autonomie des gouvernements locaux pour qu'ils puissent prendre les décisions qui s'imposent;

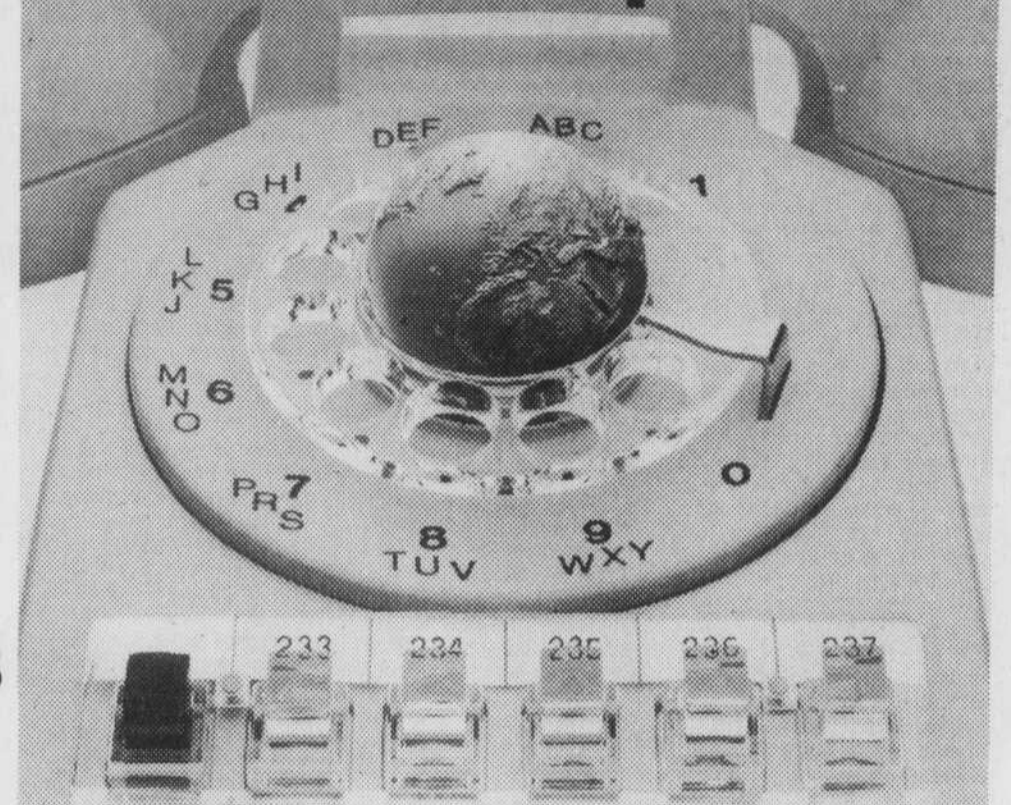
— supporter par des mesures appropriées les initiatives locales;

— respecter les priorités adoptées par les gouvernements locaux et leur fournir les moyens d'assumer pleinement leurs responsabilités;

— assurer la planification de l'utilisation du sol et en prévoir les affectations sur une base de complémentarité des diverses fonctions;

— intégrer à la planification locale le développement des équipements et installations du réseau scolaire;

Téléphoner à Sydney, c'est une affaire de rien: ça ne coûte que \$9.



\*Appel téléphonique de 3 minutes, de poste à poste; toute la journée du dimanche: \$6.75.

## Le synode adopte 34 propositions

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Après trois semaines de débats interrompus seulement par le repos dominical, les 204 évêques du monde entier réunis au Vatican en synode, ont adopté 34 propositions — groupées en six séries — par 150 oui, 30 "oui mais" (c'est-à-dire avec adoption des amendements soumis) et 24 non.

Ces propositions sont actuellement réunies en un seul document qui sera discuté en assemblée plénière mardi et remis au pape une fois amendé. Ce document final sera publié à la fin du synode.

Par la même occasion, les pères synodaux ont élu les douze membres de leur conseil permanent qui se compose, pour l'Afrique, du cardinal Otunga (Kenya), du cardinal Thiandoum (Sénégal) et de Mgr Hurely (Afrique du Sud), pour les deux Amériques, du cardinal Lorscheider (Brésil), de Mgr Bernardin (États-Unis), de Mgr Carter (Canada), pour l'Asie et l'Australie, du cardinal Cordeiro (Pakistan), du cardinal Sin (Philippines), du cardinal D'Souza (Inde) et pour l'Europe, de Mgr Etcheagaray (France), Mgr Hoeffner (RFA) et du cardinal Wojtyla (Pologne).

À ces douze membres élus, s'en ajoutent trois nommés par le pape.

Avant de reprendre leur débat sur le document final, les pères synodaux ont entendu lundi matin les interventions des dirigeants de cinq des dicastères de l'Église.

La plus longue — et la plus discutée — fut celle de Mgr Deskur, président du secrétariat des moyens de communications sociale. Mgr Deskur a notamment dû démontrer les difficultés techniques qu'entraîneraient la création d'un émetteur de télévision au Vatican en regard des résultats qu'on pourrait en attendre dans le domaine de l'enseignement de la foi.

# \$3,495\*

## La Renault 5 L

### Robuste, économique, un vrai plaisir à conduire.

**Hayon pleine grandeur**  
34" du plancher au plafond  
(Civic: semi-hayon de 22").

**Volumineux espace de chargement**  
31.5 pi. cu. siège arrière rabattu.  
(presque deux fois l'espace de la Civic).

**Garantie: 2 ans ou 40,000 km**  
Moteur et boîte de vitesses  
(Civic: 1 an ou 19,300 km)

**Excellent millage**  
46 mil./gal. sur route  
37 mil./gal. en ville  
(Selon les méthodes approuvées par Transports Canada)

**Le confort d'une grande**  
Sièges baquet à l'avant, suspension à quatre roues indépendantes avec barres de torsion, barre anti-roulis, long empattement, quatre places tout confort.

**Sécurité, maniabilité, durabilité**  
4 vitesses au plancher, direction à crémaillère, pare-chocs absorbants, double-circuit de freinage, traitement anticorrosion appliqué à l'usine, ailes avant doublées de plastique.

**Pneus radiaux Michelin X ceinturés**  
d'acier en équipement standard  
(Civic: pneus ordinaires)

**Une traction avant d'experts**  
Vous pouvez compter sur nos 17 années d'expérience dans la conception et la fabrication des tractions avant.

\*Prix de détail suggéré, \$3,495 ou moins. Inspection, taxe provinciale, et frais de transport non inclus. Les comparaisons sont faites entre la Renault 5L 1977 et la Honda Civic hatchback de la même année.



## Livraison immédiate! Une vraie partie de plaisir...

fort en service  
42 concessionnaires québécois.

MONTREAL  
Au Pavillon de l'auto Inc.  
7665, Lacordaire  
Tél: 698-6981

Automobiles Renault  
Ville-Marie Inc.  
2230, rue Viau  
Tél: 254-9971/9491

Montreal Dauphine Inc.  
12050, boul. Laurentien  
Tél: 331-6130

Lareau Automobiles Inc.  
1824, Ste-Catherine O  
Tél: 937-9551

Renault Pierrefonds Ltée  
14199, boul. Gouin O  
Pierrefonds  
Tél: 620-1511/2

LAVAL  
Autos G.S.R. Inc.  
2032, boul. Labelle  
Tél: 687-3123

Auto Gibraltar Inc.,  
1215, boul. des Laurentides  
Tél: 669-7171/2

Concordia Auto Ltée  
4450, boul. Levesque  
Tél: 661-0660

RIVE-SUD  
Rendez-vous Auto. Ltée  
825, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
Tél: 672-6660

Renault Longueuil  
465, boul. Curé Poirier O  
Longueuil  
Tél: 677-6361

CONCESSIONNAIRES  
DANS LES VILLES  
SUIVANTES:

ACTON VALE  
ALMA  
ANGERS  
CHICOUTIMI  
DRUMMONDVILLE  
L'ÉPIPHANIE  
GRANBY  
GRAND-MÈRE  
GREENFIELD PARK  
HAUTERIVE  
JOLIETTE  
LACHUTE  
LONGUEUIL  
MONTREAL  
OMERVILLE  
OTTAWA  
PIERREFONDS  
PORTNEUF  
QUEBEC  
RIMOUSKI  
RIVIÈRE-DU-LOUP  
STE-AGATHE  
ST-ANTOINE DES  
LAURENTIDES  
ST-FRANÇOIS  
ST-HYACINTHE  
ST-JEAN  
STE-MÉTHODE  
ST-NICOLAS  
STE-THERÈSE  
SEPT ÎLES  
SHERBROOKE  
TROIS-RIVIÈRES  
VALLEYFIELD  
VICTORIAVILLE  
WEST BROME

**SAVIEZ-VOUS QUE...**  
Le Docteur Bagnaire peut reformer l'emai de votre voiture à domicile, sans le retirer de son emplacement!  
Pour renseignements: 637-6797

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

# Le gouvernement Begin est renforcé par quatre ministres du parti Dash

TEL AVIV, (d'après Reuter et AFP) — Le gouvernement de M. Menachem Begin, renforcé par quatre ministres appartenant au Mouvement démocratique pour le changement (DASH), a obtenu hier par 62 voix contre 34 un vote de confiance au Parlement israélien.

La décision du Dash d'entrer au gouvernement renforcera celui-ci face aux "problèmes politiques et économiques critiques" qui se présentent à Israël, a dit M. Begin.

Des partis d'opposition dont les travaillistes de M. Shimon Peres ont condamné l'adhésion du Dash à la coalition gouvernementale de droite.

Le nouveau gouvernement bénéficie désormais de l'appui de 78 des 120 députés, soit quinze voix de plus qu'auparavant au Parlement.

Aucun gouvernement israélien depuis celui d'unité nationale dirigé par Lévi Eshkol pendant la guerre de 1967 n'avait rallié pareille majorité au Parlement israélien.

Les nouveaux membres du cabinet sont: le professeur Yigael Yadin (vice-président du conseil), M. Shmuel Tamir (ministre de la Justice), M. Meir Amit (Transport et communications), et M. Israël Katz (travail et affaires sociales).

Le député Flatto-Sharon s'est prononcé en faveur de la coalition. En revanche, M. Amnon Rubinstein, un des fondateurs du Parti Dash et un autre député, tous deux hostiles à l'entrée du Dash dans la coalition ont quitté la salle au moment du vote.

La paleur du président du conseil israélien et l'effort évident qu'il a dû faire pour monter à la tribune ont donné un caractère dramatique à l'événement. M. Begin a déclaré

que son cabinet jouirait désormais d'une majorité de deux tiers à la Chambre, "fait aussi significatif que rare dans les pays démocratiques, où les gouvernements ne commandent désormais que de faibles majorités", a-t-il fait remarquer.

Outre M. Yadin, vice-président du conseil, les trois personnalités qui représenteront le Dash au gouvernement sont très connues en Israël. M. Shmouel Tamir est un avocat réputé et un parlementaire brillant. Il fut autrefois l'héritier présomptif de M. Begin, dont il se sépara après une dispute homérique. M. Meir Amit qui fut pendant des années le chef des services secrets israéliens, devint le dirigeant de l'entreprise Koord, dont il fit un groupe de dimension internationale.

Quant à M. Israël Katz, ancien directeur général de l'assurance nationale, il fait autorité sur les problèmes sociaux. Il est l'auteur d'un rapport sur les questions de prévoyance sociale.

Le professeur Yadin, soixante ans, fut chef de l'état-major de l'armée israélienne au lendemain de la guerre de 1948. Archéologue réputé, il est surtout connu pour ses fouilles à l'ancienne forteresse juive de Massada, sur les rives de la Mer Morte, le bastion où s'étaient retranchés deux mille Juifs luttant contre l'occupation romaine qui se donnaient tous la mort au terme d'un long siège.

Des divergences séparent cependant M. Begin du leader du Dash, notamment en ce qui concerne le sort de la Cisjordanie occupée. Toutefois, M. Yadin est d'accord sur un point essentiel: à savoir qu'Israël ne négociera jamais avec l'Organisation pour la libéra-

tion de la Palestine et n'acceptera pas la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie.

La décision de participer au gouvernement avait été prise jeudi soir, à une majorité de 68 voix contre 44, par le comité exécutif au terme d'un débat orageux.

Le professeur Amnon Rubinstein, qui avait contribué à la création du Dash a annoncé qu'il quittait le comité, mais non le parti. Il a déclaré dimanche soir qu'il pourrait être amené à voter contre le gouvernement, et que sa démission ultérieure du parti ne pouvait être exclue.

Ancien doyen de la faculté de droit de l'université de Tel Aviv, le professeur Rubinstein a expliqué sa démission du comité en faisant état des négociations, ouvertes à son insu, en vue d'une participation du Dash au gouvernement. Il était fortement opposé à M. Yadin, avocat d'une participation du Dash au gouvernement de M. Begin.

L'entrée des quatre ministres du Dash au gouvernement confirme une fois de plus les mutations en profondeur que connaît la vie politique israélienne depuis quelques années.

A l'exception de quelques vieux routiers (Menahem Begin, Shlomo Burg, Moshe Dayan), tous les autres ministres étaient totalement inconnus dans le firmament politique israélien il y a quelques années à peine. Même M. Simha Erlich, le ministre des Finances, peut être considéré comme un nouveau venu et n'a commencé à se faire un nom dans son parti que longtemps après la guerre des Six jours.

Les observateurs soulignent que la présence de deux anciens chefs d'état-major (Yi-

gael Yadin et Dayan), trois généraux (Ezer Weizman, Ariel Sharon et Meir Amit), et un colonel (Itzhak Moday), n'indiquent nullement que le régime se "militarise". Sauf Sharon, qui ne s'est résigné que tout récemment à l'abandon de l'uniforme, tous les autres anciens officiers supérieurs qui font partie du gouvernement ont abandonné la mentalité militaire en quittant l'uniforme.

En revanche, on peut dire du cabinet Begin élargi, qu'il est constitué d'hommes, dont la plupart, ont "réussi dans la vie" avant de se lancer dans la politique.

Certains d'entre eux, après avoir quitté l'uniforme, ont réussi dans d'autres domaines, tels Yadin, Weizmann, Amit et Sharon, tout en continuant de jouer un rôle dans la vie publique.

Autre fait qui impressionne l'opinion israélienne: M. Begin s'est entouré de ministres qui dans le passé furent des adversaires acharnés avec lesquels il s'est réconcilié, s'assurant une fois de plus de leur loyauté: c'est le cas pour MM. Sharon, Weizmann, Ohmouel Tamir et Eliezer Shostak (ministre de la Santé). L'opinion, qui n'oublie pas de quel esprit de vindicte les dirigeants travaillistes poursuivaient ceux

qui s'éloignaient de leur parti, en est certainement frappée.

Par ailleurs, M. Begin a affirmé hier qu'il n'y aura "aucune diminution de l'aide américaine à Israël et qu'il y a de bons espoirs pour qu'elle soit augmentée". Le premier ministre israélien a fait cette déclaration à l'issue de son entretien avec le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, dans l'après-midi. M. Blumenthal avait eu un entretien auparavant avec le ministre des Finances, M. Simha Erlich.

On apprend d'autre part dans les milieux bien informés que l'aide demandée par Israël aux États-Unis pour l'année financière 1978-1979 est de l'ordre de 2,25 milliards de dollars.

Parmi les autres sujets abordés par le secrétaire américain au Trésor et son homologue israélien, figure notamment la création d'un fonds de recherche bilatérale de l'ordre de 80 millions de dollars pour la recherche agricole.

Enfin, M. Blumenthal a donné une réponse positive à une autre demande israélienne: que le Pentagone s'engage à commander à l'industrie militaire israélienne des pièces détachées pour les fournitures militaires qu'Israël acquiert aux États-Unis.

# Un arsenal nucléaire clandestin pour Israël?

NEW YORK (Reuter) — Des agents secrets israéliens se sont introduits dans une centrale nucléaire américaine et ont aussi détourné, par quatre fois, en Europe, de l'uranium enrichi, dans le cadre d'un plan étendu sur vingt ans destiné à doter Israël d'un stock atomique, estiment deux journalistes de la revue américaine Rolling Stone.

Dans leur article, qui paraîtra en novembre, les deux enquêteurs, Howard Khon et Barbara Newman, indiquent que ces opérations ont bénéficié de la complicité des gouvernements français et ouest-allemand et que les administrations américaines successives ont toutes étouffé l'affaire.

Les services secrets israéliens, le "Mossad", ont également formé, poursuit l'article, un commando spécial destiné à effectuer des opérations contre des centrales nucléaires occidentales.

Sa première opération a été, selon Rolling Stone, l'attaque d'un camion français transportant de l'uranium et l'acheminement clandestin de sa cargaison sur 3,200 km jusqu'à des bases secrètes du désert du Néguev.

Les deux journalistes font également état d'un accord secret entre Israël et l'Allemagne de l'Ouest portant sur l'échange de la technologie israélienne de transformation

d'uranium de faible teneur en uranium enrichi, et d'argent, contre 200 tonnes de produit de faible teneur.

Cette affaire, ajoutent-ils, citant leurs sources haut-placées est liée à la disparition, déjà abondamment évoquée dans la presse, du cargo Scheersberg en novembre 1968, entre Anvers et Gênes.

Le commando israélien a, en fait, simulé le détournement du cargo, afin de camoufler la nature réelle de la transaction, et une telle méthode a été répétée l'année suivante avec la France, poursuivent-ils.

Les gouvernements français, ouest-allemand et américain ont à l'époque enquêté sur ces divers incidents, découvert le stratagème d'Israël, mais étouffé les conclusions de ces enquêtes en raison de leurs implications politiques.

Toujours selon le journal, un assistant du président Gerald Ford, M. James Connor, aurait affirmé que le président Ford — également informé de l'opération — aurait ordonné une enquête, mais que M. Edward Levi, ministre de la Justice à l'époque, aurait décidé de ne pas engager de poursuites.

Les auteurs de l'article ont souligné que ces "révélations" n'étaient en fait qu'un "secret de polichinelle". Ils ont d'ailleurs affirmé que l'administration Carter était au courant et que plusieurs commissions du Congrès envisageaient d'ouvrir une enquête.

La CIA, a indiqué en substance M. Kohn, estime que les Israéliens disposent actuellement de quinze bombes nucléaires. Il a considéré cette évaluation comme "plutôt en-deça de la vérité".

# Les milices privées se réorganisent au Liban

TYR (AP) — Les milices chrétiennes et musulmanes libanaises, qui se sont affrontées pendant la guerre civile, se réorganisent, empêchant la reconstitution de la nouvelle armée libanaise, encore embryonnaire.

Des deux côtés, le recrutement et l'entraînement de nouveaux combattants se font ouvertement, sans aucune entrave. Chaque milice demande à ses soldats une fidélité absolue à sa cause, le résultat étant d'accroître les peurs et les haines qui survivaient depuis la fin de la guerre, en novembre dernier.

De source informée, on estime que la droite et la gauche

ont chacune quatre fois plus de combattants aguerris que n'en a l'armée nationale. Mais la plupart des miliciens n'étant pas mobilisés en permanence, les forces immédiatement engageables des milices restent au même niveau que celles de l'armée.

Dimanche dernier, 700 nouvelles recrues ont prêté serment d'engagement dans la branche militaire du Mouvement nassérien indépendant, au nom du Liban arabe et de la cause palestinienne. Récemment, les Mourabitoun ont organisé un défilé de nouvelles unités de commandos, composées d'adolescents,

d'infirmières, et d'hommes-grenouilles.

Au départ, simples bandes de combattants de rue, les milices musulmanes qui ont combattu aux côtés des guérillas palestiniennes pendant la guerre civile, sont devenues la force progressiste la plus puissante du Liban, exception faite des Palestiniens plus aguerris. Depuis la fin de la guerre civile, plus de 600 des meilleurs éléments des milices ont reçu un entraînement au Vietnam, à Cuba, et dans des pays arabes amis, ont révélé dimanche les Mourabitoun.

Récemment les "Tigres", milices chrétiennes, ont organisé une parade semblable dans le secteur-est de Beyrouth. Leur dirigeant, l'ex-président Camille Chamoun, a déclaré que sa milice continuerait à se développer, tant que les Palestiniens n'auraient pas quitté le Liban. Ce pays est devenu leur principal refuge depuis leur défaite contre les troupes jordaniennes, lors de la guerre civile de septembre 1970. La droite libanaise rejette sur les Palestiniens, "étrangers", la responsabilité des troubles que connaît le Liban.

De son côté, l'armée nationale se reconstruit lentement après sa désintégration dans la guerre civile, pendant laquelle les soldats avaient rejoint l'un ou l'autre camp, d'autres préférant rester à l'écart chez eux.

Bien que l'état-major affirme que les troupes régulières regroupent maintenant 4.000 soldats expérimentés et loyaux, l'armée ne se sent pas encore assez puissante pour pénétrer au Sud-Liban et mettre fin aux combats opposant chrétiens et progressistes. De source proche du gouvernement, on se montre préoccupé de la situation au Sud-Liban où une confrontation pourrait amener de nouvelles défections, et même des combats entre soldats musulmans et chrétiens.

Les phalangistes et leurs alliés du Parti national libéral regroupent 22.000 hommes, mais seulement 3.000 miliciens sont disponibles en permanence. L'armée nationale comptait 18.000 soldats avant la guerre civile, 4.000 aujourd'hui.

Les forces islamoprogressistes libanaises regrouperaient un nombre égal de miliciens, mais elles disposent d'un armement moins sophistiqué que celui des milices chrétiennes.

Les progressistes accusent Israël de fournir un support financier et matériel aux Chrétiens. Tel Aviv a d'ailleurs ouvertement soutenu les chrétiens au cours du conflit qui oppose depuis un an musulmans et chrétiens, le long de la frontière sud du Liban.

# L'inflation nous atteint tous.

## Nous devons tous la combattre

Le taux d'inflation au Canada s'est amélioré au cours des deux dernières années, grâce aux efforts des Canadiens qui ont pris conscience des dangers de la course entre les prix et les salaires. Nous ressentons tous les effets bénéfiques de cette modération, après avoir connu l'inflation galopante des années 1974-1975. Nous avons donc fait des progrès, pas encore suffisants cependant. Tout le monde sent bien que l'inflation est encore présente. Demandez aux pauvres, aux pensionnés, à tous les Canadiens qui ont travaillé fort pendant des années et qui ont économisé pour leur retraite — ils connaissent mieux que personne la gravité de ce problème.

Il y a une idée très répandue au Canada, c'est que les individus n'ont aucune influence sur le taux d'inflation. C'est tout simplement inexact. L'inflation est la résultante de l'ensemble de nos actions; elle ne peut être vaincue que par un effort collectif, de la part du gouvernement, des syndicats, des entreprises et aussi des individus en général. Nous devons tous coopérer dans la lutte contre l'inflation. Et plus nous comprendrons ce phénomène, plus nous en viendrons à bout facilement.

Pour en apprendre plus sur l'inflation, sa nature, ses causes, ses manifestations et sur les moyens de la combattre, demandez la brochure "Chassez vos habitudes inflationnistes". Vous pourrez constater que l'inflation réduit le nombre des emplois; que rien n'est gratuit et que nous devons payer pour tout ce que nous obtenons, qu'il s'agisse des services du gouvernement ou d'échantillons "gratuits"; vous réaliserez également l'importance d'établir un budget et de vivre selon ses moyens.

"Chassez vos habitudes inflationnistes" parle également des consommateurs avertis, de l'utilisation raisonnable du crédit et de l'importance de l'information: autant d'éléments qui, non seulement contribuent à lutter contre l'inflation, mais aussi aident à se protéger contre ses effets.

Commandez donc sans plus tarder "Chassez vos habitudes inflationnistes".

**CHASSEZ VOS HABITUDES INFLATIONNISTES**

**OGILVY**

**L'affaire est dans le sac !**

**pour \$11 seulement!!!**

L'automne est avec nous et il est temps de vous offrir un sac à la fois pratique et élégant, à un prix plus qu'intéressant. Nous disposons de deux modèles en vinyle (comme du cuir!) avec courroie ajustable, fermeture à glissière intérieure, fermoir sécuritaire couleur or et rabat en suède véritable. Couleurs: noir, brun, rouille et brique.

Écrivez ou composez 842-7711  
(frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison)  
Ogilvy, les sacs à mains, au rez-de-chaussée.  
Centre-ville, Fairview et Anjou.

**OGILVY**

Pour obtenir un exemplaire de "Chassez vos habitudes inflationnistes", écrivez à: Commission de lutte contre l'inflation, C.P. 15930, Bureau de poste central, Québec (Qué.) G1K 7X2.

Commission de lutte contre l'inflation Anti-Inflation Board

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

J'aimerais recevoir la brochure en: Français Anglais

# Schleyer: onze extrémistes ont été vus en Alsace

MULHOUSE (d'après Reuters et AFP) — La police française a établi que onze extrémistes allemands recherchés à la suite de l'enlèvement et du meurtre de M. Hanns-Martin Schleyer, ont été vus dans l'est de la France entre le 6 septembre et le 21 octobre. Les policiers n'ont pas suivi moins de deux cent cinquante pistes, à la recherche des assassins de M. Schleyer dont le cadavre a été retrouvé dans une Audi-100 abandonnée dans une rue de Mulhouse mercredi dernier, a déclaré un porte-parole.

Les onze personnes qui ont été vues par des témoins figurent sur la liste de seize suspects établie par la police d'Allemagne fédérale comme appartenant à la bande qui a enlevé le patron des patrons allemands.

Christian Klar, vingt-cinq ans, qui croit-on a acheté l'Audi en RFA a été vu huit fois entre la première semaine et le 21 de ce mois. Il était accompagné de Willy Stoll et Frederick Krabbe, vingt sept ans, le 12 octobre, à Seppois-Le-Bas, au sud de Mulhouse. On l'a vu quatre jours plus tard dans un restaurant de Mulhouse avec Stoll, Hans-Joachim Klein, trente ans, et deux femmes, Silke Maierwitt, vingt-sept ans, et Angelika Seittel, vingt-cinq ans.

Stoll, vingt-sept ans, a été aperçu quatre fois, avec Klar et Krabbe, dans le restaurant de Mulhouse. Une autre fois avec Suzanne Albrecht, vingt-six ans, à Turckheim et près de Bartenheim, à 22 km au nord de Mulhouse, en compagnie de Armin Kruck, vingt-six ans, le 17 octobre Albrecht a été vue aussi à Lutterbach, le 18 octobre, en compagnie d'un homme qui n'a pu être identifié.

Inge Viett, trente-trois ans, a été vue à Cernayon, le 6 septembre, le lendemain de l'enlèvement de M. Schleyer, et aussi il y a quatre jours seulement à Turckheim.

Selon des informations non confirmées en provenance d'Allemagne, M. Schleyer aurait été gardé prisonnier dans une maison de Cernay, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Mulhouse.

La police française croit que trois des suspects, tous vus dans un rayon de 50 km autour de Mulhouse, sont passés en Suisse. Une équipe de la télévision française a montré hier soir comment le trio a franchi la frontière franco-helvétique en empruntant des chemins forestiers, en dehors des postes frontaliers.

La "chasse" aux seize suspects (dont dix jeunes femmes) de l'enlèvement de Schleyer, n'avait donné hier "aucun résultat tangible", selon le chef de la section "terrorisme" de l'Office fédéral de la police criminelle.

Ces recherches sont malaisées dans la région des "trois frontières", qui s'étend en France dans le sud du département du Haut-Rhin. Les enquêteurs ont cependant pu établir que l'un des suspects, Christian Klar connaît particulièrement bien cette région: il est originaire de la petite ville Allemande de Loerrach, située près de la jonction des frontières avec la Suisse et la France. Dans cette région surnommée "frontière passoire" par les gens du cru pour la facilité avec laquelle les contrebandiers s'y déplacent, un douanier suisse avait été grièvement blessé, en janvier dernier, par deux jeunes gens dont il voulait contrôler les identités. Selon la police allemande, Klar était l'un d'eux.

De son côté, la police ouest-allemande, qui poursuit la plus grande chasse à l'homme jamais organisée en Allemagne fédérale, a indiqué hier que 450.000 personnes avaient été interrogées et 470.000 voitures perquisitionnées dans les deux jours qui ont suivi la découverte mercredi à Mulhouse du corps de M. Hanns-Martin Schleyer.

Un porte-parole a précisé que plus de 190 personnes avaient été appréhendées mais qu'il avait été impossible de découvrir un lien quelconque entre aucune d'elles et les 16 extrémistes de gauche tenus pour responsables de l'enlèvement et du meurtre du président du Patronat ouest-allemand.

Interviewé à la radio, M. Werner Maihofer, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le public avait répondu de manière sans précédent aux appels à la coopération lancés par le gouvernement. La police a reçu plus de 15.000 appels de personnes qui pensaient avoir des renseignements utiles à communiquer. M. Maihofer a ajouté que bien qu'aucune arrestation ne soit à proprement parler en vue dans cette affaire, chaque journée qui passe accroissait les chances de voir la bande terroriste traduite en justice.

Cependant, la controverse autour de la mort des extrémistes de la prison de Stuttgart-Stammheim a rebondi hier avec une déclaration de l'avocate d'Irmgard Moeller, affirmant qu'à son impression la jeune femme n'aurait pas attenté à ses jours, contrairement à la ver-

tion officielle. Alors qu'Andreas Baader, Jan-Carl Raspe et Gudrun Ensslin avaient été trouvés morts dans leur cellule, au lendemain de la libération des otages du Boeing de la Lufthansa, Irmgard Moeller, blessée, avait pu être sauvée. Elle a été transférée dimanche de l'hôpital de Tuebingen à l'infirmierie de la prison de Hohensperg, près de Ludwigsbourg.

L'avocate, Mme Jutta Bahrendges, qui a pu parler une demi-heure samedi soir avec Irmgard Moeller, a déclaré à l'AFP que celle-ci lui avait dit: "Je ne dormais pas quand j'ai entendu des bruits, dans la nuit de lundi à mardi. Puis j'ai senti que je perdais connaissance. Quand je suis revenue à moi, j'étais couchée sur une civière dans le couloir devant ma cellule et j'ai entendu quelqu'un dire: Baader et

Ensslin sont froids. Je me suis à nouveau évanouie pour me réveiller finalement sur un lit d'hôpital". A Paris, la chambre d'accusation de la cour d'Appel a reporté au 2 novembre l'examen de la demande d'extradition de l'avocat Klaus Croissant présentée par les autorités ouest-allemandes. Me Croissant, un des défenseurs du groupe "Baader-Meinhof", a été arrêté en France en sep-

tembre dernier. Lui aussi, dans une déclaration, a mis en doute la thèse officielle sur la mort de Baader et de ses co-détenus, accusant le gouvernement ouest-allemand de les avoir assassinés. Afin de prévenir d'éventuelles représailles des terroristes après le succès de l'opération de Mogadiscio, les autorités ouest-allemandes ont pris un certain nombre de mesures

sur leur territoire et à l'étranger. Des agents de sécurité, dépêchés par Bonn, participent au contrôle des passagers embarquant à bord des avions ouest-allemands dans plus de 40 pays à travers le monde. La protection des diplomates ouest-allemands dans les capitales étrangères a été également renforcée. Dans les milieux autorisés, on déclare prendre au sérieux les mena-

ces qui ont été formulées en Italie à l'encontre de l'ambassadeur de RFA à Rome. M. Heinz Ruhnau, secrétaire d'Etat aux transports, a indiqué que de 100 à 150 agents de sécurité avaient été postés dans 13 aéroports étrangers, où les mesures de prévention antiterroriste sont jugées particulièrement insuffisantes. Des gardes ouest-allemands avaient déjà été dépêchés dans

plus de trente autres pays avant l'opération de Mogadiscio, a-t-il dit. Ces agents sont recrutés dans les rangs du G8, le service de protection des frontières, qui a fourni le commando responsable du coup de main contre le Boeing de la Lufthansa. Ils ont été détachés auprès de la compagnie aérienne nationale pour contrôler les passagers immédiatement avant leur embarquement.

## Les Canadiens fabriquent des pâtes et papiers excellents.

Malheureusement, beaucoup d'autres pays aussi, et à meilleur marché. Prenez cette feuille de papier journal que vous tenez. Elle a été fabriquée au Canada par une industrie qui emploie directement plus de 140.000 personnes et dont l'activité en atteint indirectement des centaines de milliers d'autres. L'industrie des pâtes et papiers est l'un des piliers de l'économie canadienne. C'est dire que cette modeste feuille de papier est un peu comme la garantie de bien des choses et notamment de la prospérité durable d'un grand nombre de personnes, y compris peut-être vous-même.

C'est pourquoi il est un peu troublant de songer qu'elle n'est plus la seule à pouvoir se dire la meilleure du monde. D'autres pays fabriquent du papier journal d'aussi bonne qualité. Et certains le font à coût moindre que nous.

### La concurrence attaque.

Qu'arrive-t-il aux industries dont les produits peuvent être fabriqués à moindre prix ailleurs, sans grande diminution de qualité? Prenez les textiles. La chemise que vous portiez il y a dix ans était probablement fabriquée au Canada. Celle que vous portez aujourd'hui l'a peut-être été à Hong Kong.

L'industrie des pâtes et papiers n'est pas à la baisse. Mais si son rendement, calculé en fonction de ses bénéfices, ne s'améliore pas considérablement, nous pourrions continuer à perdre des marchés au profit de nos concurrents, surtout ceux des États-Unis. Et une fois cette tendance amorcée, il est difficile de la renverser. Nous en viendrions alors à importer des produits de pâtes et papiers que nous fabriquions ici auparavant. Ce qui pourrait nous amener à exporter des milliers d'emplois.

Les États-Unis sont nos plus gros clients en même temps que nos plus redoutables concurrents. Nous leur fournissons naguère 80 p. 100 de

leur papier journal; nous ne leur en fournissons plus que 60 p. 100 environ.

Cela s'explique du fait qu'ils jouissent de certains avantages économiques énormes. Dans leurs papeteries, les salaires moyens sont inférieurs à ceux du Canada. Ils peuvent emprunter de l'argent à un taux d'intérêt moindre. Ils peuvent construire de nouvelles usines à meilleur compte. Comme leurs marges bénéficiaires sont plus avantageuses que les nôtres, il leur est plus facile d'attirer de nouveaux capitaux — ce qui veut dire que leurs perspectives de croissance et d'emploi sont plus brillantes que les nôtres. Ils paient leur bois et souvent leur transport moins cher que nous. Et, ce qui importe peut-être le plus, ils travaillent dans un climat économique meilleur que le nôtre.

### ...et nous nous défendons.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada est encore un chef de file sur le marché et entend bien le demeurer. Pour améliorer notre position face à la concurrence, nous faisons fonctionner nos machines plus efficacement et plus rapidement, nous améliorons le contrôle de nos opérations et nos méthodes commerciales. Des millions de dollars, vont à la recherche, au contrôle de la pollution, et aux procédés de fabrication des pâtes. Nous perfectionnons l'abattage du bois et découvrons de nouvelles façons d'utiliser toutes les parties de l'arbre pour réduire le gaspillage. Nous utilisons de plus en plus l'énergie tirée des rebuts. Nous avons pris l'initiative d'améliorer les relations de travail pour que les négociations et les relations quotidiennes entre employeurs et employés se déroulent dans un climat où chaque partie est plus consciente des enjeux. Devant le raidissement de la concurrence étrangère, l'industrie des pâtes et papiers du Canada ne pîétine pas.

### Pourquoi vous confier tout cela?

Parce qu'un bon nombre des

facteurs qui nous ont affaiblis face à la concurrence ne sont pas uniquement des problèmes internes; ce sont des questions qui relèvent de la politique et de l'attitude du public. Quand les hommes d'affaires parlent de "climat économique", ils ne veulent pas parler uniquement de taux d'échange et de rentabilité des investissements; ils pensent aussi aux sentiments que les gens éprouvent à l'égard de l'activité industrielle et aux politiques gouvernementales qui régissent cette activité.

Nous avons fait faire un sondage sur l'opinion que les gens ont de notre industrie; on y a relevé surtout de l'indifférence. On a tendance à présumer que l'industrie des pâtes et papiers continuera d'être l'une des principales entreprises du pays, l'un de ses principaux exportateurs et l'un de ses principaux employeurs, envers et contre tout.

Or, ce que nous voudrions faire comprendre, c'est qu'il n'en sera pas nécessairement toujours ainsi.

### Ce que nous souhaitons de vous.

Nous publions ces annonces pour vous faire comprendre et partager nos préoccupations, car nous avons besoin de votre compréhension et de votre bienveillance. Nous espérons que les gens se rendront compte que le succès d'une industrie d'exportation comme celle des pâtes et papiers n'est pas une chose qui va de soi.

Ce message fait partie d'une série d'exposés sur les problèmes et les perspectives de notre industrie et leurs répercussions sur l'avenir de tous les Canadiens. Si vous désirez d'autres renseignements ou si vous voulez nous faire part de vos commentaires, nous vous prions d'écrire au:

Président,  
Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers,  
2300, Immeuble Sun Life,  
Montréal, H3B 2X9.

## L'Industrie des pâtes et papiers du Canada

# Les relations s'aigrissent entre les dictatures latino-américaines

par

XAVIER USCATEGUI  
correspondance particulière

Une série d'affaires, à vrai dire nullement inédites mais manifestant une acuité nouvelle, vient perturber les relations internationales dans le cône sud de l'Amérique.

Une interprétation hâtive aurait pu faire croire que l'arrivée au pouvoir, dans la plupart des capitales de la zone, de dictatures militaires d'extrême-droite, conduirait à un alignement de leurs politiques extérieures. Ce n'est pas tellement simple. L'extrême-droite domine par la force, place ses adversaires hors la loi, les torture, les élimine physiquement et s'emploie à les disqualifier moralement, — cela jusqu'à ce que, comme en Espagne, sa chute met en évidence l'extrême fragilité de ses soutiens dans l'opinion. Mais ce style commun de guerre civile n'empêche pas, à l'intérieur, les chocs au sein de l'appareil gouvernemental entre tendances aux virulences extrémistes différemment dosées. Il n'exclut pas davantage, dans les rapports avec les régimes similaires, les compétitions souvent acérées. Pratiquement, les questions de prestige même futures assumant une grande importance pour ces gouvernements, les prises de position catégoriques sur le plan extérieur sont appelées à servir de contrepois à l'hostilité, ou du moins l'indifférence, de l'opinion interne, à la neutraliser si possible.

Voici quelques exemples d'actualité:

1) la question de la dévolution à la Bolivie d'un accès

maritime au Pacifique: le pays mis directement en cause est le Chili, qui s'est emparé de la totalité des côtes boliviennes il y a un siècle. Une manœuvre en vérité plutôt grossière, avouée par le pinochétisme, avait tenté de laisser entrevoir une possible solution, dans la zone d'Arica: mais le couloir envisagé pour conduire le haut plateau de Bolivie à l'océan aurait été découpé dans un territoire également annexé par le Chili en la même occasion, cette fois aux dépens du Pérou. Et pour compliquer le marchandage, la Bolivie aurait dû concéder une compensation territoriale, par hasard dans la région d'Oruro riche en réserves minières. Le dictateur bolivien Hugo Banzer a fait montre, au cours des négociations, d'une bonne volonté extrême, que l'opposition nationale a dénoncée comme une complicité motivée par la solidarité idéologique avec Santiago. Il comptait sur un arrangement, quel qu'il soit, pour étayer son prestige terni sur la gloire de la "reconquête". La tentative est considérée comme enterrée. Et la rupture des relations diplomatiques entre Bolivie et Chili reparait à l'ordre du jour.

2) les conflits de frontières dans l'extrême-sud du continent, entre Chili et Argentine:

il a existé une longue série de litiges autour de la Terre du Feu, du détroit de Magellan et autres "canaux" maritimes et îles jusqu'au cap Horn. Le dernier arbitrage, comme il a été traditionnel pour les différends entre les deux pays, avait été confié à la couronne britannique. La décision a été favorable au Chili, lui accordant la possession de trois îlots situés à la sortie du "canal" de Beagle sur l'Atlantique. L'affaire se compliqua du fait de la nouvelle notion des frontières maritimes de 200 milles. Le Chili entrait ainsi profondément dans l'Atlantique. L'Argentine, qui ne possède aucun accès de ce genre sur le Pacifique, a lancé une vive campagne de protestation et paraît en voie de se refuser à accepter la sentence d'arbitrage. Il est assez piquant de relever que l'un des arguments soulevés à présent dans la controverse publique consiste à soutenir que la demande d'arbitrage était dépourvue de validité, parce qu'elle émanait, en 1971, d'un gouvernement de fait installé à Buenos Aires. Ainsi l'actuel gouvernement de fait semble proclamer la nullité de ses propres actes!

Ce conflit implique d'autres répercussions dans les territoires antarctiques. Les zones revendiquées par les deux pays se superposent pour la majeure partie, — et elles sont d'ailleurs revendiquées en même temps par d'autres puissances.

3) L'éternel projet de l'"alliance de l'Atlantique méridional": il tiendrait à obtenir que cette zone maritime soit "défendue", d'autres disent contrôlée, par une conjonction des actuels gouvernants de l'Afrique du sud et de pays sud-américains. Mais quels pays sud-américains? Le Brésil, dont la diplomatie conduite par Azeredo da Silveira cultive avec un soin particulier ses relations avec l'Afrique noire, s'est récusé. Il ne faut pourtant pas perdre de vue que cette politique soulève de vives objections au sein du régime: elle figurait dans le cahier de récriminations ouvert publiquement par le général Sylvio Frota lors de sa destitution comme ministre de l'Armée, le 12 octobre. Si les "durs parmi les durs", tels que Frota, imposaient leurs points de vue pour la succession présidentielle contre Joao Batista de Figueiredo, un ex-"dur" à présent considéré comme communiste par Frota, le Brésil s'orienterait vers l'"alliance de l'Atlantique méridional". Le projet a l'appui enthousiaste de l'Uruguay, cir-

constance qui ne semble vraiment pas décisive. Le régime chilien sympathise également avec Pretoria, pour des affinités idéologiques évidentes. Mais l'inclusion précise du Chili comporte des inconvénients qu'il reste superflu de souligner. Et le gouvernement argentin, bien que partagé à ce sujet en tendances contraires, verrait en ce moment du plus mauvais oeil une intromission flagrante du Chili dans l'Atlantique. Au grand dam de ses ultras il vient à peu près simultanément de démentir son accord avec l'"alliance" et de reconnaître diplomatiquement l'Angola.

Trop long serait l'examen d'autres affaires, toujours latentes, comme les rivalités argentine-brésiliennes autour de la Bolivie, du Paraguay et de l'Uruguay, etc., la "guerre des centrales électriques" et du régime des eaux... L'actualité impose plutôt la mention de l'offensive lancée par la marine de l'Argentine, à coups de canons, contre les bateaux de pêche soviétique et bulgares. Les bateaux se trouvaient-ils réellement à l'intérieur de la limite des 200 milles? Moscou, qui répond que non, ne constitue pas en l'espèce une source

d'information méritant une confiance sans réserve. Mais pas davantage Buenos Aires qui répond oui, mais se réfère à des positions de l'ordre de 175 milles au large des côtes, indication qui ne témoigne pas d'une façon convaincante en faveur de sa thèse.

Le fait essentiel ne se situe pas en une controverse sur quelques noeuds, mais en l'insolite brutalité de l'opération. L'action a été conduite, comme il se doit, par le commandant de la marine de guerre, élément "dur" du régime. Les vrais destinataires des salves d'artillerie pourraient être, au moins politiquement, plus que les Soviétiques et les Bulgares, les gouvernants argentins qui, au même moment, avaient à Moscou une mission négociant des accords économiques. Les achats des pays de l'Est en Argentine, selon le chef de cette mission, devraient passer de 300 millions de dollars en 1976 à 390 millions en 1977. L'URSS, pour sa part, a acheté pour 215 millions, ne vendant que pour 13, — cela en 1976.

Les salves visaient par ricochet l'arbitrage britannique du "canal de Beagle", dont l'actuel "mandat" présidentiel se verrait limiter à mars 1979.

## Bangkok: junte militaire tripartite

BANGKOK (Reuter) — Le Conseil de la révolution thaïlandaise, groupant les chefs militaires qui ont pris le pouvoir la semaine dernière, a été scindé hier en trois parties: le secrétariat, un commandement militaire et un commandement civil.

Aucune nouvelle nomination n'a été annoncée mais il semble que le président du Conseil de la révolution, l'amiral S-Ngad Chaloroyod, et que le commandant suprême des forces armées et secrétaire général du conseil, le général Kriangsak Chammanand, sont à la tête de ce gouvernement tripartite.

Le commandement militaire, à la tête duquel se trouve le général Pralag Viripiva, sous-secrétaire à la défense, sera responsable de la coordination du travail des ministères et des autres organismes chargés du maintien de la

sécurité, de la paix et de l'ordre.

Le commandement civil, que dirige le sous-secrétaire auprès du premier ministre, sera composé de deux comités: l'un chargé de la coordination du travail des ministères responsables de l'économie, l'autre de celui des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Éducation de la Justice et de la Santé publique. Ces deux comités auront à leur tête des fonctionnaires civils.

Cette nouvelle structure semble devoir être temporaire. Les 23 membres du conseil de la révolution ont en effet promis qu'une nouvelle constitution remplacerait celle qui a été abrogée la semaine dernière, et que des élections auront lieu dans le courant de l'année prochaine.



### Pour un voyage de première classe...

... voici un compagnon qui sera à la hauteur. Un sac de voyage d'une qualité exceptionnelle, réalisé dans un souple cuir canadien, entièrement doublé de cuir. Les ferrures sont plaquées or.

Les insertions en serpent, sur les côtés, lui confèrent un cachet d'élégance. Il est très spacieux avec ses 3 sections à glissière. Au centre, un vaste compartiment ouvert et un plus petit à glissière.

Havane, marron ou noir, \$100.

**BIRKS**  
JOAILLIERS



# Pourquoi Montréal?

La région de Montréal, c'est spécial!

Un nouveau programme d'aide à l'industrie a été instauré par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale afin de stimuler les investissements dans la région de Montréal.

Les entreprises manufacturières à haute technologie désireuses de s'implanter, s'agrandir ou se moderniser dans cette région peuvent ainsi bénéficier de subventions.

Cette mesure vise à moderniser la structure industrielle du Québec tout en créant des emplois.

Pourquoi Montréal?

Parce que la zone de Montréal est le moteur de l'économie québécoise. Parce qu'en aidant Montréal, c'est tout le Québec que nous aidons.

**En aidant Montréal, nous aidons tout le Québec**

Gouvernement du Canada / Government of Canada  
Expansion Économique Régionale / Regional Economic Expansion  
MARCEL LESSARD, ministre

Pour en savoir davantage sur ce programme ou sur les subventions offertes à l'industrie dans les autres régions du Québec, adressez-vous au MEER, 800, Place Victoria, bureau 4328, Montréal, Québec. H4Z 1E8

Veuillez me faire parvenir de la documentation sur vos programmes de subventions à l'industrie manufacturière. D-25-10-77

Nom \_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

### Le paquebot "France" vendu à un industriel saoudien

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le France, dernier géant des mers et aussi le plus beau paquebot du monde, a été vendu hier pour une somme se situant entre 60 et 100 millions de francs français (environ \$13 à \$22 millions) à un homme d'affaires saou-

dien, M. Akkrah Ojeh, président et directeur général de la société Techniques d'avant-garde, dont le siège social est à Genève.

Le paquebot quittera, dans quelques semaines, son port d'attache, le "quai de l'oubli" au Havre afin d'entreprendre

une nouvelle carrière de navigation. La TAG veut en effet en faire "une petite cité française itinérante" qui mouillera notamment au large des États-Unis, du Québec et du Moyen-Orient.

Selon un porte-parole de M. Ojeh, le navire sera en me-

sure d'entreprendre des croisières dans moins d'un mois, les travaux de remise en état ayant été entrepris depuis longtemps. "Ambassadeur de la France", selon les termes du porte-parole saoudien, le paquebot comptera de nombreuses boutiques françaises,

et ses restaurants continueront de représenter à l'étranger la gastronomie de la France.

De nombreux spectacles seront organisés à bord, ajoutés-on, comportant notamment la projection de films sur "les

réalisations françaises à l'étranger".

Ainsi a pris fin hier une longue agonie qui a duré trois ans, depuis le désarmement du navire le 30 octobre 1974 pour non-rentabilité. Au cours des mois écoulés, la Compagnie générale maritime avait reçu plus d'une centaine d'offres d'achat, dont 58 ont fait l'objet de négociations, offres venues d'Extrême-Orient, des pays arabes, des deux Amériques et même de France.

Dans la période précédant la présentation des Jeux olympiques à Montréal l'an dernier, une rumeur persistante voulait que le maire Jean Drapeau ait tenté d'acheter le "France", afin d'en faire un hôtel flottant durant les Jeux, et une attraction touristique par la suite.

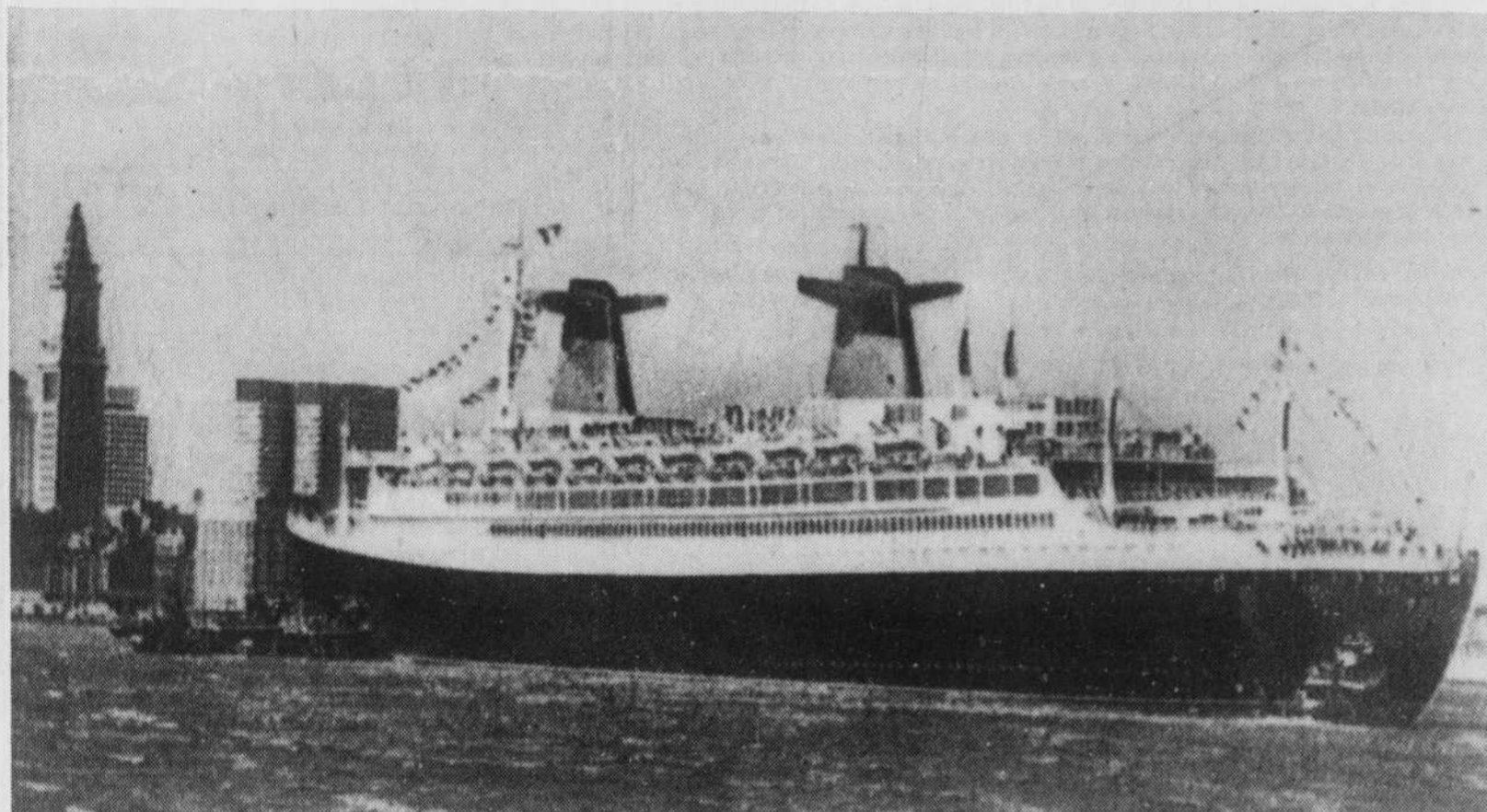
La CGM avait d'autant plus d'intérêt à se défaire du navire qu'elle supportait les charges à quoi dont le montant annuel a été évalué à quelque 30/FF millions (gardienage, entretien, combustible, stationnement). À défaut de le vendre, elle aurait été contrainte de livrer ses 43,646 tonnes aux ferrailleurs au prix de 450FF la tonne de ferraille démolie.

Le "France" a la hauteur d'un immeuble de 10 étages, de la ligne de flottaison à sa cheminée, pour une longueur de 215 mètres. Il dispose de 1,000 chambres et peut transporter, à 60km/heure sur 15,000 kilomètres, plus de 2,000 passagers. Les installations de loisirs comportent une salle de spectacle de 700 places, huit bars, cinq pistes

de danse, deux bibliothèques, deux piscines, un parc d'attractions et de jeux pour enfants, un centre émetteur de sonorisation et de télévision. "On ne reste pas 35 ans dans une même maison sans avoir un pincement au coeur lorsque tout s'écroule", a déclaré un des marins du "France". Cette émotion n'est toutefois pas partagée par tous les anciens membres d'équipage,

certain affirmant "c'est fini, c'est fini".

Le paquebot avait été construit en 1961 au coût de 458/FF millions. M. Ojeh, son nouveau propriétaire qui a récemment reçu la Légion d'honneur, réside en France et a permis la réalisation de certains accords entre son pays d'adoption et l'Arabie séoudite. Les négociations auraient duré plusieurs mois.



Le France, fleuron de la flotte marchande française qu'on a désarmé il y a trois ans pour non-rentabilité, a été vendu hier à un homme d'affaires saoudien, qui veut en faire un hôtel flottant et centre de loisirs. (Téléphoto AP)

### Canadiens tués dans l'écrasement d'un DC-3 en Iran

TEHERAN (Reuter) — Trois Canadiens ont été tués dimanche dans le nord-est de l'Iran, le DC-3 dans lequel ils se trouvaient s'étant écrasé sur une montagne de la région de Sabzevar, a déclaré hier un porte-parole de l'ambassade du Canada à Téhéran.

Les victimes étaient employées par "Uriran", consortium de firmes françaises, canadiennes et iraniennes prospectant l'uranium pour le compte de l'agence iranienne à l'énergie atomique.

Les trois hommes — MM. Mervin Langille, Gilles Blais et Gilles Gailladarez — étaient les seuls occupants de l'appareil.

### La SQ abandonne les recherches à l'île d'Anticosti

HAVRE-SAINT-PIERRE (PC) — La Sûreté du Québec et la Garde côtière canadienne se sont retirées des recherches pour retrouver trois hommes qui manquent toujours à l'appel depuis qu'une embarcation occupée par six personnes a coulé dans le golfe Saint-Laurent, sur la côte-est de l'île d'Anticosti.

Les disparus ont été identifiés comme étant Roger Cormier, 21 ans, René Jomphe, 28 ans, et Yves Richard, 25 ans, tous trois de Havre-Saint-Pierre.

Les corps de leurs trois compagnons, Normand Benoit, 25 ans, agent de la SQ à Havre-Saint-Pierre, Aimé Cyr, 50

ans, également de Havre-Saint-Pierre, et Fernand Cyr, 51 ans, d'Arvida, ont été repêchés vendredi dernier.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré hier que des parents des disparus continuaient toutefois les recherches avec l'aide de garde-chasse en poste à l'île d'Anticosti.

Les six hommes avaient quitté Havre-Saint-Pierre le 11 octobre dernier pour une expédition de pêche à l'île.

La police et la garde côtière avaient entrepris des recherches au début de la semaine dernière après que les débris de leur embarcation de 39 pieds eurent été repêrés du haut des airs.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

### INSTITUTIONS ÉDUCATIVES ET 3e AGE

**QUE FONT ET QUE DEVRAIENT FAIRE LES UNIVERSITÉS, LES CÉGÉPS, LES CLSC... POUR CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LES BÂTIR ?**

**Quand:** 25 octobre 1977  
20 heures

**Où:** Pavillon des Sciences sociales  
Université de Montréal  
3200, rue Jean-Brillant  
Amphithéâtre "A"

**Invités:** Tous les retraités de la région métropolitaine.

**Conférenciers:** **Claude Garcia**, sous-ministre adjoint à la planification au ministère des Affaires sociales.  
**Rémi Migneault**, Collège Marie-Victorin.  
**Michel Lemay**, Cégep Rosemont.  
**Jean Carrette**, GERSPPA.  
**Thérèse Desjardins**, Université de Montréal.

**FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**  
Université de Montréal  
Renseignements: **343-7011**

**EN 1977, LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA NOUS OFFRENT**

# ENCORE PLUS

**DE CHOIX, DE FLEXIBILITÉ.**

**DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS**

Cette année, les Obligations d'Épargne du Canada vous sont offertes selon deux formules originales: la nouvelle obligation à intérêt régulier et la nouvelle obligation à intérêt composé.

**ET TOUJOURS LES MÊMES AVANTAGES**

Ces deux nouvelles obligations bénéficient des mêmes avantages qui ont fait des Obligations d'Épargne du Canada l'investissement favori de millions de Canadiens. Elles sont encaissables en tout temps et toujours aussi sûres; elles rapportent bien année après année.

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont datées du 1er novembre 1977 et viendront à échéance dans 9 ans. Elles rapportent 7% d'intérêt la première année et 8.25% chacune des 8 années suivantes pour un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06%.

**L'OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ**

Si vous désirez faire fructifier vos intérêts, vous préférerez la nouvelle obligation à intérêt composé qui permet de capitaliser l'intérêt. Votre intérêt sera alors automatiquement ré-investi chaque année à un taux annuel garanti de 8.06% et vous sera payé à l'encaissement de votre obligation ou à l'échéance.

Voici comment une obligation à intérêt composé de \$100 croîtra:

Ter nov.	Valeur	Ter nov.	Valeur
1978	\$107.00	1983	\$158.78
1979	\$115.81	1984	\$171.77
1980	\$125.34	1985	\$185.81
1981	\$135.63	1986	\$200.97
1982	\$146.76		

Vous pouvez vous procurer vos obligations à intérêt composé au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle. Elles sont offertes en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000.

**L'OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER**

Si vous désirez recevoir vos intérêts annuellement, vous apprécierez la nouvelle obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt chaque année, le 1er novembre, par chèque ou par dépôt direct à votre compte de chèques ou d'épargne. Pour profiter des avantages du dépôt direct faites-en la demande à l'achat de vos obligations.

Les obligations à intérêt régulier sont offertes au comptant en coupures de \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000.

**ENCORE PLUS**

Comme vous pouvez le voir, les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont été conçues pour mieux répondre aux désirs des épargnants et vous offrent cette année ENCORE PLUS de choix et de flexibilité. Elles sont maintenant en vente dans les banques, caisses populaires, institutions financières ou chez les courtiers agréés comme vendeurs jusqu'à une limite totale de \$15 000.

**8.06%** Rendement annuel moyen à l'échéance

## Profitez-en... Encore plus!

**CEST L'AFFAIRE D'UNE MINUTE**

**LOCATION**  
Automobiles et Camions

**LOCATION À LONG TERME**

**Gaétan Cloutier**  
688-9200  
332-9756

---

**UNE OCCASION D'AFFAIRE**

Dans le cadre de notre programme en vue d'établir une chaîne de boutiques "LE POT DE FLEURS" à travers tout Montréal, nous offrons maintenant notre première franchise.

Si vous cherchez à faire des revenus substantiels, en travaillant fort, et si vous êtes en mesure d'investir au moins \$20,000, vous devez considérer cette offre.

Vous serez propriétaire d'une boutique déjà très bien installée et nous donnons les services de sélection du personnel, d'entraînement, des achats en gros, de la publicité en coopération ainsi que d'autres nombreux services.

Pour renseignements:

**Le Pot de Fleurs Ltée**  
**The Flower Pot Ltd.**  
1060 rue Université  
Suite 15 Montréal H3B 3A2  
À l'attention de: M. H. W. Teichmann

## Carrières et Professions

### PROFESSEUR EN ÉVALUATION FONCIÈRE Département d'administration

**FONCTIONS:** Le candidat choisi doit démontrer un intérêt pour l'enseignement et la recherche en milieu universitaire, ainsi que de s'intéresser continuellement à la pratique professionnelle de l'évaluation foncière.

**EXIGENCES:** - Maîtrise en administration des affaires ou diplôme équivalent; - Membre d'une association professionnelle reconnue; - Expérience d'au moins 5 ans en évaluation foncière; - Une expérience pertinente peut compenser pour le manque de diplôme.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 4 novembre 1977, à:

Monsieur Pierre D'Aragon, directeur  
Département d'Administration, Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

### DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

\$25 — \$30.000. PLUS PARTICIPATION AUX PROFITS

Notre client, un important fabricant et distributeur de produits optiques, est à la recherche d'un directeur des services administratifs pour l'ensemble de ses opérations. Cet ensemble comprend une unité administrative, quatre filiales et des succursales.

**Lieu de travail:** St-Hyacinthe.

**Le poste:**

Relevant directement du directeur général, le titulaire sera responsable de l'efficacité des systèmes comptables et de contrôle, de la préparation des budgets, des systèmes d'information et de l'utilisation accrue de l'informatique de gestion. De façon générale, il devra fournir aux autres secteurs de l'organisation toutes les informations dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs.

**Le candidat:**

Le candidat devrait idéalement posséder un diplôme universitaire en administration et plusieurs années d'expérience dans un poste de direction. Il devrait aussi posséder une connaissance de base en informatique, beaucoup de doigté, l'art de motiver les gens qui l'entourent et la faculté de s'exprimer facilement en français et en anglais.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à Claude Bolduc, associé, a/s Lefebvre et Associés, 4, Place du Commerce, Porte 200, Ile des Soeurs, Montréal, P.Q. H3E 1J4.

"Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes".



**Lefebvre  
et  
associés**

### NOTRE RUBRIQUE

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 45¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte qu'un dollar et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

### LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: **Christine Légaré**

## CONTRÔLEURS — RESTAURANTS ET BARS

Une importante entreprise de restauration de la côte est à la recherche d'un contrôleur — restaurants et bars.

Cette personne aura la tâche de concevoir et de mettre en oeuvre un système complet de contrôle — restaurants et bars.

Les candidats ayant de l'expérience à la fois en comptabilité et en restauration auront la préférence.

De l'expérience relative à l'ouverture d'hôtels constitue un atout indéniable.

Nous offrons au candidat de choix des avantages sociaux et un salaire au-dessus de la moyenne de même qu'un défi continu à relever et d'excellentes possibilités d'avancement.

Les candidats qualifiés sont priés de soumettre leur curriculum vitae en toute confiance à:

**Le Devoir**  
Dossier # 2767  
C.P. 6033  
Montréal, H3C 3C9



commission scolaire  
Régionale de Tilly

## Secrétaire général

**ENDROIT:** Centre administratif  
945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy, Qué.

**TÂCHE:**

L'emploi de secrétaire général comporte la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels de la commission conformément aux dispositions des lois régissant les organismes d'enseignement et à la réglementation interne de la commission.

Cet emploi comporte la responsabilité de rassembler les informations demandées par le directeur général, de les analyser, d'en faire une synthèse et de proposer des solutions motivées.

L'emploi de secrétaire général comporte aussi la responsabilité des relations internes et externes que lui confie le directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été délégués à cet emploi.

**QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:**

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en: — droit — administration

— Huit (8) années d'expérience pertinente.

**SALAIRE:** \$18,338. à \$30,886.

**CE POSTE EST OUVERT AUX FEMMES ET AUX HOMMES**

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er novembre 1977, 16 h 30, au:

**SERVICE DU PERSONNEL**  
(concours 77-75)  
945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy, Qué.

### NORTH CENTRAL REGIONAL LIBRARY SYSTEM

requiert un

## CONSEILLER DE BIBLIOTHÈQUES

avec une responsabilité tout à fait spéciale pour des services en langue française

**Cette position impliquera:**

- \* à travailler avec les petites bibliothèques publiques, les aider à établir des routines, en plus, à développer des habiletés et programmes de bibliothèques et planifier des projets d'avenir pour le développement de la bibliothèque
- \* la création et l'exécution de programmes d'entraînement de matériaux convenables pour y permettre l'emploi direct dans les bibliothèques et dans les ateliers régionaux
- \* la préparation d'ouvrages, tels que: listes de livres, expositions d'histoire locale, des brochures reliées au rapport avec le public, etc., qui visent aux besoins des bibliothèques qui sont membres
- \* garder une liaison avec les bibliothèques de ressources

En plus de partager des tâches avec les autres conseillers, cette position demande une responsabilité tout à fait spéciale pour des services en langue française comprenant:

- \* la sélection d'ouvrages pour les adultes et pour les jeunes
- \* la traduction
- \* la liaison avec des sociétés et organisations franco-ontariennes

Cet emploi demande une personne bilingue avec un degré en bibliothéconomie. Elle doit aussi avoir un intérêt pour aider à l'avancement et au progrès du service de la bibliothèque à une communauté de langue française. Cet emploi comprend beaucoup de déplacements (la région couvre une distance de 39,000 milles carrés) et un permis de chauffeur est essentiel.

Le salaire se classe d'un montant de \$13,413 — \$16,762 par année.

Faites demande par écrit à: **Richard C. Jones, Directeur, North Central Regional Library System, 334 rue Regent S., Sudbury, Ontario, P3C 4E2.**

## DIRECTEUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION À L'ÉTRANGER

Société internationale de gestion, ayant son siège social à Montréal, recherche un candidat, de citoyenneté canadienne, ayant une formation d'architecte, d'ingénieur ou d'administrateur, avec expérience dans le domaine de la construction au Canada et à l'étranger, pour agir comme surintendant des travaux sur le terrain pour la réalisation d'un projet de construction en Afrique francophone, dont les travaux doivent débiter au milieu de 1978.

Adresser curriculum vitae et exigences avant le 30 octobre 1977 à:

**LE DEVOIR,**  
DOSSIER # 2772  
C.P. 6033  
MONTRÉAL, H3C 3C9

## GÉRANT-ADJOINT EXÉCUTIF CENTRE DE VILLÉGIATURE

Un centre de villégiature de luxe toutes saisons situé dans la province de Québec pouvant accommoder jusqu'à 300 invités et offrant toutes les facilités récréatives à l'extérieur recherche les services d'un gérant adjoint exécutif à qualifications et compétences supérieures.

Le candidat choisi sera bilingue, expérimenté et compétent dans tous les aspects de la gestion de l'hôtellerie.

Ce poste offre des possibilités d'avancement exceptionnelles. Le salaire est ouvert et fonction des qualifications et des témoignages de compétence. L'hébergement et les repas sont compris.

Les intéressés sont invités à communiquer sur une base confidentielle, un résumé complet de leurs antécédents professionnels et scolaires incluant le nom, l'adresse, et le numéro de téléphone de trois personnes en référence au:

**Le Devoir**  
Dossier # 2765  
C.P. 6033  
Montréal, H3C 3C9



**LA SOCIÉTÉ  
D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL**  
recherche un  
**DIRECTEUR  
RÉALISATEUR**

**POUR  
TÉLÉ-PUBLIK**

Le ministère de l'expansion économique régionale (MEER) et la Société d'aménagement régional (S.A.R.) financent depuis 1972 un projet de télévision communautaire dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Ce projet sera dorénavant financé à partir de l'entente auxiliaire du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. En utilisant des techniques nouvelles de production sur ruban magnétoscopique, les émissions ainsi produites sont diffusées sur les ondes du poste de télévision de la région.

L'équipe de base est composée d'un directeur technique, d'un caméraman, d'un animateur-rechercheur et d'un script-assistant. Nous sommes à la recherche d'une personne qui saura diriger et travailler avec cette équipe de production et le comité de programmation afin d'assurer la réalisation des émissions et la responsabilité générale de ce projet. La personne choisie répondra de ces activités au directeur exécutif de la S.A.R. à Bathurst.

**QUALIFICATIONS:**

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée ou/et préférentiellement une bonne expérience dans la réalisation et la production d'émissions de télévision. L'expérience de la production sur ruban magnétoscopique constituerait un atout. La personne doit pouvoir s'exprimer oralement et par écrit en français.

**TRAITEMENT:**

À négocier selon les qualifications et l'expérience.

**ENTRÉE EN FONCTION:**

Aussitôt que possible.

Prière de soumettre votre demande de candidature ainsi qu'un curriculum vitae avant le 31 octobre 1977 à:

**Directeur exécutif**  
Société d'aménagement régional  
Case postale 20  
Bathurst, N.-B.

On peut obtenir plus de détails sur cette offre d'emploi en communiquant au numéro: 506-546-9981.

## GÉRANT GÉNÉRAL pour grossiste en pharmacie

Le candidat doit assumer pleine responsabilité pour les achats, les ventes et l'expédition aux clients. Doit être bilingue, salaire selon l'expérience. Toutes les applications seront confidentielles.

**LE DEVOIR**  
DOSSIER # 2773  
C.P. 6033



requiert les services d'un

## AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

(Professionnel temporaire remplaçant)

**NATURE DU TRAVAIL:**

Le rôle principal de l'agent de gestion du personnel est d'effectuer le recrutement et la gestion du personnel, et de voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique du Collège et les conventions collectives en vigueur.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

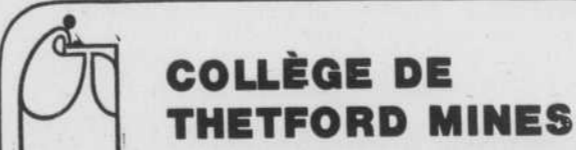
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, de préférence dans le domaine des relations industrielles. La préférence sera accordée aux candidats possédant de l'expérience en gestion du personnel en milieu collégial.

**TRAITEMENT:** De \$13,380. à \$29,380.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard le 2 novembre 1977, à 16 h 30 à l'adresse suivante:

**C.E.G.E.P. de Saint-Laurent**  
a/s Service du personnel  
Concours no: 77PR-008  
625, boul. Ste-Croix  
St-Laurent, Québec

CONCOURS NO: 77PR-008



## DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

**Description de la fonction:**

Sous l'autorité du directeur général, il administre (planifie, coordonne, contrôle, évalue) l'ensemble des opérations inhérentes aux services de l'enseignement. Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes, des méthodes et de l'organisation générale de l'enseignement. Il est membre du Conseil d'Administration du Collège. Il exerce les fonctions du directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.

**Conditions générales d'éligibilité:**

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié. Posséder huit années d'expérience pertinente dont 3 dans un emploi de cadre.

(Les candidats possédant un minimum de 5 années d'expérience dont 2 à titre d'enseignant pourront voir leur dossier étudié au mérite face aux équivalences à établir)

**Qualifications particulières:**

Le candidat idéal recherché devra s'avérer un réel animateur pédagogique, être un gestionnaire averti et capable d'innovation, exercer un sain leadership, le tout traduisant son souci d'une évolution positive du milieu collégial.

**Traitement:**

Selon les stipulations de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation du Québec.

Toutes les candidatures devront être transmises à l'adresse suivante d'ici le 7 novembre 1977:

**Jean Dagnault,**  
Secrétaire Général,  
Collège de Thetford Mines,  
671 sud, boulevard Smith,  
Thetford Mines, P.Q. G6G 1N1



## DESSINATEUR INDUSTRIEL MÉCANIQUE GÉNÉRALE

**Exigence:**

- Formation technique en dessin de mécanique d'ajustage et de machinerie (machine design), ou D.E.C. en dessin de conception mécanique.
- Quelques années d'expérience.

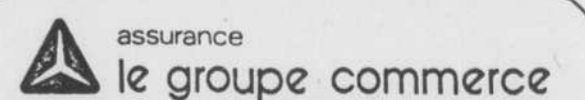
**Rémunération:**

- Salaire selon la compétence.
- Avantages sociaux substantiels.
- Emploi stable.

Faire parvenir votre curriculum vitae au

**Service du Personnel**  
121 ouest, rue St-Antoine  
Montréal, H2Z 1H3

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales au Québec recherche les services d'un:

## PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE

**Fonctions**

La personne sera appelée à élaborer des programmes de type commercial pour les différents services de notre groupe de compagnies.

**Qualifications**

- DEC en Informatique;
- Expérience de deux (2) ans comme programmeur dans un environnement IBM/370 serait un avantage;
- Connaissance du système d'exploitation "DOS/VS";
- Connaissance du système d'exploitation "VSAM";
- Connaissance du langage de programmation "ANS COBOL";
- Des connaissances complémentaires de "CICS" et "DMS" seraient un atout.

**Traitement**

À déterminer selon les qualifications et les années d'expérience.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae au:

**Service du Personnel**  
Le Groupe Commerce, Assurance  
2450, rue Girouard  
SAINT-HYACINTHE  
Québec J2S 3B3

Ken Singleton est choisi au sein de l'équipe d'étoiles

NEW YORK (AP) — Le deuxième but Willie Randolph est le seul membre des Yankees de New York choisi sur l'équipe d'étoiles de la Ligue américaine de baseball...

sentent Baltimore, tandis que les Twins le sont avec le premier but Rod Carew, champion frappeur du circuit, et le voltigeur Larry Hisle...

Face à des Capitals bien ordinaires Les Canadiens gagnent aisément 5-1

MONTREAL (d'après PC) — Les Canadiens de Montréal ont facilement disposé 5-1 des Capitals de Washington, bien ordinaires sur la route...

pendant qu'il n'a pas joué un très fort match". La partie, qui a été disputée à vive allure, n'a pas donné la chance à Picard de se faire valoir vraiment.

tirs. A 10 secondes de la fin du premier vingt, Lafleur a marqué sur un tir violent pendant une pénalité à Picard.

Le match a donné lieu à une bagarre entre Bill Finney et Doug Risebrough à la 16e minute du troisième engagement.

Table with 2 columns: Rank, Score. Lists NHL game results including Montreal vs Capitals (5-1), Toronto vs Pittsburgh (2-1), etc.

Congédiements chez les Red Sox

BOSTON (AP) — Les proprios des Red Sox ont congédié le directeur-gérant Dick O'Connell, le vice-président Gene Kirby et le directeur-gérant adjoint John Claiborne.

veuve de Tom Yawkey, a indiqué que le maintien en fonction d'O'Connell, Kirby et Claiborne ne cadrait pas avec les plans des nouveaux propriétaires et qu'elle avait préféré s'en séparer immédiatement.

Las Vegas, où il a été admis dimanche. Les médecins ne pensent pas que le "bombardier noir", âgé de 63 ans, qui se plaignait de "douleurs à la poitrine", ait subi une attaque cardiaque.

Le droitier Jim Palmer, un des trois gagnants de 20 victoires, a récolté 201 voix, contre 124 pour Nolan Ryan, de la Californie, tandis que son coéquipier Tanana en obtenait 173, contre 105 pour Lyle.

Chaque équipe de la LNH disputera un match international après Noël

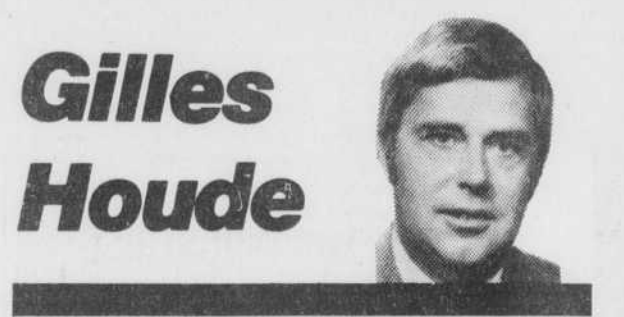
NEW YORK (AP) — La Ligue nationale de hockey a annoncé que chacune de ses 18 équipes disputera au moins un match international contre des équipes d'Union Soviétique ou de la Tchécoslovaquie, sur sa propre glace, après les fêtes de Noël.

l'URSS, ses deux meilleures formations. Chacune de ses équipes pourra se renforcer de cinq autres joueurs et ces matches auront lieu du 26 décembre au 12 janvier.

En six matches cette saison, il a récolté seulement une passe.

INGLEWOOD, (AP) — Le gardien Rogatien Vachon, hospitalisé par mesure de prudence suite à une commotion cérébrale, mercredi dernier, a pris beaucoup de mieux et a regagné son domicile.

Le plein-air, un mode de vie



Gilles Houde

Le but de la Fédération québécoise du plein-air est de favoriser la qualité de la vie du plus grand nombre de citoyens possible. Il y a quelques jours, à la Maison du Québec, située à Terre des Hommes se tenait une importante réunion de la FQPA qui regroupait chacun de 40 organismes considérés comme les principaux intervenants dans ce secteur.

Suite aux demandes du ministre responsable du haut-commissariat, M. Claude Charron, et à l'endossement de ses membres, la FQPA s'est donné le mandat suivant: "Poursuivre et accentuer le rôle de collaborateur, de conseiller et d'aide déjà entrepris avec succès auprès des organismes dénommés fédérations d'activités de plein-air... constituer avec les fédérations d'activités de plein-air un document synthèse concernant les cadres enseignants pour chacune des activités de plein-air (une banque de cadres)... poursuivre et mener à terme les projets comme le livret du cadre (référence des compétences et des expériences), le syllabus de cours du niveau instructeur, une pédagogie commune entre les différentes activités de plein-air, réaliser la tenue d'un symposium québécois du plein-air et, enfin, poursuivre et intensifier le programme de communication-information et celui de la promotion et de la publicité".

Raynald Gagnon, de la base de plein-air Pohénégamook, a été président de la FQPA et en a profité pour faire adopter à l'unanimité un concept du plein-air qui lui tient à coeur depuis longtemps, à savoir que le plein-air est un mode de vie. Pour Gagnon, le plein-air c'est beaucoup plus qu'une série d'activités et de techniques.

"Ce concept réunira et permettra de mieux programmer les services, la formation de cadres, l'animation, l'aménagement du territoire et autres actions qui favoriseront une qualité de vie quotidienne meilleure pour un nombre plus important de Québécois de quelque couche sociale qu'ils soient." Tous les participants à cette réunion furent unanimes pour seconder les efforts de la FQPA qui, régulièrement, par la voix de ses permanents ou les communiqués qu'ils écrivent disent: "Les activités de plein-air ont toujours fait partie intégrante des moeurs québécoises... le concept plein-air s'est développé au cours des années 1970... les lignes de force qui se dégagent de la réalité actuelle du plein-air obligent à des changements majeurs dans l'organisation du plein-air pour arriver à une intégration de la vie urbaine avec celle vécue en pleine nature... le Québécois, par son retour à la nature, retrouve son pays et il faut appuyer et guider ce phénomène social de masse. Soyons conscients que nous possédons une richesse inouïe, un des plus beaux produits du Québec. Que la conception du plein-air à laquelle nous sommes parvenus est sans doute unique au monde, dans son approche comme dans son universalité. Qu'elle peut modifier en profondeur toute une société. Qu'elle peut être en fait l'expression populaire et vécue de la science écologique."

Quand vous rencontrez les grands propagandistes du plein-air que sont les Raynald Gagnon, Henri Biard, Pierre Bélec et autres, ils vous diront que le plein-air est un mode de vie où l'homme entretient un rapport actif et harmonieux avec la nature. Cette définition du plein-air, est également acceptée par plusieurs biologistes rencontrés récemment de tous les pays spécialistes de la chasse et de la pêche. Cela est très significatif car c'est la première fois à ma connaissance que tous les "amants de la nature" semblent vouloir s'entendre et oublier un peu leur discipline respective. Aujourd'hui, tout ce beau monde vit une qualité de vie meilleure pour le plus grand nombre de citoyens.

Pour atteindre tous ces buts et objectifs, les représentants ont convenu d'une réorganisation de la FQPA. A ce sujet, le président Raynald Gagnon a rappelé que la nécessité d'un point de ralliement et de regroupement concerté de tous les intervenants est une condition essentielle et fondamentale, sine qua non, pour que le plein air occupe la place que nous croyons juste dans la société. On est d'accord qu'il est fondamental que le plein-air soit doté d'un organisme ouvert à caractère d'universalité". Raynald Gagnon a également fait l'unanimité lorsqu'il a mentionné "que l'époque est révolue où le plein-air était à la remorque de tout le monde et de personne; le temps est venu de servir et non plus de se servir, d'apporter son savoir au profit de tous dans le respect de chacun; le temps est venu de partager nos richesses avec la population du Québec. Stimulé par un idéal commun, nous devons à continuer à dialoguer en égaux, à travailler ensemble au-delà des formes en nous tenant au "fond" qui nous unit. Fondé sur notre vécu passé et actuel, il nous faut continuer à construire avec la même solidarité et la même force une fédération dont la raison d'être fondamentale reste et restera toujours le plein-air".

Si le phénomène plein-air prend autant d'ampleur chez nous, ce n'est pas un cas isolé, au contraire. En effet, depuis plus de 12 ans la grande majorité des pays président que c'est le plein-air qui représente l'avenir dans le monde du loisir. En 1965, j'assistais à un congrès de l'Unesco à Madrid et les 36 pays représentés n'hésitèrent pas à voter une résolution dans ce sens. Si, au Québec, on évite les erreurs de d'autres endroits, on pourra un jour, même dans nos grandes villes, épargner à notre population l'étoffement actuel de certaines capitales. Le plein-air urbain, ça existe, et, Dieu merci, des spécialistes s'en occupent de plus en plus chez nous.

COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

hockey

Table with 5 columns: Team, W, L, T, Pts. Lists NHL standings for various teams like Montreal, Pittsburgh, Los Angeles, Detroit, Washington.

Table with 5 columns: Team, W, L, T, Pts. Lists AHL standings for various teams like Montreal, Cleveland, Toronto, Boston.

Table with 5 columns: Team, G, A, P, Pts. Lists NHL standings for various teams like Montreal, Pittsburgh, Los Angeles, Detroit, Washington.

Table with 5 columns: Team, G, A, P, Pts. Lists AHL standings for various teams like Montreal, Cleveland, Toronto, Boston.

Table with 5 columns: Team, G, A, P, Pts. Lists NHL standings for various teams like Montreal, Pittsburgh, Los Angeles, Detroit, Washington.

Table with 5 columns: Team, G, A, P, Pts. Lists AHL standings for various teams like Montreal, Cleveland, Toronto, Boston.

Grid of advertisements for various accounting firms (e.g., AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIES, DELOITTE, HASKINS & SELLS, MacGILLIVRAY & CIE, RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARE & ASSOCIES, etc.)



# Diane Juster

## • Sans frontière... avec quelques barrières

par Nathalie Petrowski

Physiquement elle n'a pas changé. La poignée de main est toujours aussi vigoureuse et le personnage, toujours aussi sympathique. "Et pourtant, dit-elle, en un an il y a eu un changement radical, un point tournant dans ma vie. Je suis allée faire un tour aux États-Unis, j'ai chanté dans un hôtel en première partie d'un comique américain. J'ai compris la signification de cet art qui consiste à se prendre en main et à se vendre; j'ai vu que j'avais peut-être quelque

chose à offrir aux Américains parce que ma musique est originale et que je la crois sans frontières. La France c'est trop loin, ça prend trop de temps, je n'ai pas envie de passer ma vie entre Paris et Montréal, c'est ici au Québec, en Amérique du Nord que je veux faire ma vie, c'est ici que j'ai décidé d'investir mon temps, mon argent, mon énergie." Prenant ses affaires en main comme une vraie femme émancipée, voire même une féministe bien qu'elle déclare volontiers que le féminisme "is for the

birds", elle est allée trouver Paul Williams, jeune crooner américain, célèbre pour son romantisme délirant et lui a demandé d'écrire des chansons en anglais pour elle. Que Paul Williams soit un homme (ou du moins essaye de l'être) ne la dérange nullement. "J'aime ce qu'il fait, c'est ça qui compte; j'ai l'impression que ma musique irait parfaitement avec ses paroles. Et puis c'est un des compositeurs les plus prometteurs ces temps-ci aux États-Unis". Pour situer les lecteurs

peu avertis, disons que Paul Williams, acteur raté, compositeur à ses heures libres, tente aujourd'hui la grosse carrière américaine. Ami de Barbara Streisand, il se situe à la limite entre Las Vegas et le roman-savon, écrit de tendres chansons d'amour très actuelles qui témoignent d'un sexisme des plus débilitants. Mais pour une passionnée des sentiments comme Juster, Paul Williams prend toute une autre dimension. "Il n'y a pas à en sortir, je cherche la vérité de l'émotion et du sentiment. Aujourd'hui je continue à écrire

des chansons d'amour même si je ne suis pas en amour et si je vis seule parce que l'amour c'est l'idéal, l'absolu, c'est ce que tout le monde cherche pour se rassurer, se sécuriser. Je ne crois pas à l'indépendance, à l'émancipation, je crois à la qualité d'une relation dans la mesure où quand j'aime un homme, je suis toute à LUI, je veux me donner entièrement, sans retenue, sans pudeur, mais il faut par exemple que ça soit tout un homme, pas n'importe lequel, un homme où on est égal à égal. Les féministes

ont beau parler, les femmes ont besoin des hommes pour se sentir exister". Elle poursuit en expliquant que malgré l'importance de l'homme dans sa vie, elle a décidé d'assumer ses responsabilités de musicienne jusqu'au bout, d'entrer dans le jeu de l'offre et de la demande, de devenir un produit que l'on vend dans le supermarché de la culture. "Je pars avec un certain retard, ce qui ne veut pas dire que jusqu'à présent j'ai perdu mon temps, loin de là, j'avais simplement d'autres choses à vivre, maintenant je me sens prête plus que jamais et je n'ai définitivement plus de temps à perdre". Elle a choisi une fois encore la salle Wilfrid Pelletier, une immense salle à remplir mais qui doit en valoir son pesant d'or et de prestige. Ceux qui triment et bûchent pendant de nombreuses années avant d'en arriver là doivent se poser un tant soit peu de questions devant tant de front. Mais le choix de Juster n'est que la conséquence logique d'ambitions très sérieuses. "Je ne suis pas vraiment ambitieuse dans la mesure où je ne serais pas prête à faire n'importe quoi pour réussir mais je suis ambitieuse dans mes désirs et mes convictions. Je crois que toute ma force se situe dans ma musique et que cette musique peut rejoindre énormément de gens.

Je n'ai pas le goût non plus de commencer au bas de l'échelle et je n'ai pas besoin de le faire". Diane Juster a peut-être en fin de compte ce que l'on pourrait appeler la folie des grandeurs, mais une folie terriblement bien organisée, qui l'empêche à chaque fois de se casser la figure et de prendre des risques inutiles. Ce nouveau spectacle intitulé À cœur ouvert, elle dit volontiers qu'elle le veut sans frontières, qu'elle le veut émouvant, touchant et intense, tout en gardant quelques réserves et quelques secrets. "Les gens ne peuvent pas s'attendre à ce que je me livre complètement, à ce que je dise tout, ce serait trop me demander". Les effectifs seront réduits, moins de musiciens, quelques solos de saxophone (parce que progressivement elle prend goût au jazz) moins de faste et plus de spontanéité. "À 30 ans on ne voit pas les choses tout à fait de la même manière, on a plus de recul, on contrôle d'avantage. En fin de compte, on est peut-être bien mieux dans sa peau."



Diane Juster, cette grandeoureuse, vise les États-Unis beaucoup plus que la France, si lointaine.

## musique

# Yampolsky et Staryk aux concerts "Esso"

par Gilles Potvin

Après ses "grands" concerts, ses concerts "gala" et ses concerts "du Maurier", l'Orchestre symphonique de Montréal a lancé dimanche après-midi, salle Wilfrid-Pelletier, ses concerts "Esso", une quatrième série de concerts destinés à toute la famille et dont le succès passé a justifié cette saison l'augmentation du nombre des concerts. Le prix des places comme la programmation montrent le désir de l'OSM de se faire des nouveaux amis dans toutes les couches de la population.

La salle n'était pas tout à fait comble pour cette première présentation mais les places libres étaient en très petit nombre, ce qui laisse espérer que la salle sera remplie pour le prochain concert.

Le chef et le soliste faisaient tous deux leurs débuts avec l'OSM. Il s'agit, dans le premier cas, de Victor Yampolsky, musicien soviétique qui a d'abord fait carrière de violoniste, notamment dans l'Orchestre de Boston et qui vient de prendre la direction musicale de l'Orchestre symphonique Atlantique d'Hali-fax.

Dans le second cas, il s'agit du violoniste canadien Steven Staryk, sans doute le numéro un de sa catégorie au Canada à l'heure présente, et qui vient enfin jouer à Montréal sous les auspices de l'OSM.

Né et formé à Toronto, Staryk a été violon solo de grands orchestres à Londres, Amsterdam et Chicago avant de se fixer à nouveau dans son pays, à Vancouver d'abord puis, plus récemment, à Toronto.

Victor Yampolsky, fils de Vladimir, qui fut longtemps au piano le collaborateur de David Oistrakh est lui-même un élève d'Oistrakh et la carrière de chef d'orchestre est relativement nouvelle pour lui.

Au pupitre de l'OSM, il s'est révélé un musicien sérieux et consciencieux, possédant bien ses partitions. Mais il n'a pas donné l'impression qu'il avait réussi à établir un contact bien intime avec les instrumentistes sous sa commande. Son programme était composé d'œuvres familières: l'ouverture *Der Freischütz* de Weber, le *Concerto no 2*, en ré mineur, de Wieniawski, la *Sérénade pour cordes*, en do majeur, op. 48, de Tchaikovsky et la *Rhapsodie roumaine no 1* d'Enesco.

Sa direction se limite à des gestes bien sommaires et il a rarement donné l'impression d'un chef absolument soucieux des moindres détails ou nuances d'une exécution.

Après une lecture assez quelconque de l'ouverture de Weber où les violons se sont parfois fourvoyés, il a dispensé un accompagnement tout à fait en place du concerto de Wieniawski, dans lequel Steven Staryk s'est affirmé comme un violoniste de tout premier plan, qui n'a certes pas son pareil au Canada à l'heure présente.

Pourtant, Staryk était pour la première fois un invité officiel de l'OSM. Technicien émérite, il est aussi un musicien qui sait faire chanter son instrument comme on l'a vu dans la romance qui constitue le volet central du concerto qu'il avait choisi. Dans les passages de virtuosité, le mécanisme est foudroyant de facilité et d'éclat et nul doute que Staryk se compare à la plupart des grands violonistes d'aujourd'hui. Le seul reproche qu'on puisse lui faire serait une attitude trop détachée, trop "cool", devant une œuvre aussi panachée.

Yampolsky a été à son meilleur dans l'agréable *Sérénade* de Tchaikovsky dans laquelle il a fait chanter ses cordes mais a été incapable de masquer les passages qui don-

naient du fil à retordre aux violons. Quant à la belle *Rhapsodie roumaine* d'Enesco (que le compositeur lui-même dirigea à l'OSM il y a bien longtemps, laissant un souvenir impérissable), Yampolsky l'a fait sonner comme un grand pot-pourri d'airs populaires roumains au lieu d'une œuvre d'un subtil raffinement instrumental, ce qu'elle est en réalité.

À la Société Pro Musica, dimanche après-midi, à la salle Maisonneuve, l'Ensemble vocal Tudor sous la direction de Wayne Riddell, a présenté un programme de madrigaux et de chansons de l'époque classique, des chants pour voix mixtes de la période romantique avec, comme œuvre principale les *Neue Liebestieder Walzer*, op. 65, de Brahms et, pour finir, un groupe consacré aux contemporains avec Francis Poulenc, Thomas Baker et Bela Bartok. L'Ensemble Tudor regroupe 18 chanteurs mais il avait une absence au concert de dimanche. Depuis que l'en-

semble a été réorganisé sur une base professionnelle il y a deux ans, il a montré des qualités d'homogénéité vocale et de sensibilité musicale dignes des plus grands éloges et qui justifient totalement son engagement par Pro Musica où seul l'excellent trouve sa place.

Wayne Riddell a piloté son ensemble avec maîtrise dans un programme substantiel et varié dont l'exécution a été constamment remarquable. Particulièrement digne d'attention ont été le groupe consacré à Haydn, Reger, Schumann et Brahms et celui de la fin, où figuraient quatre des *Sept chansons* à cappella de Poulenc et *Quatre chansons populaires slovaques* de Bartok, ces dernières avec le concours du pianiste Paul Helmer. Dans les *Neue Liebestieder* de Brahms, il avait fait équipe avec Dale Bartlett, la participation demandant un piano à quatre mains.

Trois chansons de Thomas Baker sur des poèmes chinois ont aussi été interprétées. Da-

tant de 1972, elles sont l'œuvre d'un musicien qui pourrait être anglais, américain ou ca-

nadien mais sur qui le programme ne donnait aucun détail.

GILLES BÉRIALTY PRÉSENTE UNE SÉLECTION PRIMA FILM **POUR TOUS**

"Tout sonne juste dans cette épopée domestique. Mais plus importante, plus attachante que cette exactitude est la tendresse qui imprègne le récit." — LE MONDE

un film de **RENE FERET**

# LA COMMUNION SOLENNELLE

desjardins **SALLE 2** 1 45 3 40 5 40  
7 40 9 40

### LES PASSEUSES et la critique

Trois vieux s'affirment, s'émeuvent et nous émeuvent. **Adrien Gruslin (Le Devoir)**

Les Passeuses laughs at death... alluring vision of the beyond. **Lawrence Sabbath (Mtl-Star)**

Une cure de rires au Port Royal. (Télé-Spec.)

**La Compagnie Jean Duceppe**  
1975 INC.

DENIS DROUIN  
ROGER GARAND  
JEAN-LOUIS PARIS  
MONIQUE JOLY

**CRÉATION**

**PROLONGATION**  
Jusqu'au 5 novembre

# les passeuses

de **PIERRE MORENCY**

mise en scène de **YVAN CANUEL**

**THÉÂTRE PORT-ROYAL**  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Gauchets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

## Orchestre symphonique de Montréal

### Concerts Esso

23 octobre

Chief d'orchestre **Victor Yampolsky**

Soliste **Steven Staryk**  
Violoniste

**Weber**  
Der Freischütz, ouverture

**Wieniawski**  
Concerto no 2 en ré mineur, opus 22

**Tchaikovsky**  
Sérénade pour cordes, opus 48

**Enesco**  
Rhapsodie roumaine no 1 en la majeur, opus 11

### Concerts Gala

25, 26 octobre

Chief d'orchestre **Mario Bernardi**

Soliste **Denis Brott**  
Violoniste

**Héru**  
Symphonie no 3

**Elgar**  
Concerto en mi mineur, opus 85

**Schumann**  
Symphonie no 3 en mi bémol majeur, opus 97, "Rhénane"

### Concerts Préludes

Avant les concerts du Maurier, rencontre-conversation sur les œuvres au programme, dirigée par W. Stevens et ses invités.

Piano noble de Place des Arts  
Entrée \$2.00 — Casse-croûte facultatif à 18h30  
Commandités par La Baie

### Concerts du Maurier

1er, 2 novembre

Chief d'orchestre **Max Rudolf**

Soliste **Walter Klien**  
Pianiste

**Mozart**  
Symphonie no 35 en ré majeur, K. 385, "Haffner"

**Mozart**  
Concerto no 19 en fa majeur, K. 459

**R. Strauss**  
Burleske en ré mineur

**R. Strauss**  
Tod und Verklärung (Mort et transfiguration)

### Information générale

**Grands Concerts** Salle Wilfrid-Pelletier  
**Concerts Gala** Mardi et mercredi 20 h 30  
**Concerts du Maurier**

Billets: \$3.00 à \$9.50  
Si disponibles à 19 heures  
100 billets à \$2.50

**Concerts Esso** Salle Wilfrid-Pelletier  
Dimanche 14 h 30  
Billets: \$4.00

\* Première exécution à l'O.S.M.

288-7102

J'aime le nouveau **Ginéma** **impérial**

1430, RUE BLEURY  
PLACE DES ARTS, SORTIE RUE BLEURY

RENÉ MALO présente

**Claude Zidi**, réalisateur de **POUR TOUS**

L'AILE OU LA CUISSE,  
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ,  
LA COURSE A L'ÉCHALOTTE,  
réunit maintenant pour la première fois  
dans une cascade de rires...

**Jean-Paul Belmondo**  
et **Raquel Welch**

produit par CHRISTIAN FECHNER

# L'Animal

dialogue de **Michel Audiard**

**Vendredi !**

**VERSAILLES 2**  
PLACE VERSAILLES 353 7880

**Le PARISIEN 2**  
486 STE CATHERINE D 866-3856

**LAVAL 2**  
CENTRE LAVAL 688 7776

**RIVOLI 2**  
ST DENIS ET BELANGER 277-3125

**GREENFIELD PARK 2**  
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

# La radio de R.-C. organise 2 concours

La Société Radio-Canada, soucieuse de son rôle d'éclairage culturel, a toujours manifesté un intérêt primordial pour la création sous toutes ses formes. C'est sans doute pour ces raisons-là que la radio de Radio-Canada organise une fois encore cette année, un concours national 1978 des chorales d'amateurs et un sixième concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques.

Le concours des chorales d'amateurs est une initiative biennale de Radio-Canada en collaboration avec le Conseil des Arts et vise avant tout à faire connaître des nouveaux talents dans la veine musicale. Ce concours veut mettre en valeur le talent d'amateur et en même temps récompenser le travail d'équipe que constitue le chant choral. A une époque où la musique chorale se développe de plus en plus et suscite un regain d'intérêt dans tous les milieux, ce concours devient un véritable stimulant qui ne peut que valoriser la qualité du chant choral. Toute chorale comportant au moins 16 membres peut participer au concours doté de \$11,000 en prix. Cette année un prix spécial de \$500 récompensera la meilleure interprétation d'une oeuvre signée par un compositeur canadien. Toute demande d'inscription doit parvenir avant minuit le 31 mars 1978.

Les concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques organisés chaque année dans le cadre de l'émission Premières s'adressent à tous ceux qui ont des choses à dire et qui se sentent des aptitudes pour les exprimer radiophoniquement. Il est à signaler que cette année encore, le sixième Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques comprend deux catégories distinctes. Ainsi ne sont admises que les oeuvres dramatiques inédites de langue française d'une durée de soixante (60) minutes pour la catégorie "60" et de trente (30) pour la catégorie "30".

Les oeuvres gagnantes de 60 minutes méritent un premier prix de \$2,000 et un second prix de \$1,000 tandis que les oeuvres d'une durée de 30 minutes méritent un premier prix de \$1,000 et un second prix de \$500. Les manuscrits devront être présentés sous un pseudonyme. La formule d'inscription remplie par l'auteur devra être mise sous enveloppe cachetée. Le secrétaire du jury aura la garde de ces enveloppes d'inscription et de manuscrit. La proclamation des heureux gagnants aura lieu à la fin de mai 1978. Les manuscrits seront retournés aux auteurs après la proclamation. La date limite pour participer a été fixée au 1er mars 1978. Il est à noter également que les oeuvres gagnantes seront diffusées sur les ondes de Radio-Canada à l'émission Premières.

## Au Musée des beaux-arts jusqu'au 20 novembre

# L'Art du Québec au lendemain de la Conquête

Sept grands reliefs de bois sculptés provenant du célèbre Calvaire d'Oka et six tableaux d'un Chemin de croix d'Antoine-Sébastien Plamondon sont exposés au Musée des beaux-arts jusqu'au 20 novembre à titre de complément à l'exposition "L'Art du Québec au lendemain de la Conquête (1760-1790)".

A plus d'un demi-siècle de distance, ces ouvrages puisent aux mêmes sources iconographiques. Six des reliefs ont été sculptés par François Guérin dit Belleville (1740-1841). On croit que le septième est de Louis Quévillon (1749-1823). Chacun mesure environ sept pieds sur cinq.

Le Calvaire d'Oka a été construit par les sulpiciens à l'intention des Indiens. Situé en pleine nature sur les bords du lac des Deux-Montagnes, il visait à remplacer les valeurs spirituelles traditionnelles des Indiens. Les sulpiciens firent venir des tableaux de France pour décorer les structures. On leur envoya de bonnes copies de peintures religieuses exécutées par des maîtres.

### la boîte à échos

Le Musée d'art contemporain présente jusqu'au 6 novembre prochain une exposition intitulée La nouvelle tapisserie au Québec. Il s'agit d'une sélection d'oeuvres de huit artistes qui ont fait de la tapisserie québécoise un nouveau langage. On y verra des oeuvres de Micheline Beauchemin, de Mariette Rousseau Vermette, de Carole Simard-Lafamme, de Paulette Marie Sauvé, de Louise Panneton, de Maria Svatina et de Ray Senior.

profession de collectionner les vieux objets pour les revendre aux antiquaires. Ils ignoraient qu'il s'agissait d'oeuvres de Plamondon, un des maîtres de l'art religieux du Québec au XIXe siècle, mais les tableaux, recouverts de plus d'un siècle de poussière, semblaient précieux.

Le conservateur du musée les identifia et en fit l'acquisition par l'intermédiaire du legs de Horsley et Annie Townsend.

Les six tableaux de la collection du musée proviennent d'une série de 14 stations de la croix commandées à Plamondon en 1837, au prix de 200 louis, par Vincent Quiblier, supérieur des prêtres de Saint-Sulpice. Le Chemin de croix était destiné à l'église Notre-

aperçut dans le grenier de Saint-Patrice et peu de temps après, il les fit acheter pour le "parloir" de l'Institut.

Antoine-Sébastien Plamondon est né en 1804 et il est décédé en 1895 à Pointe-aux-Trembles.

Après avoir étudié avec Joseph Légaré, il prit la route de Paris en 1826 où il s'entraîna dans la tradition de Jacques-Louis David sous Paulin Guérin. De retour à Québec en 1830, il devint l'un des chefs de file de l'importante école de peinture religieuse qui s'était développée pour répondre aux besoins des églises paroissiales de la province.

Il fut membre fondateur de l'Académie royale canadienne.

# Exposition de travaux des étudiants du Ontario College of Art à l'UdeM

Les sections d'histoire de l'art et d'art plastique de l'Université de Montréal présenteront du 29 octobre au 4 novembre prochain dans la galerie Jean-Brillant, 3e étage, salle 3061, une exposition de travaux réalisés récemment au Ontario College of Art de Toronto.

Les sections d'histoire de l'art et d'art plastique de l'Université de Montréal présenteront du 29 octobre au 4 novembre prochain dans la galerie Jean-Brillant, 3e étage, salle 3061, une exposition de travaux réalisés récemment au Ontario College of Art de Toronto.

L'exposition comprend des tableaux, des dessins, des gravures et quelques sculptures et vidéos, témoignant de l'enseignement dispensé au Ontario College of Art ainsi que des principales tendances de l'art contemporain. Certaines de ces oeuvres ont déjà été présentées au Centre O'Keefe à Toronto et elles sont montrées pour la première fois à Montréal.

Cette exposition est présentée dans le cadre d'un programme d'échanges culturels Ontario-Québec, grâce à une subvention des ministères des Affaires intergouvernementales et de l'Éducation du Québec, et du ministère des Collèges et Universités de l'Ontario. L'exposition s'accompagne d'une rencontre d'étudiants et de professeurs des deux institutions.

Fondé en 1876, le Ontario College of Art compte aujourd'hui quelque 1,200 étudiants à plein temps et vise à former des artistes et des designers professionnels, dans des domaines aussi divers que les arts plastiques traditionnels, le design, l'audio-visuel, la photographie, l'illustration, la céramique, la technologie et la communication.

Le vernissage de l'exposition aura lieu vendredi de 17 à 20 heures dans la galerie d'anthropologie de l'Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, 3150 rue Jean-Brillant, 3ème étage, salle 3061. L'exposition sera ouverte au public de 10 heures à 17 heures tous les jours (sauf le dimanche), jusqu'au 4 novembre inclusivement.

**UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA** **POUR TOUS**

On ne naît pas femme... On le devient.

Simone de Beauvoir

*l'une chante l'autre pas*

Couleur

THERÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSÉ

SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNES VARDA

IMAGES C. VANDAMME MUSIQUE F. WERTHEIMER ET ORCHÈDRE DÉCORS F. DIAGO

12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20

**Le PARISIEN 3**

486 ST. CATHERINE W. 866-3856

**BELLADONNA** **18 ANS Adultes**

Une expérience sensuelle unique!

Un dessin animé d'une audace érotique inégalée!

Une oeuvre d'art moderne qui bouleverse tous les tabous sans jamais céder à la vulgarité!

un film de KATSUMI FURUKAWA

**2e SEM. Le PARISIEN 5** 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

486 ST. CATHERINE O. 866-3856

**3e SEMAINE TRIOMPHALE!**

**"Jonathan Livingston le goéland"** **POUR TOUS**

2e FILM

SAM & DIM 1.00, 4.15, 7.50, SEMAINE 8.10, 7.50.

**LaCité 1** **Harold et Maude**

3575, AV. DU PARC 844-2827

ISABELLE HUPPERT YVES BENEYTON **POUR TOUS**

*La Dentellière*

un film de CLAUDE GORETTA

Sem.: 7.30 - 9.30  
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

**le DAUPHIN 1**

BEAUDIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

3,000,000 de personnes frappées par une effroyable catastrophe!

**L'EAU EST EMPOISONNÉE!** **14 ANS**

**PANIQUE**

PIERRE DAVID ET RENÉ MALO présentent

UN GRAND SUPERFILM de **JEAN-CLAUDE LORD**

**6e SEMAINE!**

**Le PARISIEN 4** **LAVAL 4**

486 ST. CATHERINE O. 866-3856 **CENTRE LAVAL 688-7776**

**VERSAILLES 3** **PAPINEAU 1**

PLACE VERSAILLES 353-7880 **PAPINEAU ET MT ROYAL 527-8635**

ADORABLE, EXPLOSIVE, INSUPPORTABLE, elle est un vrai danger public!

*Julie pot-de-colle*

un film de PHILIPPE DE BROCA

Marlène JOBERT • Jean-Claude BRIALY

**CARREFOUR** 1.15-3.15-5.20-7.30-9.30

ST. CATHERINE - BLEURY 866-8057

**FESTIVAL de CANNES**

**GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE** **14 ANS**

**AFFREUX SALES ET MECHANTS**

**AUX 2 CINÉMAS**

**Le PARISIEN 1** **LAVAL 3**

486 ST. CATHERINE W. 866-3856 **CENTRE LAVAL 688-7776**

Parisien: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. Laval: Semaine à 7.25, 9.30, 9.40.

**Péloquin**

Pas d'imagination c'est achantant  
Pas d'imagination c'est fatigant  
Pas d'imagination c'est écoeurant  
Pas d'imagination c'est pas possible  
Et quand on en a de l'imagination?  
Vous voyez bien que vous en avez...

**Inoxydables**

veuillez me faire parvenir exemplaire(s)

**INOXYDABLES**

Nom .....

Adresse .....

Code .....

payé par chèque  mandat poste  \$5.50

Librairie Beauchemin ltée  
385 ouest, rue St-Jacques  
Montréal, Québec H2Y 1P1

**Beauchemin**

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées... **18 ANS Adultes**

Elles se prêtent à tout...

on les appelle **LES FILLES DE Madame Claude**

après *Emmanuelle*, le nouveau grand film de Just Jackin

**3e semaine**

**Le PARISIEN 2** **LAVAL 1**

486 ST. CATHERINE O. 866-3856 **CENTRE LAVAL 688-7776**

**VERSAILLES 2** **RIVOLI 2**

PLACE VERSAILLES 353-7880 **ST DENIS ET BELANGER 277-3125**

**GREENFIELD PARK 2**

PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Aussi: Georges, Ste-Thérèse - Maska, St-Hyacinthe

## Du cinéma expérimental au Musée d'art contemporain

Le Musée d'art contemporain présente depuis le 11 octobre dernier une série de projections de film expérimental, série qui se déroulera jusqu'au 1er décembre inclusivement.

Le but de la série est d'initier les amateurs à la fois d'art et de cinéma à un nouveau type de cinéma, non commercial et indépendant qui ne jouit pas, contrairement au cinéma habituel, d'une grande diffusion.

Le public est invité à voir le 10 novembre prochain à 20 heures, les films *Knotten* et *Diwan* du cinéaste allemand Werner Nekes. Le film *Knotten* est une peinture cinématographique obtenue au moyen de raccordement et de fusion de différents plans sous des expositions de lumière, un film pointilliste sur les rapports Temps/mouvement. Le traitement structurel de la lumière accumulée, de la texture du fil, s'exprime de façon associative dans l'utilisation des titres textiles. Le niveau synchrone élevé du langage cinématographique employé résulte de la fonction des couches de lumière. *Diwan*, anthologie lyrique est un film en plein air où figurent des hommes qui sont entourés d'une nature précieuse et magnifiquement photographiés. Ce qui rend cette entreprise expérimentale fascinante du point de vue esthétique, c'est la manière dont Nekes représente le paysage par un médium qui se définit par le temps; sa façon de vaincre l'élément modifiant du temps en l'utilisant pour modifier le paysage; et aussi sa manière de perturber et d'anéantir les lois de la chronologie grâce au moyen technique de faire repasser les images à l'envers.

Les dernières projections qui auront lieu le jeudi 1er décembre à 20 heures présenteront une sélection de films de 10 cinéastes québécois. Au programme, *Amana* de Gilles Fortin, un film sur l'expression visuelle et sonore des rythmes organiques. Suivra *Le huitième jour* du peintre Charles Gagnon, un film qui à travers la répétition d'images exprime une puissante et impulsive déclaration sur la guerre et la condition humaine. Le film, dans la plus pure tradition de Bruce Conner, est fait d'informations complètes et constitue un pénétrant spectacle de destruction. *Le coeur du frère André* de Francine Larivée, principale conceptrice d'une chambre nuptiale très controversée, est selon sa propre définition "le flash du mort qui se regarde éventré, le coeur extirpé, mis dans un bocal de formol. Autour, des images pieuses, son self-portrait et quelques rêves érotiques éparpillés subtilement dans sa mémoire".

*Oasis* d'André Leduc se compose de variations animées de lumières et d'images montées de façon à s'accorder avec un pièce musicale bien connue. *Tête... queue* de Frank Le Flaguais expose le doux souvenir d'une rencontre fortuite d'un jeune peintre qui en se rappelant la rencontre exprime sa sensualité à travers son oeuvre. *Dreams* de Lois Siegel et de Jean-Pol Passet est une fantaisie cinématographique comportant des images à la fois sensuelles et grotesques. *Tales from the Vienna Woods* raconte l'histoire d'un amour et d'une cour faite d'après des lettres et des journaux de cette époque. C'est un film réalisé par Verónica Souli où les images suggèrent des morts et où se glissent quelques citations d'Andy Warhol et quelques remarques freudiennes. Finalement *La première étoile* de Bill Wees, c'est le hockey tel que vu par l'esprit, les couleurs et le rythme de ce sport, des Termites de Terrebonne aux Canadiens de Montréal.

La troupe de théâtre Voyagements présente la pièce *Les Voyagements* de Michel Garneau du 27 octobre au 19 novembre au Théâtre Quat'Sous. La mise en scène est collective et les décors et costumes de Michel Demers. La distribution comprendra Véronique Le Flaguais, Marcel Gauthier, Vincent Billeau et Jacques L'Heureux. Depuis sa fondation en 1974, la troupe Voyagements a créé trois pièces de Michel Garneau: *Les Voyagements* en 1975, *Rien que la mémoire* en 1976 et *Adidou Adidou* en mars 1977. En seconde partie de la présente saison, la troupe prépare un spectacle de création en collaboration avec Michel Garneau toujours.

**"D'un éclat exceptionnel!"**  
New-York Times  
**"Quel phénomène! C'est d'une virtuosité bouleversante!"**  
Het Parool, Amsterdam  
**"Un sommet dans l'art musical."**  
Attantblad, Stockholm  
**"De la subtilité à la virtuosité la plus étonnante."**  
Frankfurt Allgemeine

**Lundi, 14 novembre, 20:00h**

Billets en vente à la Place des Arts  
\$5.00 - 6.00 - 7.00 - 8.00

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS  
MONTREAL (QUEBEC) H2X 1Z9

Gauchets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures.  
Essai de reproductions téléphoniques.  
Renseignements: 842-2112

**Dîner symphonique \$15.00**

Dîner au Tournébroche  
Soirée symphonique à la Place des Arts

Venez déguster la symphonie gastronomique en quatre mouvements de notre maître queux, un avant-goût des délices musicaux qui vous attendent à la Place des Arts.

Goutez aux plaisirs de la bonne chère et à ceux de l'esprit dans un confortable fauteuil réservé. Passez une soirée de rêve avec nous et l'OSM.

\$15 par personne, taxes et pourboires compris.  
Valable les mardi et mercredi. Vous pouvez faire vos réservations jusqu'à 17h, la journée même de la représentation. 878-1688.

**CPHôtels I Le Château Champlain**

**sur la Place** dans le cadre des **Vendredis de la Pleine Lune**

**Jacques Michel**

28 Octobre entrée libre  
21 heures

**le Complexe Desjardins**  
au coeur du nouveau centre-ville

Le groupe La Laurentienne présente **7778**  
Compagnie d'assurance  
**LES GRANDS EXPLORATEURS**

**NÉPAL** **POUR TOUS**

**De Kâtmându à l'Annapurna**

avec Louis Mahuzier  
qui commente personnellement son film-couleur

Du 1er au 6 novembre à 20:30 h  
6 novembre en matinée à 14:00h.

**SALLE LE PLATEAU**  
3710, CALIXA-LAVALLÉE  
Métro Sherbrooke et autobus 24 est

Billets: En vente à Expto-Mundo, 1151, Alexandre De Séve, de 9:00 h à 5:00 h. (Métro Papineau). Au Plateau de midi à 8h. à partir du 31 octobre.

**RENSEIGNEMENTS: 527-0766**  
Une production Expto Mundo

# chronique des ondes

## Un Dimanshowsoir anarchique

par Gilles Constantineau

Pas facile, sur le plan du spectacle, de jouer indéfiniment l'anarchiste; et moins encore devant les caméras de télé. L'encadrement très étroit des techniques électroniques fait vite un système de l'absence de règles, et l'anarchie en vient à se contredire elle-même.

A l'âge qu'elle a et depuis le temps qu'on l'entend, on aurait pu penser que Diane Dufresne, voix prodigieuse s'il en est, aurait enfin compris que le désordre délibéré de son comportement scénique, réduit à quelques step-pettes incertaines par la technique télé, redeviendrait un jour tout entier ce qu'il n'a jamais cessé d'être: simple pagaille, et non signe de génie.

Mais n'ayant pas voulu le reconnaître, la chanteuse a privé tout son spectacle, ou presque, de la moindre valeur, lors du dernier Dimanshowsoir, en ce soutenu glorieusement par une réalisation à faire pleurer, et par bien d'autres éléments encore.

À-t-elle l'esprit si étroit, ou le comportement si pathologique, qu'elle s'accroche à son genre sans discernement, sans se soucier qu'il l'enferme à peu près vers le néant? Diane Dufresne a prouvé dimanche soir qu'il n'en était rien, pendant les quelques minutes consacrées à cette chanson du début, la seule dont la mise en scène ait été réglée — et elle l'était minutieusement. De sorte qu'on perdait l'impression que l'artiste voulait

encore une fois apprendre leur métier aux maîtres du showbiz que sont les Américains; que sa voix, sa voix phénoménale, ne semblait plus abandonnée; et qu'elle, Diane Dufresne, passait intégralement la rampe.

Pour le reste, hélas! Diane Dufresne est revenue à ses simagrées habituelles, de tout ordre, et le résultat ne s'est pas fait attendre: le spectateur a repris conscience de ses piétinements de héros en bottes d'écuyer, de son costume prétentieux (l'équivalent actuel de ceux que portait hier Muriel Millard), de ses gestes malhabiles et de ses couettes touffues qui prétendent lui refaire une ingénuité publique.

Elle ne pouvait d'ailleurs pas compter sur aucun soutien: Ni celui de sa musique, dont à certains moments les arrangements sans invention ont failli faire s'étouffer un trompettiste formé à l'époque — et à l'image — de Stan Kenton;

Ni celui de son propre répertoire, qui sombre petit à petit dans l'absolue, même par le genre, et dont personne ne lui a signalé qu'une des pièces entre autres, *J'me sens bien*, allait être mardi prochain ramenée à ses proportions vraies, par une autre chanson, celle d'un vrai jeune, Gilles Rivard, qui l'a intitulée *Je suis bien*;

Ni enfin celui de son réalisateur, Jean-Jacques Shletoyan; comme plusieurs de ses collègues, celui-ci prend ses pitons d'aiguillage et de trépage pour les boutons d'un ascenseur menant au 7e ciel du métier, alors qu'il est incapable d'imposer à son image

ne serait-ce qu'une distribution proportionnée des masses.

Ceci dit, il eût peut-être convenu de s'apitoyer sur le dénuement dont on semblait ainsi affliger la chanteuse, n'eût été les fades qu'elle s'est mise à réciter à la fin de son spectacle, sur le ton moralisateur. Cet ultime lapsus indiquait trop bien que son dénuement ne lui était pas entièrement imposé.

Ni plus catholique que le pape, ni plus maoïste que Mao, le citoyen moyen qui voyait ensuite, en ces *Beaux dimanches*, le présumé *Ballet de Shangai*, l'oeuvre, ne pouvait se permettre, passé l'éblouement initial, qu'une seule et honnête réaction: celle d'un immense éclat de rire.

Ces laissés pour compte de nul ne sait quel cirque forain, affublés du nom de *Ballet* par un pays en quête de devises étrangères, ont quand même réussi à séduire Radio-Canada. Mais ce ne peut être que les Affaires extérieures n'aient tordu le bras à plusieurs fonctionnaires. Le pauvre speaker qui était Henri Bergeron en disait long à ce sujet, par le silence qui lui fermait le visage. C'est la seule explication que je parvienne à trouver, au fait par ailleurs impardonnable qu'on ait à deux reprises coupé ses présentations par le milieu.

L'ensemble, d'autre part, appartenait à la supercherie de façon si éclatante, qu'il n'a besoin d'aucun autre commentaire.

# Le prix Olivar-Asselin est décerné à Fernand Séguin

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné son prix de journalisme Olivar-Asselin 1977 à Fernand Séguin, animateur d'émissions de vulgarisation scientifique, à la radio depuis 30 ans et à la télévision depuis bientôt 25 ans.

Fondé en 1955, ce prix comporte une bourse de mille dollars et la médaille Bene Merenti de Patria.

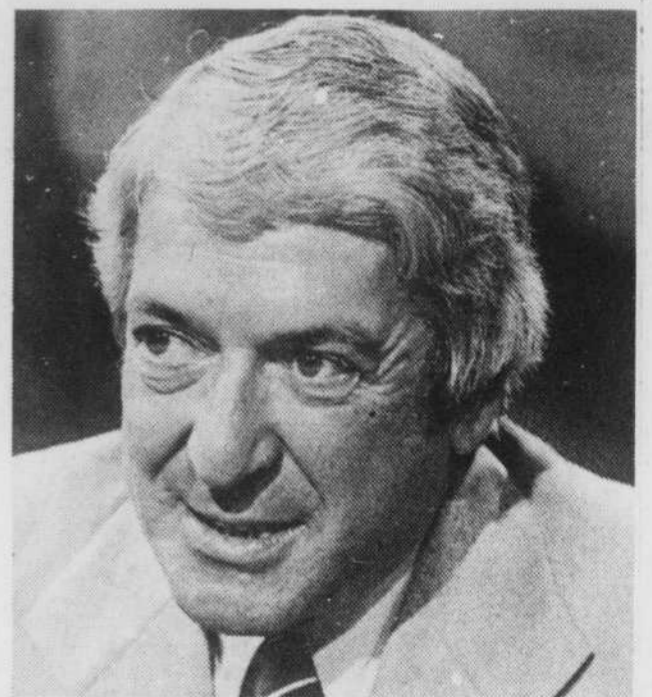
C'est à l'unanimité que le conseil général de la SSJB-M a attribué ce prix à Fernand Séguin, sur recommandation d'un comité de sélection formé de représentants de la presse écrite et électronique.

Né à Montréal, Fernand Séguin a fait ses études primaires à l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine et ses études secondaires à l'école Le Plateau, d'où il sort premier de sa promotion. De 1940 à 1945, il poursuit des études universitaires à la faculté des Sciences de l'Université de Montréal; il obtient une licence en sciences chimiques en 1944 et une maîtrise en sciences biologiques en 1945. Sa thèse de maîtrise en sciences biologiques en 1945 lui a valu le prix Casgrain-Charbonneau pour le meilleur travail scientifique dans le domaine de la pharmacologie. Au cours de l'été 1945, il effectue un séjour d'études à l'Université Northwestern de Chicago. De 1945 à 1948, il est nommé chargé de cours à la faculté des Sciences de l'Université de Montréal.

En 1947, il est invité à prononcer quelques causeries de vulgarisation scientifique à Radio-College. C'est le début d'une collaboration avec la société Radio-Canada qui prendra de l'ampleur avec les années et qui se poursuit encore aujourd'hui, aussi bien à la radio qu'à la télévision.

Actuellement, Fernand Séguin anime, à la radio, un magazine hebdomadaire d'information scientifique d'une durée de 45 minutes, intitulé "La Science et vous". À la télévision, il collabore au magazine scientifique Science-Réalité, pour lequel il prépare dix portraits de scientifiques québécois d'une durée d'une demi-heure chacun.

Des nombreuses émissions animées par Fernand Séguin, citons entre autres: Radio-College (CBF), Saisons 1947 à 1955 (plus de 121 émissions-radio d'un quart d'heure); La science en pantoufles (CBFT), saison 1954-1955 (26 émissions-tv d'une demi-heure); La joie de connaître (CBFT), saisons 1955-1956 (78 émissions-tv d'une demi-heure); La vie qui bat (CBFT), saisons 1955 à 1957 (environ 60 émissions-tv d'une demi-heure); L'oeil ouvert (CBFT), été 1956 (13 émissions-tv d'une demi-heure); Le roman de la science (CBFT), saisons 1956 à 1960 (130 émissions-tv d'une demi-heure); Les frontières de la science (CBFT), saison 1960-1961 (26 émissions-tv, d'une demi-heure); L'homme



Fernand Séguin

devant la science (CBFT), saison 1961-1962 (15 émissions-tv d'une demi-heure); Le sel de la semaine (CBFT), saisons 1965 à 1970 (7 émissions-tv d'une demi-heure); La science et vous (CBF), saisons 1965 à

1970 (plus de 252 émissions-radio de trois quarts d'heure à ce jour).  
La remise officielle du prix Olivar-Asselin 1977 aura lieu le 3 novembre, à la maison Ludger-Duvernay.

**JIM CORCORAN et BERTRAND GOSSELLIN**

**Jeudi 27 octobre 21h30**  
Billets: \$4.50 - 5.50

Billets en vente au Théâtre St-Denis du lundi au samedi  
Une production Beau Rec

## la boîte à échos

Dans un échange d'oeuvres de la Société des Artistes professionnels du Québec et de son homologue ontarien, la *Galerie Signal* présente les oeuvres d'une trentaine d'artistes de la Society of Canadian Artists de Toronto. L'exposition regroupe plusieurs médias: collage, tapisserie, photo Xerox, sculpture, dessins, etc. Cette exposition se poursuit jusqu'au 9 novembre. Les artistes de la S.A.P.Q. exposent simultanément à la galerie McDowell de Toronto jusqu'au 3 novembre (4545 rue Saint-Denis).

La Revue Musicale de Cuba, présentée par le ministère de la Culture, prendra l'affiche de la salle Wilfrid Pelletier les 27, 28 et 29 octobre à 20 h 30. Avec des artistes comme Sonia Calero, Los Papines, Los Irakeres, Farah Maria et plusieurs autres, la revue offre un panorama de la culture cubaine depuis les origines africaines et espagnoles jusqu'aux nouvelles formes de la chanson et des rythmes contemporains.

Dans le cadre de l'exposition Photographies de Chine de Mia et Klaus, le Musée d'art contemporain présente le jeudi 3 novembre à 20 h, une conférence sur l'Art contemporain en Chine par Léo Rosshandler, président de la Société des Musées québécois.

La vedette du cinéma américain, Humphrey Bogart, "Bogey" pour les intimes, fera l'objet d'un *Portrait* à CBF-FM aujourd'hui à 17 h. Ce portrait fait partie d'une série de 8 émissions qui tentent à chaque semaine de révéler les vrais visages des grandes "stars" américaines.

Cette semaine à la Place aux Poètes à la Casanov, Janou St-Denis présente René de Villeneuve, un poète nord-africain. Le thème de la soirée sera la poésie arabe, tunisienne, marocaine et algérienne. Le tout le déroulé mercredi à 21 h 30.

Le cégep du Vieux Montréal présente les 25, 26 et 27 octobre une exposition de design des neuf finissants de la promotion de juin 77. Cette exposition vise à faire apprécier à sa juste valeur la création québécoise et à promouvoir le dessin industriel au Québec. L'événement aura lieu au 255 est, rue Ontario au local a-477 à 21 h.

Devant le succès remporté par son premier spectacle de la saison, intitulé *Les Passeuses* de Pierre Morency, la Compagnie Jean Duceppe a décidé d'en prolonger les représentations jusqu'au samedi 5 novembre.

Les Carcasses, groupe de la

relevé humoristique québécoise, commencent un engagement de trois semaines au Patriote de Montréal, ce soir. Ils y présenteront le matériel d'un prochain long-jeu qui devrait sortir dans les jours à venir.

Le Théâtre de St-Sauveur présente les 27, 28 et 29 octobre, le chansonnier Georges Langford, célèbre auteur d'une chanson non moins célèbre, intitulée *Le frigidaire*. Les spectacles commencent à 20 h 30.

Aux heures de la place, cette semaine un concert de guitare mercredi animé par Mario Duchesne et quelques extraits de textes de Gabrielle Roy interprétés par Hélène Loiselet et préparés par Jean Salvy, ce midi.

Le module de Musique de l'Université du Québec à Montréal présentera en concert public à l'Église Notre-Dame de la Salette, 3535 avenue du

Parc le jeudi 3 novembre à 20 h 30. Bruno Laplante, Jacques Joubert et Lorraine Prieur-Deschamps. Au programme, des oeuvres de Schubert, Chopin, de Paganini et de Fernando Sor. L'entrée est libre.

Afin de souligner le 150ème anniversaire de la mort de Ludwig van Beethoven, l'Orchestre de Chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott, présentera un concert spécial dédié entièrement à Beethoven, lundi soir le 7 novembre au Théâtre Maison-Neuve à 20 h 30. A cette occasion, les solistes invités seront les membres du Trio Beaux Arts, reconnu comme l'un des meilleurs trios contemporains. Ils interpréteront le Triple Concerto en Do majeur. Également au programme: l'Ouverture Coriolan et la 2ème Symphonie en Ré majeur. Pour ce concert, des instruments à vent et des cuivres de l'Orchestre Symphonique de Montréal s'ajoutent à l'Orchestre de Chambre McGill.

## cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Suspense" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.  
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3213 "A chacun son entrée" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

AVENUE: 1224 Ave Greene Westmont 937-2747 "Valentino" 6.10, 8.40.  
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 944-1952 "Young rich and ripe" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Hollywood she Wolves" 1.40, 4.10, 7.00, 9.50.  
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Les naufrages du 747" 2.15, 5.00, 9.50 et "Ester mécanique" 12.30, 4.15, 8.00, 11.00, 5.10, 7.10, 9.15.  
BONAVENTURE: 1 Place Bonavere ur 261-2725 (Salle I) "Star Wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. (Salle II) "Through the looking glass: The story of Joanna" des 10.30.

CARRÉFOUR: 818 Ste-Catherine O. 866-8057 "Julie pot-de-cul" 1.15, 3.15, 5.20, 7.30, 9.30.  
CENTRE D'ESSAI "LE CONVENTUM": 1237 Sanguinet 294-9352 "La femme image" (de G. Borremans) 7.00 et "Kid sentiment" (de J. Godbout) 7.37 et "Jusqu'au coeur" (de J.P. Lefebvre) 9.15 et "Question de vie" (de A. Theberge) 10.45.  
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1885 (Salle I) "Une étoile est née" 12.45, 3.15, 6.00, 8.45. (Salle II) "La ligne du feu" 2.30, 5.55, 9.20 et "Le gaffer" 1.00, 4.20, 7.45.

CINÉMA V: 5560 Sherbrooke O. 489-5559 "The Pink panther strikes again" 7.00 et "Persona" 7.15 et "The deep" 9.15 et "Robin and Marian" 9.45.  
CINÉMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "L'amour mottisé" 7.45 et "La jeune Lady Chatterley" 9.15.  
CLARIMONT: 538 Sherbrooke E. 246-7395 "Looking for Mr. Goodbar" 7.00, 9.30.  
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "El Topo" 7.30 et "La montagne sacrée" 9.30.

## sur scène

CENTRAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle II) "Cruel Tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumprucks du mardi au samedi: 20 h 00, dim: 19 h 00 Matinée: mercredi: 12 h 00, samedi: 14 h 00, relâche: lundi.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit 343-8524 "Abriés, désabriés" de M. Garneau, production du théâtre de la manufacture — tous les soirs à 20 h 30 — relâche: dim et lundi.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: "Zone" de M. Dubé, 14 h 30.  
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Les Carcasses. Semaine et dim: 21 h 00. Samedi, 20 h et 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "Les fiancés de Rose Latulippe" création du Grand Cirque Ordinaire. Semaine et dim: 20 h 00. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30, relâche: lundi et mardi.

POURRIÈRE: Ste-Hélène, 526-0821. The Norman Conquests" de A. Ayckbourn — du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 00 et 21 h 30. Relâche: dim et lundi.

SALLE DE CONCERT POLLOCK: 555 Sherbrooke O. 392-4561. Relâche.  
SALLE WILFRID PELLETIER: L'Orchestre symphonique de Montréal — au pupitre: Mario Bernardi — 20 h 30.  
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "Dernier recours de Baptiste à Catherine" de M. Lalonde, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.

COTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "Young Frankenstein" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.  
CREMAZIE: 8610 St-Denis 288-4210 "Une étoile est née" 8.00, 8.45.

COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Casanova, un adolescent à Venise" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle II) "Communisme solennelle" 1.45, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle III) "Les vacances de Monsieur Hulot" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.50. (Salle IV) "L'em-pire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.  
DAUPHIN: 2386 Deauville E. 721-6060 (Salle Renoir) "La dentelière" 7.30, 9.30. (Salle McLaren) "L'homme qui aimait les femmes" 7.30, 9.45.  
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "Le désert des tartares" 7.00, 9.30. (Salle Eisenstein) "Un sac de billes" 7.30, 9.30.  
IMPERIAL: 1400 rue Beary 281-7102 (Salle I) "Dr. François Gaillard" 7.00 et "Chauffeur de taxi" 9.15. (Salle II) "Elvira Madigan" 9.15.

KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Darby O'Gill and the Little People" 7.00, 8.55.  
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "The Spy who loved Me" 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00. (Salle II) "I never promised you a rose garden" 1.30, 3.30, 5.25, 7.25, 9.25. (Salle III) "Piece of the action" 1.25, 4.00, 6.30, 9.05. (Salle IV) "People that time forget" 12.30, 2.35, 5.45, 7.25, 9.25. (Salle V) "On i do it till I need glasses" 12.25, 2.35, 4.15, 6.00, 7.40, 9.25.  
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-4115 "Les chiens de mer" 9.20 et "Cadavre au désert" 7.30.  
MERCIER: 4280 Ste-Catherine E. 294-4334 "Les camps des filles perdues" 6.20, 9.40 et "Les lesbiennes" 8.00.  
MONKLAND: 5595 Monkland 489-2579 "Eagle has landed" 7.00 et "Fun with Dick and Jane" 9.20.

OUTREMOY: 1248 Bernard 277-4145 "Blow-up" (V. F.) 7.00 et "Dernier tango à Paris" 9.30.  
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Affreux, sales et méchants" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. (Salle II) "Madame Claude" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30. (Salle III) "L'une chante l'autre pas" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20. (Salle IV) "Panique" 1.40, 3.50, 6.40, 7.40, 9.40. (Salle V) "Belladonna" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-6955 "Body Deerrid" 7.10, 9.20. (Salle I) "VILLÉRY" 9462 Ste-Denis 398-5577 "Les camps des filles perdues" 6.10, 9.30 et "Le tour du monde de Fanny Hill" 7.45.  
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Spirit of Seventy Sex" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Red, White and Blue" 1.00, 4.00, 6.50, 9.30.  
SEVILLE: 2158 Ste-Catherine 932-1189 "The Incredible Sarah" 7.15 et "Dr. Strangelove, or How I learned to stop Worrying and Love the Bomb" 9.30.

SNOWDON: 6255 Décarie 842-1322 "Joseph Andrew" 7.10, 9.15.  
ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 (Salle I) "Dernier arrêt du train de nuit" 2.00, 5.45, 9.30 et "Deux grandes filles pour un pyjama" 12.20, 4.00, 7.45. (Salle II) "La nuit des vers géants" 3.10, 6.30, 9.55 et "Africa Express" 1.15, 4.05, 8.00. (Salle III) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 1.30, 3.50, 6.15, 8.45, 9.40.  
VAN HORNE: Côté-des-Neiges 731-8243 "Piece of the action" 6.30, 9.00.

VERDUN: 1281 Wellington 789-2092 "7 hommes à l'aube" 7.10 et "Une étoile est née" 9.00.  
VILLÉRY: 9462 Ste-Denis 398-5577 "Les camps des filles perdues" 6.10, 9.30 et "Le tour du monde de Fanny Hill" 7.45.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmont 931-7070 "Un sac de billes" 1.40, 3.50, 6.40, 7.00, 9.00.  
YORK: 1487 Ste-Catherine 597-8978 "The Killing of a Chinese Bookie" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 944-8774. Relâche.  
CONSERVATOIRE "A TOI" 1321 Avenue de la Concorde 947-1131. Relâche.  
CINÉMATOGRAPHE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4348 "The Iron Horse" (de J. Ford — U.S.A. 1924) 8 h 30.

## télévision

■ Émissions en noir et blanc

CBFT 2	
9.10	Ouverture et horaire
9.15	Les 100 tours de Centour
9.30	Les Oriolais
9.45	Oum, le dauphin blanc
10.00	You hou
10.15	Au jardin de Pierrot
10.30	Magazine-Express
11.00	Les trouvailles de Clemence
11.30	Docteur Simon Locke
12.00	Le monde en liberté: "La Guinée"
12.30	Les coqueluches
1.30	Téléjournal
1.35	Femme d'aujourd'hui
2.30	Cinéma: "Les messieurs de Saint-Roy" (drame — Français)
4.00	Bobino
4.30	Picotine
5.00	Les gens de Mogador
6.00	Ce soir
7.00	Le monde merveilleux de Disney: "Diamants sur route"
8.00	Grand-papa
8.30	Vedettes en direct: "Le groupe Calchakis"
9.00	Les As
9.30	Télémag
10.30	Téléjournal
10.55	Nouvelles du sport
11.05	Rencontres
11.35	Propos et confidences: Robert Lafont
12.05	"Amants et fils" (drame — Britannique 1960)
2.00	Téléjournal

## CFCF 12

6.00	University of the Air
6.30	Morning Exercises
7.00	Canada AM
8.00	Bomper Room
9.30	The Community
10.00	Ed Allen
10.30	The Joyce Davidson Show
11.00	The Art of Cooking
11.30	Rocket Robinhood
12.00	The Flintstone
12.30	It's Your Move
1.00	Definitions
1.30	McGowan and Co
2.00	The Alan Hamel Show
2.30	Another World
3.00	The Pink Panther
4.00	Match Game 77
5.00	The Price is Right
6.00	Pulse
7.00	Stars on Ice
8.00	Lavigne and Shirley
9.00	Man From Atlantis
9.30	Switch
10.00	Family
11.00	CTV National News
11.30	Pulse
12.00	The Twelve Midnight Movie: "Hallelujah trail" (Western 1965)

## CBMT 6

9.00	The Friendly Giant
9.15	Bonjour, bon jour
9.30	Quebec School Telecast
10.30	Canadian School Telecast
10.30	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
12.00	The Bob McLean Show
12.55	CBC News
1.03	Tattletales
1.33	Coronation Street
2.03	Ryan's Hope
2.30	The Edge of Night
3.00	Take 30
3.30	Celebrity Cooks
4.00	Pencil box
4.30	Comin up Rosie
5.00	Science Magazine
5.30	All in the Family
6.00	The City at Six
7.00	Mary Tyler Moore Show
7.30	Curtain Pie
8.00	Happy days
8.30	Rene Simard
9.00	M.A.S.H.
9.30	The fifth estate
10.30	Barney Miller
11.00	The National
11.25	The City Tonight
11.35	30 Minutes Live

## RADIO-QUÉBEC 17

13.30	Parlons français
14.00	Les Oriolais
14.00	Les 100 tours de Centour
14.15	Sunrunners II
14.45	Laissez-passer "Pour le Rwanda"

L'ouvrage est superbe, un des plus divertissants, des plus raffinés, des plus enrichissants, que nous ayons rus cette année.

**CASANOVA**  
Un Adolescent à Venise  
UN FILM DE LUIGI COMENCINI

SALLE 1 desjardins 288 3141

12 30 - 2 40 - 4 50 - 7 00 - 9 10

Le Théâtre de la Manufacture présente "ABRIÉS, DÉSABRIÉS" de Michel Garneau Du 12 octobre au 5 novembre au Centre d'Essai de l'Université de Montréal 2332 Édouard-Montpetit à 20h3

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**  
**465-2145**

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots  
 • Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
 Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
 S.V.P. téléphoner à 465-2145

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**  
**465-2145**

• Chaque parution coûte \$5.60 le pouce  
 • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**Voir autres annonces classées,**  
**en pages 25 et 26**

# AVIS

à tous nos clients

Veuillez prendre note qu'à compter de maintenant, notre service d'annonces classées est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1

**465-2145**

LE DEVOIR

**APPARTEMENTS A LOUER**

**MEUBLÉS**

**Boni spécial avant-Noël.** Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur et cuisinière.

APPELER  
**620-3337**

1-11-77

**GARÇONNIÈRES**  
 2 1/2, 3 1/2

Meublées avec grand soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant salle de récréation, salle d'exercices, courts de squash, sauna et piscine. Restaurant, comptoir de nettoyage à sec, dépanneur.

LA CITADELLE,  
 2125 ST MARC 935-4673.

26-10-77

**SECTEUR DOLLARD-DES-ORMEAUX**

**Boni spécial avant-Noël.** Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.

APPELEZ  
**620-3333**

1-11-77

**APPARTEMENTS A LOUER**

**Le Cours Le Royer**  
 c'est oublier les riens

**OUVERT AUX VISITEURS**  
 13h00 - 17h00  
 Dimanche le 30 octobre

**Reminée rustique.**

Appartements luxueux en condominium, offrant de vieux murs de briques, des fenêtres panoramiques du plafond au plancher, et l'air climatisé central. Un stationnement en sous-sol est également prévu ainsi que des rues pavées et une cour paysagée.

Appartements 1, 2, 3 chambres à coucher, à partir de \$44 900.

Communiquer avec Michelle Bérard  
**844-9341**

LE COURS LE ROYER  
 60, rue des Brésilles (coin St-Sulpice)  
 Vieux Montréal

26-10-77

**APPARTEMENTS A LOUER**

**BOULEVARD**

315 est, DORCHESTER près ST-DENIS

Tout près du centre-ville, de l'Université de Québec, du Complexe Desjardins, de Radio-Canada, de l'Hôpital St-Luc

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2

Tout à l'électricité, vue sur le centre-ville. Saunas. Nous disposons aussi d'espaces à bureaux dans le même édifice.

**284-0893**

22-11-77

**Pavillon des Ecoles**

**TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT**  
 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.

- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Prés centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

**663-6344**  
 1700, boul. Lévesque  
 Duvernay, Laval, Québec

26-10-77

**ANIMAUX A VENDRE**

Boston boule-terrien enregistré ferme chez Boy Charpaighan St-Denis sur Richelieu. 584-3421 31-10-77

**ANTIQUITES**

Meubles canadiens en pin, table à plateau basculants Baie St-Paul, fauteuil à la capucine, table réfectoire Frères des Ecoles Chrétiennes 9 pieds 10 tiroirs, armoires, buffet 2-corps bleu-vert coffre bleu, buffet, évier-sec couleur rouge, et autres. 659-2651. 14-11-77

Canapé Victorien \$375.00. Téléphone 279-0255 après 18 heures. 31-10-77

Table de salle à manger cerisier taille 42x84, 10 chaises 2 panneaux extensibles. Ecole du Meuble. Téléphone 738-9296. 31-10-77

**AMEUBLEMENTS A VENDRE**

Ensemble salon Provincial Français luxueux. Valeur \$5,500.00 pour \$2,000.00. OFFRE RAISONNABLE. ACCEPTÉE: REPRODUCTION de peintures sur toiles stéréo lazy-boy; autres items. Départ Westmount. 933-8235. 31-10-77

Vente d'entrepôt. lits jumeaux \$69.00, lits doubles \$99.00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89.00 grand sofa et fauteuils \$189.00 sofa lit \$185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

**MEUBLES NON PEINTS:** Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tel: 276-9067 ou 790 Atwater. 935-6716 J.N.O.

**ARTICLES A VENDRE**

Un grand surplus d'articles très voués à vendre à des prix très très bas. Idéal pour marchands de gros ou grands magasins 487-7313 ou 487-5233. 28-10-77

Laveuse essoreuse 10 livres. Kenmore presque neuve. Après 5 heures 653-5474. 29-10-77

**AUTOS A VENDRE**

Renault 1973. TL 12, 4 portes, bonne condition 1,100.00 grise. Le jour 931-0871 le soir 684-4566. 26-10-77

Volvo 76 242 DL 5 vitesses over drive 2 portes Stévo AM-FM, air climatisé, 76,000 milles pneus radiaux et pour l'hiver excellente condition. Conduite par un médecin. Meilleur offre acceptée. Téléphone 342-3816, 483-1090. 27-10-77

PONTIAC Stratochief 69 en bonne condition \$250.00. Appelez après 5 heures 525-3830. 26-10-77

MAVERICK, 1973, automatique, 8 cylindres, transmission au plancher, frais peint, en parfaite condition. Conduite par dame. Tél.: 725-8184 soir seulement 28-10-77

**BUREAUX A LOUER**

**CENTRE-VILLE**  
 Bureaux attrayants, 500 à 40,000 pieds, près du métro. Etages complets au choix. Sous-locations à prix coupés. G.C. Gagnon: F.R.I. 861-8395  
 GAGNON INC. courtier 27-10-77

**AVENUE DU PARC**  
 Près Fairmount, nouvel édifice à bureaux climatisés. Rue commerçante. Libre immédiatement. Ralph Welick, 270-7141  
 Courtiers protégés. 26-10-77

Ahunatic St-Laurent et Henri-Bourassa 750 pieds carré moderne tapis mur à mur chauffé occupation immédiate entre 9am et 5 pm. 334-9182. 7-11-77

Henri-Bourassa coin St-Denis près du métro Henri-Bourassa environ 2,200 pi. c. Complètement rénové, facilité de stationnement, \$800.00 par mois. Appelez Serge Messier 382-1450 26-10-77

VIEUX-MONTREAL: 2500 p.c. ou plus \$3 à \$4.00 le pied carré. Chauffé. 861-0080 14-11-77

**BUREAUX POUR PROFESSIONNELS,** rénovés, 1200 pieds carrés, rez-de-chaussée, près métro. 557 Cherrier, coin St-Hubert. Tél.: 507 873-5868 ou soir 845-0043 29-10-77

**CHALET A LOUER**

**STE-ADÈLE**  
 Près du Lac Rond. Vous cherchez une résidence ou un refuge de fin de semaine pour sports été-hiver. Villa, 6 pièces, meublée, foyer. Tél.: sur semaine après 4 p.m. 679-9893 ou fin de semaine 1-229-6452. 29-10-77

Lanoraie, Maison canadienne authentique, pierre des champs, meublées commodité, foyer, propre face aux fleurs, grand terrain idéal motoneige, ski de fond, raquette, saison hiver, Marcel Desrosiers 1-887-2240 31-10-77

**APPARTEMENTS A LOUER**

Élegant mobilier de salon Provincial Français avec tables impeccables, valeur \$5,500.00 pour \$2,000.00 ou meilleure offre. Aussi, superbe reproduction sur toile, de tableaux originaux. Cause de départ. Westmount 933-8235 26-10-77

4 1/2 pour occupation immédiate ou plus tard. Immeuble tranquille, stationnement intérieur disponible, prix raisonnable. Téléphone 661-5171. 31-10-77

WESTMOUNT 7 1/2 à sous-louer, libre immédiatement salon, salle à dîner 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur à mur, à négocier près du métro et Westmount Square. Téléphone 937-6791 27-10-77

**APPARTEMENTS A LOUER**

Brossard, appartement 2 1/2 meublé \$155.00 par mois pas de bail. Tout frais payés: 671-6133. 3-11-77

N.D.G. 4 1/2 chauffé, poêle, réfrigérateur, eau chaude et taxe d'eau payée, occupation immédiate. Information: M. Brisobols avant 5 heures. 489-4981. 31-10-77

Longueuil 4 1/2 propre, électricité, chauffage et toutes taxes payées, tapis mur à mur, autobus 71 CTUM direct au métro. \$200.00. Téléphone 674-7784, 670-5285. 17-11-77

St-Bruno: Grand 5 1/2 chauffées, sous location, eau chaude, semi meublé très propre \$210 par mois libre le 1er décembre (M. Keighan) 283-3916, 653-5474. 16-10-77

**Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.**

**les MOTS CROISÉS du Devoir**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

1—Peur extrême. — Siège long et étroit.  
 2—Qui se trouve à une grande distance. — Pronom personnel.  
 3—Plante des lieux humides. — Engrais.  
 4—Démonstratif. — Nez. — Orifice du rectum.  
 5—Chlore. — Magnifique.  
 6—Sert de l'État, à Sparte. — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains.  
 7—Moitié. — Remarque désobligeante.  
 8—Soulèvement populaire (plur.). — Quatre saisons.  
 9—Enveloppe de la graine. — État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement.  
 10—Exposer pour la vente. — Mesure avec la toise.  
 11—Époque. — Obtenu. — Sert à lier.  
 12—Roche éruptive. — Notion que l'esprit se forme de quelque chose.

**Verticalement**

1—État de ce qui est flasque.  
 2—Tranche coupée en rond. — Sorte de boîte.  
 3—Qui a été consacré. — Der-

nière lettre grecque.  
 4—Seule. — Animer, inciter.  
 5—Formation discontinue de végétaux xérophiiles, des régions tropicales et des régions de climat continental semi-arides. — Mélange pulvérulent de corindon, de magnésite et d'hématite.  
 6—A lui. — Lui. — Terre labourée et non ensemencée.  
 7—Tour. — Terre-Neuve.  
 8—Sans vêtement. — Instrument de tisserand.  
 9—Coiffure. — Affirmation.  
 10—Propre à l'âne. — D'un verbe gal.  
 11—Repli d u corps du serpent. — Envie de vomir.  
 12—Chardon. — Têtu.

**Solution d'hier**

1 FLEXUOSITE M  
 2 ROC LUE ARME  
 3 OGHAM LOTTION  
 4 NEON IL LION T  
 5 DALTONIEN PO  
 6 ABALISSE NAIN  
 7 ILLETTRÉE ON  
 8 SEIN R CRANE  
 9 O ENFOUR T T  
 10 ND ELIGIBLE  
 11 UT ORNER PR  
 12 BRACTEE UNILR

**APPARTEMENTS A LOUER**

**La vraie vie**

Venez vivre à LaCité et descendez magasiner à La Promenade, à la sortie de votre ascenseur. Magasins d'alimentation, boutiques de mode et de spécialités, restaurants, bars, cinémas. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements, témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h. 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173

Appartements LaCité  
 29-10-77

**LA COMPAGNIE TRUST ROYAL**  
 a plusieurs postes disponibles:

**COMMIS DE BUREAU**  
 Les personnes qualifiées doivent être bilingues, posséder un diplôme d'études secondaires, et une dactylographie précise et avoir des aptitudes pour les chiffres.

**DACTYLO**  
 Le bilinguisme et une dactylographie précise sont exigés. Une expérience antérieure n'est pas nécessaire.

**CAISSIÈRE**  
 Pour notre service d'épargne de Westmount. Les personnes intéressées posséderont un diplôme d'études secondaires et seront bilingues. Une expérience antérieure dans une banque ou institution financière serait un atout.

**Veillez vous présenter au:**  
 Service du Personnel  
 Laila Mourad

**Trust Royal**

630 ouest, boul. Dorchester, 6ième étage  
 Montréal, Québec H3B 1S6  
 26-10-77

**À L'HÉRITAGE**

Vous pouvez avoir des courts de tennis, Une piscine intérieure, Des salles d'exercice complètement équipées, Des saunas.

Des suites de 1-2-3 chambres à coucher sont disponibles immédiatement, tous les appartements sont à l'épreuve du feu et climatisés.

Appelez  
**337-2822**

**L'HÉRITAGE**

10500 Boul. de l'Acadie 9h00 - 21h00 Lun.-Ven.  
 10h00 - 18h00 Sam.-Dim.  
 27-10-77

**Avez-vous déjà rêvé de vivre sur une île?...**

Promenades des Îles, c'est un façon nouvelle et passionnante de vivre en appartement — un refuge où les citadins peuvent retrouver sérénité et sécurité.

Ancrez votre bateau à la marina ou taquez le poisson sans sortir de votre propre cour arrière!

Un bon choix d'appartements à 1, 2 ou 3 chambres à coucher, avec:

- système de climatisation et de chauffage individuel
- système d'alarme anti-vol dans chaque appartement
- moniteur vidéo de sécurité
- moquette mur-à-mur

Vou apprécierez nos: saunas, salle d'exercice, piscines intérieure et extérieure, court de tennis et marina.

A proximité de l'autoroute de Mirabel, de magasins, d'écoles et d'églises.

Promenades des Îles améliore la qualité de la vie en ville.

Directions: Autoroute Mirabel jusqu'au boul. Samson est, tournez à droite sur Carleton jusqu'au boul. Lévesque, tournez à gauche jusqu'à Promenades des Îles, tournez à droite.

687-1622

**PROMENADE DES ÎLES**  
 2555 HAVRE DES ÎLES, LAVAL, QUÉBEC

**APPARTEMENTS A LOUER**

Outremont, 4 1/2 chauffé équipé libre le 1er décembre \$220.00. Téléphone 273-9208 ou 272-2650. 2-11-77

Ridgewood 3315, 5 1/2 chauffé, \$325.00 garage et taxe d'eau inclus libre le 1er décembre. 738-8300. 26-10-77

2 1/2 à 275-69e avenue Chomedey Laval chauffées eau chaude cuisinière et frigidaire meublé ou non. 687-2335. 31-10-77

Berri près du métro 21 3 1/2 4 1/2 chauffage équipés très raisonnable, concierge 845-2928, 487-7313. Prêt immédiatement. 31-10-77

LA COMPAGNIE MEDIAPLEX: Vous êtes au centre-ville en 20 minutes par le métro. 4 1/2 moderne chauffé eau chaude électricité payée, poêle et réfrigérateur, balcon, face au parc, près du centre d'achat. 1er novembre \$275.00. Jour 866-3554 soir et fin de semaine 674-7216. 31-10-77

Rosemont 29e avenue idéal pour personne seule ou couple 3 pièces moderne. Possession novembre. Information 341-4081 après 7 heures. Visite sur rendez-vous 374-0651 de 9 heures à midi. 2-11-77

**DUVERNAY VAL-DES-ARBRES**

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

**322-3230**  
 Boulevard St-Martin Est  
 Près d'AUTEUIL  
**661-3413**  
 22-11-77

**PIERREFONDS**

**Boni spécial avant-Noël.** Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol.

Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.

APPELER  
**620-3333**  
 1-11-77

**APPARTEMENTS A LOUER**

Longueuil 1 1/2 et 2 1/2 meublés, électricité, chauffage et toutes taxes payées. Autobus 71 la CTUM direct au métro. \$145.00 et \$165.00. Téléphone 674-7784, 670-5285. 17-11-77

PRES de l'Université de Montréal 5624 Gatineau, beau 3 1/2, balcon, 1er mois gratuit \$230, par mois, M. Martin 731-6316 4-11-77

**ACHATS**

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, Architecture, Bibliographies, Canadiens, Histoire, Livres illustrés etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390, 26-8-77

ACHAT-VENTE-ECHANGE disques usagés, livres science-fiction, policier et bandes dessinées. L'Echange 3796 St-Denis (métro Sherbrooke). Tél.: 849-1913. 26-10-77.

**AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES**

Aide domestique demandée pour résidence de Westmount à famille amicale 2 jeunes enfants, chambres et salle de bains privée condition avantageuse et référence acquise. 933-5351. 31-10-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots  
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonces sont priées de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.80 le pouce  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24 et 26

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavares, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison — semaine — fin de semaine. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

Lac Simon: La Conception - bord de lac; 40,000 pieds carrés; 6 pièces; électricité: \$17,000.00. Tél.: 389-5001 après 17 heures. 1-11-77

Ste-Agathe, luxueux chalet en montagne, foyer, tapis, i.v. saison seulement. 277-3165 ou 667-8879. 31-10-77

CHERCHONS couple ou petite famille pour partager chalet hiver à Frelighsburg, 60 miles sud-est de Montréal. Week-ends alternés. Très beau paysage. Tél.: 672-4310 26-10-77

ST-SAUVEUR: Luxueux chalet, 4 chambres à coucher, foyer, flanc de Montagne, vue superbe, saison de ski. 771-6697 ou 227-3479 26-10-77

ACCUEILLANTS et luxueux chalets suisses au Domaine Chantclair, tarif automnal, économique jusqu'au 1er décembre. Tél.: 430-0430 ou (819) 326-5922. 26-10-77

CHALET À VENDRE

À LIRE!

Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un authentique chalet suisse de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que \$31,850 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilites récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc. Pour information et documentation: 430-0430 ou 1-(819)-326-5922 26-10-77

Lac Schryer 3 miles de Mont-Pellier sur bord de l'eau terrain paysagé mur de soutien, 220 volts eau chaude salle de bains avec douche, remise à bateau meublée, prix modique. 819-423-6682 27-10-77

COURS

CUISINE

• Libanaise et  
• Méditerranéenne  
Apprenez 24 plats en 8 leçons.  
Appelez: **Thérèse Boulad 483-2427** 27-10-77

COMMERCES À VENDRE

Très belle boutique à vendre bien située au centre ville cause séparation. 288-0120 26-10-77

DEMANDES D'EMPLOI

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Qualifiée, 13 ans d'expérience, cherche travail, temps plein ou partiel, comme professeur de français, langue seconde, dans université, cegep, compagnie ou secondaire. Tél. 739-6008 25-10-77

Prendrais travail de dactylo à la maison, expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 31-10-77

DIVERS

Volleyball; amateurs, rendez-vous les lundis, mercredis, ou vendredis entre 18 heures et 20 heures au gymnase de l'école Drummond, coin Lajoie et Dollard, à Outremont. Renseignements 343-6931. 28-10-77

ÉBÉNISTERIE

DESIGN et exécution de meubles modernes. RESTAURATION de meubles anciens. Jean Gilbert Jozon, Atelier 486-4377. Résidence: 488-5545. 26-10-77

ÉBÉNISTE, spécialiste en finition, décapage et restauration de meubles. Travail soigné et garanti. Estimation gratuite, 656-9608. 26-10-77

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

**52,000 pi. ca. d'espaces**

à vendre à Montréal près du centre-ville réparti sur 4 étages y compris un sous-sol. Stationnement sur les lieux, rampes de camions, monte-charge, construction en briques et en béton. Prix \$330,000.00. Terme à discuter. Téléphoner en journée 879-2287. 29-10-77

75 cents NET

Entre 13,000 et 40,000 pi. ca. de locaux de choix à louer à Montréal près du centre-ville. Rampe d'accès de camions privée. Stationnement sur les lieux. Téléphoner en journée 879-2287. 29-10-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Petites réparations générales intérieur, portes, serrures, fenêtres, rayonnage, bricolage général, téléphone à 738-4939. 26-10-77

ÉQUITATION

GÉRARD FONTAINE, maître d'équitation de renom, est maintenant directeur du Manège St-Marc sur Richelieu. Faites de l'équitation cet automne. Inscrivez-vous pour une série de cours: \$110, pour 15 cours. Pour rens.: Marcelle ou Guy Messier, 534-3384. 14-11-77

LOGEMENTS À LOUER

PRÈS GALERIES D'ANJOU 7351 Joseph Renaud, réfrigérateur, cuisinière, tout payé, tapis mur à mur, grand balcon, piscine; nouveaux, modernes 4 1/2, \$220, 3 1/2, \$200. Tél.: 353-1074 ou 256-6690. 5-11-77

COTE-DES-NEIGES: près Université, haut duplex en pierre, luxueux, spacieux, 7 1/2, 2 salles de bain redécouvertes, tapis mur à mur, entrée privée. \$450 par mois. Tél.: 731-1012. 29-10-77

Vieux Longueuil: grand 5 1/2 bas triplex, chauffage et électricité non-inclus, partie du sous-sol face au parc, proximité du métro. \$250.00 par mois. Occupation 1er novembre 679-7733 ou 671-7107 26-10-77

Agnès logement 4 1/2, 5 1/2, \$151 à \$161, près le 1er novembre. Tél. 669-9646. 1-11-77

ST-LAURENT, bas de duplex, 7 1/2 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, tapis, 2 salles de bain, 2 balcons. Coin de verdure, paisible. Libre immédiatement. \$400. Tél.: 747-2340. 28-10-77

STE-ROSE, grand 4 1/2, neuf, tout confort. Domaine Chamos fleuris, 2635 Boul. des Oiseaux, 625-3661. 1-11-77

ROSEMONT, logement 6 1/2 sous-louer très propre, garage, cour privée, le bail 1er juillet termine 1er juillet 1978. Appeler après 5 heures 321-7233. 27-10-77

LONGUEUIL 4 1/2 pièces chauffées, stationnement, occupation immédiate \$185., 1 mois gratuit. 674-9822. 7-11-77

Penthouse très avantageux, moyenne grandeur, disponible à la fin de décembre 16e étage, vue splendide sur la montagne, garage chauffé, salle à dîner, grand salon, deux chambres à coucher deux salles de bain, piscine extérieure, grand balcon etc. S'adresser au concierger M. Laplante, 165 Côte Ste-Catherine (Coin Boul. St-Joseph) 279-3265. Visite sur rendez-vous seulement. 27-10-77

LONGUEUIL 4 1/2 chauffé stationnement occupation immédiate \$185.00, 1 mois gratuit. 674-9822. 8-11-77

5360 LOUIS COLLIN. Situation exceptionnelle, face au campus de l'Université de Montréal. Haut duplex. Peinture et planchers refaits, 4 chambres à coucher. Chauffé. Stationnement. Tél.: 747-6521 poste 249. Soir et fin de semaine 738-1464. 2-11-77

RUE Woodbury près de l'Université de Montréal, 7 pièces chauffées, \$405 par mois. 733-7597 26-10-77

A ROSEMONT: 43e avenue, immense 2 pièces, sous-sol, très clair, entrée privée avant et arrière, poêle et frigo, tout payé. \$115. Références. Personne tranquille. Tél.: 722-9627 26-10-77

C.D.N. Haut duplex 6 pièces, chauffé, eau chaude, poêle, fourni \$275.00, 5800 Trans-Island. Visites de 5 pm. à 10 pm. 29-10-77

Drolet et Liège, 4 appartements deux doubles rénovés à neuf eau chaude fournie, chauffage électrique \$150 par mois. 384-4069. 26-10-77

Outremont, avenue Dunlop, 7 pièces chauffées, garage, foyer sous location, bail 2 ans et demi \$350 par mois libre le 15 décembre. 334-1837. 27-10-77

Haut de duplex 7 1/2 chauffé garage, près de l'Université de Montréal. 738-1973 après 6 heures \$350.00. 26-10-77

St-Léonard près de PI-IX haut de duplex, grand 5 1/2 très propre grande cour clôturée stationnement chauffé libre le 1er décembre. \$260.00. 326-2971. 2-11-77

Tétrauville 4 pièces neuves 1 mois gratis 351-0970, 354-7687 moderne, écoles, autobus, la rue Moussau \$215.00 par mois. 2-11-77

LOGEMENTS À PARTAGER

Pour partager logement 7 pièces Outremont avec 2 autres personnes, cherchons homme 25, 35 ans étudiants, professeurs, ou autres \$100.00 par mois tout compris. 272-0705 le soir. 25-10-77

MAISONS À LOUER

**A.E. LEPAGE**  
IMMOBILIER WESTMOUNT REALTIES COURTIER

**SENEVILLE**  
Façade sur l'eau  
7 acres de terrain ayant façade sur Lac des Deux-Montagnes. Totalemment privé. 4 foyers, 5 chambres à coucher, salon 23' x 14', salle à manger 20' x 18'. Résidence pour jardinier, le personnel à l'année longue. Garage détaché, écurie pour 2 chevaux. **Philippe Daoust: 684-8857 ou 697-8820.**  
IMMOBILIER A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC. courtier 27-10-77

OUTREMONT 9 pièces 4 chambres à coucher chauffée garage double rue Courcellette construction 1970. \$675.00 par mois. Téléphone 271-7329. 2-11-77

PIERREFONDS 8 pièces sous-sol fini: libre le 1er novembre. 678-0364-soir 678-7325. 1er-11-77

**ST-BRUNO**  
Bungalow brique dans secteur établi - sept pièces, trois chambres - meublé. Disponible décembre. \$425./mois. Pour informations, appelez Jeff Thornton 653-2496.

**MONTREAL TRUNT**  
courtiers 26-10-77

**SECTEUR CIRCLE ROAD**  
5 CHAMBRES À COUCHER ET DEN AU REZ-DE-CHAUSSEE. Spacieuse résidence très bien entretenue, 9 pièces, 2 1/2 salles de bains, 5 chambres, salle de jeux en pin nuoveux, garage. Magnifique terrain. M.L.S. Ruth Moss: 935-9541, rés: 737-3685. 26-10-77

MAGASINS À LOUER

**LOCATIONS DE CHOIX**  
Ste-Catherine: 5,000 pieds. Westmount: 1,000 pieds. Plusieurs autres endroits, appelez: **861-8395 GAGNON INC. courtier** 27-10-77

OFFRES D'EMPLOIS

ADMINISTRATEUR

Pour la location et la gestion d'un édifice de 99 logements pour personnes âgées de 50 ans et plus. L'édifice est situé au coeur de Chomedey (Laval) et pourra être habité à compter du 1er fév. 1978. L'engagement doit se faire avant le 1er novembre 1977. Pour application à ce poste écrire à: **Manoir Cardinal C.P. 142 Succursale St-Martin H7V 3P4** 29-10-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

D'expérience pour travail en droit corporatif, parfaite bilingue, de 9h. à 5h. **281-1766.** 31-10-77

SECRÉTAIRE

Bilingue, possédant expérience légale ou l'équivalent. L'emploi pour une étude ayant ses bureaux à la Place Victoria, Montréal. S.V.P. communiquer avec M. Robert Smith. 878-4311. 28-10-77

Maison d'optique ayant besoin de représentants(es) de vente pour la province du Québec et voiture requise, téléphonez 866-8277. 28-10-77

Commis à la comptabilité pour une étude légale située à la place Ville-Marie. Bilinguisme et dactylographie essentiels. Salaire selon expérience, bénéfices sociaux, s'adresser au dossier 476. Le Devoir Case Postale 117 Brossard, Québec. J42 3J1 28-10-77

Pour le bureau de vente une ouverture se présente dans notre bureau à Montréal pour un assistant vendeur bilingue, pour la division des moteurs, il serait préférable que les candidats aient de l'expérience dans les moteurs ou les transmissions mécaniques. Veuillez vous adresser à Eastern Electric Compagnie Limitée, 5775 Ferrier Montréal, Québec, à l'attention de Mlle P. Byrne. 26-10-77

Le bureau de vente une ouverture se présente dans notre bureau à Montréal pour un assistant vendeur bilingue, pour la division des moteurs, il serait préférable que les candidats aient de l'expérience dans les moteurs ou les transmissions mécaniques. Veuillez vous adresser à Eastern Electric Compagnie Limitée, 5775 Ferrier Montréal, Québec, à l'attention de Mlle P. Byrne. 26-10-77

MAISONS À LOUER

**MAISONS DE VILLE À LOUER**  
2-3 CHAMBRES À COUCHER ENTRÉES INDIVIDUELLES COMMODITÉS DE TOUTES SORTES  
**695-2740** 26-10-77

OFFRES D'EMPLOIS

**MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES**  
**INSPECTEUR EN ZONAGE**  
Fonctions:  
— Voit à l'application des règlements de zonage et contrôle les tracés de rues et l'utilisation du sol.  
— Fournit une assistance technique aux localités du territoire sur ladite réglementation.  
— Émet les permis de zonage, de lotissement et de construction.  
— Participe à l'inventaire de la cartographie et du cadastre des localités du territoire de la Baie James.  
— Visite et examine toutes les propriétés de la Municipalité de la Baie James.  
— Assiste à la préparation du rôle d'évaluation.  
— Entretient des relations avec les bureaux d'enregistrement exerçant une juridiction sur le territoire.  
— Participe aux réunions du service de gestion locale.

**Exigences:**  
— Formation collégiale en techniques de génie civil ou l'équivalent.  
— Deux (2) ans d'expérience dans le secteur municipal pour un service d'urbanisme et/ou d'évaluation.  
— Une certaine connaissance du Nord-ouest québécois serait un atout.

Lieu de travail: TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES. Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Municipalité de la Baie James Service du personnel 800 est, boul. de Maisonneuve Bureau 2200 Montréal, Québec H2L 4M6** 27-10-77

ANIMATEURS

**EMPLOYEUR:** Compagnie spécialisée en animation, organisation et en planification de soirées socio-culturelles de tout genre, à l'aide d'une discothèque mobile.

FONCTION:

Agir en tant qu'ANIMATEUR et MAÎTRISE DE CÉRÉMONIES dans tous genres de réceptions ou activités sociales.

**EXIGENCES:** Présentation très importante. Le candidat devra posséder un bon jugement, être doué d'initiative, de créativité et avoir l'expérience du public.

TRAVAIL:

Minimum de base, ou selon la compétence et l'expérience. Minimum de 5 heures par représentation, plus possibilité de temps supplémentaire.

DEMANDE:

Toute demande d'emploi doit être adressée à:  
**ANIMATEC GL LTÉE Service du Personnel 3255 est rue Legendre Montréal H1Z 1P2** 26-10-77

CONCIERGE

Grand complexe d'appartement à Pointe-Claire recherche un couple travaillant pour s'occuper d'une partie de notre complexe et prendre charge de la conciergerie et d'exécuter certains travaux de réparations. Nous offrons des bons salaires, conditions de travail, des bénéfices marginaux, 1 appartement sans frais, etc... Téléphoner à Gus Latour à 695-5968. 26-10-77

Secrétaire pour étude d'architectes, expérience dans le domaine de la construction requise. Tél.: 866-2085. 28-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

**UN DOMAINE RÉSIDENTIEL PRESTIGIEUX**  
Offrant les sports d'été et d'hiver dans un environnement protégé.

Trust Commerce Capital M.R. Labelle Tél: 861-9446 27-10-77

Ce poste intéressera une personne qui aime la variété et les responsabilités. Possède steno et est bilingue. Excellentes chances d'avancement, faire parvenir un curriculum vitae à: **Agradex International Chambre: 523 300 rue St-Sacrement Montréal H2Y 1X4** 26-10-77

Secrétaire juridique 21 ans ou plus d'expérience, steno, bilingue, étude, située Place du Canada. **878-9381.** 1-11-77

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**  
21 ans ou plus d'expérience, steno, bilingue, étude, située Place du Canada. **878-9381.** 1-11-77

**DICTA-DACTYLO**  
Complètement bilingue, demande pour étude légale Place Ville-Marie. Doit avoir acquis bonne dactylographie et dicta dans les deux langues. Atmosphère amicale. Salaire selon expérience. Tél.: **879-1353** 27-10-77

Conciergerie d'expérience, couple seulement, 4 1/2 fournis, 31 unités. Téléphone 487-7313 ou 487-5233. 28-10-77

Caissière bilingue avec expérience dans Supermarché Cartier-Ville St-Laurent. Tél.: 336-6560. 27-10-77

Nous recherchons SECRÉTAIRE préposée aux comptes avec expérience pour centre de physiothérapie. Rendez-vous Mme Gramby 527-4155. 28-10-77

**CANTON DE L'EST LAC MEMPHREY-MAGOG** Résidence spacieuse 8 grandes pièces. 1 1/2 salle de bain, vue panoramique sur Mont-Orford, foyer de pierre commodités multiples. \$60,000.00. Vente privée 279-0752 ou 819-843-8829 fin de semaine. 26-10-77

**BORD DE L'EAU, CANADIENNE** située à 17 miles de Mt en pierres taillées 20,000 ca. terrain, 2 foyers, Nancy Sawka 353-9942 ou 589-6505.

**Fiducie du Québec** courtier 26-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

**Trust Royal**  
Courtier

**NORD DE MONTREAL:** 27 logements, revenus de \$55,103., dépenses \$22,666. Hypothèque \$177,000., balance de vente possible, comptant \$30,000. **J. Paul Durocher 687-1840.**

**MASCOUCHE:** Domaine de 600,000' à Mascouche, maison de pierre & brique, 4 ch. à coucher, foyer dans salon en pierre, salle de lavage, garage double, piscine creusée, chauffée, grand cabanon, douche et remise pour accessoires, tondeuse, souffleuse etc., magnifique terrain paysage professionnellement avec 2 greens pour pratique de golf. Le tout borne par la rivière Mascouche. Prix demandé partiellement meublé \$154,000. M.L.S. **J. Paul Durocher 687-1840.**

**STE-THERÈSE-EN-HAIES:** Sous les arbres, maison canadienne toit bardeaux de cèdre, pierres naturelles, 4 cc, salle à dîner, foyer naturel, 13,790 p.c. clôturé, sous-sol fini. Occupation immédiate, garage double, comptant \$15,000. M.L.S. **Adrien Rouleau, 430-5225, 621-6100.**

**OUTREMONT:** Flanc de la montagne, très joli cottage dégage 8 pièces, 3 - 1 cc, 2 foyers naturels, salon, salle à dîner séparés, grand grenier, peut être transformé en bon état, garage double, jardin. \$115,000. **Laurette Côté 735-2681, 737-5333.**

**FABREVILLE:** Bungalow brique et alca, 5 1/2 pièces, planchers en marquette, portes patio, terrain gazon. \$37,900.00. M.L.S. **Claude Gagnon 435-8105, 688-8855.**

**MERCIER:** Duplex semi détaché, sous-sol fini avec foyer, prise pour laveuse, facile d'accès au métro Beaugrand M.L.S. **Paul Nobert 354-0360, 353-9017.**

**ANJOU:** Split level impeccable, décoration récente, 5 pièces, salle de jour attrayant, 4ième chambre, porte patio. Luxueux tapis. Garage, piscine creusée, chauffée, comptant environ \$16,000. Prix demandé \$68,000. **Thérèse Côté 351-9625.**

**ROSEMONT:** Terrasse Maisonneuve, luxueuse résidence 7 pièces avec foyer, système d'alarme, chauffage électrique, pièces spacieuses, salon 26 x 13, occupation 60 jours. **Mile Carol Gilbert 354-0360, 274-4667.**

**N.D.G. EST:** Duplex, 5 1/2-6 1/2 bien entretenu, 2 garages, 2 foyers. Sur rue tranquille. **Andy Schaapman: 489-1771 ou 487-9560.**

**N.D.G. EST:** Si vous aimez une cheminée naturelle, beaucoup de boiserie en chêne et le charme et l'élégance d'une magnifique vieille résidence très bien entretenue, vous devez visiter ce cottage de 4 chambres à coucher. M.L.S. **Julia Daniels: 937-0167 ou 489-5321.**

**N.D.G.:** Hampton près Chemin Côte St-Luc. Doit être vendu, cottage 3 chambres à coucher, salle de jour, garage. **Dorothy Feig: 488-2993 ou 487-9560.** 26-10-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

**Trust Royal**  
Courtier

**BROSSARD**  
Bungalow 3 chambres avec garage. Bonne condition. M.L.S. Prix demandé: \$35,000. Faites offres. Fait vendre. **Appelz Claudette L'Ecuier 672-6450, 672-3067.**

**BROSSARD**  
Un bijou! Superbe bungalow en brique, 4 chambres, salle à dîner, salle de séjour avec foyer, bar, garage, piscine creusée chauffée. **Mariele Lecour 672-6450, 692-4687.**

**BROSSARD**  
Cottage en brique avec garage, 4 chambres à coucher, salle à dîner. Décoration professionnelle. Tapis mur à mur. Très propre. Fait vendre. **Michel Mailloux 672-6450 ou 676-6591.**

**BROSSARD**  
Aubaine! Magnifique bungalow pierre, brique, 3 chambres à coucher. Beau terrain paysagé, clôturé. Situé tout près d'une école. **Michel Mailloux 672-6450 ou 676-6591.**

**BROSSARD - ST-LAMBERT - GREENFIELD PARK**  
Luxueux duplex, 8. 6 pièces, salle à dîner, 4 chambres. Terrain 9,000 pi. car.

**Split level,** 7 pièces, garage, piscine, terrain 9,000 pi. car. Propriété de choix.

**Bungalow,** secteur "M". 7 pièces, 4 chambres, salle à dîner, foyer, sous-sol, garage.

**Bungalow** 6 pièces, 3 chambres, pres écoles, transport.

**Condominium** 7 pièces, 4 chambres, sous-sol, garage.

**Deux duplexes** semi-détachés, 2/6 pièces, 4 chambres, garages doubles, grands terrains.

Choix de plusieurs autres maisons sur la rive sud. **Vincent Lavallée 672-6450 ou 672-4749.**

**BROSSARD**  
"M". Cottage de 11 pièces avec piscine intérieure, foyer, salle de séjour, salle à dîner, garage, 9,000 pi. car. de terrain. **J. Jacques Robitaille 671-0978.** courtiers, 672-6450 26-10-77

**Montreal Trust**  
Courtier

**ST-BRUNO**  
TRES BONNE CONDITION  
\$38,500. Bungalow 42 x 26 - grand salon, 3 chambres, cuisine-dînette fonctionnelle, lave-vaisselle, poêle à bois au sous-sol, terrain 7,293, bien aménagé, garage. Faites une offre?

**PRÈS DES TRANSPORTS**  
\$44,500. Joli bungalow sur-élevé, très éclairé, cuisine-dînette, portes patio, armoires chêne, tuile céramique, base de foyer au sous-sol,

# EN LICE POUR LA MAIRIE DE QUÉBEC

Textes de PAUL BENNETT

## Jean Pelletier

### "Ouvrir les portes" de l'hôtel de ville

Ses adversaires, le candidat du Progrès civique à la mairie de Québec, M. Jean Pelletier, ne veut même pas en entendre parler. "Je n'ai pas d'affaires à des adversaires, mais avec la population", explique-t-il pour justifier son refus de les affronter dans des débats publics.

Tout en promettant de consulter plus souvent les citoyens sur les projets qui engagent l'avenir de leur quartier ou de leur municipalité, le successeur du député-maire Gilles Lamontagne à la tête du Progrès civique avoue nourrir une grande méfiance envers les partis et mouvements d'opposition qui ont surgi ces dernières années dans la Vieille Capitale.

Dans l'entrevue qu'il nous accordait la semaine dernière, M. Pelletier a soutenu que presque tous ces groupes, sans exception, avaient constamment adopté une attitude négative à l'endroit des réalisations de l'équipe au pouvoir.

"Je n'ai pas l'intention d'aller à des débats organisés par des organisations pseudo-neutres où les dés sont pipés d'avance et où on simule une habile confrontation", d'ajouter M. Pelletier, à qui les partis d'opposition reprochent de vouloir se défilier pour éviter d'avoir à défendre l'administration du maire Lamontagne.

Les mêmes adversaires aiment également rappeler que M. Pelletier ne s'est jamais fait élire à aucune des fonctions officielles qu'il occupe tant comme conseiller et membre du comité exécutif de la ville qu'en tant que président du Progrès civique. Nommé par le maire Gilles Lamontagne pour succéder à M.

Emile Robitaille comme conseiller de Champlain, le 20 décembre 1976, M. Pelletier, jusque là conseiller au programme du Progrès civique, est aussitôt promu au poste de membre du Comité exécutif. Le 22 août dernier, au cours d'une assemblée des 17 membres de l'équipe au pouvoir, M. Pelletier était choisi pour succéder au maire Lamontagne à la tête du Progrès civique.

Répliquant aux accusations de négation de la démocratie suscitées par sa nomination, M. Pelletier s'est à plusieurs reprises dit heureux que cette façon de procéder ait évité des "chicanes" à la succession de M. Lamontagne, promettant du même souffle de rendre le parti plus ouvert.

Et pour parer les coups, M. Pelletier s'engage à inaugurer une nouvelle ère à l'hôtel de ville en rendant plus accessible l'information pertinente aux grandes questions débattues sur la place publique et en élargissant le processus de consultation de la population.

Dans ce but, il promet, dans son programme rendu public lundi, de créer un service des communications que son prédécesseur, M. Gilles Lamontagne, avait déjà qualifié de "dépende inutile".

Il promet également d'"ouvrir les portes" de l'hôtel de ville à une plus grande participation des citoyens par le biais d'un Comité consultatif de planification des politiques, qui sera habilité à tenir des audiences publiques sur les projets d'engorgement, comme ce fut le cas récemment pour la modification des règle-

ments de zonage du Vieux-Québec.

Interrogé sur ce qu'il entend par projets d'engorgement, M. Pelletier parle de changements de zonage majeurs ou de tout changement qui pourrait modifier les "normes de l'équilibre prétabli" dans un quartier donné.

Il ne voit pas cependant pourquoi il soumettrait à la consultation populaire les projets de construction de tours d'habitation lorsque ces projets répondent aux normes municipales. "On ne peut quand même pas empêcher les promoteurs de construire s'ils respectent les normes", commente-t-il.

Pour répondre à d'autres critiques sur le "secret" qui entourait les prises de décision du conseil de ville, M. Pelletier annonce qu'il n'est pas foncièrement hostile à l'idée de tenir les réunions du conseil à jour fixe et à des heures plus accessibles, si cela peut permettre à plus de citoyens d'assister aux réunions du conseil.

Mais, prévient-il aussitôt, il ne croit pas que les gens soient vraiment intéressés par ce genre d'assemblée puisque, dit-il, "chaque fois qu'on a tenu des réunions de consultation, la participation a été très faible".

Né à Chicoutimi en 1935, M. Pelletier a été tour à tour journaliste, puis secrétaire de presse des premiers ministres Sauvé et Barrette avant de se lancer en affaires. Ex-président du Carnaval de Québec, M. Pelletier est vice-président de l'Action sociale Ltée et directeur général de Centraide.

## Pierre Racicot

### Radical de gauche, il ne s'en cache pas

À 34 ans, Pierre Racicot, président du Rassemblement populaire de Québec (RPQ), est déjà un "vieux" militant des groupes d'opposition aux politiques du maire Gilles Lamontagne. Membre fondateur du Mouvement d'action populaire urbaine de Québec (MAPUQ) puis du Groupe d'action municipale (GAM), qui devait donner naissance au premier parti d'opposition au Progrès civique depuis l'élection de 1969, M. Racicot est coordonnateur à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), où son parti a d'ailleurs installé son quartier général.

Sociologue, il a participé aux travaux relatifs aux problèmes engendrés par les fusions municipales, au début des années 70, et plus tard au rapport EZOP sur la rénovation urbaine à Québec. Aguerri aux questions d'organisation politique puisqu'il a participé au Comité des structures du Parti québécois, M. Racicot a cependant pris ses distances avec l'organisation péquiste de la région de Québec, qu'il juge trop éloignée des préoccupations des travailleurs.

Conscient que le Rassemblement populaire est dépeint par ses adversaires comme un parti radical de gauche, M. Racicot ne cache pas l'engagement de son parti envers les classes laborieuses, même s'il se défend bien d'exercer quelque discrimination que ce soit à l'endroit des commerçants ou des hommes d'affaires pourvu, souligne-t-il, qu'ils adhèrent aux principes défendus par le RPQ.

"Dès le début, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue avec LE DEVOIR, on a déterminé clairement de qui on défendait les intérêts. Nous ne sommes pas le parti de tout le monde, mais le parti des travailleurs, c'est-à-dire de la majorité des citoyens de Québec."

Le programme du parti commence d'ailleurs par ces mots: "Les citoyens de Québec sont en majorité des travailleurs: ouvriers, fonctionnaires, employés de bureau, employés de commerce, employés de services et ménages... Par rapport au développement de la ville, ils ont en commun des intérêts qui entrent en contradic-

tion avec ceux de la minorité privilégiée, en particulier des gros commerçants et des promoteurs immobiliers."

Au risque d'être perçu comme intransigeant, M. Racicot reproche à l'autre parti d'opposition, le Parti municipal de Québec (PMQ), d'accueillir "n'importe qui" dans ses rangs pour gonfler le nombre de ses adhérents, d'ouvrir la porte à la haute finance en acceptant les contributions des particuliers et des entreprises jusqu'à un montant de \$5,000 et de ne pas s'opposer systématiquement à toute construction de tours d'habitation.

"Le Parti municipal et le Progrès civique, conclura-t-il, c'est bonnet blanc et blanc bonnet", expliquant qu'il s'agit de transformer les structures de décision pour les remettre aux mains des travailleurs et non simplement de remplacer 16 conseillers par 16 autres.

Pour ce faire, le Rassemblement populaire propose de créer des conseils de quartier qui auraient des pouvoirs consultatifs pour tout ce qui

concerne les politiques à l'échelle municipale. De plus, aucune nouvelle autoroute ou élargissement de rue impliquant démolition de logement ne serait entreprise sans l'accord unanime des conseils de quartier.

Le Rassemblement populaire propose également de soumettre la caisse électoral des partis municipaux aux mêmes règles que celles des partis provinciaux et de reviser la carte électorale de façon à remplacer les sept districts actuels par une division en quartiers dont chacun serait représenté par un conseiller à l'hôtel de ville.

M. Racicot croit que les nombreuses années de travail souterrain des comités de citoyens et groupes populaires vont enfin produire leurs fruits et que l'ère du Progrès civique, autant que celle du maire Lamontagne, est terminée. M. Racicot compte sur une caisse électoral de l'ordre de \$20,000 et sur un noyau de 630 militants pour mener à bien ce travail, d'ici l'élection du 13 novembre.

## Paul Daoust

### Entre l'idéaliste et l'homme d'affaires

Entre le Progrès civique, qu'il décrit comme la chasse gardée des hommes d'affaires de Ste-Foy, et le Rassemblement populaire, ce "cercle fermé d'idéalistes et de radicaux de gauche", M. Paul Daoust, sociologue doublé d'un activiste et d'un homme d'affaires, a décidé de fonder son propre parti, le Parti municipal de Québec.

M. Daoust, qui était jusqu'à récemment membre du conseil d'administration du Comité des citoyens du Vieux-Québec, tout comme André Sirois, également candidat du PMQ dans Champlain, soutient que ce n'est pas de gaieté de coeur qu'il s'est vu forcer de fonder un second parti d'opposition sur la scène municipale.

Mais le Rassemblement populaire, dit-il, n'a pas voulu de lui parce qu'on le considérait comme un "bourgeois". Donc, avec d'autres "bourgeois" qui partageaient ses idées sur la préservation du Vieux-Québec, la démocratisation de l'administration municipale et la revalorisation des quartiers, Paul Daoust a mis sur pied le Parti municipal, qu'il voudrait ouvert à tous les citoyens, indépendamment du fait qu'ils soient travailleurs ou hommes d'affaires.

L'important, c'est que le parti soit composé de citoyens de Québec, et non de gens à la solde "d'idéologies étrangères ou de capitaux étrangers". Paul Daoust ne blâme ni le grand capital étranger ni les "syndicalistes qui n'ont jamais été syndiqués". Ex-candidat du Parti québécois dans Taillon aux élections de 1970, Paul Daoust soutient que son parti n'a absolument aucun

lien avec le Parti québécois et que les péquistes qui y militent le font à titre individuel. Certains membres de l'organisation péquiste régionale, qui avaient tenté de noyauter le parti à sa naissance, ont dû battre en retraite, rappelle M. Daoust.

Interrogé sur les similarités du programme du Parti municipal avec celui du Rassemblement populaire, M. Daoust ne nie pas les ressemblances, étant donné, explique-t-il, que les militants du RPQ et du PMQ sont en grande partie issus des mêmes milieux (syndicats et comités de citoyens). Mais, précise-t-il, le programme du PMQ a été élaboré en sept réunions publiques au cours de l'été alors que, selon lui, le programme du Rassemblement populaire a été élaboré en vase clos par les idéologues du parti.

D'autre part, bien que les statuts du parti prévoient que les particuliers et les compagnies peuvent contribuer jusqu'à \$5,000 à la caisse du parti, M. Daoust soutient que ce n'est là qu'une question théorique puisque le Parti municipal n'a jamais rien reçu des compagnies "jusqu'à maintenant".

Sur la question des conseils de quartier, M. Daoust soutient qu'il serait utopique de vouloir doter ceux-ci dans l'immediat de

pouvoirs décisionnels puisque, explique-t-il, la ville n'est pas habilitée, en vertu des lois actuelles, à déléguer les pouvoirs qu'elle détient du gouvernement provincial.

M. Daoust croit plutôt que c'est en remettant aux conseils de quartier l'administration de sommes importantes pour mener à bien certains projets dans les domaines de l'aménagement du quartier ou des loisirs que l'on parviendra à décentraliser les pouvoirs administratifs.

Lui-même propriétaire d'une maison dans le Vieux-Québec, qu'il a été forcé d'acheter, explique-t-il, pour éviter qu'elle ne soit transformée en bar ou en restaurant, M. Daoust se décrit comme un "urbain", un "propriétaire malgré lui" qui préfère être locataire dans un centre-ville plutôt que de vivre à la campagne ou dans la banlieue.

La dégradation du tissu urbain, l'expulsion des résidents du centre-ville au profit des commerces, la démolition des logements récupérables, l'envasement du béton, des automobiles et de la pollution qui s'ensuit sont pour lui les problèmes majeurs auxquels la Vieille Capitale fait face, et auxquels il compte s'attaquer en priorité.

### ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**STE-JULIE (Domaine des Haut-Bois)**  
Canadienne, typique, toit en métal, salon 25 x 14, foyer, 3 chambres à coucher, magnifique terrain boisé 80 x 125. \$59,000. 849-0893 6-11-77

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**MAISON MODÈLE 1977 BUNGALOW**  
Au prix spécial pour occupation immédiate, foyer, 2 salles de bains, grande salle de séjour, garage attaché, finition de grand choix. Terrain 7,500 pi. ca. sur un cul de sac. 481-1725 ou 661-8952. 2-11-77

#### RÉDUISEZ VOS IMPÔTS

3 x 16 logements, Ste-Thérèse, chauffage électrique. Catégorie classe 32, avec certificat, Marcel Lamarche 430-1400 soir. 435-1937. 29-10-77

Maison québécoise, en pierre, restaurée, 35 milles de Montréal. Le jour à 285-3550 et le soir 467-7889 31-10-77

#### REMBOURRAGE

**Lutèce Remboursur**  
• Spécialité dans la réparation de meubles antiques.  
• Fait aussi le moderne, travail d'artisan, ouvrage garanti.  
Paul Chotard: atelier: 843-5409 ou rés.: 325-2833. 19-10-77

#### PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES À VENDRE

St-Dominique près Crémazie "Bâtisse Canada Approved", occupation mai 1978. 3 étages, 12300' chacune, hauteur 12' et 14' structure et plancher ciment en partie, gicleurs, 2 rampes chargement, chambre réfrigérée. Bâtisse J.C. Goyer 354-0360, 351-9825.

#### TRUST ROYAL

courtier 26-10-77

#### PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

Rue Peel (près Sherbrooke) 13 pièces (commercial) Revenu estimé: \$23,000. Prix: \$110,000.

Avenue du Musée (en bas de Mt-Regor) 7 appartements Revenu estimé \$28,000. Prix: \$135,000.

Rue Simpson 17 pièces Revenu estimé \$23,000. Prix: \$125,000. Robert Shannon: 845-7247

#### TRUST ROYAL

courtier 26-10-77

#### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**GREENFIELD PARK**  
2-18 logements, chauffage électrique - locataire éligible à la classe 32, construction supérieure avec entrée privée pour chaque logement - revenu de \$86,724. EXCL. Pierre Charron 468-1000.

**MONTRÉAL-NORD**  
2-29 logements semi-détachés - donnent un rendement de 18% - aucun vacant aucun entretien. EXCL. - Pierre Charron 468-1000, 651-1198.

EXCL. - Pierre Charron 468-1000, 651-1198.

#### PERMANENT

courtier 26-10-77



#### HOMMES D'AFFAIRES PROFESSIONNELS RÉDUISEZ VOS IMPÔTS

Il vous est possible de réduire considérablement vos impôts sur le revenu en faisant l'achat d'un certain genre de propriétés. Téléphonnez ou écrivez

**JEAN GILBERT**  
735-2501 - 667-6973

CENTRE D'ACHATS VMR  
2340 Lucerne, Ste 29  
Ville Mt Royal 26-10-77

#### À LONGUEUIL

Secteur Bellevue - bungalow de luxe pierre et brique - salle à diner - foyer naturel - garage - terrain boisé - bonne construction - M.L.S. Denise et Gh. Guimond 468-1000.

#### À LONGUEUIL

Bungalow 5 pièces - tout brique avec garage - sous-sol fini avec foyer, grand terrain pour moins de \$35,000. EXCL. Denise et Gh. Guimond 468-1000.

#### PERMANENT

courtier 26-10-77

## PROGRAMMES D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE SESSION HIVER 1978

**Conditions générales d'admission**  
Pour être admis aux programmes de l'UQAM le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

\* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingents et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

#### PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 crédits)

**Famille des arts**  
Programmes:  
Art dramatique\*  
Arts plastiques\*  
Design d'environnement  
D'enseignement en musique  
Histoire de l'art

**Famille de formation des maîtres**  
Programmes:  
D'enseignement en activité physique\*  
D'enseignement à l'élémentaire  
Profil A: d'éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire

Profil B: d'enseignement à l'élémentaire  
D'éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire (h.c.)  
D'enseignement à l'enfance inadaptée\*  
Information scolaire et professionnelle\*  
Enseignement professionnel

**Famille des lettres**  
Programmes:  
Animation culturelle\*  
Éducation culturelle  
Recherche culturelle  
Études littéraires  
Linguistique

**Famille des sciences**  
Programmes:  
Biologie\*  
D'enseignement en biologie\*  
Chimie  
D'enseignement en chimie  
Informatique de gestion  
Mathématiques  
D'enseignement en mathématiques  
Physique  
D'enseignement en physique  
Géologie\*  
Géographie physique  
D'enseignement en techniques de la mécanique  
D'enseignement en électrotechnique

**Famille des sciences économiques et administratives**  
Programmes:  
Administration  
D'enseignement en administration

Économique  
Urbanisme\*  
Sciences comptables

**Famille des sciences humaines**  
Programmes:  
Géographie  
D'enseignement en géographie  
Histoire  
D'enseignement en histoire  
Philosophie  
Science politique  
Sciences religieuses  
D'enseignement en sciences religieuses  
Sociologie  
D'enseignement en sexologie

#### PROGRAMMES DE CERTIFICATS D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE (30 crédits)

**Famille des arts**  
Programmes:  
Certificat d'études de peinture  
Certificat d'études de sculpture  
Certificat d'études d'arts d'impression

**Famille formation des maîtres**  
Programmes:  
Certificat en sciences de l'éducation  
Profil A: Général  
Profil B: Professionnel

**Famille des lettres**  
Programmes:  
Certificat en animation culturelle  
Certificat de linguistique  
Certificats d'enseignement du français: - Classe d'accueil et d'immersion  
Langue seconde  
Certificat de français écrit

**Famille des sciences économiques et administratives**  
Programmes:  
Certificat en économie  
Certificat en sciences comptables  
Certificat en administration (hors campus)  
Certificat en administration  
Certificat en évaluation foncière  
Certificat en gestion administrative  
Certificat en gestion du personnel et des relations de travail

**Famille des sciences humaines**  
Programme:  
Certificat en intervention psycho-sociale

Date limite de présentation des demandes d'admission Session hiver 1978 Le 1er novembre 1977

Renforcements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire Université du Québec à Montréal Case postale 8888, Succursale «A» Montréal, Qué. H3C 3P8 Tél.: (514) 282-7161

Voir autres annonces classées, en pages 24 et 25

#### PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAGNIFIQUE résidence à la campagne, pour professionnel ou exécutif de compagnie. Située dans les Cantons de l'Est à 40 milles du pont Champlain. Maison en pierre des champs construite en 1813 et restaurée avec beaucoup de goût, comprend 14 pièces dont 3 1/2 salles de bain et foyers, 2 patios grillagés et vitrés. Très belle piscine de 42 pieds par 22. Ecurie pour 6 chevaux, enclos et pistes pour équitation. Sur une étendue de 15 acres. Prix \$250,000.00 (négociable). Hypothèque. Téléphonez 514-248-2010. 31-10-77

Ahunatic duplex semi-détaché 2 x 5 1/2, sur une grande allée près du métro Sauvé. Tél.: 389-7124. 31-10-77

St-Sauveur maison canadienne 6 pièces (3 chambres à coucher) tapis mur à mur, foyer, terrain paysagé, cité résidentielle \$39,500.00. Appelez après 6 heures 272-3054 pas d'agent. 26-10-77

Outremont, duplex en pierre 2 de 7 pièces, 2 salles de bains par logement, salle de jeux, avec foyer, 2 chambres, salle de bain au sous-sol garage double. M. Savoie Audette & Audette 273-3653. 26-10-77

#### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**Laval des Rapides:** Plusieurs propriétés de 11 logements dans secteur Laval des Rapides. Prix \$152,000, discutables avec comptant de \$15,000. J.L. Bourassa 374-3136, 353-9960.

**Notre Dame de Grâce:** Pensez vos impôts, ouest de la ville, 24 logements, revenu \$22,000, impeccable, concierge, construction récente. Gisèle Meillier 354-0360, 351-0153.

**Bordeaux:** Solide construction de pierre et brique, 40 logements près des hôpitaux et centre d'achats, très bien situé. J.L. Bourassa 374-3136, 353-9960.

**Chomedey:** 2 x 6 (4 1/2) électrique. Bâtisse sans maintenance, 1er hypothèque \$92,000, à 9%, fixe 1995, revenu \$25,000, demande \$160,000, non chauffé, comptant \$30,000. J.G. St-Aubin 687-1840.

**AUBAINE** avec comptant (bas), 87-1 1/2 et 2 1/2, près Jean-Talon et boul. Décarie, 5 X-Revenu \$180,000, pour \$900,000, ou meilleure offre. Louis Glassman 687-1840, 687-0157.

**TRUST ROYAL**  
courtier 26-10-77

#### SERVICES DIVERS

Maison de pierre bi-centenaire à vendre à l'Épiphanie près de la rivière l'Chigan avec 11 arpents de terre. Offre considérée à partir de \$46,000.00. Pour information 589-4686-839-2436. 14-11-77

IMPRESSON de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

Université du Québec à Montréal

## La création d'un cartel du nickel serait préjudiciable aux producteurs canadiens

Un cartel international des producteurs de nickel serait préjudiciable à l'industrie canadienne du nickel, a déclaré la compagnie Inco dans un communiqué de presse.

La réaction des marchés mondiaux à ce cartel, envisagé par le premier ministre Trudeau, serait nuisible aux producteurs canadiens, qui doivent rester compétitifs.

Inco n'a jamais eu de discussions avec quiconque concernant un tel cartel, unissant producteurs et consommateurs de nickel. La société rencontrera aujourd'hui à Toronto les chefs syndicaux des Travailleurs unis d'Amérique (acier) et des représentants du gouvernement au sujet des 3,450 mises à pied prévues pour le milieu de l'année prochaine en Ontario et au Manitoba.

Les ennuis des industries minières de base, qui ont déjà causé le licenciement de milliers de travailleurs, ne feront que s'aggraver d'ici la fin de l'année, selon M. Ulli Rath, coordonnateur de la recherche économique de la Mining Association of Canada.

M. Rath blâme les gouvernements qui lorsque tout allait bien, ont imposé de tels impôts et taxes qu'ils ont découragé les investissements.

La situation est en grande partie imputable aux gouvernements. Quand l'industrie était au sommet de sa prospérité en 1973-74, dit M. Rath, on a "chargé" la structure fiscale. L'industrie versait au fisc \$422 millions en 1973; l'année suivante, \$737 millions.

S'il n'en avait pas été ainsi, dit M. Rath, l'industrie aurait

pu réinvestir, se moderniser, payer des intérêts; il y a longtemps qu'elle a mis en garde les gouvernements contre les conséquences de leur politique, mais ils n'ont pas écouté.

Les gouvernements, surtout les gouvernements provinciaux, dit-il, devraient modifier leur structure fiscale. Une crise économique en Amérique du Nord et autres régions du monde industrialisé a provoqué une surproduction et une accumulation de métaux de base comme le nickel, le cuivre et le zinc. Les prix ont baissé considérablement et des entreprises comme Inco doivent licencier des employés.

"Il est probable qu'à la fin de l'année le secteur des métaux de base sera davantage dans le marasme, dit M. Rath. La situation sera pire qu'elle ne l'est maintenant.

"À brève échéance, dit-il encore, c'est un problème très grave", mais la situation peut s'améliorer dans le deuxième ou troisième trimestre de 1978. Ce n'est qu'en dernier ressort, dit M. Rath, que l'industrie ferme des mines. Inco a annoncé le licenciement de 3,500 employés à Sudbury et Port Colborne, Ontario, et Thompson, Manitoba.

D'habitude, on commence par couper les prix, puis on diminue la production et l'on élimine des emplois par des mises à la retraite et le non-remplacement des partants, avant de congédier des travailleurs. M. Rath dit que l'industrie du nickel a franchi ces étapes. Depuis un an et demi, quatre mines de nickel ont été fermées.

Inco n'est pas la seule entreprise à souffrir de la situation. Les producteurs de zinc ne fonctionnent qu'à 60 pour cent de leur capacité. Aux États-Unis, on a licencié 25,000 mineurs du cuivre à cause du marasme de cette industrie. Les producteurs canadiens de cuivre ont échappé à ce sort parce qu'ils produisent aussi des sous-produits qui entrent dans la composition de la monnaie comme le molybdène, l'argent et l'or.

Le nickel entre dans plusieurs alliages, continue M. Rath, mais il est en faible demande surtout à cause de la léthargie de l'industrie de l'acier.

Les réserves de nickel sont évaluées à \$1 millions; il y a deux millions de tonnes de réserves de cuivre évaluées à environ \$2,5 milliards et les inventaires de zinc sont bons pour six mois.

Les prix du cuivre, de 78 cents la livre en janvier, ont baissé à environ 64,5 cents et ceux du zinc de cinq cents pour s'établir à environ 32,5 cents.

En juillet, le nickel d'Inco se vendait environ \$2,20 la livre et l'on croit savoir que ce prix a passablement baissé.

À première vue, l'industrie des métaux de base semble prospère. Selon Statistique-Canada, la valeur de leur production a passé de \$4,3 milliards à \$5,2 milliards de 1975 à 1976. Et au cours des premiers mois de l'année, la production de cuivre, de nickel, de plomb et de zinc a augmenté.

Mais, signale M. Rath, production ne signifie pas toujours vente. Une grande partie de la production s'est transformée en réserves. Et depuis avril, la production et les prix ont baissé.

Par ailleurs, M. Alfred P. Stateham, un des vice-présidents d'Inco États-Unis, filiale de la société de Toronto, avait déclaré en début de mois que l'exploitation des mines en haute mer pourraient se développer vers 1985, pour progresser modérément au 21<sup>ème</sup> siècle. La compagnie Inco, qui est le plus grand producteur de nickel au monde, a entrepris des études, disponibles à l'été 1979, pour évaluer l'importance commerciale de ces modules de nickel extraits en pleine mer. M. Stateham recommandait aussi une législation internationale sur l'exploitation minière des océans.

La compagnie Time a annoncé que son bénéfice net a augmenté de \$7 millions au troisième trimestre 1977 par rapport au même trimestre de 1976.

Le bénéfice net a atteint \$19,4 millions, soit 95 cents l'action, contre \$12,5 millions, soit 62 cents l'action, en 1976. Le revenu a progressé de \$1,5 de \$50 millions, atteignant \$53,1 millions. Pour les neuf premiers mois de l'année, les bénéfices s'élevaient à \$59,5 millions soit \$2,93 l'action, contre \$43,3 millions et 2,15 l'action en 1976.

## Avez-vous les moyens de vous priver des conseils de cet homme?



## Le représentant en valeurs mobilières de Dominion Securities, et l'équipe de spécialistes qui l'appuie.

La situation présente du marché laisse perplexe. Sur la scène internationale, l'économie est en constante mutation. Certains changements d'ordre politique bouleversent souvent toutes les prévisions. Dans chaque pays, la vie économique fluctue de jour en jour. Résultat: une certaine confusion. Voilà pourquoi prendre des décisions mal éclairées devient un risque inutile. Après tout, c'est votre argent qui en est l'enjeu.

Le représentant en valeurs mobilières de Dominion Securities met ses vastes connaissances à votre service et vous aide à prendre des décisions basées sur des informations fiables.

Chacun de nos représentants possède une solide expérience et une compétence à toute épreuve. De plus, une forte équipe de spécialistes est constamment à sa disposition, ce qui fait de lui un conseiller exceptionnel.

Chez Dominion Securities, les négociants spécialistes du marché des obligations et de l'argent, les responsables de la commercialisation et de l'expansion des affaires, de la souscription à forfait et de l'immobilier fournissent à nos représentants des informations précieuses sur les conditions du marché. Nos bureaux internationaux les renseignent sur ce qui se passe à l'étranger. Nos experts en analyse financière et nos économistes leur apportent les données les plus récentes touchant les hauts et les bas de la courbe des affaires, s'appuyant sur des études des tendances du marché. Voilà des outils indispensables lorsqu'il s'agit de prendre des décisions conséquentes et opportunes.

Et voilà pourquoi notre représentant en valeurs mobilières, nanti de ces appuis hautement spécialisés, peut déterminer efficacement "où", "comment" et "quand" il vous faut agir. Avez-vous les moyens de vous priver de ses conseils? Nous disons non, parce qu'avant tout, c'est votre argent qui est en jeu.

Une brochure explicative, format poche, vous donnera des renseignements plus complets sur les services que nous offrons. Il suffit de nous la demander. C'est un guide pratique et utile qui démontre clairement comment nous pouvons vous aider. Écrivez à M. Jean Turmel, Dominion Securities Limitée, 30<sup>e</sup> étage, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec, H3B 2L6.



## Profitez de notre expérience.

26 bureaux dans les principales villes canadiennes et à New York, Londres et Hong Kong. Montréal (2), Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Val d'Or.

## Domkraft ferme son usine d'East Angus

Atlantic Packaging Products, de Scarborough, qui avait acheté deux usines de Domtar au début d'octobre — Domtar Packaging Ltd — spécialisées dans la fabrication de papiers façonnés, fermera l'une des deux pour regrouper toute la production dans l'autre.

L'usine fermée se trouve à East Angus et employait 95 personnes. Tout le personnel ne sera cependant pas licencié puisque 50 ouvriers seront repris à l'autre usine de Windsor, dans les Cantons de l'Est.

Le directeur général de la filiale "Domkraft", d'Atlantic Packaging, M. Léon Fauteux, a précisé que la consolidation de toute l'activité dans une seule usine était nécessaire pour assurer la rentabilité de l'ensemble de l'entreprise. Windsor est située à une trentaine de milles d'East Angus.

Les deux usines fabriquaient des sacs d'emballage à partir de pâte kraft achetée à l'usine de Domtar d'East Angus. L'utilisation de la marque de commerce — Domkraft — par Atlantic Packaging faisait partie du contrat de vente des deux entreprises de Domtar.

Selon le directeur, M. Fauteux, les 45 personnes licenciées sont principalement des femmes, moins mobiles parce que mariées et obligées de rester là où se trouve leur famille à East Angus. Le siège social de la nouvelle compagnie — Domkraft — qui opère les deux anciennes usines de Domtar, est situé à Toronto. La compagnie a déjà démenagé, d'East Angus à Windsor, l'ensemble de la machinerie et des inventaires.

## Français et Québécois explorent la voie des accords industriels

Sans trop se faire d'illusions sur les possibilités d'investissements directs des Européens, les responsables de l'économie québécoise se lancent plutôt à la recherche de "technologies étrangères qui ouvrent aux manufacturiers québécois des marchés d'exportation".

C'est dans le contexte de cette nouvelle stratégie qu'il faudra suivre, aujourd'hui et demain, la visite d'une centaine d'industriels français, représentants de petites et moyennes entreprises. Ils rencontreront des homologues québécois, passeront plusieurs heures avec eux et, avec l'aide d'un secrétaire permanent du ministère de l'Industrie et du Commerce, ils exploreront les uns et les autres les possibilités de conclure des accords industriels.

Les deux gouvernements, de France et du Québec, semblent attacher beaucoup d'importance à cette nouvelle phase de la coopération économique entre les deux pays. Le ministre français de l'Indus-

trie, du Commerce et de l'Artisanat, dirigera sa délégation en compagnie du président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises. Du côté québécois, MM. Rodrigue Tremblay hier soir, Jacques Parizeau ce midi et Bernard Landry jeudi midi auront l'occasion de s'adresser aux visiteurs européens.

L'organisation des trois journées a été confiée à la Chambre de commerce de Montréal. La majorité des travaux sera consacrée à la technique des accords industriels et on n'en discutera pas dans l'abstrait puisque le MIC était déjà en mesure d'annoncer, la semaine dernière, un accord de mise en marché, pour un système de conditionnement des fruits et légumes, entre Courchesne-Larose et la firme française Rhône Poulenc.

Le distributeur de fruits et légumes adaptera au milieu nord-américain le procédé de conditionnement breveté par Rhône Poulenc. Son développement au Canada, aux États-

Unis et au Japon sera assuré en exclusivité par Courchesne-Larose. De plus, ce système nécessitera la construction d'un prérefroidisseur. Grâce à un échange avec la compagnie française Prophyco, la firme CBR Equipement de Beloeil procédera à sa fabrication pour les besoins des producteurs agricoles québécois.

La technique française, et le matériel qui l'accompagne, devraient permettre à la production maraîchère et fruitière québécoise (fraises, salade et bleuets notamment) de fournir de plus vastes marchés que ceux de Montréal et Québec.

La journée d'aujourd'hui sera consacrée à une série de discussions sur les programmes d'aide à la PME en France et au Québec. C'est ce soir, et surtout demain, que par des exposés et des visites industrielles, les chefs de PME français et québécois pourront approfondir la technique de l'accord industriel.

## Gestion de Placements Montréal Montreal Investment Management inc.

Conseiller en Placements  
Investment Counsel

C.H. Otto	M. Davidson	J.H. Armstrong
L.D. Avant	S. Blanchard	L. Boisvert
M.O. Burpee	J. Casey	W.M. Fulton
R.H. Gibson	B.G. Lafleur	

Suite 600, 1130, rue Sherbrooke ouest  
Montréal, H3A 2S7. (514) 281-1616

# toronto

## chute des cours

La chute du secteur de l'énergie a provoqué une forte baisse à la Bourse de Toronto hier à l'issue d'une séance animée au cours de laquelle 9,51 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé, en recul de 5,51 à 971,21 et ses quatre compartiments les plus importants ont enregistré des pertes: les hydrocarbures se sont repliés de 12,34 à 1.209,88, les produits industriels de 9,74 à 845,19, les métaux de 9,62 à 841,07 et les services financiers de 1,39 à 889,35.

Sur 600 titres traités dans la journée, 164 étaient en avance, 254 en recul et 242 stationnaires alors que, sur le marché des options 648 contrats ont été négociés.

Canada Trust Mortgage a été la valeur la plus traitée: 44 blocs totalisant 38.000 actions de classe A ont changé de main et ont coté \$26,34.

Parmi les titres industriels transigés, Canadian Tire a reculé de 1-2 à \$16, Falconbridge Nickel A de 1-8 à \$19, Ford Motor-Canada de 1-4 à \$18, Noranda Mines A de 1-18 à \$20-1/2 et Interprovincial Steel and Pipe de 1-8 à \$15-1/2.

Canada Trust Mortgage A a monté de 1-4 à \$26-3/4, Canadian Pacific de 1-8 à \$16-5/8, Dominion Stores de 1-8 à \$16-5/8, Abitibi Paper de 1-4 à \$9-1/8 et Southern Press A de 1-8 à \$20-1/4.

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.		Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	
Industrielles			
A.G.F.M.	500 185 180 185 +1/4	Brigden	4100 1116 1115 1115 +1/4
Abril	16300 590 9 9 1/2 +1/4	Brighton	1000 370 370 370 +1/4
Abril/21	320 545 461 461 +1/4	Brinco	1660 430 410 430 +20
Advocate	100 350 350 350 +1/4	BCP	1605 1915 1915 1915
Alcan	5200 210 210 210 +1/4	BCP/PA	100 331 311 311 +1/4
Akash	15200 105 105 105 +1/4	BCP/PA/2	100 331 311 311 +1/4
Alcan/21	100 135 135 135	BCP/PA/3	100 331 311 311 +1/4
Alcan/28	100 135 135 135	BCP/PA/4	100 331 311 311 +1/4
Alcan/35	100 135 135 135	BCP/PA/5	100 331 311 311 +1/4
Alcan/42	100 135 135 135	BCP/PA/6	100 331 311 311 +1/4
Alcan/49	100 135 135 135	BCP/PA/7	100 331 311 311 +1/4
Alcan/56	100 135 135 135	BCP/PA/8	100 331 311 311 +1/4
Alcan/63	100 135 135 135	BCP/PA/9	100 331 311 311 +1/4
Alcan/70	100 135 135 135	BCP/PA/10	100 331 311 311 +1/4
Alcan/77	100 135 135 135	BCP/PA/11	100 331 311 311 +1/4
Alcan/84	100 135 135 135	BCP/PA/12	100 331 311 311 +1/4
Alcan/91	100 135 135 135	BCP/PA/13	100 331 311 311 +1/4
Alcan/98	100 135 135 135	BCP/PA/14	100 331 311 311 +1/4
Alcan/105	100 135 135 135	BCP/PA/15	100 331 311 311 +1/4
Alcan/112	100 135 135 135	BCP/PA/16	100 331 311 311 +1/4
Alcan/119	100 135 135 135	BCP/PA/17	100 331 311 311 +1/4
Alcan/126	100 135 135 135	BCP/PA/18	100 331 311 311 +1/4
Alcan/133	100 135 135 135	BCP/PA/19	100 331 311 311 +1/4
Alcan/140	100 135 135 135	BCP/PA/20	100 331 311 311 +1/4
Alcan/147	100 135 135 135	BCP/PA/21	100 331 311 311 +1/4
Alcan/154	100 135 135 135	BCP/PA/22	100 331 311 311 +1/4
Alcan/161	100 135 135 135	BCP/PA/23	100 331 311 311 +1/4
Alcan/168	100 135 135 135	BCP/PA/24	100 331 311 311 +1/4
Alcan/175	100 135 135 135	BCP/PA/25	100 331 311 311 +1/4
Alcan/182	100 135 135 135	BCP/PA/26	100 331 311 311 +1/4
Alcan/189	100 135 135 135	BCP/PA/27	100 331 311 311 +1/4
Alcan/196	100 135 135 135	BCP/PA/28	100 331 311 311 +1/4
Alcan/203	100 135 135 135	BCP/PA/29	100 331 311 311 +1/4
Alcan/210	100 135 135 135	BCP/PA/30	100 331 311 311 +1/4

# montréal

## Inco très actif

Repli à peu près général des cours hier au terme d'une séance modérée à la Bourse de Montréal où 376,240 actions ont changé de mains, contre 409,503 vendredi dernier.

L'indice composé et celui des industrielles ont touché leur niveau le plus bas depuis le début de l'année et, ce, pour la troisième séance consécutive. Le composé, en perte de 0,96 pourcentage à 167,42 et les industrielles, en recul de 1,33 enregistrèrent 160,06. Recul également des services publics, de 0,05 à 158,73 et des banques, de 0,57 à 219,81, mais avec des papeteries, de 0,16 à 89,40.

Sur 180 valeurs traitées, 48 étaient à la hausse, 92 à la baisse et 40 n'ont pas varié.

Reprise des transactions sur le titre d'Asbestos Corp. qui a clôturé en progression de \$3,50 à \$29,50. Inco a été le titre industriel le plus traité, terminant en baisse de 1-8 à \$18 5-8 et 18,227 actions ont changé de mains.

Shell Canada a coté 1-4 à \$14-1/2, Imperial Oil 1-8 à \$18-3/4, Norcen Energy tombe de 1-4 à \$14 7-8, la Banque Royale de 1-8 à \$14-1/2, la Banque de Nouvelle-Ecosse de 1-8 à \$18 5-8 et Alberta Gas Truck Line de 1-8 à \$14 7-8. CLC avance de 1-8 à \$18 5-8, Canadian Pacific de 1-4 à \$16 5-8, Interprovincial Pipeline de 1-8 à \$14 7-8 et Hudson Bay Oil 1-2 à \$4 1/2.

Dans la spéculation, Abitibi Asbestos Mining a gagné 19 cents à 99 cents dans un volume de 22,000 actions transigées.

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.		Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	
Industrielles			
Abitibi	100 59 9 9 +1/4	C.Cem/1	636 88 88 88 +1/4
Ailcan	100 545 545 545 +1/4	Can Devlp	30 105 105 105 +1/4
Alcan	1785 255 255 255 +1/4	C.Hydro	65 95 95 95 +1/4
Alcan/21	100 116 116 116 +1/4	C.Cem/2	636 88 88 88 +1/4
Aquifone	400 515 515 515 +1/4	C.Cem/3	636 88 88 88 +1/4
Asbestos	1285 31 29 29 +3/4	C.Cem/4	636 88 88 88 +1/4
Bank Mid	8997 616 616 616 +1/4	C.Cem/5	636 88 88 88 +1/4
Bank NS	516 818 818 818 +1/4	C.Cem/6	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont	1232 514 514 514 +1/4	C.Cem/7	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/21	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/8	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/28	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/9	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/35	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/10	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/42	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/11	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/49	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/12	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/56	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/13	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/63	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/14	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/70	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/15	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/77	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/16	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/84	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/17	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/91	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/18	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/98	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/19	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/105	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/20	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/112	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/21	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/119	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/22	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/126	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/23	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/133	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/24	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/140	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/25	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/147	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/26	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/154	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/27	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/161	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/28	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/168	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/29	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/175	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/30	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/182	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/31	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/189	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/32	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/196	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/33	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/203	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/34	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/210	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/35	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/217	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/36	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/224	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/37	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/231	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/38	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/238	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/39	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/245	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/40	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/252	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/41	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/259	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/42	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/266	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/43	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/273	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/44	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/280	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/45	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/287	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/46	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/294	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/47	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/301	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/48	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/308	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/49	636 88 88 88 +1/4
Bank Ont/315	100 552 552 552 +1/4	C.Cem/50	636 88 88 88 +1/4

## fonds mutuels

AGF Growth	4.57	YCent	2.67
AGF Income	1.43	YFund	4.10
AGF Sec	5.08	YInvest	3.48
AGF Div	5.08	YCons	3.48
AGF Bond	5.08	YInt	3.48
AGF Energy	5.08	YTech	3.48
AGF Health	5.08	YComm	3.48
AGF Int	5.08	YEnt	3.48
AGF Mkt	5.08	YInd	3.48
AGF Real	5.08	YInt	3.48
AGF S&P	5.08	YInt	3.48
AGF World	5.08	YInt	3.48
AGF Y2000	5.08	YInt	3.48
AGF Y3000	5.08	YInt	3.48
AGF Y4000	5.08	YInt	3.48
AGF Y5000	5.08	YInt	3.48
AGF Y6000	5.08	YInt	3.48
AGF Y7000	5.08	YInt	3.48
AGF Y8000	5.08	YInt	3.48
AGF Y9000	5.08	YInt	3.48
AGF Y0000	5.08	YInt	3.48

## hors cote

Belleterre Que	1500 15 15
Bijou Mns	1000 45 45
Bolton	5000 14 14
Bolton/21	1000 45 45
Bolton/28	1000 45 45
Bolton/35	1000 45 45
Bolton/42	1000 45 45
Bolton/49	1000 45 45
Bolton/56	1000 45 45
Bolton/63	1000 45 45
Bolton/70	1000 45 45
Bolton/77	1000 45 45
Bolton/84	1000 45 45
Bolton/91	1000 45 45
Bolton/98	1000 45 45
Bolton/105	1000 45 45
Bolton/112	1000 45 45
Bolton/119	1000 45 45
Bolton/126	1000 45 45
Bolton/133	1000 45 45
Bolton/140	1000 45 45
Bolton/147	1000 45 45
Bolton/154	1000 45 45
Bolton/161	1000 45 45
Bolton/168	1000 45 45
Bolton/175	1000 45 45
Bolton/182	1000 45 45
Bolton/189	1000 45 45
Bolton/196	1000 45 45
Bolton/203	1000 45 45
Bolton/210	1000 45 45
Bolton/217	1000 45 45
Bolton/224	1000 45 45
Bolton/231	1000 45 45
Bolton/238	1000 45 45
Bolton/245	1000 45 45
Bolton/252	1000 45 45
Bolton/259	1000 45 45
Bolton/266	1000 45 45
Bolton/273	1000 45 45
Bolton/280	1000 45 45
Bolton/287	1000 45 45
Bolton/294	1000 45 45
Bolton/301	1000 45 45
Bolton/308	1000 45 45
Bolton/315	1000 45 45

# L'actualité économique

## échos boursiers

Le titre d'Asbestos Corporation a été assez peu en demande lundi alors que les bourses réaffectaient les transactions. A l'ouverture, 1,200 actions ont été livrées à \$30, soit \$4 de plus que lors de l'arrêt des transactions vendredi matin. Il y avait, par ailleurs, de la demande à \$31. Vers midi un bloc de 5,000 actions a été vendu à \$29. A la clôture, Asbestos Corp cotait 29 dollars sur un marché assez calme.

On sait que le gouvernement annonçait vendredi soir son intention de racheter la participation que détient General Dynamics dans le second producteur québécois d'amiante, General Dynamics détiend le contrôle, ou 54,6% des titres. Au cours du

week-end, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, ont tous deux clairement dit que les actionnaires minoritaires recevraient la même offre que General Dynamics.

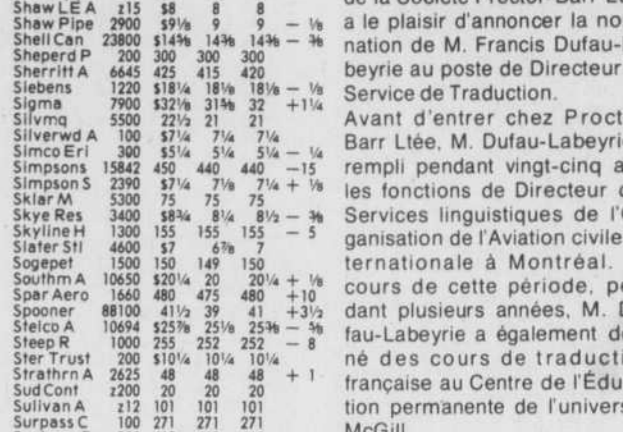
Lorsque la compagnie américaine avait reparté chez elle le contrôle d'Asbestos Corp, en échange du contrôle de Canada qui était au gouvernement fédéral, la multinationale américaine avait payé \$35 par action. On peut supposer qu'elle tentera de récupérer au moins cette mise de fonds, d'autant plus que, depuis 1975, la situation financière de sa filiale québécoise s'est considérablement

améliorée. Le fonds de roulement était de \$62 millions en avril 1977 et les actifs consolidés de plus de \$220 millions.

Avant l'annonce de la nationalisation d'Asbestos Corp, le titre se traînait légèrement en dessous de \$23,11 à connu un sommet de \$33,50 en 1976.

La Citibank, deuxième en importance des banques de commerce américaines, a prêté hier son "taux de base" (prime hier de 7 et 7/8 de 1/2 à 3/4) pour cent.

Il est probable que d'autres banques suivront son exemple.



Mary Proctor-Barr, Présidente de la Société Proctor-Barr Ltee, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Francis Dufau-Labeyrie au poste de Directeur du Service de Traduction.

Avant d'entrer chez Proctor-Barr Ltee, M. Dufau-Labeyrie a rempli pendant vingt-cinq ans, les fonctions de Directeur des Services linguistiques de l'Organisation de l'Aviation civile internationale à Montréal. Au cours de cette période, pendant plusieurs années, M. Dufau-Labeyrie a également donné des cours de traduction française au Centre de l'Éducation permanente de l'université McGill.

M. Dufau-Labeyrie est un professeur agrégé de l'université qui, avant de venir au Canada en 1947, a enseigné l'anglais en France, d'abord au Lycée d'Amiens, puis au Lycée Charlemagne, à Paris. Après la guerre, il occupa aussi à Amiens, le poste de Délégué du Ministère de l'Information.

La Société Proctor-Barr Ltee, dont le siège social est à Montréal, s'est spécialisée dans les travaux de traduction pour le monde des affaires et dans l'enseignement des langues aux cadres d'entreprise.

# new york

Les cours ont encore baissé hier à Wall Street, et l'indice des industrielles clôture à 802,33, en baisse de 5,97 après un léger peu actif. En raison du respect partiel du Veterans Day, 18,000,000 titres ont changé de mains.

Dans la matinée, la généralisation de la hausse du prime rate après l'initiative de la City Bank vendredi a contribué à déprimer la tendance. D'autre part, l'incertitude de la politique économique fédérale mise en valeur par la presse ce week-end, jette l'inquiétude dans les principaux secteurs d'activité.

Finalement, les décrets l'emportant largement sur les gains à 973 contre 439. Baisse des compagnies aériennes, chimiques, électroniques, aéronautiques, pétroles et aluminium. Aux ordinateurs, Bureaux de construction, pétroles et aluminium. Bonne tenue des aurifères où Dome Mine gagne 1-5 à \$60 3/4 et Campbell Red Lake Mines 1-18 à \$4 5/8.

L'indice industriel Dow Jones a perdu 5,98 à 802,33, touchant la cote la plus basse depuis deux ans pour la troisième fois en quatre séances consécutives.

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Dome Mines a monté de 1-5 à \$60 3/4, Campbell Red Lake de 1-18 à \$4 5/8 et McIntyre de 1-4 à \$23 3/4. Par contre, Hudson Bay a reculé de 1-2 à \$4 1/4, Alcan de 1-4 à 24-3/4 et Inco de 1-8 à 16-3/4.

## Moins six points

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.		Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	
ASA Ltd	560 220 220 220 +1/4	ASAC	16 26 26 26 +1/4
Alcan	1800 235 235 235 +1/4	ASAC/21	100 135 135 135 +1/4
Alcan/21	100 135 135 135 +1/4	ASAC/28	100 135 135 135 +1/4
Alcan/28	100 135 135 135 +1/4	ASAC/35	100 135 135 135 +1/4
Alcan/35	100 135 135 135 +1/4	ASAC/42	100 135 135 135 +1/4
Alcan/42	100 135 135 135 +1/4	ASAC/49	100 135 135 135 +1/4
Alcan/49	100 135 135 135 +1/4	ASAC/56	100 135 135 135 +1/4
Alcan/56	100 135 135 135 +1/4	ASAC/63	100 135 135 135 +1/4
Alcan/63	100 135 135 135 +1		

La Banque Canadienne aura pignon sur rue à Vancouver

par Marie-Agnès Thellier

La Banque Canadienne Nationale va ouvrir en janvier prochain une succursale à Vancouver qui sera d'une part une étape avant l'installation d'une succursale en Extrême-Orient, d'autre part le signe d'une volonté d'implanter la BCN dans chacune des provinces canadiennes.

M. Pierre Castonguay, vice-président et directeur général de la BCN a expliqué hier que "la BCN doit être à Vancouver parce qu'on peut y faire beaucoup de commerce international, en particulier avec les sociétés japonaises".

En effet, la nouvelle succursale de Vancouver permettra de travailler plus efficacement avec le Japon, Hong-Kong ou Singapour. Le décalage horaire crée quelques difficultés pour traiter rapidement ces affaires à partir de Montréal.

M. Claude Lorange a déclaré que "le rôle d'une banque est de suivre sa clientèle. Beaucoup des clients de la BCN ont des projets d'expansion en Extrême-Orient, qui viendrait compléter son réseau international actuellement composé de deux succursales (Paris et New York) et d'un bureau qui sera bientôt transformé en succursale (Londres). Plus tard, la BCN pourrait ouvrir une filiale dans une

autre partie du monde. On parle aussi d'un "BCN-Bahamas", filiale créée à Nassau.

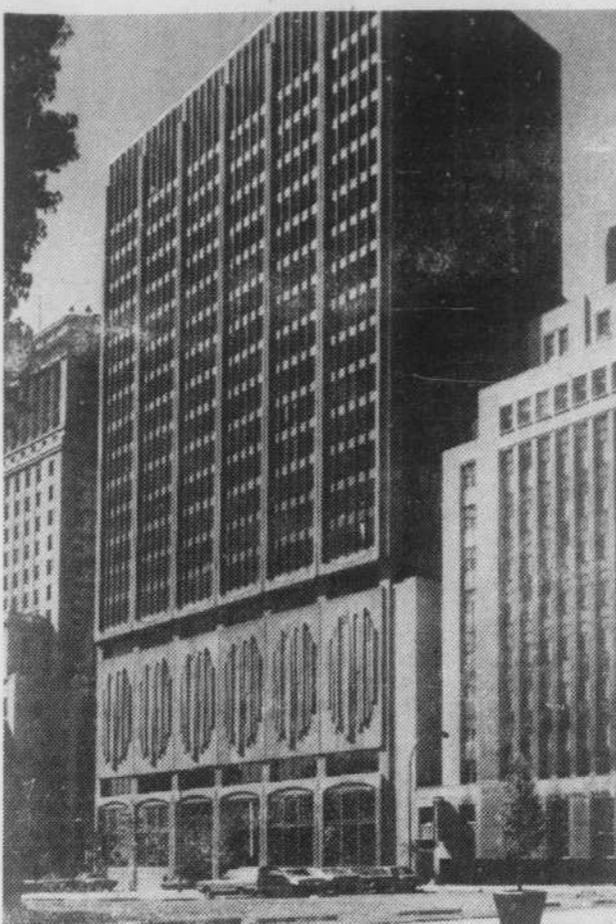
Quant à l'installation à Vancouver, elle vise aussi à aider le développement des contrats dans l'ouest pour les entreprises clientes de la BCN. La présence de la BCN d'ici 1982 environ dans chacune des provinces canadiennes renforcera sa position au Québec parce que les clients ou les fournisseurs de ces sociétés québécoises pourront apprécier les services de la BCN et lui demander une aide dans leur propre implantation au Québec, a précisé M. Lorange, directeur général adjoint chargé du marketing. A son avis, "quelle que soit l'option politique, le Québec ne pourra jamais être prospère s'il se satisfait de sa clientèle intérieure".

M. Claude Lorange a déclaré que "le rôle d'une banque est de suivre sa clientèle. Beaucoup des clients de la BCN ont des projets d'expansion en Extrême-Orient, qui viendrait compléter son réseau international actuellement composé de deux succursales (Paris et New York) et d'un bureau qui sera bientôt transformé en succursale (Londres). Plus tard, la BCN pourrait ouvrir une filiale dans une

donc à Vancouver, elle sera dirigée par un homme originaire de Vancouver, actuellement en poste au Québec dans une autre banque que la BCN. Tout le personnel sera recruté sur place. Seul le comptable sera québécois et la gestion globale de toutes les succursales canadiennes sera réalisée de Montréal.

Présenté hier par le comité de direction au conseil d'administration, le projet de budget 1978 prévoit donc le financement des succursales et notamment celle de Vancouver. La BCN n'a pas décidé d'acheter une banque canadienne possédant son propre réseau à travers le pays, comme l'a fait la Banque Provinciale en rachetant l'Unité en octobre 1976. La banque a choisi de créer de toute pièce un réseau adapté à des besoins particuliers plutôt que de prendre le risque de devoir fermer des succursales inutiles pour ses activités. S'implanter dans la province anglophone la plus lointaine est cependant un risque et le directeur du marketing suivra de l'opération de plus près que pour la "succursale du coin". A Vancouver, la BCN espère aussi attirer les épargnes de francophones et de Neo-Canadiens vivant dans l'Ouest. En trois à cinq ans, la succursale devrait être rentabilisée.

La transformation du bureau de Londres en véritable succursale facilitera les opérations de change et le financement des exportations que pratique la BCN. En effet, malgré l'importance accrue de New York, Londres conserve un rôle essentiel pour le marché des euro-dollars et pour l'organisation des prix internationaux. Pour M. Pierre Castonguay, des missions économiques canadiennes plus nombreuses pourraient faciliter le développement des exportations. Actuellement, le Canada exporte beaucoup de "matière grise" puisque les firmes d'ingénieurs ont de plus en plus de contrats à l'étranger.



La Prudentielle fait l'acquisition de la Maison du Commerce

La Maison du Commerce, le célèbre "1080 Beaver Hall", change de mains: La Prudentielle, via une filiale canadienne, "Les Immeubles PIC Canada Ltée", vient en effet d'acquiescer l'immeuble pour y regrouper les divers services qu'elle possède dans la métropole.

La compagnie d'assurance y installera notamment la nouvelle agence d'assurance générale qu'elle compte ouvrir à Montréal. Il s'agit de son premier investissement important dans le secteur immobilier à Montréal. Le communiqué de La Prudentielle précise qu'elle a au Québec des placements de \$1.1 milliard, soit 350% des obligations qu'elle a envers ses assurés.

Les divers bureaux que La Prudentielle d'Amérique possède actuellement dans la métropole, notamment ceux voués à l'administration et à la mise en marché, seront regroupés à la Maison du Commerce. Ses bureaux de la direction des ventes au Québec, présentement situés sur le Boulevard Crémazie, ainsi que ceux voués aux réclamations en assurance-groupe occupant des locaux à la place du Centre, y seront également déménagés.

La Chambre de Commerce du District de Montréal et le Montréal Board of Trade conserveront les espaces qu'ils occupent actuellement dans l'édifice.

Le coût de l'assurance auto augmentera dans 65% des cas

Le nouveau système d'assurance automobile augmentera le coût de l'assurance dans 65% des cas, a soutenu récemment M. Marcellin Tremblay, président de la compagnie "Les Prévoyants du Canada, assurance générale".

A l'occasion de la rencontre annuelle des agents et courtiers du groupe de compagnies d'assurance des Prévoyants du Canada, M. Tremblay a rappelé que l'industrie de l'assurance avait depuis longtemps suggéré aux gouvernements québécois des réformes majeures en assurance automobile et il a reconnu que "les gouvernements précédents n'ayant jamais eu le courage de faire les réformes qui s'imposaient, il nous est difficile aujourd'hui de blâmer le gouvernement en place d'agir".

Cependant, comme le Bureau des Assurances du Canada (BAC), le président du groupe "Les Prévoyants du Canada" estime qu'il n'est pas nécessaire de nationaliser, même partiellement, le domaine de l'assurance et il a déclaré que "l'industrie privée était capable, dans un contexte juridique approprié, de rencontrer les exigences sociales du régime proposé, sans créer le chambardement actuel".

La décision politique étant prise, les assureurs sont prêts à coopérer avec les autorités provinciales pour rendre le nouveau régime d'assurance automobile le plus efficace possible dans l'intérêt de la population québécoise". M. Tremblay remarque, devant ses courtiers et ses agents, qu'"il faut bien accepter la situation; ce ne sera pas la première fois que les citoyens du Québec ont à payer le prix pour permettre à leurs apprentis-sorciers de la politique d'appliquer leurs théories socialisantes".

Il a rejeté les accusations du ministre Lise Payette sur le manque de sens social des assureurs. Auparavant, il avait tenté de démontrer que l'assurance était l'un des secteurs économiques où les Québécois

avaient fait le plus de progrès puisque, selon M. Guy Chaloux, du ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, les entreprises québécoises percevaient en 1976 42,4% des primes en assurance-vie, 38,2% en assurances de dommages contre respectivement 29,1% et 11,9% en 1945. M. Tremblay a dit qu'"au total toutes branches, les entreprises québécoises percevaient donc en 1976 près de 40% des \$3 milliards de primes, dont 32,5% par des compagnies à direction francophone, comparativement à 8,3% en 1945". Le président des Prévoyants s'est interrogé alors: "Y a-t-il tellement d'autres secteurs de l'activité économique où les Québécois ont fait tant de progrès? D'où vient donc cet acharnement à vouloir nous faire disparaître?"

Plaidant pour les professions d'assureur-vie agréé et de courtier d'assurances générales, M. Tremblay a rappelé que ces professions demandent une formation de niveau universitaire pour conclure "le fait que l'assureur-vie agréé soit rémunéré à commissions n'enlève rien au mérite de sa profession. Qu'il y ait des abus dans ce domaine comme ailleurs n'est pas non plus une raison pour condam-

ner la profession tout entière".

Le président des Prévoyants estime que les clients continueront à avoir besoin d'un courtier car il travaille à toute heure, alors qu'il serait "déraisonnable de demander la même chose de la part des fonctionnaires". S'adressant directement aux courtiers, M. Tremblay a notamment déclaré que "ce ne sont pas les gérants de Caisses Populaires qui vont expliquer au public la protection accordée par l'assurance d'Etat. Or c'est à vous que le public va s'adresser: On vous demande d'agir gratuitement comme agent de l'Etat".

Rappelant que les frais administratifs, les taxes, les impôts... grèvent les revenus des assureurs, M. Tremblay a prévenu le public sa prime d'assurance d'Etat, il devra payer un intérêt à la caisse populaire et que "il n'y a rien de gratuit même en coopération".

On voit que la réforme de l'assurance-automobile continue à inquiéter la profession, prête à mener son combat jusqu'au bout, en commission parlementaire et en pressions diverses, pour trouver sa place dans le nouveau système d'assurance automobile que prépare le projet de loi 67.

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTE. Documents de haute qualité dactylographiés individuellement. e.g. listes postales, documents, lettres de crédit, de perception, de réclamations ainsi que tout document de promotion de vente. Consultation en traitement de textes. Opératrices occasionnelles de traitement de textes ("Word Processing"). Personnel spécialisé. M.W. MOREL WT CONSULTANTS LTÉE 871-8149

As'entraider on se fait du bien. Centre aide.

Le Cours Le Royer. Ce n'est pas seulement de l'espace, c'est un véritable environnement, aussi unique que stimulant. Ce sont de vieux murs de briques, des fenêtres cintrées, des plafonds de 20 pieds. C'est LE projet de restauration du Vieux Montréal — un complexe commercial et résidentiel aux cours paysagées et aux rues pavées. Vous pouvez y être propriétaire pour \$45 à \$50 le pied carré, clés en main. Des bureaux distingués, un placement judicieux, à proximité de tout. Pour de plus amples détails, appeler Michelle Berard, 844-9341. LE COURS LE ROYER, 60 rue de Brésoles (coin St-Sulpice) Vieux Montréal

Une usine de \$2 millions à Sept-Iles

Le ministère de l'Expansion économique régionale

TRUST ROYAL NOMINATION



D.J. LEKAS

La Compagnie Trust Royal a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jim Lekas au poste de directeur de la nouvelle succursale d'Épargne de Beaconsfield, située à la Plaza Boulevard, 42D, chemin Saint-Charles.

M. Lekas était auparavant premier vérificateur interne au siège social et a occupé des postes en Angleterre et en Floride.

(MEER) annoncera aujourd'hui un investissement de \$1,9 million à Sept-Iles dans une usine de boulets de broyage du minerai. La compagnie, "Norforge Inc" recevra une subvention de \$373,800 du MEER.

Obtenus par un procédé de forgeage à chaud, les boulets de broyage sont de petites sphères d'acier massif au diamètre d'un pouce et quart que l'on utilise en industrie minière pour réduire en poudre le minerai.

La Norforge Inc., dont l'actionnaire majoritaire est la Niagara Structural Steel Company Limited, produira quelque 19.000 tonnes de boulets de broyage par année. Elle achètera sa matière première à Sidbec-Dosco et vendra jusqu'à 70% de sa production à Sidbec Normines Inc., dont elle sera le principal fournisseur.

Dans son commentaire sur la nouvelle implantation, le ministre de l'Expansion a fait observer que le Québec achète actuellement de l'extérieur quelque 80% de sa consommation en boulets de broyage et qu'un tel projet permettra à la province de franchir une étape de plus vers sa propre autonomie dans le secteur-clé de la sidérurgie.

Par ailleurs, M. Marcel Lessard a annoncé hier l'octroi d'une subvention de \$2,668 millions au groupe Merloni pour l'implantation, à Granby, d'une fabrique de réfrigérateurs et congélateurs compacts pour usage domestique. La mise sur pied de cette entreprise entraînera la création de 179 emplois et des investis-

sements de près de \$11 millions. La subvention offerte représente 20% du coût d'immobilisation admissible évalué à \$10,1 millions et \$3,500 pour chacun des 179 emplois. La mise en exploitation commerciale est prévue pour le début de 1979.

Le Groupe Merloni fabriquera principalement des réfrigérateurs compacts utilisés surtout par les propriétaires d'hôtels, de chalets, de condominiums et de véhicules récréatifs. De plus, on produira

des congélateurs compacts destinés au même marché. On prévoit que, dès la troisième année d'exploitation plus de 50% de la production totale sera écoulée à l'étranger.

La compagnie, qui sera bientôt constituée, aura pour principal actionnaire la Société Merloni Finanziaria S.P.A., important fabricant italien d'appareils ménagers. Le second actionnaire sera la Société de Développement Industriel du Québec (SDI).

ENQUÊTE DE LA COMMISSION DU TARIF RENVOI N° 155. Exemptions, pour certaines institutions, des droits sur certaines marchandises. Le Ministre des Finances a ordonné à la Commission du tarif de faire enquête sur le sujet en rubrique, spécifiant particulièrement les numéros tarifaires 69605-1 et 69610-1. Ces numéros tarifaires permettent actuellement l'entrée en franchise de droits de certaines marchandises pour les sociétés et institutions d'un caractère religieux, éducatif, médical, scientifique, littéraire ou artistique. Ces marchandises sont de plus exemptes de la taxe de vente fédérale. La Commission apprécierait recevoir un aperçu préliminaire des différents points de vue et généralement du genre de renseignements qui permettra à la Commission de définir l'étendue de cette enquête tout en considérant tous les aspects pertinents. La Commission tiendra plus tard des audiences publiques relatives à cette enquête. Un avis sera transmis à tous ceux qui auront exprimé leur intérêt. Lors de ces audiences, la Commission sollicitera la présentation d'exposés officiels. Ceux qui sont intéressés à suivre et (ou) à contribuer à cette enquête sont priés d'en informer la Commission au plus tôt de sorte qu'on puisse leur faire parvenir les renseignements de base ainsi que les données subséquentes en cette matière. Veuillez mentionner le renvoi N° 155 sur toute correspondance adressée au: Secrétaire La Commission du tarif Ottawa, Canada K1A 0G7

Le Pavillon de l'Atlantique. BAR-SALON MOBY DICK. FRUITS DE MER FRAIS. chowders, soupes, étouffés de homards et sandwiches. Repas complet tous les jours. Bière, grogs et autres boissons. À LA SALLE À MANGER SABRE ET ANCRE. Table d'hôte complète. Lunch et dîner tous les jours. Nous offrons un des plus gros choix de fruits de mer et poissons frais au Canada. Le Pavillon de l'Atlantique 1454A, rue PEEL 285-1636

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. Venez choisir vos MEUBLES et MACHINES DE BUREAU sur les lieux. Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc. CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 7035 av. du Parc 270-1141. Stationnement. Ouvert samedi de 9 à 12. ALAN SWABEY & CIE. Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Robic, Robic ET ASSOCIÉS. 2100, rue DRUMMOND Montréal H3G 1X5 288-2152. AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE 625, Ave du Président Kennedy Montréal — 845-7126. CONSULTEZ LES IMMEUBLES G.C. GAGNON INC. COURTIER EN IMMEUBLES. industriel commercial investissements évaluations. C.P. 1406, Place Bonaventure Montréal H5A 1H3 861-8395. Les notaires PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION. Me. Denys Pelletier Me. A. Earl Kimmel Me. Fernand Poirier Me. Pierre Filion Étude 500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287. Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700 Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941. Hélène Bélanger, d.c. Docteur en Chiropratique. SUITE 900 407 ST-LAURENT MONTRÉAL, P. QUÉ. MÉTRO PLACE D'ARMES SUR RENDEZ-VOUS 871-8520

Dépôts garantis 9 1/2 %. 5 ans, intérêt annuel Dépôt initial minimum: \$5,000.00. Renseignez-vous auprès de votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec aux numéros suivants: Montréal: 281-8840 Québec: 653-9270 Appels interurbains: composez sans frais 1-800-361-6840, poste 8840. Fiducie du Québec le "Trust" des Caisses populaires Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

FIDUCIE PRÊT ET REVENU. \$1,000.00 = \$1,556.35. Aujourd'hui Après 5 ans. Avec nos nouveaux DÉPÔTS GARANTIS À 9 1/4% d'intérêts composés annuellement et payés à l'échéance. Nous avons aussi des dépôts garantis à intérêts payables annuellement, semi-annuellement et mensuellement. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec. Montreal: 225 ouest, rue St-Jacques 288-1221. Québec: 850, Place d'Youville 692-1221. Trois-Rivières: 940, Notre-Dame 376-1221

Table of exchange rates for various countries and currencies including Africa, Europe, and South America.

# La Hongrie de Janos Kadar

## A tant crier liberté, liberté...

par  
ROLANDE A. LACERTE  
correspondante particulière

BUDAPEST — Liberté, j'écris ton nom. Ce poème d'Eldar surgit à fleur de mémoire quand on visite Budapest. La capitale hongroise offre le charme suranné de la vieille Europe impériale, il y règne une vie culturelle brillante, les touristes boivent le Tokaji aszú — ce vin qu'appréciaient Voltaire, Goethe et même, dit-on le roi Louis XV — et savourent les mets typiques relevés de paprika au son de la frémissante musique tzigane. Et pourtant, à l'instar d'Eldar pendant les sombres années de l'occupation, les Hongrois semblent nés "pour te connaître, pour te nommer Liberté". A Budapest ce mot jaillit sur toutes les lèvres, il court littéralement les rues, partout on invoque la liberté comme pour en haïr l'avènement.

Surplombant la ville se dresse, imposante, la statue de la liberté mais il s'agit d'une statue menaçante qui n'arbore pas une torche lumineuse mais semble plutôt brandir un sabre entre ses deux bras levés. On ne regarde pas ce monument à la liberté armée, illuminé le soir, sans un certain malaise, une sorte d'angoisse diffuse.

A Budapest il y a encore une Place de la liberté, un pont de la liberté mais aussi un pont des chaînes, symboliquement bien nommé. Ce pont, le plus beau des huit ponts reliant Pest à Buda, est flanqué de deux lions à la langue coupée. La légende veut que le sculpteur se soit enlevé la vie quand l'oeuvre achevée, il se rendit compte de son omission involontaire. Les langues coupées, lapsus de marbre, avaient pourtant, à l'insu de leur auteur, quelque chose de prémonitoire.

La Hongrie, à travers les siècles, a toujours été inféodée, passant d'une domination étrangère à une autre. Elle lutte d'abord contre l'empire ottoman pour tomber en 1699 sous la domination des Habsbourg d'Autriche. En 1848 le pays se révolte contre l'empire autrichien mais on mate cette insurrection avec l'aide de la Russie tsariste. En 1867 l'empire devient "double" mais la dénomination "Autriche-Hongrie" ne change pas les choses puisque le siège du pouvoir reste Vienne. En 1918 il y a le démembrement de l'Autriche-Hongrie et sous Bela Kun s'élabore une éphémère république soviétique défaits par l'alliance de la droite hongroise avec les Tchèques et les Roumains. Depuis la fin de la dernière guerre mondiale on parle de l'originalité du socialisme hongrois mais personne n'a oublié la répression soviétique de 1956.

Les Hongrois sont gais malgré tout, ils sont dotés de cet humour particulier caractéristique des peuples opprimés, des gens qui pour survivre n'ont que la ressource du rire. Sous le manteau circulent des tas d'histoires brèves... qui en disent long! Ces histoires clandestines témoignent d'une oppression réelle en voici deux exemples: "La Hongrie? L'endroit le plus gai du Lager". Et encore: les Hongrois (qui dépendent de l'URSS pour l'approvisionnement en pétrole et en gaz via pipeline) ont remporté une victoire sportive contre l'équipe soviétique. La riposte ne se fait pas attendre. Le soviétique suprême envoie un télégramme aux vainqueurs du match: Félicitations stop. Gaz stop. Pétrole stop. Plusieurs autres, faites de jeux de mots intraduisibles, sont tristes à mourir de rire et les Hongrois partagent, avec les Italiens, ce proverbe: chaque revers a sa médaille!

On a parfois la vague d'impression que s'amorce encore une Résistance quand, par exemple, à l'Opéra de Budapest, on assiste à la représentation de l'oeuvre de Béla Bartók "Le château de Barbe-Bleue". Tel les lions à la langue coupée, cet opéra m'est apparu étrangement prémonitoire, il s'agit d'une allégorie qui est la transcription poétique d'une tyrannie douloureuse. Écrite au début du siècle, cette oeuvre pressent les Goulag. Le château de Barbe-Bleue est en fait une forteresse. Le décor est un rideau de fer (hasard?) Derrière lequel on entend des lamentations. Intriguée, la nouvelle épouse de Barbe-Bleue, Judith, veut connaître le secret de ce château mais son Seigneur le lui déconseille, il vaut mieux, lui dit-il, ne pas chercher à percer le mystère. La jeune femme persiste dans sa curiosité et découvre, petit à petit, la chambre des supplices, le dépôt d'armes et le pouvoir de Barbe-Bleue sur son immense empire. Tout est maculé de sang. Barbe-Bleue met encore en garde son épouse mais cette dernière franchit malgré tout les deux dernières portes et y découvre, horrifiée, des lacs de larmes et de sang. Sachant tout désormais, il lui faut aller rejoindre les autres victimes,

grossir à son tour le chœur des lamentations lugubres, être engouté derrière le rideau de fer.

Tout y est: rideau de fer, fleuves de larmes et de souffrances, lamentations des prisonniers et cela rappelle le Nabucco de Verdi. Sous le couvert d'un texte biblique Verdi dénonçait l'occupation autrichienne. Aux Hébreux qui, dans leur exil, pleurent la patrie perdue, les Italiens substituaient la tristesse de l'exil dans la propre patrie. Quand les chœurs entonnaient le "Va pensiero sull'ali dorate" les Italiens en délire applaudissaient, à la Scala de Milan, ce qui allait devenir l'hymne du Risorgimento tandis que les Autrichiens qui se pressaient dans les meilleures loges n'y voyaient que du feu. Selon certains biographes de Verdi, ce dernier en créant Nabucco (un peu comme le sculpteur des lions et peut-être aussi l'auteur de Barbe-Bleue) ignorait qu'il créait l'hymne du Risorgimento italien. Les artistes et poètes prophètes de l'obscur devenir en gestation, c'est un thème classique. Barbe-Bleue, chanté sous le nez de l'occupant invisible et ovationné par le public, n'est-il pas l'hymne de l'aspiration à la Renaissance hongroise?

La Hongrie est sans doute le plus libéral des pays de l'Est. Hôtes de l'Association nationale de la presse hongroise, vingt-cinq journalistes — venant de divers pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest et du Canada — ont pu s'en rendre compte. On ne s'est pas contenté de nous montrer les splendeurs de l'Opéra d'Etat de Budapest et de nous faire apprécier les spécialités de la gastronomie hongroise au fumet et au goût si particuliers: goulash, choux farcis, quenelles de sanglier, saucisson, poule au paprika, le tout arrosé de crues excellents. Nous n'avons pas que levé nos verres en disant *egészségre* (à votre santé) devant les eaux-de-vie distillées à partir d'abricot, cerises et prunes avec, comme fond sonore, les sanglots des violons jouant des airs tziganes. Les représentants des autorités n'ont pas hésité, lors de nombreuses rencontres, à évoquer les difficultés avec lesquelles sont aux prises les Hongrois d'aujourd'hui: manque de main-d'oeuvre, rareté des logements, augmentation des divorces et démographie à la baisse.

Il nous a été donné de pénétrer dans de modestes habitations où règne une promiscuité gênante; de voir à l'oeuvre des vieilles femmes cueillant à la main le paprika, dix heures par jour, dans une coopérative agricole à Móz. Ce travail pénible est rétribué selon le rendement et les travailleuses, tout en se plaignant de rhumatisme, arthrite, bronchites se disent néanmoins satisfaites de leur sort. Profitant de la pause du déjeuner consistant en un plat de pâtes assaisonnées aux graines de pavot, elles ont causé bien volontiers avec nous et l'une d'elles, dans un élan de générosité, a offert les raisins de son dessert à une consœur de la République Fédérale Allemande. Ces femmes ignorent, bien entendu, qu'elles paient pour leur repas chaud un prix qui est l'équivalent d'un thé citron dans un hôtel de la capitale.

Au cours de nombreuses conférences de presse tenues sous les regards de Marx, Lénine et Engels, on a parlé des progrès accomplis et de ceux à venir pour haïr les lendemains meilleurs. Partout on s'évertuait à répéter: "Ne jugez pas selon les critères des pays capitalistes. Songez qu'il y a trente ans le pays comptait trois millions de mendiants. Nous avons éliminé la mendicité, il n'y a plus de gens sous-alimentés et vêtus de haillons; nos services sanitaires sont efficaces et peu coûteux, il y a encore beaucoup à faire mais il y a de l'espoir". On a répondu à toutes nos questions avec parfois un peu d'embaras et quelques lapsus révélateurs: "Que pensez-vous de l'eurocommunisme?" On répond aussitôt par une question: "Permettez-moi, madame, de vous demander à mon tour, à la façon du chef du gouvernement le camarade Kadar, qu'est-ce que c'est l'eurocommunisme?" et l'interprète, en traduisant, à ce lapsus: "Qu'est-ce que l'eurocommunisme?" Et encore: constatant qu'il est souvent question de rémunération à la pièce et selon le rendement de l'ouvrier, j'ose avancer que cela ne me semble pas très orthodoxe, socialement parlant. "N'oubliez pas, madame, que tout n'est pas parfait, nous sommes en marche vers le vrai communisme".

### Rareté des logements

Un des graves problèmes avec lequel est confronté la capitale est la rareté des logements. Budapest compte 22 mairies et nous avons visité celle du 3e arrondissement dans le vieux Buda. Cette partie de la ville a particulièrement souffert pendant la deuxième guerre mondiale mais depuis 1967 elle connaît un développement rapide. Dès 1960 le parti communiste et le gouvernement ont décidé de s'attaquer au problème du logement en démarrant d'abord 5.000 appartements vêtus pour en construire 11.500 nouveaux. 60% des 130.000 habitants de cet arrondissement logent dans des appartements neufs dotés de confort. Ils bénéficient de services publics, écoles, crèches, jardins d'enfants mais le manque de logement est toujours aigu. 6.000 personnes sont à la recherche d'un appartement et l'administration n'est pas en mesure

de répondre à tous ces besoins. Le nouveau plan quinquennal prévoit encore la construction de 13.500 appartements (Dans tout Budapest, qui compte deux millions d'âmes, on parle de 95.000 logements). Les écoles et les crèches sont encombrées mais l'Etat, pour parer à un manque de main-d'oeuvre grave, encourage la croissance démographique.

C'est en fonction du revenu que les familles reçoivent des logements d'Etat, de coopérative ou en propriété privée. Dans le domaine de la distribution des logements, des crédits et prêts, les familles nombreuses, les parents élevant seuls leurs enfants et les jeunes ménages ouvriers sont favorisés. La présence va aux familles ayant trois enfants et plus. Le plan quinquennal prévoit que toute famille ayant deux enfants pourra avoir un appartement d'ici 1980. Si un couple s'engage à avoir deux enfants, il bénéficie d'une réduction appréciable sur le prix du logement. Si après cinq ans de mariage le couple n'a pas des enfants "promis", il doit rembourser la somme anticipée.

Selon la loi, chaque famille a droit à un petit appartement

et une seule maison secondaire afin d'éviter la spéculation sur la rareté des logements et les abus fiscaux. Les personnes âgées peuvent donner à l'Etat leur appartement et recevoir, en échange, un logement de 30 mètres carrés, meublé et complètement aménagé, dans une maison de retraités, avec services communautaires.

Le divorce est à la hausse, surtout chez les jeunes couples (un divorce pour cinq mariages) et l'un des problèmes les plus difficiles pour les tribunaux est justement la décision à prendre quant à l'utilisation de l'ancien logement commun en faveur de l'un ou l'autre conjoint. Le tribunal examine tout d'abord l'état technique de l'appartement. Si le logement est utilisable de manière séparée, ou si on peut le diviser du point de vue technique en deux parties, sans nuire à l'état de l'appartement, la situation est relativement facile. Une partie séparée du logement est attribuée à l'un des conjoints avec utilisation commune des commodités. La situation devient extrêmement difficile s'il n'y a qu'une chambre et une cuisine, si l'utilisation séparée du logement est



impossible. En ce cas, une des parties doit être obligée de quitter le logement et, sous certaines conditions, le conjoint restant dans l'ancien logement est tenu de payer un dédommagement. Si le logement est inséparable et s'il n'y a pas d'enfants, le tribunal est tenu d'examiner lequel des conjoints est, par son comportement, la cause principale du divorce car "il est contradictoire aux principes de la morale socialiste de laisser l'appartement au conjoint ayant commis la faute la plus grave". Heureusement, contribue à la solution de ce problème le fait que 70% des divorcés se remarquent!

### Situation de la femme

A l'automne 1956, une jeune Hongroise, Magda, fuyait son pays comme on quitte une maison en flammes, sans se retourner. Le hasard a voulu qu'elle débarque à Sherbrooke avec, comme tout bagage, un petit lexique hongrois-français broché main. Elle devait rapidement trouver un emploi dans une usine textile, la Paton, et sans doute est-elle aujourd'hui une Sherbrookoise acclimatée. Mais que sont devenues les Magda, les Anna, les Vera qui sont restées en Hongrie? Quelle est, vingt-et-un ans après l'invasion des chars armés soviétiques dans

Budapest, la situation des femmes?

Dans ce pays de 10,5 millions d'âmes la majorité, soit 51,5%, est de sexe féminin. La Constitution de la République populaire hongroise, datée de 1949, stipule que "les femmes et les hommes jouissent de droits égaux" et ajoute "l'égalité des droits des femmes s'appuie sur la possibilité de travail et les conditions de travail dûment assurées". Et voilà où le bât blesse. Dans l'ensemble du pays, 44% de la main-d'oeuvre est féminine et dans certains secteurs, comme celui de la santé et du textile, les femmes sont en majorité.

Voir page 31: La Hongrie



## L'épouse de Tito est entendue par une commission d'enquête

BELGRADE (Reuter) — Assignée à résidence depuis au moins trois mois, Mme Jovanka Broz, épouse du président Tito, est actuellement entendue par une commission d'enquête créée sur ordre du chef de l'État pour faire la lumière sur les accusations portées contre elle, apprend-on à Belgrade de source bien informée.

Il lui est reproché par des responsables de la Ligue des communistes d'avoir usé de son influence pour obtenir la nomination de personnes à des postes-clés, civils et militaires, ajoute-t-on de même source. Plusieurs généraux, qui se seraient faits les complices de ce trafic d'influence, auraient été mutés ou mis à la retraite ces deux dernières années. L'un d'entre eux est le général Djoko Jovanic, ministre adjoint de la Défense, qui fut pendant la guerre le commandant de Mme Broz lorsqu'elle servait avec les partisans. Serbe comme elle, il est originaire de la même région, Lika, en Croatie.

Cette commission, dont les travaux sont tenus secrets, réunit des responsables des services de sécurité et des collaborateurs du chef de l'État. C'est à ce dernier qu'il appartient de rendre ou non publiques les conclusions de cette enquête, ajoute-t-on de même source, tout en rejetant l'idée avancée à l'étranger que Mme Broz ait été mêlée à un complot d'envergure ou qu'elle ait manœuvré pour s'assurer le contrôle du gouvernement lorsque le chef de l'État, maintenant âgé de 85 ans, quittera le pouvoir ou disparaîtra.

Troisième épouse du président Tito, qu'elle a épousé en 1952, Mme Broz est âgée de 54 ans. Elle n'a pas été vue en public depuis le mois de juin. Il y a deux semaines, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, en réponse aux questions des journalistes, s'est contenté de préciser qu'elle n'était pas malade et qu'elle se trouvait à la résidence privée du président Tito. Le chef de l'État, lui, habite sa résidence officielle à un kilomètre et demi de là.

L'affaire semble embarrasser les responsables yougoslaves au plus haut point. Les numéros des journaux et magazines occidentaux faisant état de sa disparition de la scène publique ont été soit interdits, soit retirés de la vente. La presse yougoslave, elle, n'a fait aucune allusion à l'affaire. Les journaux ont en fait publié plusieurs messages officiels portant la signature du président et de son épouse.

Celle-ci, qui avait rencontré Tito en 1944, est entrée à son cabinet au lendemain de la guerre avec le grade de commandant. Au fil des années, elle a pris une part de plus en plus étroite aux affaires de l'État et participé à un nombre de plus en plus grand de réunions confidentielles que le président Tito tenait avec ses collaborateurs. Elle tentait de ternir à l'écart certains d'entre eux et ils s'en étaient irrités, déclare-t-on de source informée. Mme Broz aurait insisté, en vain, pour accompagner le président Tito lorsque celui-ci s'est rendu en Union soviétique, en Chine et en Corée du Nord aux mois d'août et de septembre.

## Panama: oui au traité sur le canal

PANAMA (D'après AP et Reuter) — À une large majorité, les Panaméens ont approuvé, dimanche, les traités sur l'avenir du canal interocéanique signés le mois dernier par leur pays et les États-Unis.

D'après des résultats incomplets, deux votants sur trois ont dit "oui" aux deux traités, qui prévoient le retrait des États-Unis de la zone du canal d'ici l'an 2000 et la possibilité pour l'ancienne puissance tutrice d'intervenir militairement si la sécurité du canal est menacée.

Selon les milieux officiels, 70 à 75 pour cent des électeurs ont approuvé les traités. Les résultats officiels seront publiés jeudi.

Le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, a voté dans la matinée avant de sillonner la capitale dans un camion surchargé de journalistes. Une foule enthousiaste l'a acclamé partout où il s'arrêtait.

L'opposition ne s'est pas manifestée pendant la journée, alors qu'il y avait eu, la semaine dernière, de nombreux rassemblements de protestation contre les clauses des traités, jugées trop favorables aux Américains.

L'opposition craignait également que le scrutin soit truqué. Rejetant l'accusation, le chef du gouvernement a invité des observateurs étrangers

pour qu'ils vérifient le bon déroulement des opérations de vote. La participation électorale a été élevée. Quelque 800.000 Panaméens sont inscrits sur les listes électorales. Le traité prévoit la remise presque immédiate au Panama de la zone du canal, qui s'étend une quarantaine de kilomètres de part et d'autre de la voie d'eau, et la cession du canal proprement dit à la fin du siècle, date à laquelle les derniers militaires américains

regagneront leur pays. Le général Torrijos s'est déclaré certain, dimanche soir, que ses compatriotes accepteraient ce règlement négocié plutôt que d'envisager un conflit de libération.

Le nombre considérable des "non" reflète le sentiment partagé par la gauche que le traité ne prévoit pas le départ assez rapide des Américains, ainsi qu'une certaine inquiétude quant au rôle de garant de la neutralité du canal qui

sera confié aux États-Unis après la cession du canal au Panama. Pour certains, cette disposition pourrait ouvrir la voie à une intervention des États-Unis dans les affaires intérieures du Panama.

Les observateurs n'excluent pas la possibilité que de nombreux électeurs aient saisi l'occasion de ce plébiscite pour marquer leur opposition au régime militaire du général Torrijos, installé il y a neuf ans, plus que pour se prononcer

sur l'avenir du canal. La décision finale concernant le traité ne réside toutefois pas à Panama mais à Washington où le Sénat américain doit encore se prononcer, probablement pas avant le début de l'année prochaine. Et la partie n'est pas gagnée d'avance pour le président Carter pour faire approuver par le lobby conservateur le principe de l'abandon de la souveraineté américaine sur une zone contrôlée depuis 1903.

## Augmentation des salaires de plus de la moitié des ouvriers chinois

PEKIN (d'après AFP et Reuter) — Les salaires de plus de 50 pour cent des travailleurs chinois seront augmentés dès le mois d'octobre, a annoncé M. Yu Chiu-li, vice-premier ministre et président de la commission du plan, lors de la quatrième session plénière de l'assemblée nationale populaire qui s'est tenue les 23 et 24 octobre.

Dans une interview accordée récemment à l'AFP, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, avait annoncé cette mesure en précisant qu'elle concernerait en particulier les salaires les plus bas et qu'une augmentation interviendrait désormais chaque année. Il

avait rappelé que les salaires n'ont pas été augmentés depuis dix ans en Chine.

M. Yu Chiu-li a souligné que les premiers résultats de la production industrielle mettront fin à plusieurs années d'échec à remplir les quotas fixés par l'État. La production industrielle pour les neuf premiers mois de 1977 a en effet dépassé de 12 pour cent celle de la même période de 1976, tandis que les revenus de l'État augmentaient de 7,8 pour cent.

M. Yu Chiu-li a d'autre part annoncé un "nouveau grand bond en avant", tout en soulignant l'existence de "quelques difficultés dans le développe-

ment de l'économie nationale" dues au "sabotage" passé de la "bande des quatre".

Il a énuméré six points principaux sur lesquels les efforts doivent être plus particulièrement concentrés: 1— dénonciation et critique de la "bande des quatre" jusqu'à élimination complète de ses "factions et cohortes"; 2— consolidation dans les deux prochaines années des entreprises et des communes et brigades de production; 3— consolidation du "travail économique" (organisation et gestion en particulier); 4— développement prioritaire de l'agriculture, et dans l'industrie de l'énergie, des industries de transformation des matières premières, des communications et des transports; 5— étude et solution de diverses questions, notamment celles des prix, de la main-d'œuvre, des salaires, de l'énergie, de l'introduction de techniques et d'équipements étrangers avancés; 6— "des efforts doivent être faits à l'égard des problèmes-clés que les masses souhaitent voir résolus immédiatement", a enfin noté M. Yu Chiu-li qui a cité notamment le "bien-être collectif" dans les villes, l'approvisionnement en produits de première nécessité et l'amélioration des services publics.

Par ailleurs, le président Hua Kuo-feng a réclame la convocation au printemps prochain d'une nouvelle assemblée populaire nationale — la cinquième — pour entériner les changements intervenus en Chine depuis la mort du président Mao Tsé-toung, en septembre 1976.

L'assemblée sera appelée à élire un nouveau président de son comité permanent — en fait le chef de l'État — en remplacement du maréchal Chou-Teh, décédé également l'an dernier.

Elle approuvera des nominations au gouvernement, en particulier celle d'un nouveau président du conseil des ministres. Le poste est actuellement tenu par M. Hua Kuo-feng, en même temps que la présidence du parti communiste. On pense que sera nommé également un nouveau ministre de la Défense, en remplacement du maréchal Chien-Ying. Agé de soixante-dix-huit ans, celui-ci a une santé précaire et des fonctions moins lourdes pourraient lui être confiées ou il pourrait simplement prendre sa retraite.

Le chef du Parti communiste chinois et premier ministre a souligné qu'il est "impératif" que les institutions parlementaires se réunissent au printemps prochain "avant la date prévue" pour "continuer l'élimination de l'influence vénéneuse du gang des quatre" dans l'État.

La réunion de la cinquième assemblée nationale populaire sera précédée des réunions des assemblées locales dans les provinces, municipalités et régions autonomes qui éliront à la fois les membres des comités révolutionnaires à ces différents niveaux et les députés à l'Assemblée nationale.

Le chef du Parti communiste chinois a souligné à plusieurs reprises la nécessité d'éliminer de ces organes les "mauvais dirigeants" qui ont commis de "graves erreurs" et qui ont "refusé de se repentir". Ces délégués, a-t-il indiqué, ont perdu leur qualité de représentants. "Les saboteurs et ceux qui créent des troubles dans l'espoir d'accéder à des fonctions officielles doivent être complètement exclus", a encore indiqué le président Hua Kuo-feng.

# La Xerox 9400.

# En définitive, le dernier mot.

Et en fin de compte, le fin du fin en matière d'imprimé. Aucun autre copieur actuel ne peut réunir à la fois autant de vertus que notre nouvelle 9400. Voilà qui commence bien.

Vertu de souplesse. La 9400 peut satisfaire vos exigences, de la simple copie à la polycopie intensive. Automatiquement, elle peut alimenter, réduire, trier des jeux de documents et recommencer ce cycle en continu, le tout à la cadence de 2 pages à la seconde.

Vertu de commodité. L'alimentateur automatique de documents peut recevoir jusqu'à 200 originaux à la fois, sans se formaliser des poids différents du papier. On peut même lui donner des maquettes.

Vertu de recto-verso automatique. Vous pressez un bouton et voilà! Automatiquement, la 9400 imprime sur les deux côtés de la feuille. Vous pouvez donc économiser en papier, en espace et en argent.

Vertu de contrôle de la qualité. Des densitomètres vous permettent de varier la tonalité de vos copies, du plus clair au plus foncé, sans pour autant stopper la production.

Nous avons même doté la 9400 d'un mini-cerveau. Un micro-ordinateur est relié à un tableau "diagnostic" spécial.

Si un petit réglage s'impose (comme réalimenter en papier l'appareil), un clignotant s'allume au tableau "diagnostic" pour vous en avertir.

En cas de besoins plus importants, un autre voyant se met à clignoter pour vous renseigner sur la nature de la panne et si elle relève de votre opérateur-maison ou d'un spécialiste Xerox.

Si l'appareil exige la venue d'un technicien, il vous suffit de mentionner à Xerox le numéro de code qui s'est mis à clignoter. Notre spécialiste saura alors quel équipement apporter. Ainsi pourra-t-il régler plus rapidement votre problème, et remettre en marche votre appareil plus vite que jamais encore.

Nous pourrions bien sûr vous en dire beaucoup plus sur la 9400.

Mais rien ne vaut une démonstration pour en apprécier toutes les vertus. Aussi appelez-nous.

Nous croyons que cette fois-ci vraiment nous nous sommes surpassés.

Aller encore plus loin, voilà notre seul problème.



Xerox du Canada Limitée  
**XEROX**

XEROX et 9400 sont des marques déposées de XEROX CORPORATION utilisées par XEROX DU CANADA LIMITÉE en tant qu'usager inscrit. (Disponible dans certaines régions.)

## La Hongrie

Suite de la page 30

Si, en principe, à travail égal on assure le salaire égal on allège, dans les faits, que les femmes étant moins spécialisées la qualité de leur travail est inférieure et leur salaire s'en ressent ("on les a catapultées, du jour au lendemain, du foyer au monde du travail"). Un air bien connu, sous tous les régimes!

Le Conseil national des femmes hongroises se penche sur ces questions et tout en affirmant que le mouvement féministe se nourrit, en Hongrie, de traditions séculaires, il en arrive à ces conclusions: le salaire des femmes est influencé de manière défavorable par les faits suivants: dans les branches et carrières où les femmes sont en majorité — confection, enseignement, agriculture — les salaires moyens sont bas. Il y a peu de femmes qualifiées et chez les hommes le nombre d'années passées au travail est plus élevé. Il y a une différence dans le domaine de la formation de la scolarité des hommes et des femmes s'est rapprochée mais l'inégalité existe toujours). Les travaux bien payés et pénibles — mines, haut-fourneaux etc — sont effectués par les hommes et ces derniers occupent plus de postes responsables, mieux rémunérés, évidemment. Le Conseil des femmes assure que les problèmes de salaire des femmes sont connus dans les milieux de travail qui s'efforcent, lors de l'élaboration de leurs plans annuels, de supprimer les injustices encore existantes.

Là où l'on aide le plus la femme c'est dans la politique mise en oeuvre pour favoriser la natalité. 900.000 familles bénéficient des avantages sociaux, allocations familiales et subventions à l'éducation des enfants. Le pays est doté d'un réseau efficace et bien équipé de crèches et jardins d'enfants. Pour faciliter l'insertion de la femme dans le monde du travail on a mis sur pied divers services essentiels et des congés de maternité qui vont jusqu'à trois ans après la naissance de chaque enfant. La mère active a droit, au moment de l'accouchement, à une prime de maternité et à une layette gratuite. La valeur de la prime et de la layette égale le salaire mensuel moyen d'un homme. Depuis 1967 l'Etat hongrois a instauré le système d'allocation à

la mère active au foyer. Pendant les cinq premiers mois la mère touche 100% de son salaire, elle a en plus l'assurance de retrouver son emploi même si elle choisit de bénéficier de tout le congé de maternité, c'est-à-dire trois ans.

Une entreprise ne peut pas refuser l'emploi d'une femme enceinte ou d'une mère ayant des enfants. L'employeur est parfois réticent à la faire mais la loi l'y oblige. Sur demande de la femme travailleuse l'entreprise est tenue de donner à la mère, après l'expiration du congé de maternité, des congés pour soigner son enfant s'il est malade. En ce qui concerne l'avortement, après l'avoir libéralisé on tend maintenant à le restreindre (une baisse de 4% a été enregistrée l'an dernier) et on met plutôt l'accent sur les moyens de contraception.

### Et l'avenir?

La Hongrie, au cours des prochaines années, ira-t-elle vers une dépendance sans cesse accrue vis-à-vis l'Union soviétique ou plutôt vers une libéralisation progressive du régime? Gian Franco Vené, dans une série d'articles sur le monde communiste, conclut que la non obéissance à Moscou existe dans les faits si non dans les traités. A propos de la Hongrie, le journaliste italien écrit: "La Hongrie de Kadar apparaît comme un pays qui feint de se prêter au jeu politique international de Moscou afin de jouir de libertés relatives et d'un certain bien-être qui en font un pays potentiellement allié au communisme européen (...). Quelques intellectuels hongrois ont souscrit à la Charte 77 des intellectuels tchèques, ils n'ont été ni arrêtés ni punis, le parti les a simplement convoqués pour leur dire: "Ne croyez-vous pas qu'en prenant ouvertement position contre l'URSS nous risquons de perdre le peu d'autonomie que nous sommes en train de conquérir?" (L'Europe)

La Hongrie cherche à intensifier ses rapports avec les pays de l'Ouest et accorde, entre autres, beaucoup d'importance au secteur touristique qui constitue l'une de ses grandes sources de revenus. Le pays a également intérêt à renforcer ses échanges commerciaux avec des pays autres que l'Union soviétique, à trouver de nouveaux débouchés pour l'exportation de ses produits. Il nous a semblé que la Hongrie lorgne vers l'Occident et puis, à tant crier liberté, liberté...

**Sans même tenir compte du temps supplémentaire et de la rémunération des jours fériés.**

# De nombreux avantages s'ajoutent au salaire offert aux mécaniciens de la CTCUM:

	Du 12 juillet 1977 au 11 juillet 1978	Du 12 juillet 1978 au 11 janvier 1979 (sur base annuelle)
Caisse de retraite	\$1,939.39	\$2,016.77
Assurance-vie	96.53	99.45
Assurance-santé (plan familial)	29.16	29.16
Assurance-maladie du Québec	251.36	261.31
Assurance-chômage	241.16	241.16
Vêtements et uniformes	97.55	97.55
Compensation en sus de la loi des accidents du travail	22.43	32.25
Transport gratuit	192.00	192.00
Coût pour jours de maladie et congés sociaux déjà calculé dans le salaire de base: \$971.25, soit 125 heures		
Excédent de 5 heures	(38.85)	(40.40)
Total des avantages additionnels au salaire:	\$2,830.73	\$2,929.25

## Parmi les autres avantages...

- Prime de 25% du taux horaire de base pour le travail du dimanche et des jours fériés.
- Prime de 25¢ de l'heure pour le travail de soir et de nuit.
- Allocation de 50% du coût de nettoyage des vêtements.
- Banque de 15 jours de maladie de 8 heures pour chaque employé.
- Vêtements de travail renouvelés à trois reprises au cours des 18 mois de la convention collective.
- Plus boni de vie chère.
- Allocation de \$100. par année pour l'achat d'outils.  
Etc., etc., etc.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL